HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE
ET DE L'AMÉRIQUE.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE
ET DE L'AMÉRIQUE,

CONTENANT des Discours sur l'Histoire Ancienne des Peuples de ces Contrées, leur Histoire Moderne & la Description des lieux, avec des Remarques sur leur Histoire Naturelle, & des Observations sur les Religions, les Gouvernemens, les Sciences, les Arts, le Commerce, les Coutumes, les Mœurs, les Caracteres, &c. des Nations.

PAR M. L. A. R.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,
Chez DES VENTES DE LA DOUÉ, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis-le-Grand.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

Observations particulieres sur les différens Etats des Indes.

HISTOIRE DES INDES.

NOus commencerons par la description de l'Indostan ou Inde proprement dite, & de la Presqu'Isle en-deçà du Gange. Le Grand Mogol regne sur presque tous les peuples établis entre le Gange & l'Indus. S'il y a sur quelques côtes des Princes particuliers, ils sont, pour la plûpart, ses tributaires. Les marchands Européens établis dans ces contrées, sont presque partout sous sa protection ou même sous sa dépendance. Le Mogolistan Indien est politiquement divisé en 20 ou 21 Vice-

HISTOIRE DES INDES.

royautés ou Nababies. Ces grands Gouvernemens se soudivisent en Sarkars ou Provinces, & les Sarkars en Parganas ou Gouvernemens particuliers. Enflés par la vanité & autorisés par la flatterie, les Nababs prennent la qualité de Soubas, Rois, Souverains; & les Soubdars ou Phosdars, Gouverneurs subalternes, celle de Nababs. Nous suivrons l'ordre géographique. Nous n'avons garde de garantir ici l'exactitude de nos descriptions & de nos remarques. L'intérieur de ces contrées a été fort peu fréquenté des Européens; & les pays maritimes sont si continuellement bouleversés par des guerres & des révolutions, qu'il seroit tous les jours nécessaire de recevoir de nouveaux mémoires pour réformer les anciens.

L'INDOSTAN.

Provinces de l'Est.

Le Bengale.

Le Bengale, pays riche, tempéré, arrosé par le Gange, borné au levant & au sud par le Golfe de ce nom & par la Péninsule, divisé en 22 Toumans ou districts, s'étend, suivant M. Otter, l'espace de 300 milles en largeur, sur 260 de largeur. Bernier met ce pays au-dessus

de l'Egypte pour la fertilité. Le Gange qui se décharge par quatre embouchures dans son Golfe, y forme une infinité d'Isles dont le spectacle est charmant. On y a creusé de grands canaux pour la facilité du transport des marchandises & de l'eau excellente de ce fleuve. L'abondance des choses nécessaires à la vie & des matiéres de commerce, la beauté du lieu & les agrémens des femmes qui l'habitent, ont donné lieu aux Européens de dire en proverbe, qu'il y a cent portes pour entrer dans le Royaume de Bengale & qu'il n'y en a pas une pour en sortir. Cependant l'air n'y est pas trop sain pour les étrangers. Ses principales villes sont Charigam ou Bengale; Deça ou Daca, résidence du Viceroi de la Province; Ragi-Mohol, grande & belle ville, remarquable par ses fortifications, par ses temples, par un palais magnifique d'un quarré parfait, vanté par Graas comme un lieu de délices, qu'on admireroit dans tout autre pays, &c; Mongher, attelier où l'on fabrique toutes sortes d'ouvrages. On distingue entre ces districts ceux de Pruna & de Patan, qui ont eu des Rois particuliers. Les François, les Anglois & les Hollandois ont des comptoirs au Bengale, sur les rives du Gange. Les Hol-

HISTOIRE DES INDES.

HISTOIRE DES INDES.

landois ont occupé jusqu'à 800 mille ouvriers du pays dans leur seule factorerie de Cassam-Bazar. Les Européens ont rendu Ougli, Chandernagor, Chincora, & plusieurs autres villes de cette contrée, fameuses par le commerce. Les Anglois dominent aujourd'hui dans le pays. La guerre y a ruiné les établissemens des François, & il ne leur est pas permis d'en relever les fortifications. On dit que le Mogol n'imposoit pas sur le Bengale un tribut proportionné à sa richesse, parce que ses habitans sont des peuples capricieux, prêts à profiter de l'éloignement où ils sont de la Cour & de la proximité des Rois ennemis des Mogols, s'ils n'étoient ménagés. Tous les revenus du pays passent aujourd'hui par les mains des Anglois, qui en remettent une partie à l'Empereur, une partie au Souba. La Province d'Orixa, peu connue, est située au-dessous du Bengale, le long du Golfe. Voyez la fin de la description du Malabar.

Provinces d'Udesse, de Meouat, &c.

Les Provinces d'Udesse, de Meouat, de Jesuat, situées au-delà du Gange, ont pour capitales Jokanat ou Jehanac & Jaganat, Narnol, Rajapour. C'est particuliérement dans ces contrées orientales que triomphe l'Idolâtrie Indostane. Elle y a été moins attaquée que vers le midi &

dans les Isles par le Mahométisme ; elle y étoit mieux défendue, soit par les eaux du Gange, soit par l'alliance avec les Gentils de la Presqu'Isle. On voit les jours de fête dans leurs pagodes jusqu'à cent mille Indiens des autres Provinces. Les plus beaux temples Idolâtres de l'Indostan sont ceux de Jaganat & de Banarous. Cette derniere ville, située sur le bord du Gange, est grande & bien bâtie. Il y a un collége fondé par le Raja Jeissing.

Patna, Province enfermée entre quatre riviéres, le Gange, le Persilis, le Jemma ou Gemené & le Candaek, porte le nom de sa capitale, ville célebre par son commerce & une des plus grandes de l'Inde. La Compagnie Hollandoise y a un comptoir ; le soufre fait son principal trafic. Les Provinces de Kandonana, de Gor & de Pitan, placées entre l'est & le nord, dans le voisinage du Tibet, n'offrent rien de remarquable dans les descriptions des voyageurs.

Le Bakar ou Bakish, sur la rive occidentale du Gange, au midi de Pitan & à l'ouest de Kanduana, est présenté comme un pays très-riche & d'un grand produit pour le Mogol, par ceux qui enferment dans son Gouvernement le Doab

HISTOIRE DES INDES.

ou Sambal, l'Udesse & le Jesuat. Becanar est sa capitale.

La Province de Halabas, autrefois Purop, a celle de Bakar au midi & celle de Patna à l'ouest. La capitale qui a le même nom, située sur le bord du Gange, à l'embouchure du Gémené, a été longtemps un des boulevards du Royaume des Patanes; c'est, dit Thevenot, la ville que Pline a appellée Chrysobacra. Akebar la subjugua & la fortifia d'une bonne citadelle, dans laquelle on voit un obélisque fort antique, de soixante pieds de haut. On y conserve avec soin des pagodes, que les gens du pays attribuent, dit-on, à Adam & Eve, dont ils prétendent suivre la religion. L'Halabas, si l'on y comprend le Narvar & le Sambal, ou bien le Meouat, forme un grand Gouvernement.

Province de Gualaor.

Gualaor, capitale de la Province de ce nom, située entre Sambal & Narvar, en tirant vers l'ouest, est une assez grande ville & une des meilleures places de l'Inde. Sa forteresse sert de prison d'Etat. Il y a dans son enceinte une mosquée bâtie sur le tombeau de Morad Bakche, empoisonné par Aurengzeb, avec une grande place, environnée de voutes & de boutiques. C'est l'usage des Indes de

joindre à tous les édifices publics une place qui sert de marché, & d'y attacher des fondations pour les pauvres.

HISTOIRE DES INDES.

Province d'Agra.

La province d'Agra, entre Bakar & Gualaor sur les bords du Gémené qui la traverse dans toute son étendue, est une des plus considérable de l'Empire. Scanderbad, une de ses principales villes, a été la capitale d'un puissant Roi Patane. On voit encore à Fetipour, autrefois la première ville du pays, un palais accompagné d'une des plus belles mosquées de l'Orient, bâtie par un Calender, espéce de Dervisch Mahométan, qu'on y honore comme un saint. On y trouve encore *Andipour*, *Vetapour*, riche en beaux tapis; Chitpour, célèbre par ses chites ou toiles peintes; Bargent, place d'un Raja, & autres villes au nombre de plus de quarante, sans parler de plus de 3500 villages. Le commerce des chites, toiles dont le peuple de Turquie & de Perse aime à se vêtir, & qui sert en d'autres lieux de couvertures de lits & de nappes à manger, se fait principalement à Séronge, grande ville.

Agra ou Egre est la plus belle ville de l'Indostan, ou du moins il n'y a que Dehli qui puisse lui être comparé. Mandeslo dit qu'on n'en peut faire le tour à

cheval en moins d'un jour ; mais il faut observer que ses maisons sont écartées les unes des autres & que celles des Omrahs ont des jardins très-spacieux. Ces Palais, entremêlés de grands arbres verds dont on a rempli les jardins & les cours pour se procurer de la fraîcheur, forment une perspective très-agréable sur-tout dans un pays aride & brûlant, où les yeux, dit Bernier, semblent ne demander que de la verdure & de l'ombrage. Le palais Impérial est accompagné de vingt-cinq ou trente autres grands palais, suivis sur la même ligne d'autres beaux bâtimens ; ce qui donne, dit Thevenot, le plus bel aspect du monde à ceux qui sont au-delà de la riviére de Geméné. On y voit une galerie peinte en or & azur, dont Schah-Jehan avoit dessein de couvrir la voute de lames d'argent : ce travail fut interrompu par la mort de l'ouvrier François qu'il avoit chargé de l'exécution. Ce Prince avoit eu aussi la fantaisie d'orner un petit sallon d'une treille de raisins, représentés en rubis & en émeraudes dont on montra des seps à Tavernier. Mandeslo vit dans le même palais un trône d'or massif couvert de pierreries & une tour revêtue de lames d'or qui contenoit, dit-on, huit chambres pleines d'or, d'ar-

gent, & autres choſes précieuſes, tréſor eſtimé 1500 millions d'écus.

On compte dans Agra quinze grands marchés, 70 grandes moſquées, 800 bains publics dont l'Empereur tire des profits conſidérables, 80 Caravenſeras, où les étrangers ſont logés gratuitement. Les tombeaux d'Agra & des lieux voiſins ſont très-remarquables. Les Seigneurs ont ici l'ambition de ſe faire inhumer magnifiquement. Les Eunuques du palais ne pouvant perpétuer que leur mémoire, conſacrent la plus grande partie de leurs richeſſes à leur ſépulture. Le mauſolée que Schah Jehan fit élever à l'Impératrice Tadgé-Mahal, eſt une des merveilles de l'Orient. Bernier qui en donne une deſcription détaillée la met au-deſſus des pyramides d'Egypte. Tavernier vit commencer & finir ce grand ouvrage, auquel il aſſure qu'on employa pendant 22 ans le travail continuel de 20 mille hommes. On prétend que les ſeuls échafaudages coutérent plus que l'ouvrage même, parce que manquant de bois, on étoit obligé de les faire de briques, comme le ceintre de toutes les voutes. Deux mille hommes, ſous le commandement d'un Eunuque, veillent ſans ceſſe à la garde de l'édifice & du Taſimakan, ou grand Ba-

HISTOIRE DES INDES.

zar, auprès duquel Schah Jehan le fit élever pour lui attirer plus d'admirateurs. Il y a toujours des Mollahs en priéres auprès du tombeau.

On a dit que la ville d'Agra étoit tellement peuplée qu'elle pouvoit mettre deux cent mille hommes sous les armes: Tavernier dément cette assertion. De cette ville à Lahor, il regne une allée d'arbres, à laquelle Edouard Terri donne 400 milles d'Angleterre de longueur.

Provinces du Midi.

Province de Bando ou Asmire.

La province de Bando ou d'Asmire, forme à-peu-près le centre du Mogolistan, entre les provinces de Jesselmire, d'Agra, & dé Dehli. Ses principales villes sont Bando, Touri, Moasta, Godack & Asmire. Jesselmire au midi de Bando, a pour capitale une ville de son nom. On y trouve aussi Radimpour & d'autres places moins considérables. Chitor, province encore plus méridionale, étoit autrefois le Royaume des Ranas, descendans de Porus. Sa capitale, Chitor, qui embrassoit autrefois plus de six lieues de circonférence, n'est qu'un amas de ruines; on y distingue celles de cent pagodes. Maloue ou Malva, con-

trée fertile à l'est de Chitor, fait un grand commerce dans Ratispour ou Rantipour sa capitale. On y remarque aussi les villes de Sérampour & d'Ugen. La riviére de Cepra, sur laquelle est située Calleada, résidence des anciens Rois de Maserdoa, arrose une partie de cette province en allant se jetter dans le Golfe de Cambaye. Kandish, au midi de Malva, a pour capitale Brampour, ville très-commerçante, mal bâtie, fort peuplée, & baignée par le Tapty qui sépare la province d'un petit pays nommé Partabza, tributaire du Grand-Mogol. Brampour fut la résidence des Rois de Dekan; on voit devant son château la figure de l'éléphant de Schah-Jehan, pere d'Aurengzeb. Ce Prince qui aimoit beaucoup cet animal lui érigea cette Statue dans le lieu même où il étoit mort en combattant. Les Gentils la vont barbouiller de couleurs, comme ils font à leurs pagodes. Pala, Assere, & Mandou, sont des villes considérables de la même province, dont le gouvernement est si important qu'il est presque toujours le partage d'un fils ou d'un oncle de l'Empereur. Ce canton voit au midi la province de Bérar, peu connue, capitale, Shapor.

Province de Guzarate ou Cambaye.

La province de Guzarate ou Cambaye,

HISTOIRE DES INDES.

une des plus belles & des plus marchandes de l'Empire Mogol, contient dans une étendue d'environ quatre-vingt lieues tant en long qu'en large, plusieurs villes du premier ordre. Amadabat, Métropole du pays, est composée de deux villes bâties, dit-on, par deux princes nommés l'un Ahmed & l'autre Mahmoud: Thevenot croit que c'est l'Amadavastis d'Arrien. Mandeslo lui donne sept lieues, de circonférence, en comptant ses fauxbourgs. Son Meidanschah, marché du Roi, est une place de 1600 pieds de long sur 800 de large, ornée d'un double rang de palmiers & de tamarins, entremêlés de citronniers qui rafraîchissent l'air & forment une perspective charmante. Ces mêmes arbres plantés dans les rues & élevés au-dessus des maisons donnent de loin à cette grande ville l'apparence d'une vaste forêt. Les jardins, les maisons de plaisance & les tombeaux offrent au dehors un autre objet de curiosité. Le plus somptueux des tombeaux, est celui qu'un Roi de Guzarate fit ériger en l'honneur de son précepteur, & qui a servi de sépulture à plusieurs Princes. Le territoire de cette ville comprend vingt-cinq gros bourgs & près de trois mille villages; il produit environ 20 millions de revenu.

Le Gouverneur, titré de Raja ou Prince, eſt obligé d'entretenir douze mille chevaux & cinquante éléphans pour la défenſe du pays & pour la ſureté des chemins. On l'accuſe de protéger quelquefois les brigands & de partager le butin avec eux. Ces brigands ſont les ſujets de quelques Rajas voiſins, entr'autres du Raja de Badour, puiſſant par des châteaux & des villes bâties ſur des montagnes. Il a une garde de deux cents hommes : ſa maiſon eſt compoſée de plus de 500 Officiers.

Broitſchia, une des plus fortes places de l'Inde, bâtie ſur une haute montagne, étend ſa juriſdiction ſur 84 villages. Elle eſt bien peuplée. La plûpart de ſes habitans ſont des tiſſerands qui fabriquent les baſtas, les toiles de coton les plus fines de la Province. Brodra, ville ſituée ſur la petite riviére de Vaſſet, eſt remplie de tiſſerands & de teinturiers. Son diſtrict renferme plus de 200 villages.

Cambaye, grande & belle ville, eſt ſituée au ſud-eſt d'Amadabat, à trois milles du Golfe auquel elle donne ſon nom. Ses habitans font un trafic conſidérable à Diu, ſur la frontiére maritime du Guzarate, dans l'Arabie, dans la Perſe, à Achim & à Goa. Ses maiſons ſont toutes

HISTOIRE DES INDES.

bâties de pierre, de brique & de marbre, & cependant son enceinte a pour le moins deux lieues de tour. On dit que les Gentils de cette ville ont obtenu, à force d'argent, le privilége de ne laisser tuer dans leur ville ni bœuf, ni veau, ni vache; & que si un Chrétien ou un Mahométan étoit surpris à transgresser cette défense, sa vie ne seroit pas en sureté. Il y a apparence que ce privilége a dû être à terme.

Surate ou Soret, à 35 lieues au midi de Cambaye & environ à 50 d'Amadabat, est une des villes du monde les plus commerçantes. Elle est moins remarquable par son étendue que par l'agrément & la solidité de ses édifices. Sa grande place est magnifiquement décorée par les palais qui l'environnent, & par le château qui la termine. Les dehors des maisons sont lambrissés de belles boiseries, comme nos plus propres appartemens; & les murs sont intérieurement incrustés, ainsi que les planchers, de carreaux de porcelaine. Les fenêtres reçoivent le jour par des carreaux d'écaille ou de nacre qui tempérent l'éclat du soleil, sans trop affoiblir sa lumiére. On admire, entre les édifices publics, un beau Taquié ou réservoir que Thevenot ne craint pas de

comparer aux plus beaux ouvrages que les Romains ayent faits pour l'utilité publique. On dit qu'il n'a pas moins couté que le château. Il a été fait aux dépens d'un riche Banian, nommé Gopy. Surate n'avoit point d'autre eau à boire, avant qu'on eut creusé les cinq puits qui en fournissent aujourd'hui dans tous les quartiers. Depuis que le réservoir est devenu moins nécessaire, on le laisse encombrer.

Cette ville a deux Gouverneurs ou Nababs, l'un pour le service militaire, l'autre pour les affaires civiles. Le premier n'a d'autorité que dans le château; l'autre exerce son pouvoir dans la ville. La police y est si bien administrée qu'on n'y entend point parler de vols ni de meurtres, & que les disputes même y sont rares. Dans le tems qu'Ovington étoit à Surate, il y avoit plus de vingt ans que personne n'avoit été puni de mort. Les grands chemins sont confiés à la garde d'un Officier, nommé Foussedar, & les rues à celle du Kotual, espéce de grand prevôt. Ces Officiers répondent des vols, mais ils sont ordinairement assez adroits pour ne pas les payer. Cependant le peuple épuisé par l'énormité des tributs, y est réduit à la plus grande misére. Les demeures de ces infortunés, au rapport

HISTOIRE DES INDES.

de Tavernier, ressemblent plutôt à des granges qu'à des maisons, n'étant bâties que de roseaux enduits d'ordure de vache, détrempée dans la boue. Le Gouverneur de la ville aggrave le joug imposé par le Prince, sur-tout depuis que sa charge est fixe & vénale. Il semble avoir acheté le droit d'exercer sur les habitans toute vexation, jusqu'à les faire mourir pour s'emparer de leurs biens : il a sur eux toute l'autorité de despote. Telles sont les deux faces de cette ville célèbre, que l'on a de la peine à reconnoître pour la même ville dans les descriptions des voyageurs, presque toujours conduits par des affections particuliéres & par des préventions qui leur dérobent la moitié de l'objet. Les Anglois y dominent aujourd'hui.

Bisangatan, au centre de la province, est une des plus grandes villes de l'Indostan. On y a compté près de 20 mille maisons. Pettan avoit autrefois plus de six lieues de circonférence ; elle est tombée avec son commerce. Il y a dans cette province beaucoup de petites villes, & de gros bourgs très-marchands.

Observations sur les mœurs des Indous.

Les anciens habitans du Guzarate, se nomment Hindoys ou Indous. Ils l'emportent encore par le nombre sur les étrangers. Les hommes sont robustes &

bien proportionnés dans leur taille. Les femmes ſont petites, propres, & recherchées dans leurs ajuſtemens. Leur ſein eſt preſque découvert; elles ont les bras nuds ou plutôt chargés de bracelets juſqu'au coude. Un long commerce avec les Mogols a mis beaucoup de conformité entre les uſages des deux nations, ſi l'on en excepte les Banians qui ſont plus nombreux dans le Guzarate que dans toute autre province. Il y a auſſi beaucoup de Rajeputes. Des villages entiers y ſont peuplés de voleurs, tels que les Gratiates habitans de Bilpar. Leur Raja, moyennant un péage qu'on lui a cédé, doit payer le dommage qu'ils font. Parmi les caſtes des Gentils, celle des Tcherons fort eſtimée par les idolâtres, eſt d'un grand ſecours pour les voyageurs. Quand on a un de ces Indiens & ſa femme avec ſoi, on ſe croit en ſureté, parce que ſi l'on rencontre des voleurs, le Tcheron leur dit que le voyageur eſt en ſa garde, & que s'ils en approchent, il ſe coupera la gorge; & la femme les menace de ſe couper la mamelle avec un raſoir qu'elle tient à la main. Les Gentils de ce quartier croient que c'eſt un grand malheur d'être la cauſe de la mort d'un Tcheron; on devient par-là le rebut de

HISTOIRE DES INDES.

la caste. Il est arrivé autrefois que des Tcherons, protecteurs des passans, se sont tués pour les garantir de vols, mais aujourd'hui ils composent avec les voleurs à certaine somme que donne le voyageur, & ils en retirent leur part. Thevenot rapporte que les habitans du Bourg de Debca étoient autrefois de ceux qu'on nommoit, Merdi-Coura, Anthropophages; & qu'il n'y avoit pas grand nombre d'années qu'on y vendoit encore de la chair humaine au marché. C'est aujourd'hui une retraite de voleurs très-impudens qui portent presque toujours l'épée.

Provinces de l'Ouest.

Provinces de Soret, de Multan & de Candahar.

Soret, petite province, riche, peuplée, peu fréquentée des Européens, touche à l'Orient le Guzarate & la mer au sud-ouest. Sa capitale est Jaganet. Tatta à l'Occident de Soret est coupée par le Sind ou Indus, qui, après avoir formé plusieurs Isles, se décharge vers le 24e dégré de latitude dans un golfe qui porte son nom. Cette province est infestée de brigands appellés Jamites qui se cantonnent dans les montagnes du pays, & d'autre brigands qui viennent des frontiéres de la Perse, du Mekran, du pays des Bologes,

&c. La capitale & la province ont le même nom. Les artisans de ce pays passent pour les plus industrieux de l'Empire. Deibul est un port de Tatta à l'entrée du Golfe de l'Inde. l'Indus coupe aussi par le milieu Bukor ou Bakar, province du nord de Tatta & de Soret, capitale Bukorsakor. Le Multan, borné à l'occident par la Perse & au midi par Bukor, est également arrosé par l'Indus. Sa capitale, Multan, est une ancienne ville fameuse par son étendue & par ses manufactures. Mais les voitures sont trop chéres dans le pays, pour que le commerce de cette ville ne s'en ressente pas beaucoup. Il se répand de-là dans la Perse beaucoup de Banians, grands usuriers, & beaucoup de baladins. Les femmes du pays manient les armes & montent à cheval comme les hommes. Ces Banians ont une loi qui leur permet de ne prendre qu'une femme entre deux ou trois fréres.

Le Candahar & le Hajakan ont été cédés à la Perse par le traité fait avec Schah-Nadir. Hajakan bordé à l'est par l'Indus & à l'ouest par le Laristan, n'a point de grande ville. On appelle sa capitale, Duckié. Ses peuples belliqueux nommés Ballocks, de Ballocki ancien nom du Royaume, sont pour la plûpart, voitu-

HISTOIRE DES INDES.

riers, conducteurs de chameaux, guides de caravannes. Ils se piquent de tant de fidélité, qu'ils perdroient plutôt la vie que de s'exposer au moindre reproche. Toutes ces provinces Occidentales, à la réserve de Soret, sont frontiéres de l'Empire Persan.

Provinces du Nord.

Province de Dehli & autres.

Dehli, province & ville, à l'est de Multan & de Bukor, est presqu'au centre de l'Empire Mogol. Jehannabad, ou la nouvelle Dehli, n'a conservé de l'ancienne ville qu'un grand fauxbourg. Le Mehal ou Serrail, c'est-à-dire, le palais Impérial, n'a pas moins d'une demi-lieue de circuit. Il y a trois cours à traverser avant que d'arriver à la salle du Divan ou d'audience. Cette salle est ouverte de trois côtés. Trente-deux pilastres peints en or & en azur, soutiennent sa voute. Schah-Jehan avoit formé le dessein de les couvrir de pierres précieuses. Le trône placé à l'entrée a la forme d'un petit lit à colonnes, il est revêtu de pierreries. Lorsque l'Empereur qui donne tous les jours audience générale à midi, vient s'y asseoir, on éleve à l'un des côtés, un grand parasol au bout d'une

pique & l'on attache aux colonnes du lit les armes du Prince, son sabre, son carquois, son arc & ses fléches. Des Eunuques chassent les mouches avec des queues de paon. Il y a dans la cour du Divan appellée Amkas, un espace entouré de balustres d'argent, occupé par les Omrahs de garde & par des musiciens qui ne cessent de jouer pendant l'audience, de maniére à ne pas interrompre les délibérations. A quelque distance, vers le milieu de la cour, il y a un petit ruisseau derriere lequel tous ceux qui demandent audience, les Ambassadeurs mêmes doivent s'arrêter jusqu'à ce qu'on leur permette de passer outre. L'habitation de l'Empereur est d'un côté de l'Amkas; son Harem est sur la gauche avec une petite mosquée. Entre les autres édifices publics, on admire une mosquée placée au centre de la ville. Comme la plûpart des maisons ne sont que des chaumiéres, les incendies y sont fréquens. Bernier ne considére cette ville que comme un amas de villages joints ensemble, & un camp d'armée plus commodément placé qu'à la campagne. Il n'y a que les grands Seigneurs qui n'y vivent pas misérablement, parce qu'à force d'argent, à force de Korrah, à force d'esclaves, ils se pro-

HISTOIRE DES INDES.

curent tout ce qu'ils desirent; sans ces trois ressources, on y manque de tout. Il y a des lieux particuliers appellés Karkanays, où les artisans se rendent pour travailler. Il y a ordinairement dans Dehli plus de 35 mille cavaliers, & 10 ou 12 mille hommes d'infanterie, sans parler des Omrahs. On voit à deux ou trois lieues de Dehli, une très-belle maison de campagne de l'Empereur, appellé Schah-Limar.

Simba, Jengapour & Jemba sont des provinces montagneuses bornées au nord & à l'est par le Tibet. Le Gange paroît sortir à Siba d'un rocher, auquel les habitans trouvent beaucoup de ressemblance avec la tête d'une vache, animal très-révéré; ce qui attire en foule les Indiens à cette source dans laquelle ils se baignent religieusement.

Province de Lahor.

La province de Lahor est aussi appellée Pengab ou cinq eaux, parce qu'elle est située entre cinq rivières qui se jettent dans l'Indus dont le nom arabe est Pengab ou Panab, & le nom persan Mehran. La ville de Lahor a un palais Impérial magnifique, quoiqu'inférieur à ceux d'Agra & de Dehli. Quelques-unes de ses rues ont plus d'une lieue de longueur, mais la plûpart de ses quartiers sont deserts.

Quelques-uns prétendent que c'est la Bucephale d'Alexandre le Grand. Il y a dans cette contrée beaucoup de couvents de Vartias, Religieux Gentils, fondés, à ce qu'ils prétendent, depuis plus de 2000 ans. Il font vœu d'obéissance, de chasteté & de pauvreté. Leur noviciat fini, ils ne peuvent sortir de l'ordre, cependant leur Général a le pouvoir de les renvoyer, s'ils commettent quelque faute grave contre leurs vœux & principalement contre celui de la chasteté. On les chasse alors non-seulement de l'ordre, mais de toute la tribu. Ces Religieux changent souvent de maisons. Le tems de leur noviciat n'est pas fixe. La maxime fondamentale de leur institut est de ne faire à autrui que ce qu'ils veulent qu'il leur soit fait. Si quelqu'un les bat, ils ne se défendent point. Il ne leur est pas permis de regarder une femme au visage. Ils vivent d'aumône. Il ne mangent qu'à midi, & quelquefois, quelque appétit qui les presse durant le reste de la journée, il faut qu'ils attendent au lendemain pour boire ou pour manger. Quand le soleil se couche, ils se couchent aussi, pour ne point brûler de chandelle, & dans une même chambre. La terre leur sert de lit. Prier Dieu & lire des livres, c'est toute leur occupation. Il y en a qui n'adorent Dieu qu'en

esprit, ceux-là n'ont point d'idoles.

HISTOIRE DES INDES.

Attok & Nagrakut sont deux villes qui donnent leur nom à deux provinces montagneuses, situées au nord de Pengab : Attok passe pour une des meilleures forteresses de l'Empire. On voit dans une riche pagode de Nagrakut une idole monstrueuse, appellée Matta & fort honorée, à laquelle quelques pélerins offrent un morceau de leur langue, après se l'être coupé. Un volcan attire beaucoup de Guébres à Kanamaka.

Province de Kachemire.

La belle province de Kashmire ou Kachemire, forme une vallée environnée des montagnes du Caucase & d'Atto, autrefois submergée, suivant des chroniques Indiennes, & ensuite miraculeusement desséchée par un Pire ou saint homme nommé Kachet, qui donna une issue aux eaux à travers un rocher. On prendroit cette province pour un grand jardin toujours vert entremêlé de bourgades qui se découvrent entre les arbres. Il n'y a rien de si beau, dit Bernier, pour un petit Royaume que Kachemire; il mériteroit de dominer toutes les montagnes circonvoisines jusqu'à la Tartarie, & tout l'Indostan jusqu'à l'Isle de Ceylan, comme il a fait autrefois. Les Mogols l'appellent le paradis terrestre des Indes.

Sa

capitale, Syranakar ou Kachemire, : une ville aſſez grande; les Kachemi- :ns ont la réputation d'être fort ſpirituels plus adroits que tous les autres Indiens. ans le talent pour la poëſie & la diſpo- :ion pour les ſciences, ils égalent les erſans. Ils excellent dans les ouvrages e tabletterie ſur leſquels ils appliquent or & le vernis d'une maniére particu- iére. Le ſang eſt beau chez ce peuple. Bernier dit que les Kachemiriennes ne le :édent point en beauté aux femmes des pays les plus renommés de l'Europe. Si les femmes de Lahor ſont les plus belles brunes des Indes, celles-ci ont l'avan- :age d'être blanches. Il n'y a pas vingt ans, dit le même voyageur, qu'il partoit tous les ans de Kachemire des caravanes qui traverſoient les montagnes du grand Tibet, entroient dans la Tartarie, & ſe rendoient en trois mois ou environ à Katay, quoiqu'il y ait de très-mauvais paſſages, & des torrens très-rapides qu'on paſſe ſur des cordes tendues d'un rocher à un autre. C'eſt ainſi que le commerce par la force de l'intérêt qui l'anime, ſurmonte tous les obſtacles pour lier la communication entre les peuples : ce fait peut ſervir à expliquer la prompte tranſ-

HISTOIRE DES INDES.

lation des Religions Indiennes à la Chine & dans la Tartarie.

Pays des Kakars.

Rhoe & Terri placent au-delà de Kachemire le pays de Kakars; cependant Bernier regarde Kachemire comme la derniere province de l'Indostan du côté du nord. Il y a apparence que les deux Anglois ont voulu parler du Royaume de Kaschgar situé à l'orient de Kachemire en tirant un peu au septentrion, pays étranger à l'Indostan. M. Otter, en suivant les causes de Thamas Koulikhan, fait mention d'une grande ville nommée Pichaiver, capitale d'une province de même nom. Il rappelle le souvenir de la ville de Gazna, autrefois si célèbre sous des Princes Turcs, & féconde en grands hommes dans la littérature. Elle est sur la frontiére de l'Inde. Le Zablistan ou Kaboulistan appartient aujourd'hui à l'Empire de Perse. Les Indiens ne reconnoissoient autrefois leurs Princes que quand ils avoient été couronnés à Kaboul.

De la Presqu'Isle de l'Inde en-deçà du Gange.

Cette péninsule qui s'étend depuis huit jusqu'à vingt degrés de latitude septentrionale, a la forme d'un cône renversé dont

la longueur du nord au sud est d'environ 240 lieues. L'intérieur peut se réduire à trois contrées principales, le Dékan ou Visapour, Carnate & Golkonde. La côte occidentale qui regarde l'Arabie, court sous le nom de Malabar, du Cap S. Jean, frontiére du Guzarate, jusqu'au Cap Comorin, pointe de la presqu'isle. La côte orientale, sur le Golfe de Bengale, porte le nom de Coromandel depuis le Cap Comorin, jusqu'à Bimilipatan, frontiére d'Orixa. Nous devons prévenir nos lecteurs que les derniéres guerres de l'Indostan ont entraîné dans ces contrées des changemens qu'il ne nous a pas été possible de marquer avec exactitude.

Intérieur de la Péninsule.

Le Dékan, Royaume de Golkonde, &c.

Le Dékan, aussi nommé Visapour, touche du côté du nord aux provinces de Guzarate & de Candish, il s'étend au midi jusqu'au pays de Carnate; entre quinze & vingt degrés de latitude du nord, cent lieues de long, sur une moindre largeur. Golkonde le borde à l'est, & la côte à l'ouest. Le Gouvernement du Dékan embrasse aujourd'hui le Carnate & Golkonde, ce qui a fait envelopper sous le même nom de Dékan ces deux contrées.

HISTOIRE DES INDES.

Balagate, Doltabad, Telenga, Baglana, le Visapour propre forment autant de provinces de l'ancien Royaume de Visapour, & une partie du nouveau Dékan, soumise au grand Mogol. Aurengabad, principale ville de Balagate, n'étoit qu'un bourg qu'Aurengzeb, étant viceroi du Dékan, aggrandit en mémoire de sa premiere femme qui y étoit morte & pour laquelle il avoit eu d'autant plus d'affection que tous ses enfans venoient d'elle. Le tombeau de cette Princesse, & la mosquée dont il est accompagné avec un beau caravensera, ont couté des frais immenses, parce qu'il a fallu apporter de Lahor, par charroi, le marbre blanc dont ces édifices sont revêtus. La ville est marchande & bien peuplée. Il y a dans le pays des moutons si forts qu'ils souffrent la selle & la bride, & qu'ils portent des enfans de dix ans partout où l'on veut qu'ils aillent. Les Gentils d'Aurengabad conservent, au sujet des tombeaux & des pagodes nombreux d'Elora taillés dans le rocher l'espace d'environ deux lieues, une tradition suivant laquelle ces temples sont un ouvrage de géans. Thevenot dit qu'ils surpassent la force humaine, quoique la sculpture & l'architecture n'en soient pas aussi délicates que celles des édifices de

l'Europe. A Chitanagor, il y a un temple dédié à Chita femme de Ram avec un palais de très-bon goût, approchant de l'ordre dorique.

Doltabat étoit une des meilleures forteresses des états du Mogol. Son château est perché sur une montagne si escarpée que le chemin qu'on y a pratiqué ne peut recevoir à la fois qu'un cheval ou un chameau. Ce pays, ainsi que le reste du Dékan, est si peuplé que les routes sont toutes garnies de villages & de bourgs. Un voyageur vit à cinq lieues de la ville de Nander, auprès du village appellé Patoda, des danseurs de corde d'une souplesse extraordinaire. Leur corps se plioit comme du linge. Dans cette troupe, il y avoit une fille de treize à quatorze ans qui fit pendant plus de deux heures, les tours les plus surprenans, qu'elle termina par des traits singuliers d'équilibre. Un homme mit sur sa tête une colonne de bois haute d'un pied & grosse comme le bras, sur cette colonne un bassin, sur le bassin quatre petits pilliers hauts de quatre pouces, disposés en quarré & surmontés chacun d'une planchette large de deux pouces, enfin sur ces planchettes quatre autres petits pilliers avec des planchettes comme les premieres. La fille se mettoit

debout sur cet édifice, & l'homme couroit de toute sa force sans qu'elle branlât. Quelquefois pendant cette course, elle s'asséioit ou se tenoit sur un pied, prenant l'autre à sa main.

Beder, dans le Telenga, est une place forte & munie d'une bonne artillerie. Le pays est le théâtre de la plus superstitieuse & de la plus honteuse idolâtrie. Les Bramines de ce canton, & peut-être en est-il de même ailleurs, mangent, un certain jour de l'année, de la chair de pourceau, mais en secret, suivant les statuts de leur secte. Il y a un autre jour de fête auquel ils font une vache de pâte qu'ils emplissent de miel. Ils l'égorgent ensuite & la mettent en piéce. Le miel qui coule représente le sang de la vache, & la pâte qu'ils mangent tient la place de la chair. On peut conjecturer que l'attachement aux anciennes coutumes a fait substituer cette espéce de sacrifice aux sacrifices sanglans dont il est l'image, abolis par l'opinion de la métempsycose.

Mouler est la capitale de Telenga. Il y a encore dans le Dékan un grand nombre de villes très-considérables telles que Graën, au centre du pays sur la riviére de Corsena qui le traverse; Myrsie, ville vaste, mal peuplée, défendue par une

très-bonne citadelle, & renommée pour deux tombeaux qui depuis six cens ans sont un objet de vénération pour tout le pays; Gondelvai & Indelvai, sur les confins de Golkonde, célébres par les lames qu'on y fabrique; Amadanagar, autrefois résidence d'un Roi; Rajapour, ville des états du fameux Sévagi, qui possédoit dans le même canton plusieurs places fortes dont les garnisons faisoient des courses continuelles sur les terres du Mogol, &c. La ville de Visapour avoit environ cinq lieues de circuit; il n'y a jamais eu que peu de négoce & peu de choses remarquables.

Des Rajeputes.

Les montagnes de Gatt & de Balagate coupent la Presqu'isle dans toute sa longueur du nord au sud. Elle sont habitées par des peuples fiers & belliqueux partagés en plusieurs tribus sous des Rajas. Forcés d'abandonner aux Arabes, aux Turcs & aux Mogols leurs plaines fertiles, ces Indiens se sont retirés dans ces montagnes incultes, où les excellentes mœurs des premiers Indiens, les anciennes pratiques, la douceur, la bonne foi, l'union, la simplicité & la bravoure se sont conservées avec la pauvreté. Les différentes sectes qui partagent leur culte sont si peu jalouses de faire des prosélytes, qu'un homme qui

voudroit abandonner la sienne ne seroit point reçu dans une autre, à moins qu'il ne prouvât que ses ancêtres ont toujours suivi ce dernier culte. Les ravages des Tartares, des Maures & des Européens ont établi parmi eux le préjugé que tous les peuples de la terre sont cruels & méchans.

Il y a encore dans l'enceinte de l'Empire Mogol, plus de cent Rajas qui conservent une espéce de souveraineté dans leur pays, quoiqu'ils payent pour la plûpart tribut au grand Mogol, & qu'ils servent dans sa milice avec leurs Rajeputes, fils ou sujets de Rajas. Ces cavaliers portent toujours l'épée. Leurs princes leur distribuent des terres, à condition qu'ils monteront à cheval au premier ordre. Il ne leur manque que la discipline pour être bons hommes de guerre. Le Grand Mogol donne aux Rajas des pensions considérables pour le servir avec un corps de troupes. A la Cour, ils partagent avec les Omrahs Mahométans dont ils ont le titre; toutes les humiliations de la dépendance. Il en est peu qui conservent une ombre de grandeur en présence du Souverain. Le seul Raja qui jouisse encore du droit de marcher sous le parasol, honneur reservé au Monarque de l'Indostan, c'est le redoutable Raja de Zedussié, dont

la capitale ſe nomme Uſepour, auprès d'Amadabad ; c'eſt ce Raja, iſſu de Porus, qui prend la qualité de fils de celui qui ſe ſauva du déluge. Les Rajas de Rator & de Chagué ſont, après lui, les plus reſpectés à la Cour, comme les plus redoutables. Schah-Jehan ayant un jour menacé un Raja de Rator de lui rendre une viſite dans ſes Etats, le Raja lui répondit que le lendemain il le dégoûteroit de ce voyage. En effet, il fit ranger ſur les bords du fleuve vingt mille de ſes cavaliers, & pria l'Empereur de jetter les yeux du haut d'un balcon du palais ſur cette troupe. *Tu vois ſans frayeur, lui dit-il, la bonne contenance de mes ſoldats qui montent paiſiblement la garde devant ton palais; ſi tu entreprenois de porter atteinte à leur liberté, tu ne les regarderois pas ſans péril.* Schah-Jehan fit un préſent au brave Raja.

Le Mogol tenoit pluſieurs de ces Rajas à ſa ſolde, non-ſeulement à cauſe de la bonté de leur milice, mais parce qu'il trouvoit ainſi de la facilité à ſe les attacher & à entretenir entr'eux la jalouſie par ſes faveurs. Ces Princes, naturellement liés par une religion & par des intérêts communs, ſe ſeroient bientôt prêté la main contre le peuple uſurpateur, ſi l'on n'avoit

HISTOIRE DES INDES.

eu l'art de les désunir. On employoit leurs armes & leurs négociations dans les querelles fréquentes qui s'élevoient avec des Rajas mutins, toujours prêts à refuser le tribut, contre l'inquiette & terrible nation des Patanes, contre les Omrahs révoltés & sur-tout contre les Persans, ennemis d'autant plus dangereux, que la plûpart des Omrahs étant de cette nation & de la religion d'Ali, l'Empereur ne devoit point compter sur leur secours ni sur leur fidélité.

Des Marattes, des Patanes, &c.

Parmi les nations indomptées, les plus formidables sont les Marattes & les Patanes. Les Patanes sont établis dans les Provinces inférieures aux environs de Dehli, & les Marattes dans le Dékan. Les Marattes, si célebres depuis Sévagi, n'ont d'autre métier que de descendre de leurs montagnes pour venir enlever, à la pointe de l'épée, dans l'Indostan, de quoi subsister. Quoiqu'ils soient sans connoissance de l'art militaire & plus à craindre avec la fronde que le mousquet ou le sabre à la main, leur maniére de faire la guerre leur donne sur les Maures une grande supériorité. Au lieu que les armées de ces derniers sont ordinairement pesantes & chargées de bagage, celles des Marattes sont toujours lestes & font jusqu'à quinze

lieues par jour. Un général n'aura dans leur camp qu'un cheval & une tente pareille à celle du dernier officier Mogol. Ainsi ils fatiguent, ils harcelent, ils affament, ils désolent les Maures, qui à la fin ne pouvant les frapper d'un coup décisif par une bataille générale, se trouvent obligés de leur donner de l'argent, ce qui est le but ordinaire de ces brigands idolâtres. Par leurs pillages & par leurs épargnes dans leur maniére de vivre, ils se sont élevés en moins d'un siécle à un tel degré de puissance, dit l'Auteur de l'Histoire des dernieres guerres des Indes, qu'ils impriment la terreur à tous les pays situés entre Dehli & le Cap Comorin, au lieu qu'ils n'étoient regardés auparavant que comme un peuple de fort peu d'importance. Les Princes Indiens en prennent quelquefois des armées à leur solde; mais si l'ennemi de celui qui les soudoie leur offre des conditions plus favorables, cette ressource devient pour eux aussi funeste qu'elle pouvoit leur être avantageuse.

Si les Marattes forment une cavalerie redoutable, la meilleure infanterie est, du moins après les Maures, celle des Patanes, peuples Mahométans, qui de l'Arabie, dit-on, vinrent long-temps avant

HISTOIRE DES INDES.

Tamerlan, s'établir sur le rivage méridional de l'Inde, d'où s'étendant aux environs du Gange du côté de Bengale, ils fonderent le Royaume de Patna, qui domina sur la plus grande partie de l'Inde. On les nomme aussi Affghans. Ce nom approche beaucoup de celui des Aghuans, peuples du Candahar; le voisinage & la conformité de la vie des deux nations, donnent lieu de croire qu'elles ont la même origine. Le Colonel Lawrence assure qu'on les appelle indifféremment Aghuans ou Patanes. Cette nation fiere & courageuse méprise souverainement les Indiens & hait souverainement les Mogols, se souvenant toujours de ce qu'elle fut autrefois. Tous ces peuples n'obéissent aux loix des vainqueurs qu'autant qu'ils ne peuvent s'y soustraire. Il étoit aisé de prévoir qu'ils extermineroient la race de Tamerlan.

Les Montagnards de l'Inde sont en général si distingués par leur activité, qu'ils ne paroissent point participer à l'indolence de la nation. Il est nécessaire de rappeller ici que nous parlons de la chose publique, telle qu'elle étoit avant la révolution causée par les Scyques, peuples inconnus auparavant. On trouve encore dans les montagnes beaucoup de ces nations sauvages.

Il y en a dont les arcs sont si forts, qu'un Européen auroit peine à les courber. Il paroît que les Scyques sont de ce nombre. Thevenot prétend que l'on voit des cannibales dans les provinces de l'Empire les mieux cultivées.

HISTOIRE DES INDES.

Le Carnate.

La seconde partie du Gouvernement du Dékan & de l'intérieur de la Péninsule, s'étend sous le nom de Carnate ou Bisnagar & Narsingue, depuis le Royaume de Visapour jusqu'au Cap Comorin. Elle comprend les Royaumes de Carnate, de Tanjaour, de Marava, de Maduré, de Maysour, de Gingi, &c. Arcate est la capitale de toute cette contrée & la résidence du Nabab. Le Souba, Gouverneur général du Dékan, dispose du Gouvernement d'Arcate. Les Jésuites, dans le recueil des Lettres édifiantes, ont donné quelques lumiéres sur ce pays, que les voyageurs avoient négligé de décrire, sur-tout avant les dernieres guerres des François avec les Anglois dans le Dékan.

La capitale du Carnate propre a chez les anciens voyageurs les noms de Bisnagar, de Narsingue, de Chandegri. Les voyageurs les plus récens l'appellent Cangibouram ou Cangivaron. La ville de ce dernier nom étoit autrefois, dit le Pere Boucher, une ville célebre, qui renfer-

HISTOIRE DES INDES.

moit dans ses murs plus de 300 mille habitans, si l'on en croit les Indiens. Ils assurent qu'on y gardoit dans une grande cour, des lames de cuivre, sur lesquelles étoient gravés les droits & les obligations particuliéres de chaque caste. Ces lames se sont perdues dans les ruines de cette fameuse ville, lorsque les Maures l'ont saccagée. Autrefois s'il s'élevoit quelque dispute de caste, les deux parties alloient plaider devant les Brames de cette ville, dépositaires des loix. La décision de ces Brames est encore aujourd'hui d'un grand poids, parce qu'ils sont du moins mieux instruits de la tradition. C'est une citadelle bâtie sur une montagne qui a donné le nom de Carnate à ce pays. La ville de Velour qui a un Nabab particulier, a aussi une très-forte citadelle, autour de laquelle, dit le P. Saignés, on entretient des crocodiles pour en fermer le passage à l'ennemi.

Ce Missionnaire donne la description curieuse d'un temple que l'on voit à Tirounamaley, une des plus anciennes & des plus fameuses villes de la Péninsule. Sur une des tours de ce superbe édifice, sont représentées les neufs métamorphoses de Wisthnou. La voute du temple soutenue de deux rangs de piliers, offre

l'histoire de Brama. Dans une colonnade magnifique, ouverte de tous côtés & plafonnée de pierres de taille, on trouve sur neuf cens colonnes ouvragées, chacune d'une seule pierre haute de vingt pieds, les combats des Dieux avec les Géans & leurs jeux avec les Déesses. C'est là que les pélerins qui viennent de toutes parts, se retirent pendant la nuit. Derriere la colonnade est un corps-de-logis habité par un grand nombre de Brames, d'Andis, de Saniassis, de sacrificateurs, de gardiens du temple, de musiciens, de chanteuses & danseuses, filles, dit le Missionnaire, fort au-dessous d'une vertu médiocre, qu'on appelle pourtant par honneur filles du temple ou filles des Dieux.

Le Tanjaour.

Tanjaour est la capitale d'un Royaume dont les terres, dit le P. Boucher, sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Ce Royaume peut être regardé comme le centre de l'Idolâtrie. Aussi est-il renommé par le nombre prodigieux de ses Pagodes. On y compte plus de 360 villes & bourgs qui se vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'est sur la foi de ces prétendues apparitions qu'on leur bâtit tant de temples. Les Rois de Tanjaour ont signalé leur zèle à cet égard par des sommes immenses, dont les pieux pélerins leur

payent un gros intérêt dans les douanes. La principale force du Prince consiste dans ses trésors, qui montent au-delà de trois cens millions. On compte qu'il tire annuellement de son pays plus de trente tonnes d'or. Il n'a pas des troupes nombreuses sur pied, mais l'argent lui en procure des levées très-promptes. Ce Prince, comme tous ses voisins, rend hommage au Grand Mogol. Tranquebar, place Danoise, est située dans ses Etats.

Le Marava.

Le Marava est un petit Royaume placé entre le Tanjaour, le Maduré & la côte de la Pêcherie. Ce pays est presque tout couvert de bois & de broussailles. Le Prince réside à Ramanadaburam. Il prend le titre de protecteur héréditaire & patron des Pagodes qui sont à Ramanacor ou Ramesuran, petite Isle, située entre Maduré & l'Isle de Ceylan. Les terres du pays sont possédées par les plus riches habitans, moyennant un certain nombre de soldats qu'ils sont obligés de fournir au Prince toutes les fois qu'il les demande. De cette maniere, le Prince peut lever, en moins de huit jours, jusqu'à quarante mille hommes; il est d'autant plus exactement obéi qu'il révoque à son gré les possesseurs des terres. Il a secoué le joug du Maduré.

HISTOIRE DES INDES.

Le Maduré.

Le Maduré est borné à l'orient par le Tanjaour & par le Marava. Ce Royaume, aussi grand que le Portugal, compte 70 Palléagars ou Gouverneurs, auxquels le Roi céde pour un impôt, l'autorité absolue dans leur district. Maduré, capitale, a beaucoup perdu de son ancienne splendeur depuis une irruption des Maysouriens, qui a engagé les Rois à transporter leur Cour à Tirichirapali ou Trichenapaly, excellente place, qui contient plus de 300 mille habitans. Le Pagode de Chirangam est un des plus beaux qui se voient aux Indes.

Le P. Martin & les Historiens des dernieres guerres de l'Indostan font ici mention d'un peuple singulier qui différe à beaucoup d'égards des autres Indiens. On le nomme Colleri. La gloire, chez cette nation, consiste dans des vols ou brigandages hardis & heureux. C'est pendant la nuit que les Colleris sortent de leurs retraites & de leurs forts pour enlever les bestiaux des villages voisins, ou pour les tuer avec des piques, s'ils ne peuvent les emmener vivans. Leur grande habitude dans ces sortes d'exploits, leur a donné tant d'audace & de dextérité, que pour une somme d'argent, ils s'engagent à aller au milieu d'un camp se saisir d'un cheval. En 1755, deux freres de cette

nation ayant été convaincus d'avoir volé au Major Lawrence & au Capitaine Clive tous leurs chevaux en différens temps, l'un des deux offrit de les aller chercher, pendant que son frere resteroit en prison, à condition qu'on leur pardonneroit à l'un & à l'autre. On y consentit, il partit & ne revint plus. Lorsque les Anglois menacerent le Colleri prisonnier de se venger sur lui de cette infidélité, il répondit fort tranquillement qu'il étoit surpris qu'on eût la simplicité de croire que lui & son frere rendroient un butin qui enrichissoit leur famille, lorsqu'il étoit en leur pouvoir de le garder, moyennant un aussi petit sacrifice que celui de la vie, qu'il avoit souvent hasardée dans un seul repas. Il ajouta qu'on ne pouvoit le blâmer d'avoir contribué au salut de son frere, puisqu'ils auroient plutôt péri tous les deux que de rendre les chevaux. L'indifférence avec laquelle il fit cette ridicule apologie, parut si singuliere aux Anglois, qu'ils le renvoyerent sans autre punition. Le P. Martin peint les Colleris plus barbares que tous les Sauvages des autres parties du Globe. Si on l'en croit, lorsque deux personnes de la nation ont entr'elles des différends, une coutume inviolable oblige l'un des deux à souffrir ou à faire

souffrir aux siens tous les maux que l'autre se fait à lui-même ou qu'il fait à sa famille : & l'on a vu cette fureur de se venger, agir sur eux avec tant de violence, que pour un leger affront, un homme tuoit sa femme & ses enfans, pour avoir la satisfaction atroce de forcer son ennemi à se priver ainsi de ce qui lui étoit le plus cher. Heureusement pour la nature humaine, dit un Historien Anglois, aucun officier n'a pu, jusqu'à présent, découvrir aucune trace de cet usage diabolique, & le Jésuite est le seul qui en ait parlé.

Royaume de Maysour.

Le Royaume de Maysour, qui a pour capitale Chirengapatnam, s'étend à l'ouest & au nord du Maduré; le Malabar le borne à l'occident. Cet Etat est de tous ceux que le Mogol n'a pas entiérement subjugués, celui qui est devenu le plus considérable par les conquêtes que ses Princes ont faites de plusieurs forteresses, dans le Maduré & dans les Etats voisins. Ce qui rend les Maysouriens si redoutables, c'est la maniere cruelle dont ils traitent les prisonniers de guerre. Ils leur coupent le nez. Les officiers & les soldats sont récompensés à proportion du nombre de nez qu'ils envoient à la Cour. Comme le Caveri qui prend sa source dans les montagnes

de Gatt, traverse le Maysour pour se rendre sur sa côte orientale, les Princes de ce pays ont souvent eu des différends à cette occasion avec les Rois de Maduré & de Tanjaour.

A l'orient du Maysour & au nord de Tanjaour & de Maduré, on trouve la forteresse de Gingi, capitale d'un petit Royaume de ce nom, soumis au Mogol. Les anciens Rajas de ce pays avoient une Cour fort somptueuse.

Observations particulieres.

Toute cette contrée de l'Inde méridionale est fort peuplée & garnie de villes & de villages. Les peuples y sont fort misérables, comme dans tous les pays où ils ne recueillent pas le fruit de leurs travaux. Les Princes obligent leurs sujets à cultiver une certaine étendue de pays. Au temps de la moisson, leurs officiers font couper les grains, dont ils laissent à peine la quatriéme partie aux laboureurs. Le Gouvernement n'exerce ces vexations sur les peuples que parce que les Maures imposent sur les Princes des tributs exorbitans, qu'il faut exactement payer, sans quoi le pays seroit mis au pillage. Le grand éloignement de la Cour Mogole contribue beaucoup à la maniere dont les Indiens sont traités. Après les Nababs & les Princes, il n'y a de richesse que dans les

mains de quelques officiers, qui n'en jouissent qu'autant qu'on ne juge pas à propos d'employer sur eux le chabouc, gros fouet dont ils ne se garantissent qu'en se replongeant dans la misére. La justice se vend. Si les parties offrent des sommes égales, le Gouverneur les reçoit, & pour ne point commettre d'injustice, il ne donne satisfaction ni à l'une ni à l'autre. Les guerres des Anglois & des François ont rendu ces pays célèbres.

Le Royaume de Golkonde, derniere portion du Dékan, est borné au levant par la côte d'Orixa & par le Golfe de Bengale, au nord par la même côte, au couchant par le Visapour, au midi par le Carnate. Ce riche pays est entrecoupé de lacs & d'étangs, dont quelques-uns doivent l'origine à l'industrie des Indiens. Ces peuples excellent dans la construction de ces étangs; l'on en voit plusieurs qui feroient admirés en Europe. Bagnagar, que les Persans & les Mogols appellent Hidabrand, n'étoit au commencement du dernier siécle qu'une maison de plaisance. Le Monarque qui en forma une ville, lui donna le nom de Jardin de Nagar, en l'honneur de Nagar, femme qu'il aimoit passionnément. Elle a la grandeur de nos villes du second ordre; un faux-

HISTOIRE DES INDES.

bourg d'une lieue de long, habité par des marchands & des artisans, la précede. A deux lieues de Bagnagar, est la forteresse de Golkonde, qui peut passer pour une grande ville, puisqu'on lui donne jusqu'à douze milles de circuit. On assure que le château surpasse en magnificence tous les palais de l'Inde. L'or y brille de toutes parts, jusques dans les lieux où l'on n'employe ordinairement que le fer. Il y a des terrasses qui forment des jardins suspendus. A trois lieues de la capitale, on rencontre une belle Mosquée, qui contient les tombeaux des Rois de Golkonde. On y distribue, chaque jour après midi, du pain & du pilau à tous les pauvres qui se présentent. A quatre lieues, on voit Tenara, remarquable par quatre magnifiques Caravanseras, dans lesquels on donne gratuitement la nourriture à tous les pauvres voyageurs de quelque condition qu'ils soient. On nomme trois places fortes, Cundapoli, Cundavera, Bellumconda, entre 70 qui sont bâties sur des montagnes inaccessibles. Methold apprit du Gouverneur de Cundapoli que cette place étoit défendue par 60 forts, qui se commandoient les uns les autres.

Les terres, sous l'autorité des Rois, étoient divisées en gouvernemens, que

des officiers tenoient à ferme de la Cour, qui les affermoient eux-mêmes à des particuliers, subdivisions qui continuoient jusqu'au plus bas ordre du peuple. Le Mogol a conservé le même usage. Ceux qui n'avoient pas le moyen de payer leur ferme, n'avoient pas d'autre ressource que d'abandonner le pays, & sa famille devenoit comptable de sa dette. Methold vit mourir sous les coups de canne, un Gouverneur de Masulipatan insolvable. Tous les ans, les gouvernemens étoient exposés en vente. Les Indiens y sont partagés en quarante-quatre tribus. La premiere est celle des Bramines; la seconde celle des Famgams, prêtres d'un ordre inférieur; la troisieme, des Comitis, marchands ou banquiers; la quatrieme, des Campovero, laboureurs & soldats, &c. La derniere classe est celle de Pariaras, dont la fonction est de préparer les cuirs, de faire des sandales, d'emballer les marchandises. Ils sont si méprisés qu'on ne leur permet pas de rester dans les villes. Chacun se marie dans sa tribu & même dans sa famille, sans égard à la parenté. La cérémonie du mariage consiste à promener les époux en palanquins. Au retour, un Bramine étend un tapis sous lequel les mariés mettent une jambe nue

HISTOIRE DES INDES.

& se pressent mutuellement le pied. Les veuves sont condamnées à une vie si gênante, que plusieurs prennent le parti de s'enfuir. Cette fuite est un opprobre pour la famille; elle seroit punie au moins du poison, si la transfuge étoit arrêtée. Le caractere de ces Indiens est la douceur, la civilité, la sobriété, l'attachement aux usages & à la religion. Methold parle d'un temple de la petite vérole, dont l'idole principale représentoit une femme maigre, avec deux têtes & quatre bras. Il y a des adorateurs de cette divinité qui se font traîner l'espace d'un quart de lieue suspendus à une solive par des crochets passés dans les chairs mêmes des épaules. La douleur ne leur arrache aucune marque d'impatience. Ils retournent chez eux dans un triste état, mais consolés par l'admiration des spectateurs.

Côte de Malabar.

Toute la région maritime qui s'étend du côté de l'ouest, depuis le Cap S. Jean jusqu'au Cap Comorin, porte ordinairement le nom de côte de Malabar, quoique cette côte ne commence proprement qu'au mont Dely, situé sous le 12ᵉ degré au nord de la ligne, environ 160 lieues au-dessous

au-dessous du Cap S. Jean, sur la frontiere de Surate. C'est de ce Cap que nous partirons dans la description suivante.

Baçaïm, ville d'une lieue de circuit, appartient aux Portugais. Le Gouverneur prend le titre de Général du nord, parce qu'il commande sur toute cette côte. Le port de Baçaim a pour principal abri la petite Isle Sayette ou Canarin, séparée par un petit canal de l'habitation Angloise de Bombay, autre petite Isle qui servit de dot à l'Infante de Portugal mariée à Charles II, Roi d'Angleterre, & que ce prince céda à la Compagnie Angloise qui en a fait un de ses plus beaux comptoirs. L'air est si mal sain à Bombay, qu'elle passe pour le tombeau des Anglois, & qu'on dit en proverbe *que deux moussons y sont la vie d'un homme*. De vingt enfans, à peine en arrive-t-il un à l'âge de maturité. On attribue la corruption de l'air à la mauvaise qualité des eaux, au terrein bas & marécageux, & au poisson puant dont on fume le pied des arbres. Chaul est dix lieues plus bas que Bombay, au pied d'une montagne qui commande le port. C'est une place fortifiée à la moderne. Dabul, sur la même côte, fut enlevée aux Portugais par le Raja Sévagi.

HISTOIRE DES INDES.

Goa.

Goa, la plus considérable des villes de cette côte & la capitale des possessions Portugaises, s'éleve en amphithéâtre sur sept collines, comme Rome & Constantinople, au-dessus d'un bras d'une riviére. On découvre, en entrant dans le port formé par deux bras de cette riviére, les deux péninsules de Salcet & de Bardes, qui lui servent en même tems de rempart & d'abri. Tavernier remarque que ce port, celui de Constantinople & celui de Toulon sont les trois plus beaux ports du grand continent de notre ancien monde. La longueur de la ville est de deux milles sur demi-mille de largeur. Pyrard lui donne une lieue & demie de circuit sans y comprendre les fauxbourgs. Entre la ville & la riviére, il y a trois grandes places fortifiées & séparées par des murs qui tiennent à ceux de la ville. Le palais du Viceroi s'appelle Fortalezza, forteresse. C'est-là que se trouvent la prison, le trésor du Roi, & le tribunal de la Justice. Le Viceroi, dans tous les établissemens de la nation aux Indes, juge en dernier ressort les causes civiles & criminelles, excepté celles qui concernent la noblesse & la religion. Il est servi avec tout le faste de la Royauté. Il ne mange jamais hors de son palais, & l'Archevêque seul est

admis à sa table. Goa est joliment bâtie. Ses maisons sont peintes, en dehors comme dans l'intérieur, de blanc & de rouge : elles ont presque toutes un jardin. On y trouve des Portugais de Portugal, ou nés en Europe ; des Castices ou Portugais nés aux Indes de peres & de meres Portugais ; des métifs, nés de peres & de meres, l'un de Portugal, l'autre de l'Inde ; des Indiens, les uns Chrétiens, les autres Gentils, les autres Mahométans ; des Allemands, des Hollandois, des Flamands, des Italiens, des Anglois, des Arméniens. Salmon assure que les prêtres y font la moitié des habitans. Les Jésuites y étoient aussi riches que nombreux. Les voyageurs disent, en parlant de l'Inquisition, que c'est la plus cruelle & la plus impitoyable chose du monde, que cette justice. Une bagatelle, une parole rapportée par un enfant, par un esclave, perd un homme. Les Juifs sont toujours coupables, lorsqu'ils paroissent riches ; on les brûle au Campo Santo Lazaro ; il y a de ces exécutions presque tous les jours de fête. Les Gentils & les Mahométans, Indiens ou Maures, ne sont pas sujets à ce tribunal, à moins qu'ils n'aient détourné quelque autre habitant du Christianisme. Ce tableau est tracé par un

HISTOIRE DES INDES.

ancien voyageur. Quelques traits cités par Tavernier font présumer qu'il représentoit encore fidélement ce tribunal de la barbarie dans des tems plus modernes.

Dans les premiéres années de l'établissement des Portugais, Goa étoit le centre des richesses des Indes & le plus fameux marché de l'univers. » Il est constant, » dit Tavernier, que si les Hollandois » n'étoient pas venus aux Indes, on ne » trouveroit pas aujourd'hui chez la plûpart des Portugais de cette capitale, » un morceau de fer; tout seroit or ou » argent. Mais depuis que les sources de » la richesse ont changé de maîtres, l'ancienne splendeur de cette ville a disparu. J'ai vu, ajoute-t-il, des gens que » j'avois connus riches de deux mille écus » de rente, venir le soir me demander » l'aumône, sans rien rabattre néanmoins de leur orgueil, sur-tout les » femmes qui viennent en palekis, » accompagnées d'un valet. *Souvent on » entre en discours avec la belle;* & par » honneur on la prie d'entrer pour faire » une collation qui dure quelquefois jusqu'au lendemain.

Les Esclaves ne se vendent pas à Goa, avec plus de décence qu'en Turquie; c'est-à-dire, qu'on les y méne en trou-

pes de l'un & de l'autre ſexe, & que chacun a la liberté de les viſiter. Les Portugais vivent, dit-on, dans un concubinage public avec leurs eſclaves, parmi leſquelles il s'en trouve de très-jolies. Leur impudicité, dit un Miſſionnaire, eſt une choſe ſur laquelle on n'oſeroit s'expliquer. Linſchot qui entre là-deſſus dans de grands détails, fait voir que ſur la terre, il n'y a peut-être jamais eu une corruption de mœurs plus infâme & plus générale que celle des Portugais des Indes. Ils allient avec ce débordement, avec l'uſure, avec les noirs aſſaſſinats, des pratiques dévotes, auxquelles la ſuperſtition corrompue ne manque jamais d'attacher l'idée de la piété. Leurs mariages ſe célébrent avec des réjouiſſances qui ne leur donnent pas l'air d'une fête chrétienne.

Carvar, à dix ou onze lieues de Goa en tirant vers le ſud, eſt la capitale d'un domaine appartenant à un Raja Indien. Sur environ vingt lieues de côte, on trouve encore les Principautés de Rama & de Sevaſéer, quantité de places fortes, & des ports, comme Ankla, Kuddermaddi, Merzée. C'eſt un pays couvert de montagnes & de forêts. Les Anglois ont un comptoir & un fort auprès de Carvar.

C'eſt la plus ſaine & la plus agréable colonie qu'ils ayent ſur cette côte. Aurengzeb ruina le commerce de ce canton, lorſqu'il en rendit les Rajas ſes tributaires.

Le Canara.

Mangalor, du diſtrict de Canara, ancien Royaume ſitué à l'oueſt du Carnate, eſt une ville plus fameuſe par ſon commerce que par la beauté de ſes édifices. Son terroir fournit du riz, non-ſeulement à tout le Malabar, mais à pluſieurs Iſles, à l'Arabie même & à la Perſe. Les Portugais ont eu de grands démêlés avec les Canarins pour la poſſeſſion de Mangalor & de Barcalor, place voiſine. Ils n'en ont retiré que quelques comptoirs, quoiqu'ils s'arrogent une eſpece de ſouveraineté dans le pays ſur ceux que la foibleſſe oblige à la reconnoître.

Royaumes de Cananor, de Calicut, de Cranganor, de Cochin, &c.

Les Indiens de cette côte ne prennent le nom de Malabares ou Malavares qu'au pays de Cananor, un des premiers lieux où les Portugais ſe ſoient établis. De-là au Cap Comorin, il y a pluſieurs petits Royaumes, peu de villes, beaucoup de villages. Cananor eſt une aſſez grande ville, gouvernée par un Roi Idolâtre, ſurnommé Colitry, qui, ſans être plus puiſſant que les autres Rois de Malabar, ne laiſſe pas d'avoir parmi eux un rang diſtingué, qu'il doit à des préjugés de re-

ligion. Balliepatan & Tremepatan forment dans ce Royaume des bourgs considérables. On y fabrique de très-belles toiles, principalement à Coila. Le principal commerce est entre les mains des Hollandois & des Maures. Les François ont possédé dans ce canton le comptoir de Talichéry. M. Mahé de la Bourdonnais a donné une forme avantageuse au comptoir de Mahé, situé dans un pays nommé Cartenattu, soumis à un Seigneur nommé Bayanor, lequel reconnoît le Roi de Cananor pour Souverain.

Calicut, premier port des Indes découvert par Gama, est encore, malgré ses disgraces, une des plus grandes villes de la contrée. On y compte six mille maisons, la plûpart séparées les unes des autres par des jardins. Elle a un Gouverneur Indien, qui prend le titre de Rajador, Viceroi. On assure que le Zamorin de Calicut peut mettre sur pied une armée de cent mille hommes. Il réside à Panane, bourg à huit milles de la capitale, où l'on trouve à peine les traces des magnifiques descriptions qu'on en a faites. Le petit Royaume de Tanor est enclavé dans le Malléami, c'est le nom que les Indiens donnent au pays de Calicut. La mer gagne tous les jours du terrein sur cette côte.

Cranganor, à cinq milles de Panane, se divise en deux parties, l'une occupée par les Hollandois & l'autre par les Malabares. La forteresse forme la premiere; le quartier Malabar est peu de chose. Cet Etat qui n'a que trois ou quatre lieues de tour, releve du Zamorin.

Cochin, autre Royaume voisin de Cranganor, a aussi comme deux capitales, qu'on distingue de même, l'une sous la domination Hollandoise, l'autre sous celle d'un Roi, aussi vassal de Calicut. La forteresse des Européens est située dans une grande Isle, au sud de celle de Vaipin. Après Goa, c'est la meilleure place de la côte occidentale de l'Inde. Les Hollandois y tiennent le principal comptoir de cette côte. La Cochin des Malabares où le Roi fait sa résidence, est située plus avant dans les terres sur une grande riviere. Ce pays est extrêmement peuplé; mais l'air n'y est pas sain, parce que les terres en sont basses & marécageuses. Les Hollandois en chasserent presqu'entierement les Portugais vers l'an 1662.

Ces Européens ont, ainsi que les Anglois, un comptoir au bourg de Porca ou Percatti: ils en ont aussi un à Calicoulang, bourg situé comme celui de Porca, dans une Isle, & un autre à Carnapoly,

bourg qui donne ſon nom à un petit Etat.

Le Royaume de Travancor s'étend ſur la côte de Coromandel. Le Souverain de cet Etat eſt tributaire des Badages, qui viennent preſque tous les ans de Maduré faire le dégât ſur ſes terres. On nomme ſa capitale Coreulan. Les autres villes de ce pays ſont Tengapatan, où les Hollandois ont une fortereſſe; Aniengo, où l'on voit un fort conſtruit par les Anglois; Eruva, hameau où les Danois ont une loge couverte de paille, qu'ils appellent comptoir; Coilan ou Coulan, autrefois capitale d'un Etat de ce nom; Cotate, grande ville, au pied des montagnes du Cap Comorin. Ces pays ſont ſi peuplés que les campagnes paroiſſent ne former qu'un grand village, dont les maiſons ſont iſolées & diſperſées ſans ordre. On regarde le Malabar comme un des plus beaux pays de l'Inde. Toute la côte eſt couverte de villages, de prairies, de bois, de cocotiers & de palmiers toujours verds, de vaſtes plaines coupées de lacs & de ruiſſeaux : ſpectacle qui frappe tous les voyageurs.

Les Malabares, malgré la différence de leurs Souverains & l'oppoſition de leurs intérêts, ſe conduiſent par les mêmes loix

Obſervations particulieres ſur les Malabares. Gouvernement.

HISTOIRE DES INDES.

& les mêmes usages. Leurs Rois, à leur avénement au trône, ont coutume de mettre à l'enchere la place de premier Ministre, à laquelle ils attachent presque toutes les prérogatives de la Royauté. Si ce lieutenant-général abuse de son pouvoir, il s'expose à perdre sa place & les sommes qu'il a déboursées pour l'obtenir. Les Rois portent dans les jours de cérémonie une couronne d'or, du poids d'environ sept marcs. Ils la reçoivent de la main de leurs Ministres. Ces officiers, quelque puissans qu'ils soient, n'oseroient pousser la liberté jusqu'à s'asseoir devant le Prince, ni lui parler sans avoir les mains posées l'une sur l'autre devant la bouche, ce qui passe au Malabar pour la marque du plus profond respect. Dans chaque Etat il y a une tribu royale, composée de familles de Princes. A la mort du Roi, le plus ancien des Princes est déclaré son successeur, sans qu'il y ait jamais de contestation pour la Royauté. Ainsi l'on n'y voit jamais de jeunes Souverains, mais on peut en voir beaucoup d'imbécilles. Les Princes & les Princesses sont escortés d'une nombreuse garde de Naïres, accompagnés de trompettes, de tambours ou d'autres instrumens.

Des Castes ou Tribus.

Les Princes, si supérieurs aux autres

tribus dans l'ordre politique, sont inférieurs dans l'ordre de la religion aux Nambouris ou grands prêtres & aux Bramines. Ces hommes sacrés épousent ordinairement des Princesses; & leurs enfans sont Princes & capables de succéder à la couronne, parce que la loi classe les enfans dans les tribus des meres, fondée sur ce que la multitude des maris qu'il est permis aux femmes de se procurer, ne laisse pas le moyen de distinguer le véritable pere de leurs enfans. Les hommes ont la liberté de se choisir des femmes ou des maîtresses dans les tribus qui suivent immédiatement la leur; ainsi les Naïres ou nobles épouseront des femmes Tives, de la tribu des laboureurs & distillateurs de liqueurs différentes; leurs enfans ne sont point Naïres. Il n'est jamais permis aux femmes de se mésallier: l'infraction de cette loi leur coûteroit la vie ou la liberté.

HISTOIRE DES INDES.

Après les Princes, les Nambouris, les Bramines, les Naïres & les Tives, les Mainats ou blanchisseurs, les Chetes ou tisserands, les Moucouas ou pêcheurs, les Pouliats, gardiens des bestiaux & des terres, enfin tous les métiers forment des tribus subalternes. Les Naïres ont seuls le droit de porter les armes. Leur

tribu eſt la plus nombreuſe. Comme ils dédaignent la profeſſion du commerce, la plûpart ont fort peu de bien, mais ils n'en ſont pas moins reſpectés. Leur pauvreté les oblige de s'engager au ſervice des Grands, qui, s'ils ſont de la même tribu, les traitent avec autant d'honnêteté qu'ils en exigent de reſpect, pour marquer l'égalité de leur naiſſance. Les étrangers ſont contraints de prendre des Naïres pour les garder; car ſans cette précaution, l'inſulte & le vol ſont les moindres dangers qu'ils auroient à craindre de la part d'une tribu qui doit ſa ſubſiſtance à cet uſage. Comme on prend ſoin d'en avertir les étrangers, les vols & les meurtres demeurent ordinairement impunis. Quand on employe volontairement leurs ſervices, leur zèle va ſi loin qu'ils périroient tous juſqu'au dernier plutôt que de ſurvivre à ceux dont ils ont entrepris la défenſe. Si un Naïre commettoit envers celui qui lui a donné ſa confiance, une trahiſon, ſes plus proches parens le mettroient en piéces, pour réparer l'honneur de leur famille. Dellon dit que ſous la garde d'un enfant Naïre, on eſt plus en ſûreté que ſous l'homme le plus redoutable de cette tribu, parce que les voleurs ont pour maxime de n'attaquer que des ennemis

en état de se défendre & de respecter la foiblesse. Cependant tout le monde préfére le plaisir de paroître avec une escorte nombreuse, à la certitude d'être à couvert de toutes sortes d'insultes sous une escorte qui flatte moins la vanité.

Les Pouliats sont le rebut des autres castes. On devient infâme en les fréquentant, & l'on est souillé pour s'être approché d'eux à la distance de vingt pas. Ils errent presque nuds dans les champs & dans les forêts, sans avoir d'autres asyles que des huttes, des cavernes, des troncs d'arbres. Si l'un de ces misérables ne se retire au signal que lui fait un homme d'une des premieres castes, celui-ci a droit de le tuer. Un soldat Malabare tirera de sang froid sur le premier Pouliat, seulement pour éprouver ses armes. Chacun est leur tyran & leur bourreau. Il ne leur est pas permis d'approcher des temples; on a pourtant l'indulgence de recevoir leurs offrandes en or & en argent, pourvu qu'ils les posent à terre, à une certaine distance. Cette malheureuse espece d'hommes se nourrit d'immondices & de charognes, de celles même des bœufs & des vaches, ce qui contribue beaucoup à la rendre exécrable. Si ce n'est pas un anathême, qui lancé d'abord sur des mal-

faiteurs, a passé sur leurs enfans, je ne sçais quelle peut être l'origine de cette odieuse institution. Quelqu'exigeant, quelque dur que soit l'orgueil de la grandeur, il n'a point une aussi froide, une aussi vaste, une aussi constante inhumanité dans presque toute une nation. D'ailleurs les castes qui touchent à la bassesse des Pouliats, si elles ne partagent point la tyrannie des castes honorables sur ceux-ci, ne sont point livrées à l'outrage comme ces misérables. Ce que l'on voit, c'est que ces mêmes peuples qui respectent & honorent même la méchanceté dans les animaux, chez qui l'espece ne peut perdre son indépendance naturelle, sont ordinairement durs dans les loix que fait l'orgueil contre les citoyens, sur qui elles exercent leur action.

Loix, usages, moeurs des Malabares.

Quoique la débauche soit autorisée entre des amans de la même tribu, si un homme est convaincu de quelque intrigue d'amour avec une femme d'une caste supérieure, les deux coupables sont punis de mort ou vendus pour l'esclavage. Comme les femmes des quatre premieres tribus l'emportent ordinairement sur les autres par la beauté & les agrémens, il se présente un grand nombre de Marchands pour acheter celles qui sont condamnées

à cette punition. Les hommes de la tribu d'une femme coupable ont droit, pendant trois jours, à commencer du jour de son supplice, de tuer dans le lieu où le crime s'est commis, sans distinction de sexe & d'âge, toutes les personnes qu'ils rencontrent de la tribu du séducteur. Les Naïres exercent ce droit sur les Tives & les Chéres; ceux-ci sur les Maucouas, & les Maucouas sur les Pouliats. Ces loix orgueilleuses sont au contraire si douces en faveur de l'élévation, qu'il est rare que l'on punisse de mort ceux qui tuent des gens d'une classe inférieure, à moins que le meurtre ne soit aggravé par les circonstances. En général l'homicide ne passe pas pour un grand crime chez les Malabares qui démentent par-là le caractère Indien. C'est moins la justice que le ressentiment des familles qui se porte à la vengeance. Le larcin paroît plus criminel, on en abhorre jusqu'au nom. Un voleur est infâme, il est puni avec tant de sévérité, hors les cas dont on a parlé plus haut, que souvent le vol de quelques grappes de poivre conduit au dernier supplice. Ces loix semblent faites pour un pays où la population excéde la subsistance. Là un coco est quelque chose de considérable, & la vie d'un homme est moins

que rien. Les Malabares, dans les affaires douteuſes, ont recours à l'épreuve du feu. Le ſupplice ordinaire eſt de percer le corps à coups de lances, ou de le fendre avec le ſabre en pluſieurs quartiers. Le Roi ſeul juge les matiéres criminelles.

Les Malabares à qui la loi permet de porter les armes, c'eſt-à-dire, les Naïres ou Nahers, s'en ſervent avec beaucoup d'adreſſe. On les éleve & on les nourrit gratuitement dans des Académies entretenues aux dépens du Prince. Chacun fabrique les armes dont il ſe ſert. Dellon dit qu'il leur a vu tirer ſouvent deux fléches l'une après l'autre, & percer de la ſeconde le bois de la premiere, choſe difficile à perſuader. La jeune nobleſſe s'exerce ſouvent aux fonctions militaires devant le Prince & les grands. Ce ſont des jeux qui dégénerent preſque toujours en véritables combats, & qui coutent ſouvent la vie à pluſieurs de ces jeunes champions.

Quoique les Naïres ſoient braves, & qu'ils portent toujours leurs armes nues, la plûpart de leurs différends ſe terminent par des injures ou à coups de poing. Mais s'il s'éleve entre des puiſſans une querelle importante pour la famille, chacun arme quelques uns de ſes vaſſaux; le combat

se livre entre ces malheureux en présence de la Cour, & il ne finit ordinairement que par la mort de tous les braves d'un des deux partis. Quand la victoire a décidé de la meilleure cause, les chefs, lesquels ne sont point entrés en lice, parce que leur sang est trop précieux pour être répandu dans toute autre cause que celle du Prince, se réconcilient tranquillement.

Les Malabares s'abandonnent rarement à la colére; s'ils se vengent, c'est toujours par les voies de l'honneur. Ils ont tant d'horreur pour le poison, qu'ils ignorent même l'art de le préparer, art fort commun dans les autres pays de l'Inde.

Dans leurs guerres, ils n'observent ni rangs, ni marches régulieres, ni la moindre apparence de discipline; ce qui a donné aux Européens tant de supériorité sur eux. Leurs Rois ne connoissent pas l'ambition; elle est rarement la passion de la vieillesse & celle de la mollesse; or les Princes ne montent guére sur le trône que dans un âge très-mûr, & pour y vivre dans une plus agréable oisiveté. S'ils pénétrent chez leurs ennemis, c'est, non pour s'aggrandir par des usurpations, mais pour se venger de quelque injure par des ravages. A la paix, ils se restituent

HISTOIRE DES INDES.

mutuellement leurs conquêtes, à l'exception du butin. Ils font la guerre comme les voleurs exercent le brigandage. S'ils gouvernoient par eux-mêmes, on pourroit croire que l'acquisition & la possession d'un grand Empire leur paroissent trop onéreuses; mais il est à présumer qu'outre la mollesse & l'âge, l'impuissance les enchaîne chez eux. Comme ils n'ont que de petits états, ils sont trop foibles pour songer à devenir puissans. On conçoit comment, à la suite d'un long repos forcé par la foiblesse, l'habitude de laisser les possessions de ses voisins dans leur entier, peut avoir formé une espéce de droit des gens, une convention tacite de ne point entreprendre les uns sur les autres. Le droit des gens n'est que coutume. L'extrême division du pays en petits Royaumes a favorisé l'établissement des Européens sur ces côtes.

Maures du Malabar.

Les Gentils Malabares, ignorans comme tous les Indiens dans l'art de la Marine, abandonnent le commerce aux Maures; ceux-ci l'exercent avec la piraterie. Ils font leurs courses avec des galiotes & des galères qu'ils nomment Paras, dans toutes les mers voisines, insultant sans distinction tous les navires étrangers ou amis qu'ils rencontrent, excepté ceux des Eu-

ropéens qui ne leur paroissent point méprisables. Plus subtils que braves, la moindre résistance les met en fuite. Cruels & insolens dans la victoire, leur férocité tombe dans le revers. Les Princes sous l'autorité desquels ils sont établis, n'ouvrent les yeux sur leurs brigandages que pour en partager le profit. Cependant pour tout autre vol, ils seroient punis rigoureusement. On dit que lorsqu'un de ces corsaires met pour la premiere fois un Paras en mer, il l'arrose du sang de quelques captifs chrétiens, croyant se procurer une course heureuse par cet exécrable sacrifice. En général les Gentils & les Mahométans de cette côte offrent souvent des sacrifices à la mer, sur-tout quand ils entreprennent des voyages. Pour ouvrir, comme ils le disent, cet élément lorsqu'il devient navigable, ils vont en foule y jetter des cocos; les jeunes garçons s'élancent dans l'eau pour les attraper; & comme chacun tâche de s'en saisir ou de les défendre, ils font cent tours de souplesse. Quelquefois on abandonne à la mer, au son des instrumens, un vaisseau de paille, & l'on laisse sur le rivage des mets que les pauvres viennent manger.

Coutume particuliere au Malabar.

Au Malabar, par une coutume opposée à la coutume générale des Indes, ce sont

HISTOIRE DES INDES.

les femmes des plus basses tribus qui emploient les étoffes précieuses à se vêtir. Celles qui sont distinguées par la naissance, ou par les richesses, ne se couvrent que de belle toile de coton. Il n'est permis de porter des bracelets d'or qu'à celles que le Souverain honore de cette distinction. Les deux sexes portent des bagues & des pendans d'oreilles, si pesans que leurs oreilles, qui sont naturellement grandes, en sont fort allongées; c'est pour eux un trait singulier de beauté. Les habitans originaires sont noirs ou fort basanés; ils ont la taille belle. Les femmes sont petites, mais d'une propreté extrême & d'une figure agréable. L'habillement, à peu-près le même dans les deux sexes, consiste dans une piéce de coton ou de soie, qui ne couvre que la ceinture & les cuisses. Ils ne manquent pas d'esprit, mais il n'y a que les Bramines qui cultivent le leur. Leurs maisons sont bâties de terre, & la simplicité regne dans leurs meubles, ainsi que dans leur nourriture.

Côte de Coromandel.

Côte de la Pêcherie.

Du Cap Comorin à la pointe de Ramanancour, la côte de la Pêcherie forme un espace d'environ quarante lieues. Elle

est inabordable aux vaisseaux de l'Europe, parce que les brisans y sont furieux & qu'on ne peut hiverner qu'à Tutucurin. A l'exception de cette ville qui contient plus de 50 mille habitans, il n'y a que de misérables villages dont les principaux sont Punicael, Alandaley, Manapar, Tala, &c. dans un canton autrefois florissant sous la domination des Portugais. Cette côte, couverte de ronces & de sables brûlans, est dépourvue des choses nécessaires à la vie. Les Paravas qui en sont les habitans, ne se les procurent que par un commerce de poissons. L'intérieur des terres est chargé de grands bois infestés de tigres.

Tutucurin paroît du côté de la mer une jolie ville, à cause des grands magasins que les Hollandois ont bâtis sur le bord de l'eau; ce n'est toutefois qu'une grosse bourgade. Les Hollandois en tirent des revenus considérables, quoiqu'ils n'en soient pas absolument les maîtres; car toute cette côte appartient au Roi de Maduré ou au Prince de Marava. Le profit principal de leur commerce vient de la pêche des perles & des xanxus, gros coquillages semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois sont si jaloux du

commerce de ces coquillages, qu'il y aroit de la vie pour un Indien qui oseroit en vendre à d'autres négocians qu'à eux. Ils les vendent fort cher au Bengale, où l'on en fait des brasselets qui ont autant de lustre que l'ivoire. La pêche des perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere; elle ne fait pas pêcher pour son compte, mais elle leve un droit de soixante écus au moins sur chaque bateau, dont les habitans se servent pour cela. Le P. Martin traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espece de cloche dans laquelle ils se renferment pour s'enfoncer dans l'eau.

A Outiar, non loin du Golfe de Tondi, on voit un pont d'environ un quart de lieue, qui joint à la terre ferme l'Isle de Ramanancor. Ce pont n'est pas composé d'arcades; ce sont des rochers ou des pierres énormes, au travers desquelles l'eau a la liberté de couler. Ces rochers sont en quelques endroits séparés par des intervalles suffisans pour le passage des barques. Il n'est pas aisé d'imaginer, dit le P. Boucher, que ce pont soit l'ouvrage de l'art; Caron ne voit pas d'où l'on auroit pu tirer ces masses énormes, & encore moins comment on auroit pu les y trans-

porter. Mais si c'est un ouvrage de la nature, il faut avouer que c'est un des plus surprenans qu'on ait jamais vus. Les Idolâtres disent que ce pont fut fabriqué par les Dieux, quand ils allerent attaquer la capitale de l'Isle de Ceylan. De Ramanancor, une autre chaîne de rochers & de bancs de sable s'étend jusqu'à l'Isle de Manaak, sur la côte occidentale de Ceylan: c'est ce qu'on nomme le pont d'Adam.

Coromandel propre, établissemens Européens.

Suit le Cap Callamedu, & c'est-là proprement que commence la côte de Coromandel. Negapatan, c'est-à-dire, ville aux serpens, forme, auprès de l'embouchure du Naour, un des principaux établissemens des Hollandois sur cette côte. Ils y déposent toutes les richesses qu'ils tirent de Ceylan. On compte dans son district une douzaine de villages. Karical, établissement François, paroît avoir été une ville très-considérable. Outre la forteresse de Karcangery & le gros bourg de Tiroumale Rayen-Patnam, le domaine de Karical embrasse neuf bourgs ou villages dans une circonférence de cinq ou six lieues. Tranquebar, ville des Danois, renferme dans son enceinte environ quinze mille habitans, presque tous étrangers, attirés par le commerce. Elle a un ressort

d'une vingtaine de villages. Il y a dans Perrajar, le plus notable de ses bourgs, presqu'autant d'habitans qu'à Tranquebar même.

Caveri Patnam ou Laure Patnam, à l'embouchure d'un des bras du Caveri, est un endroit célebre parmi les Indiens, qui croient s'y purifier par les bains, surtout au temps des éclipses. Un autre endroit très-fameux, mais plus avancé dans les terres, c'est Schiali, grande ville, où il y a plus de 60 pagodes. Les Anglois occupent le château de Tivucottey ou Divicoté, enfermé dans deux bras du Caveri, ou Colladham, ou Coloron, qui termine l'Etat de Tanjaour du côté du nord.

La ville Indienne de Porto-Novo, nommée par les Maures Mahmud Bendey, & par les Indiens Paranghy-Pottey, a ordinairement pour Gouverneur un Bramine, qui tient quelques lieux voisins sous sa dépendance. Les Anglois, les François, les Danois & les Hollandois y ont des loges. Les incursions des Marates y ont affoibli le commerce. A trois lieues est la fameuse pagode de Chalanbron, chef-d'œuvre de l'art. Les Maures en ont fait une forteresse. Cependant le Gouverneur qui dépend du Nabab d'Arcate,

cate, laisse aux payens la liberté d'y exercer leur culte, parce qu'il en retire de grands avantages.

Le bourg de Tevenepatnam, le fort Saint David & la ville de Goudelour ne sont qu'une seule & même ville, du domaine des Anglois. Les Hollandois ont pourtant une belle loge dans le bourg. Ce district contient plusieurs villages.

Pondichéry.

Pondichéry est située vers le milieu de la côte de Coromandel, environ à 12 degrés de latitude septentrionale. Avant les dernieres guerres, cette ville s'étoit accrue & embellie, au point, remarque M. d'Anville, de le disputer à tout autre établissement Européen dans l'Inde. Sa circonférence étoit d'une grande lieue & l'on y comptoit 120 mille habitans. Il s'y étoit établi beaucoup de Gentils, ces Indiens aimant mieux, dit Luillier, la domination Françoise que celle des Maures. On leur donnoit le nom de Brames. Ils faisoient presque toute la richesse de la ville & du pays qui est naturellement sec & stérile. Leurs meilleurs ouvriers ne gagnoient que deux sous par jour, & ce gain modique faisoit subsister leur famille. Ils étoient d'une douceur & d'une soumission extrêmes, pourvu qu'on n'attaquât point leurs loix & leurs préjugés. On leur

laissoit le libre exercice de leur culte dans deux pagodes. Leurs maisons étoient petites, obscures & bâties de terre glaise cuite au soleil. Celles des Européens étoient de brique. On comparoit la maison du Gouverneur à nos plus beaux hôtels. Cet officier avoit douze gardes à cheval & trois cens à pieds, qu'on appelloit pions. Dans les occasions solemnelles, il se faisoit porter par six hommes dans un palanquin, dont les carreaux & le dais étoient ornés de broderies, de crépines & de glands d'or. » Ce faste est » presque nécessaire dans un pays où l'on » ne juge de la puissance d'une nation » que par la magnificence de ceux qui la » représentent.

Un voyageur François, qui avoit examiné attentivement la situation de Pondichéry, ne comprend point à quel dessein, dit-il, les premiers de sa nation qui y étoient venus, s'étoient fixés dans un endroit de si difficile accès du côté de la mer, si ouvert du côté de la terre & si incommode pour la vie, puisque c'est le terroir le plus mauvais de la côte. Les vaisseaux étoient obligés de mouiller à plus d'une demi-lieue du rivage, à cause des brisans. Les chelingues que l'on employoit à charger, & à décharger les na-

vires, coûtoient beaucoup; & l'eau y entroit de toutes parts en si grande quantité, qu'on étoit toujours en risque de se noyer, & que les marchandises étoient toujours mouillées. Ce voyageur croit qu'il n'eût pas été possible d'y faire un quai pour rémédier à ces inconvéniens. Mais on auroit été moins en sûreté dans la place si les vaisseaux avoient pu approcher davantage. Le défaut du côté de la terre paroissoit avoir été réparé par les fortifications & par les acquisitions que la Compagnie avoit faites depuis dans les environs. Les Anglois ont renversé cette ville de fond en comble, M. Law la rétablit.

Les principales aldées autour de Pondichéry sont Ariancupam, Asbewak, Vilenur, Valdaour. Il y a un fort à Valdaour; ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichéry d'environ onze lieues. Vous avez, disoit M. de Bussy dans un Mémoire adressé à la Compagnie, depuis Nisampatnam, en montant du sud au nord jusqu'à la pagode de Jaganat, près de deux cens lieues de côte; c'est presque toute la côte d'Orixa & à peu-près la longueur des domaines de la Compagnie. Leur plus grande largeur est d'environ trente lieues, & la moindre d'environ dix. Ils sont composés des Provinces de Con-

HISTOIRE DES INDES.

davir, de l'Isle de Divy, de Mazulipatam, de Nisampatnam & des quatre Provinces de Moustanagar, de Rajimandrie, de Chicakor & d'Elours, ainsi que Villenour, Bahour, Narsapour & beaucoup d'autres aldées que les Nababs du pays avoient cedées, comme on l'a vu, dans l'avant-derniere guerre. Avant ce temslà, suivant le témoignage de M. Dupleix, la Compagnie n'avoit pas dans tous ses établissemens, plus de 120 mille roupies de revenu fixe. Le total des revenus qu'il avoit acquis à la Compagnie par les concessions depuis la guerre de 1749, est monté à 2,679,457 roupies, c'est-à-dire, qu'en évaluant la roupie à 48 sous de France, les revenus fixes de la Compagnie étoient augmentés de 6,430,696 livres. Tout cet édifice a été renversé; on n'en a conservé que des ruines. Par le dernier traité, la France a renoncé à toutes les possessions acquises depuis l'année 1749.

Au nord de Pondichéry on trouve Congimer, gros bourg; Lamparave, forteresse occupée par les Maures; Sadraspatam, c'est-à-dire, ville quarrée, appartenante aux Hollandois; Mabalipuram ou les sept pagodes, lieu qui n'est presque habité que par des Bramines; Covellam, petite ville avec un château appartenant

au Grand Mogol; San-Thomé, auprès de Méliapour, place aujourd'hui abandonnée des Européens, à l'exception de quelques familles Portugaises. Les Portugais lui ont donné ce nom en mémoire de l'Apôtre S. Thomas, qui prêcha, dit-on, l'évangile dans ces quartiers, où l'on croit que son corps repose dans une petite grotte. Les Légendes des Orientaux donnent le nom de Calamina, dont on ne retrouve plus de vestiges à la ville de l'Inde où cet Apôtre termina ses travaux par la mort. Non loin de là, on voit le petit Mont & le grand Mont, endroits fameux par divers monumens Chrétiens. Au sommet du grand Mont est une Eglise de Notre-Dame, édifice des plus célebres de l'Inde. Sa croix taillée dans le roc passe pour un ouvrage de S. Thomas. Elle est entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvéa & le P. Kircher ont donné une explication, que les Missionnaires Danois prétendent être fausse dans toutes ses parties. Les avenues de cette montagne sont couvertes de maisons de campagne fort agréables, qui appartiennent à des Malabares, à des Portugais, à des Arméniens & sur-tout à des Anglois.

HISTOIRE DES INDES.

Madras ou le Fort S. George.

Madras ou le Fort S. George, un peu au-delà du grand Mont, à une lieue de

HISTOIRE DES INDES.

S. Thomé, se divise en deux cités, la cité blanche, habitée par des Européens; & la cité noire, peuplée d'Indiens. Dans la cité blanche est la citadelle, & au centre de la citadelle le palais du Gouverneur, édifice très-somptueux, qui sert de logement au Directeur général des établissemens Anglois sur les côtes de Coromandel, de Bengale & de Sumatra. Salmon ne donne pas une grande idée des fortifications de Madras, & il n'y a pas longtemps qu'elles étoient encore fort médiocres. La paye du soldat est très-forte, mais il est traité avec une rigueur extrême. La Compagnie ne donne que six mille livres d'appointemens au Gouverneur du Fort S. George; c'est le commerce & les profits casuels qui rendent son emploi très-considérable. Les autres membres du Conseil souverain & la plûpart des officiers ont des moyens de s'enrichir, malgré la modicité de leurs pensions. Les Anglois ont des comptoirs dans les places les plus commerçantes de l'Inde, à Amadabad, à Cambaye, à Surate, à Agra, à Daman, à Baliepatan; dans les villes de Cochin, de Cranganor & de Coulang, sur la côte du Malabar; à Ougli dans le Bengale, &c. Ils sont tout-puissans dans cette derniere contrée. Ils se sont fort

étendus sur la côte de Coromandel. Madras est le centre & le principal entrepôt de leur commerce ; c'est-là que se rassemblent dans la saison jusqu'à 40 & 50 navires, dont la destination est différente, pour les Manilles, pour la Mer Rouge, pour le Malabar, pour le Pégu, pour la Chine, &c. Leurs établissemens dans l'Inde sont partagés en trois Gouvernemens, indépendans les uns des autres. Ceux de la côte orientale de Coromandel sont sous le Gouvernement de Madras. Ceux du Bengale dépendent de Calicuta. Ceux de la côte de Malabar & de Perse ressortissent à Bombay.

Paliacate, place Hollandoise, où est le fort de Gueldre, a été autrefois le siége du Gouvernement des Hollandois sur cette côte. Elle a des manufactures de toiles très-florissantes. Vis-à-vis de cette ville, au-delà d'un grand lac, il y a la pagode de Tripeti, temple des plus fameux, en un mot, dit le collecteur du supplément à l'Histoire des Voyages, la Lorette de cette partie de l'Inde. Paliacate.

Masulipatam ferme la partie septentrionale de la côte de Coromandel proprement dite, par la hauteur de plus de seize degrés. Cette ville, sur un canal sorti du Krishna, est la capitale d'un Sercar ou Masulipatam.

HISTOIRE DES INDES.

Province, composé de sept Paraganés ou Districts particuliers, dont Narsapour. Ce Sercar a été accru du Sercar de Nisampatnam & de trois Paraganés détachés du Sercar de Kondépali. Les principales nations de l'Europe avoient autrefois des comptoirs à Masulipatam. Le Souba de Golkonde donna en 1750 aux François cette place avantageuse pour le commerce. Ses toiles peintes sont les plus estimées. On y voit un pont de bois, le plus long peut-être qui soit au monde. Ce qu'on appelle l'Isle de Divi, est le terrein enfermé entre le bras de Sipeler, émané du Krishna, & la côte tendante à Masulipatam.

Côte d'Orixa.

Ceux qui terminent à cette ville la côte de Coromandel, appellent côte d'Orixa celle qui continue jusqu'au Bengale. Cependant la Province d'Orixa commence beaucoup plus loin, à Bimilipatan : on y trouve, outre Brampour, la ville de Ganjam, un des meilleurs points d'appui de ce canton pour le commerce. Tout y abonde & son port est très-commode; mais la jalousie des habitans s'oppose à l'établissement des nations Européenes. Ces peuples, quoique soumis aux Mogols, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de n'avoir aucun Maure pour Gou-

verneur. Les Gentils de toute cette côte ont toujours à la bouche le nom de Jagrenat, idole fameuse dont il a été déjà fait mention plusieurs fois. C'est en prononçant ce nom qu'il font sûrement tous leurs marchés ou qu'ils prêtent leurs sermens. Le Raja du pays de Jagrenat est en apparence tributaire du Mogol, il prend même le titre d'officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'est que la premiere année qu'il prend possession de son Gouvernement, il visite en personne le Nabab de Catek, ville considérable entre Jagrenat & Balassor. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté. Quoiqu'il y ait plusieurs ports sur cette côte, ils sont si mauvais que les Européens n'y font presqu'aucun commerce.

Les Anglois, les François & les Hollandois ont des loges à la rade de Balassor. En remontant la riviere on trouve un pays assez peuplé. Collicata, Calicuta ou Golgothe est une des plus considérables colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut on trouve Chandernagor. Cette loge Françoise a sous sa dépendance celle de Balassor ou Ballaford & celle de Cassambazar. Elle est à une lieue de Chinchurat, très-beau & très-grand village des Hollandois qui porte

HISTOIRE DES INDES.

le nom d'Ougli, nom d'une mauvaise forteresse du Grand Mogol, située sur le Gange, une lieue plus haut, où les Hollandois s'étoient déjà établis. Ce pays est du Bengale.

Observations particulieres sur l'Empire Mogol & sur les Colonies Européenes.

Gouvernement Mogol.

Les Empereurs Mogols, ou leurs Ministres, ou leurs Lieutenans, ou leurs Vassaux, exercent un plein despotisme dans toutes ces contrées. L'Empire est travaillé de tous les maux dérivans de ce Gouvernement & de la trop vaste étendue : le chef est exposé à tous les dangers inséparables d'une grande puissance. Donnons une idée du régime, des forces, des finances, &c. de cet Empire, tels qu'ils étoient avant la derniere révolution, dont on ignore les suites.

Après l'Empereur, l'Atehmaddoulet ou premier Ministre, est le premier Despote de l'Etat, à moins que ce titre ne soit conféré à un Prince du sang ou au pere de quelque Sulthane, pour lui en procurer les émolumens sans qu'il en exerce les fonctions. Alors tout le poids du Gouvernement tombe sur les Secrétaires d'Etat, dont l'un leve & l'autre dis-

pense les dams ou deniers de la Couronne. Il y a un troisieme officier de finances chargé de recueillir les héritages de ceux qui meurent au service du Prince, commission lucrative mais odieuse, si des esclaves pouvoient séparer l'honneur des grands profits. On n'arrive à ces postes éminens que par la voie des armes.

Obligé de tenir des troupes considérables sous les armes, pour tenir en respect les Rajas, l'Empereur s'étoit vu dans la nécessité, pour ne point trop partager ses forces, de donner de grands pays à gouverner à ses Nababs. L'autorité de ces Officiers étoit très-bornée; elle ne s'étendoit point jusqu'à la puissance de vie & de mort, laquelle étoit réservée au Souverain : elle n'embrassoit point les affaires civiles, lesquelles ressortissoient au tribunal des Cadhis : elle ne s'étendoit point sur les revenus & les dépenses de la province, dont l'administration appartenoit au Duan. Loin que ces Nababs donnassent la loi aux Gouverneurs particuliers des places fortes de leurs provinces, ils étoient assujettis au contrôle de ces Officiers subalternes. Il étoit rare qu'ils restassent longtems dans le même poste; leurs mutations devinrent si fréquentes, qu'un Nabab sortit de Dehli, le dos tourné vers la tête

HISTOIRE DES INDES.

de son éléphant, en disant qu'il se plaçoit ainsi pour voir venir son successeur. Ces Gouverneurs, incertains de leur sort, se hâtoient de vexer les peuples. Les divisions de la famille Impériale leur fournirent l'occasion d'acquérir plus de stabilité dans leur gouvernement. Bientôt après ils braverent l'Empereur & ses armées. La mollesse des Empereurs, l'incertitude de la succession, la rivalité des Sulthans, l'incompatibilité des nations établies dans l'Inde, l'habitude des perfidies & des troubles, la dégradation générale de l'Indostan, ces causes de décadence accumulées firent plier l'état, sur-tout après la mort d'Aurengzeb. La révolution causée par les conquêtes de Thamas-Kouli-Khan précipita sa ruine. Depuis ce tems-là, l'Empire originairement distribué en gouvernemens, a été comme partagé, suivant la remarque de M. Dupleix, en plusieurs Royaumes, foiblement liés au trône du Mogol. Les casena ou droits sur les terres, les maisons, les denrées, lesquels levés autrefois par des Officiers amovibles étoient versés immédiatement dans le trésor royal, ont été convertis en une espéce de tribut que doivent lui payer les successeurs des anciens Nababs, qui devenus, en quelque sorte, Souverains,

ont rendu leurs usurpations héréditaires dans leurs familles. Par ces dispositions, l'Empereur a perdu, non seulement sa puissance, mais encore sa richesse, parce que, des impôts levés sur un peuple appauvri par la multitude des oppresseurs qu'elles produisent, elles ne lui donnent que ce qu'il plaît au Nabab de lui abandonner, après que les Isardars ou Fermiers Généraux ont aussi satisfait leur avarice. Quelques sommes que les Nababs s'approprient dans la perception des droits, sans égard au tarif Impérial, réglé par les Destars ou livres de la chancellerie, il faut que l'Empereur leur concéde un territoire ou domaine en Jacquir, c'est-à-dire, en forme de salaire ou de pension. Après le payement du casena, ils n'ont point d'autre engagement envers l'Empereur que celui de lui fournir des troupes quand il en a besoin. Ils remplissent fort mal cette obligation, parce qu'alors il n'est pas en état de les contraindre, qu'ils peuvent aisément lui susciter de l'embarras, & qu'ils sont presque assurés d'être imités & secourus par d'autres Nababs. Ces Gouverneurs sont plus attachés au Souba qu'à leur premier Maître, parce qu'ils sont dans la dépendance de ce Viceroi, à qui la disposition des Nababies appartient, du moins

HISTOIRE DES INDES.

dans les provinces les plus importantes. Ainsi c'est le Souba du Dékan, qui jouit du droit d'accorder au Nabab d'Arcate l'investiture de cette place, par une commission à vie ou révocable à son gré. Le grand Mogol s'est dépouillé de ce droit par les actes les plus solemnels, confirmés dans le traité de paix avec Thamas Kouli-Khan, & constamment maintenus dans leur pleine exécution. Dans ces convulsions de l'état, des Nababs se sont maintenus en possession de leurs Gouvernemens, malgré la Cour de Dehli & malgré leur Souba même. Dans le dessein de les rendre dépendans du Viceroi dans ce qui peut servir à l'intérêt public, & de leur laisser en même tems assez de pouvoir pour empêcher cet Officier de les employer contre le trône, il avoit été réglé qu'ils seroient obligés de concourir à ses expéditions militaires, dans l'étendue de sa Viceroyauté, mais non au dehors. Enfin dans un Empire despotique, on a vu & les Soubas & les Nababs, nommer leurs successeurs qui ont gouverné après eux, avec aussi peu d'opposition que s'ils en avoient été naturellement les héritiers présomptifs. Suivant les regîtres de l'Empire, le nom de Navab ou Nabab est synonime à celui de Soubadar. Ce dernier

nom eſt affecté au Viceroi des grandes contrées. Les Européens l'ont corrompu, en le changeant en celui de Souba, qui ſignifie ſimplement *Province*. La plûpart des Nababs ne ſont reconnus à Dehli que comme Phouſdars ou commandans d'un corps de troupes ; mais les Européens établis dans leurs territoires, leur donnent le nom qui leur plaît davantage, à l'exemple des naturels avec leſquels ils ſont le plus en liaiſon. Concluons de là qu'il n'y a plus d'autre regle dans le Gouvernement des Provinces de l'Indoſtan que la loi du plus fort ; & que dans les guerres que ce bouleverſement enfante, il eſt difficile de demêler la juſtice & la légitimité.

L'Indoſtan eſt donc, à proprement parler, partagé entre les Nababs, les Rajas & des nations ſauvages ou du moins libres : en ſorte que la famille Impériale du ſang de Tamerlan s'eſt trouvée preſque iſolée ſur un trône qui chanceloit. Les forces de l'Etat ont donc paſſé dans les mains des ennemis ou des rivaux de l'Empereur ; & c'eſt de ces ennemis, de ces rivaux qu'étoit principalement formée la milice de l'Empire. Autrefois les Princes du ſang ſe détrônoient les uns les autres ; mais par ces changemens domeſtiques, la

HISTOIRE DES INDES.

famille regnante sembloit s'affermir dans ses droits par une nouvelle possession qu'elle tenoit d'elle-même. Depuis que les Nababs sont devenus si puissans, les Rajas sont devenus beaucoup plus puissans eux-mêmes, ainsi que les nations montagnardes, parce que la force de l'Empire a été partagée. Aussi les Marates ont-ils fait plusieurs fois trembler Dehli : aussi les Patanes se sont-ils emparés du trône ; aussi les Scyques ont-ils, dit-on, entiérement la race de Tamerlan. Ces événemens étoient inévitables. Il ne se pouvoit pas que des peuples, ennemis naturels des Mogols, par leur religion, par d'anciens droits sur la souveraineté des Indes, par une humeur féroce & belliqueuse, par une haine invétérée, ne parvinssent à détruire cette domination étrangere, puisqu'ils ne pouvoient eux-mêmes être détruits dans leurs asyles inexpugnables. Les montagnes regnent sur les vallées. Le jurement familier des Patanes étoit : *que je ne sois jamais Roi de Dehli, si cela n'est de la sorte.* Les autres montagnards n'avoient pas des sentimens plus modérés & plus flateurs à l'égard des Mogols. Un vaste Empire ne pourra jamais subsister tranquillement dans les Indes, parce qu'entrecoupées, comme elles le sont, de

grands fleuves & de montagnes inacces-sibles, il y restera toujours dans le sein de l'Etat, des peuples indomptés, sans parler de la force que de riches Provinces donneront toujours à leurs Gouverneurs.

Justice.

Le Grand Mogol administre en personne la justice dans les lieux de sa résidence. Les affaires mêmes d'Etat se traitent en public dans la salle de l'Amkas, lieu d'assemblée que d'autres appellent Durbal & Jorneo. Cependant l'Empereur tient des conseils particuliers avec les grands Seigneurs dans la salle du Gouzalkan. La justice s'administre à-peu-près de la même maniere dans les autres lieux du Royaume. Les Vicerois, les Gouverneurs des villes, les chefs des bourgades jouissent dans leur district d'un pouvoir qui n'est guère moins absolu que celui du Souverain dans la capitale. Comment un pauvre artisan iroit-il dans les Cours supérieures se plaindre des vexations de ces tyrans subalternes, toujours appuyés par leurs semblables & prêts à employer jusqu'à l'assassinat pour se délivrer d'un ennemi? Comment obtiendroit-il des réparations, dans des lieux où l'on n'aborde que les présens à la main, & où les vexations sont autorisées, parce que le pro-

HISTOIRE DES INDES.

duit en revient tôt ou tard au Prince? Chaque ville a, outre son Gouverneur, deux Magistrats, dont l'un nommé Kotual, fait les fonctions de juge de police & de grand prévôt, & l'autre appellé Cadhi, a la direction de certaines affaires, telles que les mariages, les divorces, les disputes de religion. Le Gouvernement a dans les villes un prodigieux nombre d'espions, dont les plus redoutables sont les Alarcos, valets publics, dont l'office est de balayer les maisons. Il n'y a que l'Empereur & les Vicerois qui prononcent des sentences de mort. Suivant les statuts d'Akebar, ces juges doivent avoir approuvé trois fois leur arrêt à trois jours différens avant qu'il soit mis à exécution: réglement humain & sage, nécessaire dans un pays où l'ivresse & tant de passions sont familieres aux Grands. Les Indiens Idolâtres sont jugés suivant leurs loix. L'Empire des officiers Mogols ou Maures est dur.

Milice.

A l'égard du Gouvernement militaire, si l'Empereur ne marche pas lui-même à la tête de ses armées, le commandement en est confié à deux généraux, l'un Omrah Mahométan, chef des troupes de l'Empire; l'autre Raja Indien, général des troupes auxiliaires. Les Omrahs sont Ha-

zaris ou commandans de mille, deux mille & jusqu'à douze mille chevaux: expression spécieuse & vaine; car Bernier assure que son Omrah n'entretenoit que cinq cens chevaux, quoique le titre de Seigneur de cinq mille lui fût affecté. Il est aussi à remarquer que chaque cavalier a au moins deux chevaux. La pension annuelle des principaux Omrahs peut monter jusqu'à trois millions de roupies, si l'Auteur suivi par l'Historien des voyages ne se trompe point: mais il doit y avoir erreur dans son calcul. L'Omrah de Bernier n'avoit, sa cavalerie payée, que cinq mille écus par mois pour son entretien propre. Le train de ces officiers est si magnifique, que leur pension ne suffit pas à leur dépense. L'Empereur affecte à plusieurs de ces officiers des Jaghirs ou fonds de terre considérables pour entretenir leurs chevaux. Sous les Omrahs qui forment l'état major de l'armée, sont les Mansebdars, cavaliers payés au mois, au lieu que les autres le sont au titre de trois, de six & de douze mois. Ils n'ont point de cavaliers sous eux, mais leurs chevaux sont marqués au coin du Roi. Les Rouzinders sont payés à la journée, & leur emploi n'est point honorable comme celui des Mansebdars. Enfin les

HISTOIRE DES INDES.

simples cavaliers à la paye des Omrahs sont à la discrétion de leurs chefs qui se bornent quelquefois à leur donner de vieilles hardes.

On assure que l'Empereur fournit les fonds nécessaires pour la paye d'un million de cavaliers; & c'est beaucoup s'il y en a 300 mille effectifs, comme le juge Salmon. Le Grand Mogol doit avoir une garde de 50 mille, autour de sa personne. Aussi lorsqu'il sort de sa capitale, son absence y répand la solitude, excepté dans les rues marchandes. Quand il voyage, sa tente forme un vaste palais, & le camp une ville. La plus considérable des milices de sa garde est un corps de quatre mille hommes, qu'on appelle les esclaves du Prince, commandés par un Daroga. Les compagnies suivantes se distinguent par la masse d'or, la masse d'argent, la masse de fer. L'Empereur entretient, outre cela, des corps nombreux dans chaque Province. Il suffit, pour juger des ressources de cet Etat, d'observer après Mandeslo, que la Province de Guzarate peut fournir seule 90 mille chevaux, celle d'Orixa 80 mille, celle de Dehli 150 mille. En réduisant ce calcul à la moitié, il resteroit encore des forces prodigieuses. L'infanterie est une fois plus nombreuse

que la cavalerie ; mais les troupes de pied n'ont pas la même réputation que les gens de cheval. Un fantassin ne sçait pas tirer le mousquet, s'il n'est assis à terre ; encore craint-il toujours de se brûler la barbe ou les yeux, & sur-tout qu'un Dgen ou mauvais esprit ne fasse crever son mousquet. Au défaut du mousquet, il a un arc, une pique, le cimeterre & le poignard. Les cavaliers n'ont point d'arme à feu. Comme chaque commandant fournit des armes & des habits à sa troupe, parcequ'il n'y a point d'arsenaux, il arrive que plusieurs corps sont mal équipés & souvent bigarrés. Les Mogols, quoiqu'efféminés par le climat le plus mou de l'Asie, ont beaucoup de bravoure. Ils surpassent toutes les autres nations Indiennes par l'habileté & par la discipline. Ce grand nombre de soldats & d'officiers est également capable d'assurer & de troubler la tranquillité de l'Etat.

L'Empereur a pour ses armes particulieres un arsenal d'une magnificence éclatante ; il leur donne des noms. Un de ses sabres s'appelle Alamghir, conquérant de la terre ; un autre Fate-Alam, conquérant du monde. Les pierres précieuses y brillent de toutes parts. Ses écuries sont peuplées

HISTOIRE DES INDES.

d'un nombre prodigieux de chevaux & d'éléphans. Il a environ douze mille chevaux, dont on ne choisit à la vérité que 20 ou 30 pour le service de sa personne. Le reste est pour la pompe ou pour des présens. C'est l'usage des Grands Mogols de donner un habit & un cheval à ceux dont ils ont reçu quelque service. Les éléphans sont tout à la fois une des forces du Prince & l'un des principaux ornemens de son palais. Il en nourrit jusqu'à cinq cens, sous de grands porches, bâtis exprès, sans parler de ceux qui sont entretenus en partie à ses frais, dans les maisons des Omrahs. Terri fait monter le nombre de ces derniers jusqu'à 14 mille. Un éléphant coûte environ dix écus par jour pour sa nourriture, soit en sucre, soit en beurre, soit en grains, &c. S'ils étoient en mauvais état, celui qui les a reçus en garde, courroit risque de perdre sa fortune. La Cour entretient dix hommes pour le service de chaque éléphant du palais. L'éléphant du trône, c'est-à-dire, celui qui porte l'Empereur sur un trône éclatant d'or & de pierreries, porte le nom d'Aureng-Gas, capitaine des éléphans; il a toujours un train nombreux à sa suite, avec des trompettes, des timbales & des bannieres quand il sort. Ces

HISTOIRE DES INDES.

animaux sont couverts de plaques d'or & d'argent, de housses en riches broderies, de campanes & de franges d'or. Ils sont également dressés pour le combat & pour la chasse. On les accoutume au carnage, en leur faisant attaquer des tigres & des lions. On dit que le manége auquel on les plie pour enfoncer les portes des villes, a quelque chose de fort militaire. L'artillerie est très-considérable. *La plûpart des piéces de canon que l'Empereur employe dans ses armées*, dit l'Historien des Voyages sur la foi de divers voyageurs, *sont plus anciennes qu'il ne s'en trouve en Europe. On ne sçauroit douter que le canon & la poudre ne fussent connues aux Indes avant les conquêtes de Timur-Beg. C'est une tradition du pays que les Chinois avoient fondu de l'artillerie à Dehli dans le tems qu'ils en étoient les maîtres.* Les Mogols ont appris à se passer de nos canoniers ainsi que de presque tous nos artistes. L'on ne voit guère à la Cour d'autres françois que des médecins & des orfévres. Il y a une artillerie legere qui accompagne toujours la personne du Roi; & pour cette raison on l'a appellée l'artillerie de l'étrier.

Richesse de l'Empire.

La magnificence de la Cour, l'étendue

de l'Empire, les forces de l'état, annoncent des richesses immenses. Quoique les terres appartiennent toutes à l'Empereur, elles donnent à peine la moitié de ses revenus. Pour se délivrer du soin de l'administration économique des terres, Akebar en distribua la plus grande partie aux Officiers, à la charge de payer au fisc une contribution proportionnée à leur produit, & de remplir leur service sans autre gratification. Au rapport de la plûpart des voyageurs, ces fermiers viagers & amovibles tyrannisent, ainsi que leurs sous-fermiers, les laboureurs qui souvent aiment mieux déserter les campagnes que de s'astreindre à un travail ingrat dont ils ne retirent ordinairement d'autre salaire qu'une modique nourriture. Des voyageurs plus récens assurent que dans les parties de l'Indostan, fréquentées par les Européens, le cultivateur ou le paysan qui occupe une portion de terre, a le droit de la vendre & de la donner par testament. Le possesseur est obligé de donner une partie des fruits à un rentier qui paye une certaine somme au Seigneur ou au Gouverneur du pays. Dans les disputes qui s'élevent entre le fermier & le laboureur, le Seigneur est, dit-on, presque

presque toujours favorable au dernier, lequel n'a d'autre soutien, & s'il manquoit de donner cette preuve d'humanité en faveur des pauvres, il seroit en exécration comme une homme capable de toutes sortes d'iniquités. Le tribut imposé sur les Indiens idolâtres, un droit levé sur toutes les marchandises qui n'appartiennent pas aux Mahométans, une taxe pour le blanchissage des toiles, les mines de diamans, les impositions sur les villes maritimes, les douanes, l'héritage des Officiers, les contributions des Rajas sont pour le sarquet ou trésor un objet au moins aussi considérable que ces fermes. L'on peut faire monter le revenu de l'Empereur Mogol à deux milliards de nos livres. Il faut remarquer que non-seulement les Officiers & les soldats, mais encore la plus grande partie des artisans & des paysans employés, comme ils le sont par la Cour, sont payés du trésor Impérial, & qu'ainsi la moitié de l'Empire est aux gages du Souverain. Cette politique rend la dépendance plus étroite; c'est tout le bien qu'elle produit, on en a vu les funestes effets.

Nous ne devons pas omettre une observation de l'Historien Anglois des guerres de l'Inde, laquelle en nous donnant l'idée

de la politique du gouvernement Indien, peut servir de correctif plutôt que de développement à ce que nous avons dit, après la plûpart des voyageurs, sur la misére des peuples. » La politiqne de tout le » Gouvernement Indien de l'Indostan, » ainsi que celle du grand Mogol, paroît » consister dans une perpétuelle attention » à empêcher que quelque famille n'ob- » tienne de grandes possessions plutôt qu'à » rendre le corps du peuple esclave; d'au- » tant qu'un tel esclavage laisseroit peu » de grandeur pour la vanité du Souve- » rain, & peu de sujets à son comman- » dement. Comme toutes les acquisitions » de terres sont sujettes à l'inspection du » Gouvernement, si quelqu'un essayoit » de se rendre maître d'un terrein fort » étendu, on lui refuseroit les patentes » nécessaires pour s'en mettre en posses- » sion, & il seroit marqué comme une » victime qu'il faudroit sacrifier à la poli- » tique de l'état. De ce que nous voyons » dans l'Histoire de l'Inde, & dans celle » des autres pays Orientaux, sur les vio- » lences commises contre les Grands, » nous sommes portés à juger que les » hommes de basse condition, sont expo- » sés à en éprouver de beaucoup plus » odieuses; & au contraire leur bassesse est

» la meilleure de leurs protections. Les » Feudataires, au moyen de quelques » titres & de quelques pensions qui y sont » attachées, reconnoissent le grand Mo- » gol pour leur héritier. Personne, depuis » le Visir jusqu'aux plus bas-Officiers ne » posséde aucune place de confiance qu'à » cette condition; & à sa mort tout ce » qu'on peut trouver de ses biens est saisi » au profit de l'Empereur qui rend à la » famille la portion qu'il juge à propos. » Les biens de tous ceux qui ne sont pas » Feudataires passent à leurs héritiers » naturels. Ces barriéres élevées contre » l'aggrandissement des familles particu- » liéres sont absolument nécessaires dans » un pays où l'on est forcé d'accorder une » grande confiance à des particuliers «.

HISTOIRE DES INDES.

Fêtes de la Cour.

Les jours consacrés aux réjouissances publiques soit pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, soit pour le succès de ses armes, soit pour quelque solemnité religieuse, sont l'occasion de plusieurs fêtes brillantes dont l'Amkas est le théâtre ordinaire. Dans ces jours de cérémonie, les Omrahs offrent à l'Empereur des présens proportionnés à leurs richesses. Bernier fait mention d'un divertissement particulier qui accompagne souvent ces fêtes : c'est une espèce de foire

HISTOIRE DES INDES.

qui ſe tient dans le Mahal ou Serraïl, par les plus jolies femmes de la Cour. L'Empereur & les Begums ou Princeſſes payent. Le piquant du divertiſſement, c'eſt de conteſter en marchandant, juſqu'à en venir aux injures. Les Kenchenis ou Comédiennes étoient admiſes à ces foires, avant Aurengzeb. Les combats des bêtes féroces forment un des principaux amuſemens de la Cour. Les Empereurs & en général tous les Mogols aiment la chaſſe. Celle des bêtes fauves eſt réſervée au Souverain. Il y va à la tête de 80 ou cent mille hommes qui enferment une prodigieuſe quantité d'animaux dans l'enceinte de pluſieurs lieues. Lorſque ce Prince entreprend un voyage, il a toujours deux camps ou deux amas de tentes qui ſe dreſſent & qui ſe levent alternativement, afin qu'en quittant un lieu, il trouve un logement tout préparé dans un autre. De-là ces camps ont été appellés *Peiche Kanès*, maiſons qui précedent. L'Empereur eſt tantôt ſur un éléphant, tantôt à cheval, tantôt ſur une eſtrade, appellée Tactravan, portée par huit hommes, & fermée avec des vitres. Il a toujours avec lui une partie de ſon Mahal. Les Mogols diſent comme en proverbe, qu'il faut ſe garder ici de trois choſes; de s'engager parmi de jeunes

chevaux, de se trouver dans les lieux où l'Empereur chasse, & de trop approcher les femmes du Serrail. Cependant la sévérité des loix n'empêche pas qu'il n'arrive de grands désordres jusques dans ce lieu sacré.

Usages, mœurs des Mogols ou Maures.

La politique qui ôte aux particuliers la possession certaine des terres, supprime nécessairement une sorte de luxe; elle en augmente une autre. Un homme qui ne peut se former à lui-même un établissement stable, ne songe qu'à jouir, dans toute l'étendue de ses facultés, & d'une maniere analogue à son existence fugitive. Son luxe n'est que mobilier. Il ne bâtit point de superbes Palais; mais il y consume tous les plaisirs avec son être. Les grands Seigneurs Mogols ou Maures n'ont que des maisons bâties d'argille & de terre, cimentées avec un mortier de chaux & de bouze de vache qui en écarte les insectes. Dans l'intérieur tout respire la mollesse Asiatique, tout ressent un luxe délicat. Ils ont un si grand attirail de femmes & de domestiques qu'on se persuaderoit avec peine que des particuliers pussent soutenir de telles dépenses; que toute l'opulence d'un Empire riche & vaste est concentrée dans quelques Palais; que la plûpart des domestiques ne gagnent

que leur entretien; qu'on nourrit & qu'on habille un homme pour cinq ou six pistoles par an. Les Omrahs ont le goût de changer de domicile suivant les saisons.

Les maisons du peuple ne sont que de terre & de paille. Plusieurs n'ont d'autre habitation que des tentes ou des barques portatives. Il y a devant les maisons des négocians une espéce de hangar, dans lequel ils exposent leurs marchandises. Les Gouverneurs ont aussi devant leurs palais une salle spacieuse, en forme de halle, dans laquelle ils donnent leur audience. Les principales voitures du pays sont des palanquins, espéces de litieres entourées d'un balustre, dans lesquelles plusieurs personnes peuvent s'asseoir ou se coucher; & les palekis, grands coches à deux roues, traînés par des bœufs. Les porteurs des palanquins vont nuds pieds, ils se relayent dans les voyages. Comme les hôtelleries sont rares & mauvaises dans l'Indostan, on est obligé, dans les voyages un peu longs, de se pourvoir d'ustensiles & des choses nécessaires à la vie. Les chevaux & les mulets sont trop chers aux Indes pour être employés à traîner les voitures ou à transporter les marchandises. Tout se charge sur le dos des bœufs & des chameaux, ou sur des charrettes tirées

par des bœufs. Ces animaux que l'on ferre dans les lieux rudes, servent aussi de monture assez communément. Un grand nombre de familles, entr'autres les Mouris des castes Indiennes n'ont d'autre profession que de louer des bœufs, de les conduire & de transporter les denrées. Les Mouris n'habitent que sous des tentes avec leurs femmes & leurs enfans qui les suivent dans leurs courses. Comme ils marchent ordinairement en caravanes, ils se choisissent un chef qui tranche du Souverain, & ils menent avec eux leurs prêtres qui élevent des Idoles dans les lieux où l'on campe. Le bœuf est pour les Indiens un objet de vénération. Les caravanes des bêtes de charge montent quelquefois jusqu'à dix ou douze mille bœufs : celles des charrettes ne passent guere le nombre de deux cens. Quand elles se rencontrent dans des défilés, elles en viennent souvent à des querelles sanglantes pour le pas. Le Grand Mogol a cru modérer leur animosité, en établissant une sorte d'égalité parmi leurs chefs, par le collier de perles qu'il leur permet de porter au cou.

Les Mogols sont d'une constitution robuste, d'une taille haute & d'un teint moins noir que les Indiens. Ils ont les

mœurs douces, les manieres polies, la conversation spirituelle & des sentimens élevés. Ils aiment si passionnément le jeu, sur-tout celui des échets & une espéce de jeu de cartes, qu'il leur arrive quelquefois de se ruiner. Décens au-dehors, ils s'abandonnent dans l'intérieur de leurs maisons, à l'ivresse & aux plus infâmes plaisirs. Infatués de l'astrologie judiciaire, ils n'entreprennent aucune affaire importante sans consulter le Minatzim ou Astrologue. Ils ont du goût pour les sciences.

Des robes qui descendent jusqu'au milieu de la jambe, une veste légere de toile ou de soie, des caleçons amples par le haut & étroits par le bas, des commerbant ou ceintures, l'une de soie & l'autre de coton, à laquelle est attaché un syinder ou poignard, des séripous ou souliers de cuir rouge doré, un turban de mousseline, forment l'habillement Mogol. Avant que d'entrer dans un appartement, ils quittent leurs séripous pour ne point gâter les tapis & les nattes. Les femmes portent un jupon de mousseline & des caleçons. Dans les maisons, elles ont le reste du corps découvert jusqu'à la ceinture. Lorsqu'elles sortent, elles passent une robe, & mettent par-dessus une écharpe avec

un voile; mais ces vêtemens sont si fins & si larges qu'ils laissent leur bras & leur sein presque nuds. Elles ont les bras, les oreilles, les jambes mêmes, & quelquefois le nez chargés d'anneaux. Leurs cheveux flottent en boucles sur leurs épaules. Elles n'ont ordinairement pour dot que leurs habits, leurs bijoux & quelquefois deux ou trois esclaves. Le mari jure devant le Moullah, le Cadhi & les parens de rendre cette dot à la mariée, s'il la répudie. Après ce serment, le prêtre leur donne sa bénédiction. Le festin nuptial est toujours très-somptueux. Les Mogols se piquent à cet égard d'une grande délicatesse, & la table est un des principaux objets de leur dépense. Le divorce n'est pas moins libre que la polygamie. Une femme n'obtient pas en justice la dissolution de son mariage, si elle ne prouve que son mari l'a battue ou qu'il lui refuse les choses nécessaires à la vie. Un homme qui surprend sa femme dans le crime ou qui s'assure par des preuves de son infidélité, est en droit de la tuer. L'usage ordinaire des Mogols est de fendre la coupable en deux avec leurs sabres. Les riches particuliers, sur-tout les marchands, établissent leurs femmes & leurs concubines dans les divers lieux où leurs affaires les

appellent, pour y trouver une maison prête & des caresses plus affectueuses. Les devoirs qu'on rend aux morts sont accompagnés de tant de modestie & de décence, qu'un voyageur Hollandois reproche à sa nation d'en avoir beaucoup moins. Le blanc est la couleur du deuil. Ces usages, communs aux Mogols, à tous les Mahométans de l'Empire, mettent beaucoup de ressemblance entr'eux dans toutes les Provinces, malgré la variété de leur origine & la différence du climat.

Les Mogols, dit M. de Bussy dans un de ses Mémoires, sont désignés indistinctement sous ce nom ou sous celui de Maures. L'abus de cette derniere dénomination vient des Portugais, qui trouvant à leur arrivée dans l'Inde des peuples de la même religion, que les habitans de quelques côtes d'Afrique, leur donnerent le même nom. Parmi ces Mahométans, il y a un grand nombre de Persans, de Turcs & d'Arabes. C'est de ces différens peuples, que le temps a formé dans l'Inde la puissante nation de près de dix millions de Mahométans, que les Européens appellent très-improprement Maures. La plus grande partie de l'Indostan leur est assujettie, quoique le nombre des Indiens les surpasse encore de dix pour un, suivant

l'Hiſtorien des guerres de l'Inde. On a obſervé que les Mahométans établis dans les Indes, outre l'indolence & la puſillanimité, acquierent, à la troiſiéme génération, une cruauté de caractère, qui heureuſement ne ſe trouve point dans les Indiens actuels. Cette remarque, dit cet auteur Anglois, nous porte à ſuivre le ſentiment de ceux qui croyent que la défenſe portée dans leur religion de répandre le ſang d'aucune eſpéce, eſt une inſtitution politique, ſagement établie pour changer en uſages doux, la diſpoſition ſanguinaire qu'on prétend qui caractériſoit tous les habitans de l'Inde, avant que la religion de *Brama* y fût introduite. Je ne ſçais toutefois s'il faut attribuer à un climat & à un pays amolliſſant, l'endurciſſement qui fait le fond de la cruauté. A conſidérer l'eſprit du Mahométiſme & l'humeur naturelle des Arabes, des Turcs & des Tartares, il y a lieu de ſe perſuader que ces étrangers ont apporté en eux-mêmes la barbarie qu'ils exercent aux Indes; & il eſt à préſumer que ſi elle y prend un nouveau degré de force, c'eſt que l'ambition & l'avarice qui les y mene, la rend d'autant plus impitoyable, que les peuples y ſemblent, pour ainſi dire, faits pour leur ſervir de pâture; & qu'à meſure que leur

HISTOIRE DES INDES.

HISTOIRE DES INDES.

courage s'énerve & que leur activité se rallentit, la cruauté paroît en quelque sorte s'offrir d'elle-même pour suppléer par son accroissement à cette perte & maintenir ainsi leur ascendant & leur domination. Les familles qui surviennent doivent naturellement assimiler leurs mœurs aux mœurs des familles de leur nation qu'elles y trouvent établies. Quant à la férocité des premiers Indiens, elle ne fut vraisemblablement que la férocité de l'état de nature ou de l'enfance sauvage des nations.

Mœurs, coutumes des Indiens.

Les Indiens ne se marient jamais qu'avec des personnes de leur secte, de leur tribu & d'une condition à-peu-près égale. Les Rajas seuls dérogent quelquefois à cette loi pour donner leurs filles à l'Empereur & aux Omrahs Mahométans. Les femmes galantes se livrent jusqu'aux étrangers. Pour la cérémonie du mariage, les deux époux, après s'être promenés par la ville dans des palekis, avec un cortége nombreux & bruyant, se rendent au logis de la mariée, où assis l'un devant l'autre, un Bramine les couvre d'un voile, récite des prieres & les arrose d'une eau parfumée, pendant que les époux se tiennent par la main & se donnent réciproquement une noix de coco. Quoique la stérilité soit

regardée comme un état humiliant, les femmes qui accouchent passent pour immondes pendant quarante jours. On n'enveloppe point les enfans dans des langes; aussi les Indiens ont-ils la taille libre & dégagée. Quand on leur donne un nom, c'est-à-dire, dix jours après leur naissance, douze jeunes garçons tiennent dans leurs mains un drap, dans lequel un Bramine jette quelques poignées de riz, on couche l'enfant sur ce riz, & on le nomme. Quelques mois après on le porte au temple pour le faire initier dans la religion, c'est-à-dire, lui faire jetter sur la tête par un Bramine une poudre odoriférente: c'est une espéce de confirmation. Les Indiens, suivant leur secte, brûlent leurs morts, ou les jettent dans l'eau, ou les ensevelissent dans la terre. Le deuil des veuves qui échappent à la coutume de se brûler est très-austere. Ceux des hommes consiste à porter pendant quelque temps des habits grossiers, qu'ils se déchirent eux-mêmes sur le corps. On visite souvent les tombeaux & l'on y porte des alimens pour l'ame des défunts. On remarque qu'indépendamment de l'air national, chaque caste a ses traits particuliers & caractéristiques; de maniere que quelques-unes sont aussi remarquables par

leur beauté que d'autres le ſont par leur laideur. J'ai déjà dit qu'on en compte environ quatre-vingt quatre. Il eſt à préſumer, ſuivant l'obſervation d'un auteur moderne, qu'on en trouvera un nombre beaucoup plus grand quand on connoîtra mieux le pays, ces peuples ayant une diſpoſition ſinguliere à former des corps ſéparés les uns des autres ſur les cauſes les plus frivoles. Outre les dénominations particulieres qu'ils reçoivent de leurs différentes tribus & des cantons différens où ils naiſſent, le nom de Hendoo, d'où eſt venu celui d'Indien, eſt le nom général qui ſert à diſtinguer ceux qui deſcendent des anciens habitans d'avec ceux qui ſe ſont introduits parmi eux.

Les Indiens prennent leur premier repas le matin & l'autre le ſoir. Le temps de la grande chaleur eſt conſacré au ſommeil. Leurs principaux ragoûts ſont le pilau, riz bouilli avec des épices & une volaille, & le cabob, compoſé de bœuf & de mouton, coupés par morceaux, aſſaiſonnés de poivre & de ſel, trempés dans l'huile & le jus d'ail, & rôtis à la broche. Ils font une pâte qui leur ſert de pain avec du riz, dans lequel ils mêlent quelquefois du hin ou aſſa fœtida, drogue qu'ils croyent très-utile à la ſanté. L'eau

est la boisson commune. Les Mogols font plus d'usage du caffé que les Indiens. Les premiers sont à table à peu-près comme les Chinois. Les Indiens sont assis sur des nattes ou sur des carreaux, les jambes croisées, sans nappes, sans fourchettes, sans cueillers, sans couteaux; des feuilles de palmiers leur servent d'assiettes. Ils boivent à grandes gorgées sans toucher des levres les bords du vase. Les repas de cérémonie sont accompagnés de musiques, de danses des Kenchenis & de feux d'artifice.

Le salam ou salut ordinaire consiste à porter une main ou toutes les deux au front. La révérence la plus respectueuse est de s'incliner entiérement & de toucher avec la main la terre, ensuite la poitrine, & puis la tête. Cette inclination se répete trois fois devant les Princes. Quelquefois on se tient à genoux en leur presence, jusqu'à ce qu'ils donnent l'ordre de se relever. Les Indiens reçoivent assis, les personnes qui les visitent, & les placent sur la même natte ou sur le même sofa. Ils parlent peu, vîte & bas. Quelquefois la visite se passe à mâcher du bêtel ou à jouer. Ils aiment beaucoup les échets.

» Dans les pays où les sciences ont été
» cultivées, dit un Philosophe d'une ima-

» gination brillante, où l'on conserve en-
» core le desir d'écrire, où l'on est cepen-
» dant soumis au pouvoir arbitraire, où
» par conséquent la vérité ne peut se pré-
» senter que sous quelqu'emblême; il est
» certain que les auteurs doivent contrac-
» ter l'habitude de ne penser que par al-
» légorie. Ce fut aussi pour faire sentir à
» je ne sçais quel tyran l'injustice de ses
» vexations, & la dépendance réciproque
» & nécessaire qui unit les peuples & les
» souverains, qu'un philosophe Indien
» inventa, dit-on, les échets. Il en don-
» na des leçons au tyran; lui fit remarquer
» que si dans ce jeu les piéces devenoient
» inutiles, après la perte du Roi, le Roi,
» après la prise de ses piéces, se trouvoit
» dans l'impuissance de se défendre, &
» que dans l'un & dans l'autre cas la par-
» tie étoit également perdue ». Il y a apparence que cette leçon fut inutile; celle du poignard même ne corrige pas ces misérables.

Portrait des Indiens.

Dans les parties méridionales, les Indiens des deux sexes sont absolument noirs & vont pieds nuds. Ceux de la partie septentrionale ont le teint plus jaune que noir. Leur habillement est une chemise de coton qui descend plus bas que les reins, autour desquels on attache une ceinture.

Ils y ajoutent pendant l'hiver une espéce de manteau; les femmes ont outre cela un jupon de coton blanc. Les riches Banians sont vêtus à-peu-près comme les Mogols de robes de coton, ordinairement blanc & très-fin. Leurs femmes s'habillent aussi comme celles des Maures, mais sans se couvrir le visage d'un voile. Le bêtel que les Indiennes mâchent continuellement leur noircit les dents & les gencives; elles sont parvenues à se persuader si bien, qu'il est beau de les avoir de cette couleur, qu'elles raillent les Européenes, qui ont, disent-elles, les dents blanches comme les chiens & les singes. Le peuple s'applique à l'agriculture & aux arts méchaniques, particuliérement à la fabrique & à la peinture des toiles. On connoît la perfection de leurs manufactures de coton & de soie, si estimées pour la finesse des étoffes & pour la beauté inimitable du coloris. Les Indiens sont sans doute les plus habiles tisserands de l'univers. Toutes les nations de l'Asie & de l'Europe payent un tribut à leur industrie.

Ces Asiatiques ont la taille médiocre mais libre, dégagée & exacte dans ses proportions. Leur physionomie répond à leur caractere; elle est douce & agréable.

HISTOIRE DES INDES.

Les femmes ont de l'eſprit, de la vivacité, des graces naturelles qui leur concilient les hommages des naturels du pays & quelquefois l'amour des étrangers.

Des Colonies Européenes.

Nous ajouterons ici quelques obſervations ſur les Colonies Européenes. » De » quelque maniere que ces Colonies ayent » commencé à s'établir, dit M. de la » Bourdonnais, ſoit par la force des » armes, ſoit par des conventions faites » avec les ſouverains du pays, il eſt tou» jours certain qu'elles ne ſubſiſtent qu'au» tant qu'elles vivent en bonne intelli» gence avec les nations Indiennes ſur les » terres de qui elles ſe trouvent. On con» çoit en effet que dans des climats ſi » peuplés, une multitude de naturels du » pays auroit bientôt détruit une poignée » d'Européens, dont ils croiroient avoir » à ſe plaindre. La principale attention » d'un chef de Colonie qui entend les » intérêts de ſa nation, eſt donc d'avoir » beaucoup de ménagement pour les » peuples qui les reçoivent ou qui les » ſouffrent ſur leurs terres. Cette politique » eſt d'autant plus néceſſaire, que c'eſt » avec ces naturels du pays qu'on fait le » commerce, & que ce ſont eux qui ve» nant s'habituer dans les comptoirs Eu» ropéens, forment la plus grande partie

» & le fond le plus considérable de nos » établissemens ».

» Qu'on se représente en effet les plus » grandes villes que les nations d'Europe » ont dans l'Inde, telles que Pondichéry, » Madras & Négapatan : chacune de ces » villes contient environ 100 mille ames, » & il est certain que de cette multitude » d'habitans, les trois quarts pour le » moins sont des naturels du pays. Le » surplus des habitans qu'on trouve dans » ces villes est composé, pour la plûpart, » de Juifs & d'Arméniens qui font le né- » goce & qui souvent ont en même-temps » des magasins chez les François, chez les » Anglois, chez les Hollandois & chez » les Portugais. On regarde, dans tous » les établissemens Européens, ces na- » tions, aussi bien que les naturels du » pays, comme des peuples neutres qui » ne prennent aucun parti dans les guerres » que les nations d'Europe peuvent avoir » entr'elles dans l'Inde, & qui trafiquent » par-tout avec liberté, tant qu'ils se con- » forment aux loix & qu'ils ne blessent » point les priviléges de chaque Com- » pagnie. On n'exerce donc jamais contre » eux aucun acte d'hostilité : souvent » même dans les temps de guerre entre » les puissances d'Europe, on fait le com-

HISTOIRE DES INDES.

» merce sous leur nom, & c'est un avan-
» tage qui oblige à les ménager & à les
» favoriser autant qu'il est possible. Enfin
» il est constant que dans les grandes
» villes dont on vient de parler, il y a à
» peine six à sept cens hommes qui soient
» de la nation dont elles portent le pavil-
» lon, & ces six à sept cens hommes sont
» composés d'environ 5 à 600 hommes
» de troupes, 30 ou 40 employés & ou-
» vriers, 30 à 40 hommes de mer, &
» 15 ou 20 marchands particuliers. Voilà
» dans le vrai l'état actuel des plus flo-
» rissantes villes de l'Inde, si l'on en
» excepte Goa & Batavia, qui sont beau-
» coup plus considérables ».

Les guerres d'Europe arment infailliblement les Colonies des puissances belligérantes les unes contre les autres, lorsque leur proximité les y invite : car c'est toujours un très-grand avantage que de détruire ou d'ébranler les fondemens du commerce de son ennemi, & c'est l'objet de la plûpart des guerres. Comment, sans parler de l'animosité nationale, pourroit-on se promettre que, tandis que tous les traités sont rompus, un traité de neutralité entre les Compagnies se maintiendroit dans toute sa force, lorsqu'au moins une des deux nations est intéressée

à ne pas l'obſerver. Il eſt ſur-tout abſurde de penſer qu'une puiſſance principalement fondée ſur le commerce, telle que la Grande Bretagne, ſonge ſérieuſement à s'abſtenir d'hoſtilités dans les Colonies. Il eſt cenſé qu'une nation qui propoſe une neutralité entre les Compagnies de commerce, ne cherche qu'à endormir ſa rivale pour gagner du temps, l'expérience de nos jours le prouve. Et quand l'accord ſe feroit de part & d'autre de bonne foi, faudroit-il eſpérer que ce concert ne ſeroit pas dérangé par mille événemens, qui rendroient la guerre dans les Colonies néceſſaire ou du moins avantageuſe? D'ailleurs les vaiſſeaux de Roi des deux nations n'étant pas liés par les traités des Compagnies, ils courroient réciproquement ſur les navires marchands de ces ſociétés; ainſi l'objet de ces traités ne ſçauroit être entiérement rempli. Dans les Colonies mêmes, la prudence qui engageroit néceſſairement les deux parties à ſe prémunir contre toute ſurpriſe, ordonneroit des préparatifs qu'elles ne pourroient voir ſans s'allarmer, ſans ſe défier les unes des autres, ſans s'efforcer de les empêcher, ſans en venir à des négociations, des négociations à la violence.

Le plus ſûr moyen d'éviter la guerre

HISTOIRE DES INDES.

avec les Asiatiques, c'est d'être en état de la soutenir. La négociation, dit M. Moracin, fait le reste. Obligés de pourvoir à leur défense contre les attaques, tant des naturels du pays que des Européens, il a donc fallu que les Colonies se fortifiassent dans leurs établissemens; il a donc fallu que des Compagnies commerçantes devinssent des espéces de puissances militaires. Mais dans des contrées éloignées & dans tant de comptoirs dispersés çà & là, ces Compagnies ne pourroient entretenir beaucoup de troupes reglées d'Europe sans d'énormes dépenses; leurs agens suppléeront par des milices du pays. On a ramassé pour les garnisons, des chrétiens vagabonds qui se nomment Portugais, hommes plus lâches que les Indiens des castes les plus basses. Comme ils entendent assez bien l'exercice, on les incorpore dans les Compagnies Européenes. Les naturels du pays les ont appellés topases, à cause qu'ils portent des chapeaux, & les Européens ont suivi cet exemple. On a appris à des Maures & à des Indiens nos usages militaires, mais ils n'ont quitté ni leurs autres coutumes ni leurs habillemens; ils sont commandés par des officiers de leur nation & de leur religion. Sur la côte de Coromandel, on donne le nom

de péans à toutes les troupes indiſciplinées, quelles que ſoient leurs armes, bouclier, arc, fléches, piques, lances, arquebuſe, mouſquet. On a amené outre cela des côtes & des iſles orientales d'Afrique des Negres que l'on déſigne ſous le nom de Cafres : le colonel Lawrence dit qu'ils ne lâchent jamais le pied. De ces différens corps on a formé des armées ; l'appareil des guerres a été plus impoſant.

Après des preuves éclatantes de ſcience, de bravoure & d'intrépidité, les Européens ayant des troupes à leurs ordres, ne pouvoient réfuſer leurs ſervices à leurs protecteurs, ſi ceux-ci les leur demandoient ; ils ne pouvoient pas ne pas les leur offrir, s'ils avoient des graces à attendre d'eux. Ainſi les Colonies ont dû ſe trouver engagées dans les guerres des Princes du pays, ſuivant l'intérêt qu'elles avoient à ſuivre les étendards des uns ou des autres. Leurs ſecours étoient récompenſés, leur commerce prenoit de l'accroiſſement, leurs poſſeſſions gagnoient en étendue, & leurs affaires ſe mêloient de plus en plus avec celles des Maures & des Indiens. Il eſt ainſi arrivé qu'elles ont formé en apparence des puiſſances dans l'Inde. Par l'augmentation de leur territoire, elles gagnoient, non-ſeulement des revenus,

HISTOIRE DES INDES.

mais encore des profits, qu'elles portoient auparavant à d'autres, dans les manufactures desqu'elles elles étoient obligées de puiser. Mais ce systême de grandeur avoit de terribles inconvéniens. La rivalité ne souffroit point que l'ambition de l'une fût satisfaite, sans que l'ambition de l'autre s'allumât. Comme leurs établissemens ne sont point en masse & qu'ils sont au contraire épars dans l'immense étendue des côtes de l'Indostan, leur domaine a été exposé aux étincelles de toutes les guerres qui ont embrasé divers cantons, & l'incendie a dû se communiquer aux différens Gouvernemens de côte en côte. Pour fournir à tant de besoins, il falloit que les Colonies eussent assez de solidité pour se défendre par elles-mêmes, sans être obligées d'attendre les secours de l'Europe; mais l'Europe dévore, pour ainsi dire, sans cesse leur substance; elle attire à elle leur vigueur; elle épuise leur foiblesse. M. Dupleix agissoit en grand politique, lorsqu'il prenoit des noms, le faste, les mœurs & des titres Indiens, ce qu'on lui a ridiculement reproché. Il sembloit par là que sa Colonie déposât la qualité toujours plus ou moins odieuse d'étrangere; elle se naturalisoit dans le lieu, & l'affection des peuples du pays l'auroit

l'autoit adoptée. Ce n'est qu'en se mettant au niveau des Indiens & sous leur habit, qu'on peut se flatter de les amener à abandonner, sans qu'ils s'en doutent, les loix & les coutumes sous lesquelles ils sont nés, pour prendre les usages & l'esprit de l'Europe : moyen unique de les asservir. Par la dignité de Nabab, le Gouverneur de Pondichéry, devenu membre de l'Empire, homme de la Cour, & en quelque sorte souverain, pouvoit aspirer à tout ; il avoit droit à la protection & aux secours du Grand Mogol ; il avoit les moyens de se former des créatures parmi les Seigneurs Indiens & Maures ; il auroit pu introduire des hommes de sa nation jusqu'au pied du trône ; il devenoit l'égal de ses anciens protecteurs, & avec le poids qu'il avoit par lui-même, je veux dire, par sa qualité de ministre ou d'employé d'une puissance étrangere très-redoutable, son crédit n'auroit point eu de bornes. Dans un temps où le sceptre Mogol eût été plus assuré aux Sulthans, cet homme mixte, si je puis ainsi parler, François & Indien, eût été dans une posture à tenir, par ses ressources, tant du côté de la France que du côté de la Cour de Dehli & des Cours subalternes, ses voisins en échec & les rivaux de sa nation à ses pieds. Aussi

M. Saunders voulut-il obliger M. Godeheu à ſtipuler que les François ne recevroient aucun titre, ſoit de Nabab, ſoit d'autre dignité : auſſi le Lord Clive, en refuſant d'autres graces, a-t-il avidement accepté le titre de premier Omrah de l'Empire. Ne craignons pas de le dire : M. Dupleix n'étoit point fait pour être l'agent d'une Compagnie de commerce, il étoit né pour être le Miniſtre d'un grand Roi. Ces ſociétés qui n'aſpirent qu'à un lucre préſent, ne ſont point propres à entreprendre des conquêtes. Dès que les envois ceſſent de la part des Colonies, les intéreſſés ſouffrent ou tremblent. On ne ſçauroit attendre patiemment les événemens incertains d'une guerre qu'on n'eſt diſpoſé à trouver avantageuſe, qu'autant qu'elle procure de gros retours. Au moindre échec, on croit tout perdu, mille bouches affamées demandent la paix, on n'oſe plus riſquer ſes deniers, le crédit baiſſe, la Compagnie refuſe des ſecours à ſes agens, ou ne leur en envoye pas à propos. Cependant on ne peut faire la guerre & des conquêtes qu'avec les profits que le commerce rend, on ne peut ſoutenir les opérations qu'avec les troupes & les vaiſſeaux de l'Europe, & où une tempête ſuffiroit pour faire évanouir une

entreprise, mille causes concourent à la faire échouer avec de grandes pertes. Il est certainement très-rare que quelqu'avantage que deux Compagnies rivales ayent pu avoir successivement l'une sur l'autre, la balance des pertes réelles n'ait pas été beaucoup plus considérable.

Des guerres des Européens dans l'Indostan, il est résulté que les Maures se sont disciplinés & que les Indiens se sont aguerris. Les Anglois rejettent sur les François la faute d'avoir, les premiers, instruit les naturels du pays dans la discipline Européene : c'est assurément une des plus grandes fautes que l'on ait pu commettre. Ces peuples, par leur nombre seul, par les avantages que la propriété du pays leur donne, étoient déjà assez forts pour en chasser les étrangers sans qu'on leur fournît des armes égales. Navarette disoit que la prétention que les Occidentaux avoient sur la souveraineté de l'Orient en vertu des bulles des Papes, coûteroit un jour la vie à tous ceux qui s'y trouveroient, si cette prétention venoit à la connoissance des Orientaux. Il n'est plus question aujourd'hui de pareils droits; mais si l'Empire Mogol étoit une fois tranquille, si la premiere puissance étoit bien affermie, si les officiers de l'Empereur

étoient soumis ainsi que les peuples, & sur-tout si les côtes de l'Indostan se partageoient comme le local semble le demander, entre quelques Princes absolument indépendans, les Européens n'y auroient plus qu'une existence très-précaire; leur commerce, leurs biens & leur vie seroient également à la discrétion des Indiens, & on les verroit mendier, pour ainsi dire, avec la plus profonde humilité, la faveur de donner leur or & leur argent. Les Princes, sans même employer leurs propres armées, n'auroient pour les exterminer, qu'à attirer sur eux, par l'appas du pillage de leurs richesses, quelques peuples barbares. Quand un Prince puissant & délivré de tout autre ennemi, tomberoit sur les Colonies, après qu'elles se seroient affoiblies par leurs guerres particulieres, rassurées par des traités & dépourvues des secours de l'Europe, comment soutiendroient-elles ses efforts? Il est donc de l'intérêt des Colonies que l'Empire soit toujours troublé & divisé: aussi ne sont-elles devenues puissantes que depuis sa décadence. Ces Européens qui ont paru quelquefois les arbitres du sort de quelques Provinces, ne dominoient sur les Indiens que par les Indiens mêmes. S'ils étoient les chefs, les principaux

des armées, les armées étoient Indiennes comme les peuples de leurs villes; & après leurs triomphes, qu'ils fussent abandonnés de leurs auxiliaires, ils n'étoient rien. Une puissance d'industrie n'est qu'illusion; un accident la dissipe.

Il résulte de ces considérations que le Gouvernement des Colonies ne demande pas seulement des hommes de commerce, mais encore des hommes d'Etat. Or ce choix ne peut être fait par une troupe *mercantile*. On ne trouve guere à placer avec fruit dans de tels postes de pareils hommes, que dans les pays où l'on range l'expérience du commerce dans la classe des connoissances de la politique, où les projets ne trouvent dans l'exécution que les obstacles qui naissent de la chose même, où les services reçoivent des récompenses, où les talens sont honorés même après des disgraces. Il faut que ces hommes se forment dans l'Inde même, car le commerçant, le politique, le général ne peuvent devenir Indiens, je veux dire, qu'ils ne sçauroient prendre l'esprit & les lumieres propres au pays, que par une longue habitude pratiquée avec le local, tant physique que moral. Le Gouverneur François qui alla dans l'Inde pour la pacifier sans la connoître, coupa le nerf

HISTOIRE DES INDES.

de la puissance de sa nation, en lui faisant perdre, avec la réputation de ses armes, de sa fidélité dans ses engagemens, de sa supériorité sur sa rivale, l'estime, la confiance, l'affection des Princes. En cherchant à établir l'équilibre de puissance entre les deux nations, il donna réellement tout l'avantage à la nation ennemie, parce qu'il n'avoit pas de justes idées des lieux & du commerce, ainsi que M. D. l'a démontré. S'il avoit pratiqué les Cours de l'Indostan, il auroit appris que les Princes de qui dépendent les établissemens Européens, trouveroient toujours dans leurs querelles sans cesse renaissantes & dans leurs intérêts personnels, cent raisons & cent occasions de rompre cet équilibre, que les Princes d'Europe s'efforceroient inutilement de maintenir, suivant l'observation de M. D. quand il seroit possible qu'un systême d'égalité fût adopté de bonne foi par deux Compagnies jalouses, & conservé dans le choc continuel de leur commerce réciproque. Le Général qui est allé *jouer Pondichéry contre Madras*, pour me servir de son expression qui répond assez à sa conduite, devoit perdre Pondichéry, ou du moins les établissemens situés dans d'autres Provinces, ou du moins le crédit & bientôt après les

forces de sa nation, par l'idée qu'il avoit qu'il n'étoit envoyé dans les Indes que pour en chasser les Anglois, que tout autre objet étoit étranger à sa mission, que les démêlés du Dékan n'étoient d'aucune importance pour la Compagnie, qu'il pouvoit indifféremment attaquer les pays des Nababs & des Rajas qu'il jugeoit à sa bienséance, qu'il pouvoit impunément mépriser tout ce qui n'étoit point Anglois & négliger tout ce qui n'étoit point autour de lui dans le Coromandel, &c. Pour n'avoir pas connu ni voulu connoître la chaîne des intérêts de l'Indostan, il auroit infailliblement échoué, en y manœuvrant à l'aveugle & du jour au jour, quand d'autres passions ne l'auroient point égaré.

Qui osera dire que la découverte & le commerce direct des Indes ont été plus avantageux que funestes aux Etats de l'Europe, lorsque l'on considére les ravages énormes que l'entretien de leurs Colonies fait dans leur population au milieu même de la paix; tant de guerres cruelles que les intérêts marchands ne laissent éteindre que pour donner aux nations le temps de reprendre des forces; les coups destructeurs que le fanatisme commerçant n'a cessé de porter à l'agriculture; le luxe dé-

HISTOIRE DES INDES.

voyant qui venge les Indiens des attentats de notre cupidité; la fausse politique qui a conduit les Gouvernemens à prendre pour base de leur grandeur, les mers, les vents, le sable, des terres lointaines, la richesse étrangere; le déplorable état auquel la fortune, toujours mobile & roulante dans ces climats, a réduit diverses nations Européenes successivement & rapidement écrasées les unes par les autres; les débats, les plaintes, les cris de la nation même, qui aujourd'hui élevée dans l'Inde sur les ruines des autres, n'ose croire l'utilité de ses conquêtes, accuse sa Compagnie de commerce des maux publics, & n'a que des idées vacillantes sur ses vrais intérêts? Un coup d'œil sur les révolutions des Colonies jettées dans l'Inde.

Des Colonies Portugaises.

Lorsque la Cour de Portugal s'agita pour la découverte des Indes, les Ministres ne penserent pas tous que le commerce de ces contrées fût toujours la source de la grandeur & des richesses des peuples qui s'en emparoient; que la Providence l'offrant à la nation, il ne resteroit plus qu'à aller se mettre en possession de ce beau pays, qu'elle seule avoit le moyen d'acquérir; & qu'en s'assurant de son commerce, ce seroit contrebalancer la mé-

diocre étendue du Royaume & mettre ses peuples au niveau des peuples, en apparence, les plus puissans: quelques-uns prétendirent au contraire qu'au lieu de tenter de si périlleux hazards, il étoit convenable de cultiver les terres du Royaume & surtout les spacieuses friches qui étoient entre l'Ebre & le Tage, pour retirer les habitans de la dure nécessité d'acheter leurs pains de l'étranger; que les découvertes & les conquêtes n'avoient procuré jusqu'alors que quelques Negres, de l'yvoire, des curiosités acquises par des naufrages & autres désastres si terribles pour un Royaume dépeuplé; & que quand ce ne seroit pas se bercer d'un songe que de se promettre de grandes richesses sans s'épuiser par des dépenses, il étoit à croire que le succès même de l'entreprise attireroit à la Couronne de Portugal des ennemis auxquels elle ne pourroit résister; ensorte que la prospérité intérieure de l'Etat seroit sacrifiée à une vaine splendeur extérieure. Le temps, ce juge suprême de la politique, a décidé que le Portugal se ruinoit lui-même par la conquête de l'Inde.

La Nation Portugaise n'étoit pas commerçante, elle tira l'épée pour trafiquer avec les Indiens. Quelques-uns de ses

Généraux essayerent de fonder sa domination aux Indes, sur l'attachement volontaire des naturels du pays, projet chimérique. Les autres jugerent qu'il étoit nécessaire de se rendre maître du pays pour conserver le commerce, projet de brigands. Ils exécuterent ce dessein en héros, en êtres surnaturels; Ils abusérent de leurs succés, en tyrans, en bêtes féroces. Les Indiens soumis, les Maures réprimés, les Turcs humiliés, l'or coula dans le Portugal à torrens, il dévasta les terres du Royaume, il entraîna le gouvernement loin du centre de sa puissance, il attira violemment la nation vers sa source, & toute entiére, on l'eût vue sur des vaisseaux, aller piller aux Indes ou vendre en Europe les richesses de l'Orient, s'il n'avoit également attiré en Portugal des marchands, des mariniers, des soldats des ouvriers de toutes les nations, dont les uns s'y naturaliserent & les autres passerent aux Indes, pendant qu'une partie distribuoit par toute l'Europe les marchandises de ces contrées. Qui voudra voir à leur comble toute la corruption de la fausse opulence, tout le délire d'un bonheur inespéré, toute l'instabilité de la haute fortune, qu'il fixe les yeux sur ce coin du vaste tableau de l'histoire du bri-

gandage. Déjà l'or met le taux au mérite; le général chargé de crimes est absous par sa richesse, tandis que le grand-homme ou l'homme vertueux meurt dans la misere ou la disgrace. Ici se voit encore ce passage subit & incompréhensible de la haute vertu aux plus bas vices. Des vertus! les tyrans de l'Inde n'en ont plus, on ne les reconnoît qu'à leur incomparable arrogance. Ils ne sont que mollesse & lâcheté, ces hommes si accoutumés aux grands exploits qu'ils ne leur coutoient plus d'effort. L'idée du bien public s'est évanouie, l'intérêt particulier régit ou plutôt trouble & bouleverse tout. Ici l'on voit encore combien, pour une nation qui par un vigoureux élan, s'éleve au-dessus d'elle-même, il est plus difficile de soutenir un vol démesuré que de franchir les obstacles qui l'arrêtoient. Qu'ils conservent, ces conquérans, s'ils le peuvent, l'empire immense qu'ils ont acquis par soixante ans de victoires & d'attentats! Leurs Vicerois ont été les plus vertueux, les plus vaillans, les plus sages des hommes: mais il faut leur laisser une autorité presque illimitée, pour qu'ils en imposent à tant de Rois vassaux de la couronne, qu'ils volent avec toutes les forces de la colonie, où le danger les appelle, que

rien ne résiste à leurs résolutions & ne retarde leur marche. Dans la crainte qu'ils ne sortent des bornes que le devoir leur prescrit, on ne leur confie qu'une administration triennale, c'est les provoquer à de promptes rapines. En vain leur feroit-on rendre compte de leur gestion, comme d'Albuquerque l'avoit conseillé, ils ont tant de richesses, tant de complices, tant de prétextes, tant de moyens d'aveugler, de tromper, de seduire, de détourner le gouvernement! Dès que leur pouvoir s'affoiblit, chaque Gouverneur dans son département exerce les mêmes exactions: conspirations, soulévemens, révoltes. Et toutefois les Indiens, les Maures, les Arabes, les Noirs qu'ils se sont opiniâtrément acharnés à soumettre ou à expulser, n'attendent qu'une occasion favorable pour rompre le joug & s'élancer sur leurs tyrans, avec toute la fureur de la haine & de la vengeance long-temps comprimées. Leur Empire porte sur des forts, répandus depuis les côtes de Perse jusqu'à la Chine, mais trop éloignés les uns des autres pour qu'ils puissent au besoin réunir leurs forces avec célérité; ce ne sont que de foibles colonnes qu'il sera facile de briser en détail; & que déjà leur Empire fatigue par son poids. D'Albu-

querque pensoit que le meilleur moyen pour conserver les Indes ou du moins leur commerce, étoit d'entretenir six ou sept places bien situées & bien pourvues, outre Goa, sans épuiser le Portugal d'hommes pour de grandes conquêtes, & sans rendre les domaines assez étendus, pour mettre obstacle à un gouvernement bien réglé. Cet avis avoit été négligé parce que les Vicerois s'étoient remis les armes les uns aux autres pour se signaler à l'égal de leurs prédécesseurs, augmenter les tributs, taxer par-tout le commerce, & s'enrichir de nouvelles dépouilles. D'ailleurs en opprimant les peuples, en divisant les cours, en déposant, exilant, assassinant les Princes, il falloit bien qu'ils se missent à couvert de la vengeance, dans des lieux fortifiés dont l'entretien minoit insensiblement le commerce qu'ils ne pouvoient plus maintenir que par ce moyen. Ils n'affoiblissent pas moins le négoce par les impositions qu'ils levoient sur les marchands sous prétexte de les protéger contre des violences qu'ils commettoient eux-mêmes, sur ceux qui leur refusoient la meilleure partie du profit; pratiques funestes que la Cour de Lisbonne ne put venir à bout de réprimer. Cependant jamais on n'a tant apporté en

Europe de marchandises de l'Inde, que dans les premiers tems où elles étoient toutes dans les mains des Portugais, quoique le Portugal ne pût y envoyer beaucoup d'argent & de marchandises d'Europe. Mais outre que le glaive Européen n'a cessé de désoler ces contrées, cette nation retiroit un immense revenu soit de ses vastes domaines, soit des tributs de ses vassaux, & trafiquant l'épée nue & sans concurrent, elle achetoit & vendoit au prix qu'il lui plaisoit de fixer. Toute l'Europe envioit sa fortune; elle chanceloit; les Hollandois eurent beaucoup moins de peine à la lui enlever, qu'elle n'en avoit eu à l'acquérir.

Les Colons Portugais, par leur mollesse, par leurs mariages avec les femmes du pays, par la licence, par l'agrément & la richesse de leurs possessions, par l'abandon de leurs affaires à des esclaves Nègres, s'étoient si bien naturalisés aux Indes, qu'ils ne connoissoient plus d'autre patrie que leur demeure, & d'autres compatriotes que leurs voisins. Aussi quand les Hollandois s'emparoient d'un de leurs établissemens, ceux qui en étoient éloignés & sur-tout ceux de Goa, n'auroient pas quitté les débauches de la ville ou les délices de la Campagne, pour la défendre

ou le reconquérir; & ceux qui l'habitoient, chassés de leurs foyers, loin de chercher un asyle auprès de leurs fréres sous l'étendard de leur Roi, se répandoient sur les terres des Princes Indiens, pour y mendier quelque emploi ou une solde. De-là cette foule de misérables Portugais dispersés dans toute l'Inde, occupés à gagner leur vie dans quelques manufactures ou par un petit commerce, employés au service des Anglois, des Hollandois, des François, des Nababs, & généralement protégés par les Princes Gentils & Mahométans, qui semblent les traiter comme naturels du pays, soit à cause de leur longue habitude dans les lieux & de la conformité de leurs manieres avec celles des Indiens, soit par un sentiment de compassion pour les restes d'un peuple jadis aussi admiré que redouté, ou par un penchant de l'amour propre en faveur de ceux qui, après nous avoir outragés, implorent humblement notre assistance. Au commencement de ce siécle, il y avoit très-peu de ville commerçante où l'on ne trouvât des descendans des premiers conquérans de l'Inde.

Les Colons Portugais font par eux-mêmes trop peu de commerce pour être en état d'envoyer des retours considérables.

en Europe. Il n'y a peut-être pas un seul négociant de la nation à Goa, qui pût charger pour dix mille écus de marchandises, & l'on doute si tout leur commerce monte à la valeur de deux cens mille écus; aussi une année portant l'autre, il ne vient directement de Goa à Lisbonne que deux navires, dont la cargaison est de moitié moindre que ne l'étoit celle d'un seul de leurs navires, lorsqu'il en venoit vingt. Ce n'est pas que de Goa, de Diu, de Daman, &c. il ne parte beaucoup de vaisseaux pour les côtes de Perse, le Pégu, les Manilles, la Chine, &c. mais ils sont presque tous pour le compte des marchands Indiens. On abandonne également les professions les plus lucratives aux naturels du pays. Les Canarins, l'ancien peuple de Goa, sont prêtres, commerçans, médecins, avocats, jouissant de la même liberté que les Portugais & d'une meilleure fortune, avec cette distinction seulement, que quelque riches qu'ils soient, il ne leur est pas permis de porter des bas & des souliers. Le clergé est aussi opulent que les laïques sont pauvres. On assure que les Jésuites de Goa n'avoient pas moins de revenu que la couronne de Portugal. On prétend même qu'ils se mêloient de trafic; &

Baldæus, dans sa description des côtes de Malabar & de Coromandel, rapporte que quelques-uns d'entr'eux ont été punis pour avoir trop irréligieusement exercé cette profession, jusques-là qu'ils se travestissoient en faquirs, afin de pouvoir aller acheter avec plus de liberté & de profit, des pierres d'un très-grand prix aux mines de diamans. Il y a peut-être à Goa plus de 40 mille prêtres ou religieux de toute nation & de toutes couleurs. Le Marquis de Villaverde osa, la ville étant assiégée par les Infidéles, recruter ses troupes de tous les moines fainéans qu'il put attraper; il fut rappellé, excommunié, persécuté, quoique le péril eût été si imminent que la ville auroit été emportée, sans la bravoure d'une Dame de qualité, vivante encore en 1705, laquelle, à la tête d'une poignée de gens animés par son exemple, chassa l'ennemi d'un poste important & sauva la place par ce généreux exploit, pour lequel on lui accorda le titre & la paye de capitaine. On ne sçait ce que devient l'argent du clergé. L'Inquisition a éloigné de Goa tous les marchands Chrétiens, non-seulement Protestans, mais encore Catholiques. Pour en relever le commerce, on y a établi une Compagnie qui acheve de le ruiner. Les

marchands Indiens ont fui à l'aspect d'une société munie d'un privilége exclusif pour le Mozambique & Macao, & affermie par une communauté d'intérêts avec les officiers du Roi.

HISTOIRE DES INDES.

La Couronne de Portugal conserve aux Indes une ombre de puissance & de majesté, à force de dépenses. Ses Colonies ne se maintiennent dans leur déplorable état qu'à la faveur de la compassion & du mépris que les autres nations Européenes ont pour elles. On a prédit qu'avant la fin du siécle, les Portugais n'auroient pas un pouce de terre aux Indes; il seroit aisé d'accomplir la prédiction. Cependant avec l'importante place de Goa, avec Diu, la clef des Indes & leurs autres établissemens, presque tous avantageusement situés sur un bon sol, il seroit très-possible qu'en excitant l'industrie, la puissance Portugaise reprît quelque vigueur, pourvu que l'on commençât par abolir l'Inquisition, subordonner les biens ecclésiastiques au bien public, établir la liberté générale du commerce dans tous les ports, mettre l'agriculture en honneur.

Colonies Espagnoles.

Le grand politique Charles Quint ne put jamais se persuader qu'il fût utile d'avoir des Colonies lointaines, & que la conquête du nouveau monde pût être

avantageuſe à l'Eſpagne : je ne ſçais ſi l'on doit en être aujourd'hui étonné, quoiqu'en diſent les auteurs Anglois de l'Hiſtoire Univerſelle. Les ſentimens de cet Empereur ſur cet objet ſe manifeſterent par ſa renonciation à ſes droits ſur les Moluques, par la froideur avec laquelle il accueillit Fernand Cortez, par le don qu'il fit d'une Province de l'Amérique aux habitans de la ville d'Augsbourg, & par pluſieurs autres traits, ſuivant la remarque des mêmes auteurs.

A peine les Eſpagnols ſont-ils comptés parmi les nations qui ont une puiſſance aux Indes ; néanmoins l'Archipel de Saint Lazare ſur lequel ils ſont établis, eſt, à ce qu'on dit, compoſé de onze mille Iſles ; les Philippines ſeules ſont au nombre de onze cens : il eſt vrai que même de ces derniers lieux, il n'y en a pas la dixieme partie qui reconnoiſſe leur autorité, & que dans ceux qu'ils poſſédent, la douziéme partie des peuples ne leur eſt pas ſoumiſe. Cet Archipel, tant par la variété que par l'abondance de ſes productions, n'eût pas été d'un moindre prix pour l'Eſpagne que l'Amérique ; l'Eſpagne le négligea, dès le temps de ſa découverte, & ce ne fut pas ſans raiſon ; que ſeroit-elle devenue, ſi Philippe II, au lieu de mettre un frein

à la fureur des expatriations & des courses maritimes, eût aiguillonné ses sujets à des conquêtes dans l'Orient ?

Dans le conseil d'Espagne, il s'est souvent trouvé des hommes qui ont osé représenter, qu'une vaste Monarchie dont les parties sont séparées par des mers immenses & situées sous des climats si différens, souffroit tant de sa propre grandeur, qu'il étoit évidemment de son intérêt de retirer ses forces vers son centre, & qu'ainsi la bonne politique exigeoit qu'on abandonnât les Philippines. Ce procès a donné lieu à d'excellens mémoires. A considérer ce que sont aujourd'hui ces Isles, il n'est peut-être pas bon de les garder ; à considérer ce qu'elles peuvent être, on répugne à s'en dessaisir. La Couronne d'Espagne n'en a qu'une propriété stérile ; quelques particuliers en recueillent les fruits. Frappée de la malédiction d'un Gouvernement barbare, la terre s'y hérisse de ronces ; fécondée par un Gouvernement doux & sage, elle prodigueroit ses biens autant que dans les lieux les plus fertiles de l'univers.

Les Chinois, autrefois maîtres de ces Isles, les détacherent volontairement de leur Empire pour les laisser à elles-mêmes, fondés sur cette maxime, *qu'un pays moins*

étendu, mais bien peuplé & bien cultivé, est plus en état de se soutenir par lui-même & de jouir d'un sage & juste Gouvernement, que de vastes Etats dont les extrêmités doivent par leur situation même être exposées à de fréquens & inévitables malheurs. Leurs marchands, nommés Sangleyes, dominent à Manille, ils achetent & vendent tout; ils sont si endurcis au travail, si dépourvus de sentimens, si actifs, si industrieux, si habiles à ménager les passions & à saisir les foibles de ceux qui gouvernent, que toute la richesse des habitans passe dans leurs mains, & que tout l'argent qui vient de la nouvelle Espagne passe par leurs mains à la Chine. On disoit au Mexique que l'Empereur des Chinois pouvoit bâtir un grand palais des barres d'argent que ce commerce portoit dans ses Etats.

Les Gouverneurs sourdement soudoyés par les Sangleyes, pour qu'ils les laissent en possession du commerce & presqu'en possession de la capitale, malgré leur nombre & leurs révoltes, ont eu l'art de persuader à la Cour de Madrid que les bannir de Manille, ce seroit frustrer la Couronne du tiers du revenu des Philippines, qu'ils payent en taxes ordinaires & extraordinaires, comme si des mar-

chands payoient eux-mêmes leurs taxes & qu'ils ne les fissent pas supporter aux habitans, soit en achetant d'eux à meilleur marché, soit en leur vendant à plus haut prix; comme si un pays naturellement riche en denrées de toute espéce, en bois, en drogues, en pelleteries & même en or, pouvoit souffrir long-temps un vuide dans sa population & dans son commerce, quand on rendroit le commerce parfaitement libre & les peuples heureux; comme si les taxes levées sur les personnes & sur le commere, ne pouvoient pas & ne devoient pas être remplacées par des impôts sur les terres, qui seules produisent un revenu annuel & toujours renaissant. Ce n'est pas à dire que je veuille qu'on en expulse les Chinois, s'ils demeurent soumis, s'ils n'en écartent pas les autres nations par des manéges, & s'ils n'en épuisent pas les peuples par des monopoles. Le commerce est encore assez libre à Manille pour y paroître florissant, mais il est trop chargé de taxes pour que la contrebande ne frustre point le fisc d'une grosse partie de ces faux revenus.

Les revenus publics ne fournissent pas aux deux tiers, pas peut-être au tiers des dépenses publiques : il faut que ce *deficit* soit rempli par un envoi que la nouvelle

Espagne fait tous les ans aux Philippines. Le revenu n'est guere que de deux à trois cens mille piéces de huit, tandis que les dépenses ont monté à plus de huit cens mille, sur-tout lorsque les Philippines étoient chargées de la protection des Moluques, sans aucune sorte de dédommagement pour les frais de la guerre.

Un homme juste, D. Fauste Cruzat y Gongora, en huit années d'administration, avoit payé tout ce que le Gouvernement devoit aux Indiens, fourni aux charges publiques avec les revenus ordinaires, amassé plus de 400 mille piéces de huit dans le trésor royal, augmenté le revenu du fisc de cent mille, en s'attirant les bénédictions du peuple, disent les auteurs de l'Histoire Universelle après Navarette, & même en acquérant d'immenses richesses, dont il voulut par son testament qu'une grande partie fût employée en charités. Ce fait condamne à mort la plûpart des Gouverneurs. Ces officiers jouissent pendant huit ans d'une autorité presque souveraine. Leur commission expirée, leur conduite doit être rigoureusement recherchée, avant qu'ils sortent de Manille : leur successeur est ordinairement leur juge ; un présent les justifie. Il est vrai que le peuple se fait quel-

quefois justice lui-même : en 1719, le Viceroi fut massacré.

» Quand les Indiens soumis aux Es» pagnols sement du bled, les Gouver» neurs les prennent souvent à bas prix, » & on ne les paye que long-temps après » & souvent point du tout ; c'est ce qui » fait qu'ils ne veulent point cultiver leurs » terres ». Voilà la source du revenu public, la source du commerce, la source de la prospérité, tarie. Or dans ce pays, un des plus beaux pays du monde, un boisseau de froment en a rapporté par une mauvaise culture cent-trente.

D. Sebastien Hurtado de Corcuera, Gouverneur en 1646, imagina, dit-on, l'imposition ou la vexation horrible, appellée *Wandalas*, consistant dans l'apport qu'un Indien est obligé de faire aux magasins publics, non-seulement du bled ou du riz que son champ a produit, mais encore de la quantité, ou en nature, ou en équivalent qu'on a estimé qu'il devoit produire, pour en être payé quand & comme il plaira au Gouverneur. Ce Corcuera fut detenu cinq ans en prison par son successeur, ensuite renvoyé en Espagne, & enfin absous par le Conseil des Indes.

On assure que dans l'espace de deux cens ans, l'injustice, la rapine & l'oppression

sion ont fait périr plusieurs millions d'hommes, sans compter ceux qui ont déserté le pays : qui pourroit apprécier le nombre de ceux que l'anéantissement de la culture ou des subsistances a fait périr même avant que de naître ?

Les Indiens cherchent donc leur sûreté dans la misere, dans un asyle dévorant. Ils ont de l'or, mais ils ne le montrent qu'aux Missionnaires qui n'ont garde de les trahir. Ils enfouissent tout ce qu'ils peuvent dérober à la connoissance de la tyrannie, jusqu'à ce qu'elle les force de s'ensevelir, pour ainsi dire, eux-mêmes tout vivans. Oh, hommes, oh, Ministres, respectez les propriétés de ces peuples, laissez-leur la liberté de leurs personnes, encouragez leurs travaux par la sûreté de leurs biens & de leurs productions, animez leur commerce par l'immunité, levez des impôts sur leurs terres seules, sans blesser la main qui les féconde, & vous aurez une des plus florissantes Colonies de l'univers, un fonds inépuisable de richesses, un peuple heureux, nombreux & soumis.

La malheureuse destinée des Philippines a voulu que l'Espagne n'eût point de communication directe avec elles, que son Gouvernement dépendît du Viceroi du

Mexique trop éloigné pour surveiller, que les abus s'invétérassent au point de résister au zèle le plus actif & le plus éclairé de l'homme de bien, revêtu d'une autorité passagere; que l'anarchie ait souvent pris assez de force pour borner les soins des Gouverneurs à pourvoir à leur propre sûreté; que la cupidité ait presque toujours seule brigué & emporté les places; que l'état du pays n'ait été connu dans la Métropole que par le rapport d'hommes intéressés à tromper la Cour & la nation; que les maux devinssent incurables avant que le pouvoir suprême pût y apporter du reméde; que l'on n'ait regardé ces Isles que comme un fonds succursal pour la nouvelle Espagne; que la Cour ait toujours eu un intérêt plus présent à s'occuper de ce qui est autour d'elle ou plus près d'elle; qu'une politique insensée adoptée dans toute l'Europe, ait introduit une distinction barbare entre la Métropole & les Colonies, par laquelle la Métropole dévore ses Colonies comme la bête féroce dévore sa proie.

On a remarqué qu'en ouvrant, par le détroit de Magellan, une correspondance directe entre l'Espagne & les Philippines, le Chili servant de repos, il ne faudroit que neuf mois pour recevoir en Espagne

des nouvelles des Philippines, tandis qu'elles n'y parviennent quelquefois qu'au bout de six ans : même avantage pour le transport des marchandises. Le voyage de l'Espagne aux Indes orientales par cette route seroit au moins de deux mois plus court que par la route du Cap de Bonne-Espérance, beaucoup moins dangereux pour la santé des équipages, exempt de l'inconvénient d'obéir aux vents reglés ou aux tempêtes des autres mers, &c. On a dit que le passage du détroit de Magellan étoit trop difficile & trop périlleux ; cela est faux. On a dit qu'il n'étoit pas prudent d'innover dans des points fixés par une pratique ancienne ; cela est absurde. On a dit que l'Espagne craignoit de frayer aux autres nations une route par laquelle elles pourroient aller détruire ses établissemens dans les deux Indes, cela peut être ; mais déjà d'autres nations ont pris cette voie, elles la suivent. Dans l'état où sont les Philippines, on a vu pendant la derniere guerre qu'il ne seroit pas malaisé de s'en emparer ; il le seroit encore moins de s'emparer des Isles Mariannes. Les Espagnols ont encore aussi maltraité & plus négligé ces dernieres Isles que les premieres, cependant elles ne sont pas d'un moindre prix & d'une moindre ressource,

HISTOIRE DES INDES.

Elles forment une barriere commune de leur Empire en Asie & en Amérique, mise par les mains de la nature; elles pourroient être le magasin des marchandises des deux Indes & la porte de l'orient au sud, ainsi que du sud à l'orient: une nation qui s'y établiroit, intercepteroit la communication des Philippines avec la nouvelle Espagne, battroit en ruine les Philippines reduites à se consumer dans leur impuissance, & feroit trembler le Mexique déjà troublé par la perte de son commerce.

Le commerce entre les deux Indes Espagnoles se fit d'abord de Cébu au port de Lima; le voyage étoit long & fatigant. Quelque temps après la conquête de l'Isle de Luçon, il se fit de cette Isle à Acapulco, où la flotte du Pérou abordoit à-peu-près en même temps que les Galions de Manille; il étoit libre, il fut florissant. Au commencement du dix-septiéme siécle, on s'imagina que les deux Colonies s'appauvrissoient l'une & l'autre, parce que la nouvelle Espagne y mettoit beaucoup d'argent qu'elle ne donnoit pas pour rien, & que cet argent se perdoit en Chine, où il ne passoit que par des échanges. Je ne sçais si ce fut pour enrichir les deux Colonies qu'il fut reglé que

les habitans de Manille ne porteroient au Mexique que pour 250 mille piastres de marchandises, & n'en rapporteroient que 500 mille: le commerce fut donc limité. On crut attirer par là plus d'argent en Espagne, comme si l'Espagne n'avoit eu à desirer que de l'argent, que cet argent eût dû y rester, qu'elle eût pu elle-même vendre au Mexique les mêmes marchandises que Manille, & qu'elle eût un intérêt à faire tomber la culture & les manufactures de ses Colonies. Des hommes sages presserent long-temps la Cour d'accorder à Manille la liberté d'exporter sans restriction les denrées du crû & les marchandises du lieu. Il ne fut permis aux habitans que d'envoyer, en payant au Roi 150 mille piastres, deux galions, dont l'un devoit servir de convoi à l'autre chargé des marchandises. La plus grande partie de ces marchandises est étrangere. Le vaisseau en est si surchargé, malgré les loix prohibitives, qu'il se traîne pesamment sous la voile, que l'équipage trop nombreux ne sçauroit se mouvoir & manœuvrer librement, & qu'en cas de tempête ou d'attaque, il est presqu'impossible de pourvoir à sa sûreté. Sa course est encore rallentie par les entraves que l'on met à la navigation, en obligeant les of-

ficiers à ſe conformer à des inſtructions qui pourroient bien n'avoir d'autre utilité que de lier les mains à des hommes juſtement ſuſpects, car ils obtiennent leurs emplois à prix d'argent.

Que conclure de toutes ces obſervations? que les taxes, les prohibitions, les réglemens offenſent & oppriment le commerce, qui de ſa nature tend à les éluder; que les loix qui violent les loix primitives de l'ordre ſocial, la propriété, la ſûreté, la liberté, ſappent un Etat par le fondement, en arrachant la terre à l'homme & l'homme à la terre; que dès que l'intérêt de ceux qui gouvernent eſt ſéparé de l'intérêt de ceux qui ſont gouvernés, ce n'eſt que deſtruction, ruine, anéantiſſement; qu'il eſt aux Etats des bornes naturelles, au-delà deſquelles, l'œil du Gouvernement ne ſçauroit voir ni ſon bras agir, au-delà deſquelles il n'y a que tyrannie & anarchie; que le ſyſtême qui met en oppoſition les intérêts de la Métropole & ceux des Colonies, & diſſout ainſi l'union des membres d'un même corps, eſt un ſyſtême barbare, tyrannique & funeſte qui met les Colonies & la Métropole dans un état de guerre, dévoue les Colonies à ſervir de pâture à la Métropole, & charge à la fin la Métropole de l'énorme fardeau

des Colonies épuisées, si le fer ne les en sépare; qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, attendu les fausses idées de la politique regnante, & les circonstances des lieux, que des peuples physiquement & moralement antipodes les uns des autres, se regardent comme une même nation animée par le même intérêt, & que le Gouvernement du vainqueur ne soit pas une guerre continuelle contre les vaincus; & qu'enfin du pays de l'Inde, qui est par lui-même le plus riche sans comparaison de ceux que possedent les Européens, qui est le plus avantageusement situé pour le commerce des deux mondes, qui sous le Gouvernement prospére de l'ordre naturel, seroit peut-être le plus florissant de l'univers, l'Espagne ne retire d'autre fruit qu'une foible communication de secours entre deux de ses Colonies; car elle n'y convertit pas même des ames au Christianisme, objet louable que ses Rois semblent s'être principalement proposé.

Co[illegible] lan[illegible]

Les Hollandois, presque sans territoire & sans richesse, avoient leur liberté à recouvrer ou à maintenir contre une puissance formidable, dans le temps que l'éclat du commerce de l'Inde, entre les mains des sujets de cette puissance,

HISTOIRE DES INDES.

éblouiſſoit l'Europe qui partageoit entre les deux Indes ſon admiration & ſa cupidité. Fruſtrés par des oppreſſions de la part de l'Eſpagne, de l'eſpérance qu'ils avoient conçue de s'emparer de l'emploi de facteurs ou de voituriers des autres nations pour le commerce intérieur de la république Européene, ils s'élancerent impétueuſement hors de cette ſphere, dans laquelle ils étoient trop preſſés & trop circonſcrits pour remplir de grandes vues qui demandoient de grands moyens. Au-delà étoit leur ennemi, mais en décadence; & le vaincre dans l'Inde, c'étoit gagner des Etats en ſauvant la patrie. L'Etat n'avoit encore que les forces de quelques riches particuliers, elles ſe réunirent en différens corps, elles prirent diverſes routes; le courage, la prudence, l'ardeur, l'induſtrie animerent & dirigerent leurs efforts proportionnés à leurs deſſeins, deſſeins qu'il étoit plus étonnant de voir former qu'exécuter, puiſque les Portugais ſi puiſſans en apparence, ſe livrerent en quelque ſorte eux-mêmes ou furent livrés par les Indiens. Les Hollandois ne ſe bornerent pas à ſuivre le long de l'Afrique les pas des Portugais, ils tenterent de percer à travers le nord pour embraſſer l'Inde par ſes deux extrêmités. S'ils euſſent découvert un nou-

veau passage, ils auroient chassé les Espagnols des Philippines, pendant qu'ils enlevoient aux Portugais les Isles méridionales; & leurs pavillons, par des voies opposées, se seroient rendus & rencontrés au centre de l'Inde, où ils auroient réuni les lumieres de leurs découvertes, les fruits de leurs expéditions, la gloire de leurs travaux, leurs forces triomphantes de toutes parts. Enfin, après avoir tout conquis, ils auroient tout perdu; car pour avoir trop conquis, ils penserent tout perdre. Une politique plus sage, ce fut de s'attacher opiniâtrement à se rendre exclusivement les maîtres d'une des branches les plus précieuses de l'immense commerce des Indes, les épiceries. Mais falloit-il que des entreprises conduites avec une prudence extraordinaire, que des succès assurés par les mesures les plus justes, qu'une administration inspirée par une prévoyance supérieure, fussent souillées par des bassesses & des atrocités? Falloit-il, sur-tout en s'annonçant en libérateurs, ressusciter la tyrannie, après l'avoir exterminée? La barbarie répondra que sans les injustices, les lâchetés, les perfidies, les attentats de toute espéce, les conquêtes eussent été moins rapides, les Indiens moins spoliables, les retours moins riches, & que

dès-lors la Compagnie eût moins imposé à la nation, & la nation à ses ennemis, à l'Europe entiere.

La Compagnie des Indes Orientales, formée de différentes Compagnies particulieres, qui d'abord utiles, s'étoient ensuite entrechoquées & croisées, avoit empêché qu'il ne s'établît une Compagnie pour la découverte d'un passage par le nord, & le hazard avoit fait peut-être servir l'injustice de l'intérêt particulier à l'intérêt public. La prudence des Directeurs maintint la nation aux Indes & la Compagnie en Hollande. Autant les succès & les profits rendoient cette société recommandable, autant la rendoient-ils proscriptible chez une nation commerçante. Le privilége exclusif d'un commerce aussi lucratif que paroissoit l'être celui des Indes, n'étoit-il pas préjudiciable aux sujets des Etats-Généraux, & ce commerce n'auroit-il pas rapporté plus d'argent dans les Provinces, s'il eût été libre ? La liberté est l'ame du commerce ; la liberté du commerce doit être l'ame d'une république marchande. Par un funeste oubli des principes de l'ordre social tracés par la nature, on envisage peu les droits du citoyen, pourvu que l'on tende à un prétendu intérêt de l'Etat. Mais étoit-ce l'intérêt des Etats-

Généraux, qu'une Compagnie particuliere jouît de l'Inde Hollandoise, en souveraineté & en monopole? Un politique aussi habile que zélé patriote, le grand pensionnaire de Wit ne pensoit pas ainsi.

» Il est certain, disoit-il, que le pre- » mier motif qui a fait accorder des oc- » trois, sçavoir la guerre avec l'Espagne » & le Portugal, n'a plus lieu; & qu'en » cas d'une nouvelle guerre contre ces » peuples, nous serions formidables pour » eux & non eux pour nous. En second » lieu, s'il est constant qu'il étoit néces- » saire dans les commencemens de faire » quelques conquêtes sur l'ennemi dans » les Isles des Epiceries, parce que plus » la Compagnie faisoit d'acquisitions, plus » elle avoit de droit & de moyen d'y » commercer; d'un autre côté, on ne peut » nier qu'après ces conquêtes, les ma- » ximes de la prospérité des Compagnies, » ne commencent à être contraires au » bien général du pays. Celui-ci consiste, » comme on le sçait, dans l'accroissement » continuel des manufactures, du trafic » & de la navigation; au lieu que le vé- » ritable intérêt des Compagnies con- » siste à procurer le plus grand avantage » des intéressés, même en apportant dans » le pays & en débitant dans l'Europe des

HISTOIRE DES INDES.

» étoffes & autres ouvrages aussi nuisibles
» à nos manufactures qu'aux étrangers &
» aux habitans ; & pour le dire en un mot,
» en faisant les plus grands profits par le
» moindre commerce & la moindre na-
» vigation possibles. On sçait que si la
» Compagnie des Indes Orientales faisoit
» un plus gros bénéfice sur les soies mises
» en œuvre du Japon, ou sur les cou-
» vertures de lit & les tapis de table
» des Indes, &c. que sur les soies crues ;
» ou si en rendant les noix, la fleur de
» muscade, les géroffes, la canelle, &c.
» plus rares, elle pouvoit en faire monter
» le prix de façon, qu'elle gagnât autant
» sur cent *lasts* de ces épiceries qu'elle
» fait sur mille, on ne devroit pas s'at-
» tendre qu'elle apportât des soies crues,
» ni qu'elle fît des dépenses inutiles &
» onéreuses pour augmenter le commerce
» & la navigation au-delà de ce qu'il se-
» roit nécessaire pour ces cent *lasts* ; mais
» au contraire, pour épargner ces frais ;
» elle feroit brûler aux Indes l'excédent
» des épiceries nécessaires ici. On ne peut
» disconvenir encore que plus ces Com-
» pagnies font de conquêtes, plus elles
» doivent dépenser de leur capital pour les
» conserver ; que plus elles ont de pays à
» gouverner, moins elles peuvent s'oc-

» cuper de commerce ; au lieu que si ces » forteresses & ces pays conquis étoient » entre les mains de la nation, les parti- » culiers auroient le moyen de faire aux » Indes un commerce plus considérable & » plus assuré ».

» Les Etats généraux & les Amirautés, » disoit encore cet écrivain, se dé- » chargerent du soin de cou[illegible] navi- » gation par rapport à l'Asie, l'Afrique & » l'Amérique, la pêche de la baleine dans » le nord & le commerce de ces pays-là, » se persuadant que les différentes Com- » pagnies étoient en état de faire leur tra- » fic & de pourvoir à leur sûreté, sans » convois de l'Etat, & qu'elles contri- » bueroient au bien public en travaillant à » leurs propres intérêts. Mais on a trouvé » au contraire que le commerce de ces » sociétés privilégiées a été si préjudiciable » au reste de la nation qui en étoit exclue, » que si ceux qui gouvernent avoient vou- » lu ou vouloient en agir de la même fa- » çon à l'égard du commerce de l'Europe, » en établissant de pareilles Compagnies » exclusives, une pour la Méditerranée, » une pour la France & l'Espagne, une » pour la mer Baltique & le nord, une » pour la Grande Bretagne & l'Irlande, » une pour les différentes pêches, la

HISTOIRE DES INDES.

» dixiéme partie de nos habitans man-
» queroit de pain. De forte que la Hol-
» lande auroit été ruinée de fond en
» comble, quand même le commerce de
» ces Compagnies privilégiées se feroit
» fait avec tant d'induſtrie, que nonobſ-
» tant les défenſes faites par la France,
» l'Angleterre, la Suéde & les Etats d'I-
» talie, de laiſſer entrer des ouvrages
» étrangers & par conféquent ceux de la
» Hollande, ou de ne les laiſſer entrer
» qu'en payant de gros droits, chacune de
» ces Compagnies auroit fait dans ledit
» cercle de l'Europe un commerce plus
» étendu que celui que la Compagnie des
» Indes Orientales fait avec l'Aſie, quoi-
» qu'elle ſoit incomparablement plus puiſ-
» ſante & plus riche : car on ne peut diſ-
» convenir que le commerce libre du nord
» ſeul, la pêche du harang ſeule, & le
» commerce de France ne rapportent dix
» fois plus de profit à l'Etat & aux citoyens
» de Hollande, que douze ou ſeize vaiſ-
» ſeaux qui vont tous les ans aux Indes ou
» en reviennent ».

La Compagnie a fait de ſi gros béné-
fices dans ſon commerce, que ſes actions
ont quelquefois monté juſqu'à près de
mille pour cent, c'eſt-à-dire, de trois mille
à trente mille florins. Quelques calcula-

teurs ont hazardé de fixer la valeur de ses retours annuels à seize millions de florins, une année dans l'autre. Il est certain que dans l'espace de cent-trente ans, elle avoit reparti aux intéressés plus de 180 millions de florins, & que depuis son premier octroi, elle a donné, une année portant l'autre, plus de vingt pour cent de son premier fonds, sans compter ses dépenses extraordinaires & ses reserves. On ne sçauroit apprécier les sommes qu'elle a déboursées en différens temps, pour le renouvellement de son octroi, les nécessités de l'Etat & la captation de la faveur publique. Les taxes immenses levées sur les marchandises, les prodigieuses richesses apportées des Indes en Hollande par ses agens, le mouvement donné par ses retours au commerce général de la république, l'accroissement des forces navales de l'Etat par l'extension de sa marine marchande, ont été d'un grand poids dans la balance d'uu Etat commerçant. Enfin l'Etat trouve constamment des ressources dans sa banque, qu'elle entretient de ses épargnes, tant pour les besoins publics que pour ses besoins particuliers. Tels sont les moyens prépondérans par lesquels la Compagnie a triomphé de ses ennemis intérieurs.

HISTOIRE DES INDES.

Il est à remarquer que depuis long-temps, il s'en faut bien que ses repartitions égalent celles des premiers jours de son commerce, quoique depuis long-temps elle n'ait pas à envoyer dans l'Inde flotte sur flotte, à lever sans cesse de nouvelles armées, à prodiguer le sang & les trésors pour élever & affermir les établissemens, comme autrefois ; cependant il faut convenir que tel est l'état de ses affaires, tant au-dedans qu'au-dehors, le produit de ses ventes, le prix de ses actions, son crédit, que si elle éprouve quelque décadence, c'est en partie par la décadence du commerce de la république en général. On ne sera pas surpris de sa prospérité, si l'on considere la vaste étendue de pays qu'elle possede depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine, la richesse des Indes où elle exerce sa domination, les branches de commerce dont elle seule recueille les fruits, le privilége exclusif qu'elle a de trafiquer au Japon, enfin les mines qu'elle a trouvées sous ses pas. Ce qui doit surprendre, c'est qu'elle ait conquis tant de terrein, c'est qu'elle conserve un si vaste Empire.

Jean de Wit disoit que les Etablissemens Hollandois étoient continuellement exposés, sous la domination de la Com-

pagnie, aux plus grands dangers, & que s'ils y échappoient si souvent, c'étoit uniquement par un effet de sa bonne fortune & de sa vigilance, les semences du mal subsistant toujours.

Les républiques qui prétendent être seules libres, ont de tout temps eu coutume de regner tyranniquement sur les peuples vaincus : il faut pourtant que l'une des deux manieres de gouverner ne soit pas bonne. Les Hollandois ne traitent les Indiens ni avec équité ni avec prudence.

Les officiers, les agens d'une simple Compagnie soumise aux Etats Généraux, exercent le despotisme dans ses Colonies, incomparablement plus vastes & plus riches que la Métropole. Le Gouverneur général des Indes, président de Batavia, les chefs des huit grands Gouvernemens, les chefs des directions, des résidences, des comptoirs, sont tous plus ou moins despotes. Avec moins d'autorité, ils ne pourroient faire tête aux dangers subits ; avec tant de pouvoir, ils sont violemment tourmentés par la tentation de l'indépendance & ils y succombent quelquefois.

Ces despotes sont esclaves. Depuis le premier jusqu'au dernier employé de la Compagnie, chacun est servilement & durement astreint à se conformer à l'éti-

HISTOIRE DES INDES.

quette & aux diſpoſitions des réglemens qui ont ordonné toutes leurs actions, depuis le commencement juſqu'à la fin de la journée & tous les jours de la vie, ſans qu'ils puiſſent ſortir du cercle de leurs fonctions ordinaires. Il faut que la Compagnie ait de terribles inquiétudes ſur la fidélité de ſes ſerviteurs & la ſûreté de ſes établiſſemens, pour tenir ainſi perpétuellement ſous le joug du travail, de l'occupation, de la vigilance, ceux qui ſont à ſon ſervice. Il faut auſſi que ſes agens ſoient amplement dédommagés d'une autre part, des ſoins & des ſacrifices forcés par un tel eſclavage, pour qu'ils ayent le courage & la conſtance d'obéir ſans relâche, comme des bêtes féroces apprivoiſées, à la chaîne qui doit diriger tous leurs mouvemens.

On ferme les yeux ſur le trafic que les équipages & autres ne manquent pas de faire, ou plutôt le Gouvernement & les Conſeillers de Batavia autoriſent les particuliers à faire un trafic, dont ils prélevent la moitié pour leur compte ; il faut donc que la Compagnie, pour conſerver ſon commerce, en abandonne une portion à la cupidité des ſiens, même de ſes principaux officiers.

Les Colons n'ont garde de ſe fami-

liariſer avec les naturels du pays & d'adopter leurs coutumes : ils ne s'amolliront & ne s'abâtardiront pas comme les Portugais; mais ne ſeront-ils pas toujours enviés & haïs des Indiens ? Une méthode aſſez conſtamment ſuivie, c'eſt de renvoyer des Indes en Hollande par force ou par adreſſe, les familles qui ont acquis des tréſors, & de retenir, dans ces pays, celles qui n'ont pas encore aſſez de fortune pour briller dans leur patrie. C'eſt vouloir enfler cruellement la richeſſe apparente de la Métropole, & épuiſer bientôt la richeſſe réelle des Colonies.

On remarque comme un trait de la plus profonde politique, l'attention que le Gouvernement a eu de mettre la dignité d'un côté & la fortune de l'autre, en ſéparant les emplois lucratifs des emplois honorables : cela eſt vrai quant aux appointemens ; mais il ne l'eſt pas moins que les hautes places donnent la plus grande facilité de s'enrichir ſans meſure. On convient *qu'à tout événement, un Gouvernement a en main les moyens d'amaſſer en peu de temps des biens immenſes, ſans courir le moindre riſque.* Un de ces officiers, accuſé d'avoir exceſſivement abuſé de la confiance publique dans l'adminiſtration des finances, juſtifia ſa conduite qu'il n'a-

voit pu bien défendre, par un plein pouvoir signé de la Compagnie.

Le Président de Batavia & les autres Gouverneurs, suivant une certaine proportion, étalent dans les représentations publiques, la pompe la plus fastueuse & la plus imposante pour les peuples tributaires & les rois vassaux. Ce luxe doit corrompre la frugalité républicaine & marchande; on ne la connoit point à Batavia.

Il y a un cas où le Gouverneur général peut être poursuivi aux Indes, c'est le crime de trahison, il seroit jugé par le conseil de justice. Ce conseil souverain à qui l'inspection des finances appartient, & le conseil souverain des Indes à qui le gouvernement politique est dévolu, sont des contre-forces opposées l'une à l'autre, & à l'autorité du Président. On croiroit que tous ces pouvoirs Souverains devroient être perpétuellement en opposition; ils n'y sont presque jamais, à ce que l'on assure, ils se contiennent réciproquement sans se heurter; mystere incompréhensible, s'y l'on ne suppose un concert d'intérêts particuliers.

Les procès sont jugés assez sommairement & toutes les affaires doivent être finies dans l'année. L'on évite à la vérité par-là l'embarras & la confusion, mais ne

tombe-t-on pas dans les inconvéniens de la précipitation & de l'arbitrariété? L'expérience paroît favorable à cette méthode; il faut attendre que ces abus soient grossis pour la condamner.

Il a été pourvu par des réglemens aussi sages qu'humains à la sûreté des Orphelins & au soulagement des pauvres, de maniere que les Colons sont assurés de ne jamais manquer de pain, ni eux ni leurs enfans. On ne peut qu'admirer ici l'art avec lequel la Compagnie a heureusement assorti ses intérêts & ceux de la Colonie; elle fait valoir à son profit l'argent des mineurs, ainsi que les fonds destinés aux malheureux, provenant des amendes, des confiscations, des charités, en payant l'intérêt des capitaux fort au dessous du bénéfice qu'ils lui procurent. Il ne faut pas exiger plus de désintéressement d'une société de commerce, mais elle devroit au moins empêcher que le patrimoine des pauvres ne fût l'aliment du luxe, je ne dis pas seulement des Officiers préposés à la régie, mais d'une foule d'habitans inscrits sur la liste des pauvres pour se parer avec magnificence des dépouilles de la misere.

Afin d'épargner les frais d'entretien d'une milice mercenaire, il a été établi que les Habitans se garderoient eux-mêmes, à

leurs dépens; cependant le Gouverneur a toujours en sa puissance les forteresses avec des troupes réglées, ainsi que les forces navales : arrangement par lequel les Colonies & leurs chefs se tiennent mutuellement en respect. Ces précautions prouvent la crainte & le péril.

Les places honorables sont toujours remplies par des hommes de commerce : la chose est simple ; les facteurs d'une compagnie de commerce sont les ministres naturels de son Gouvernement. Le mal est que l'esprit du commerce n'est point militaire & qu'il est nécessairement destructif des Colonies.

S'il étoit possible de fonder aux Indes un Empire durable, c'étoit dans les Isles : c'est là que les Hollandois sont puissans, ailleurs ils sont méprisés.

Je conclus de ces observations que la Compagnie Hollandoise, pour se maintenir aux Indes, a pris les mesures les plus sages, & employé les meilleurs moyens qu'il fût peut-être humainement possible de trouver, pour suspendre la chute inévitable d'une puissance & d'une constitution diamétralement contraires aux principes naturels de l'ordre social & de la saine politique.

Les Auteurs de l'Histoire Universelle,

zélés défenseurs de la Compagnie sont forcés de convenir que son gouvernement *doit tendre si naturellement à l'anarchie, que sa durée pendant une espace de tems considérable doit être une espèce de prodige.* Nous reconnoîtrons avec eux que l'Histoire de cette Compagnie, décharge pleinement du soupçon d'exaggération ce que les anciens Auteurs ont rapporté des richesses, de la puissance & de la prospérité de Sydon, de Tyr & de Carthage; mais nous ne tirerons pas de-là, la même conséquence qu'eux en faveur du commerce en général, du commerce des Indes orientales en particulier; parce que ce qui convient à une petite nation, à une république, à une ville, à une société sans territoire, ne convient pas pour cela à des nations puissantes par leur sol, à de grands peuples, à des Empires, qui par les denrées de leur crû & les marchandises de leur fabrication, attireront infailliblement chez eux, sans craindre les dangers & les revers du commerce maritime, les denrées & les marchandises étrangeres, comme il arrive aux Indes mêmes. Nous avouerons qu'il est telle Nation que le commerce peut conduire à la puissance, & que des négocians peuvent exécuter de grands projets aussi bien que des con-

quérans; mais nous ajouterons que le commerce pris dans l'acception vulgaire ne conduit quelque Nation que ce puisse être, qu'à une puissance précaire & fugitive; qu'il auroit des conséquences funestes pour des nations naturellement agricoles; & qu'il ne soutient la Hollande qu'à raison de ses conquêtes. Nous conviendrons sans restriction que les forces navales sont supérieures à toutes les autres, lorsqu'il s'agit de s'établir & de se maintenir au milieu des mers les plus éloignées. Nous dirons, non qu'un pays se ruine par un commerce qui en fait sortir des espèces d'or & d'argent, mais qu'une nation qui a un bon territoire détruit sa véritable puissance, lorsqu'elle se jette dans un commerce qui lui fait nécessairement négliger sa richesse territoriale. Les Hollandois n'ont qu'un sol ingrat, qu'ils deviennent les voituriers des autres Nations, à la bonne heure, ce ne sera pas leur or qu'ils porteront aux Indes, ce sera celui des Etats auxquels il en vendront les marchandises. Quelque valeur que l'on donne à leur commerce aux Indes, on ne peut se dissimuler qu'il est en raison de leurs possessions, & qu'ainsi c'est leur territoire plutôt que leur commerce qui fait réellement leur richesse & leur puissance.

sance. Qu'il leur seroit avantageux, à eux à qui leur terre natale ne donne pas du pain, d'aller chercher au loin un sol qui leur en prodigue, c'est-à-dire que leur exemple doit être de quelque autorité vis-à-vis des Nations qui n'ont besoin que de cultiver leur propre pays pour participer aux richesses de tous les autres? Quand même d'autres peuples seroient capables de suivre le même plan, d'employer la même politique, de se façonner aux mêmes mœurs, de s'asservir aux mêmes régles, de s'abandonner aux mêmes soins, avec autant & aussi peu de vertu, avec autant de prudence & aussi peu de loyauté, avec autant de confiance & aussi peu de sécurité, avec autant de cupidité & aussi peu de jouissance que les Hollandois, comment se flatteroient-ils de fonder un Empire plus stable, & d'acquérir une fortune moins casuelle que leur fortune & leur Empire? C'est l'argument illusoire tiré de l'exemple de la Hollande en faveur du commerce qui a ruiné plusieurs Etats de l'Europe; il étoit important d'en dévoiler le vice.

Colonies Angloises.

Appellés par la nature à la navigation, les Anglois se livrerent à la manie régnante des découvertes & du commerce. Ils s'enivrerent, comme les autres Nations, de

leurs premiers ſuccès aux Indes, mais ce n'étoit pas un peuple corrompu, un commerce languiſſant, un Gouvernement lâche, une puiſſance déclinante, des Portugais dont ils avoient à triompher; c'étoit une Nation frugale, le génie du commerce, l'adminiſtration la plus vigilante, un Empire dans ſa vigueur, des Hollandois qu'il falloit abbattre ou ſupplanter. Ces nouveaux Maîtres de l'Inde eurent pour eux la poſſeſſion, la force, le zele, la conſtance, l'intrigue, le *machiaveliſme* au ſuprême degré, pendant que leurs concurrens avoient la ſimplicité de s'unir avec eux pour régner, naviguer, trafiquer, ſe défendre, conquérir à frais & à profits communs : c'eſt ce qu'on voit par le traité de 1619 au ſujet des Moluques, traité abſurde de la part d'une puiſſance égale, traité inſenſé de la part d'une puiſſance inférieure, comme l'événement le démontra. Les Anglois, par des plaintes éclatantes & continuelles, firent l'aveu de leur foibleſſe à la face de l'Europe; les Hollandois, avec un air de juſtice, accepterent gravement la propoſition d'un procès en régle; & ce jeu-là dura tant qu'il plut au plus fort de baffouer le plus foible. Les Anglois contraints de renoncer à leurs projets ſur les Iſles, ſe tournerent vers le

continent où les Hollandois laissoient de grands vuides à remplir au commerce & aux Colonies des autres Nations. Là leur conduite ou celle des Directeurs de leur Compagnie ne fut ni prudente ni honorable. Leur crédit y fut ruiné presqu'aussi-tôt qu'établi; l'on ne recouvra que par l'adulation, les bassesses, la corruption & autres moyens infâmes, ce que l'on avoit perdu par des moyens également infâmes, l'ambition, l'insolence, l'orgueil & l'avarice: c'est ainsi que s'expriment les Auteurs nationaux.

Avant ces derniers tems, leurs établissemens étoient éclipsés par les établissemens voisins d'une nation rivale. Ils auroient été conquis ou anéantis dans la pénultiéme guerre, si cette Nation avoit suivi le plan d'opérations proposé par M. de la Bourdonnais: Ils adopterent ce plan abandonné par leurs ennemis & se sauverent. C'étoit fait d'eux dans l'Inde, si M. Dupleix n'avoit été desservi, traversé, rappellé, persécuté par un effet de leurs intrigues. Quoiqu'en séduisant leurs rivaux par des idées chimériques d'égalité, ils se fussent saisis de la balance, qui pencha aussi-tôt en leurs faveur, leur expulsion, leur ruine n'eussent été que suspendues, si dans la der-

niere guerre, la présomption, l'insolence, l'impéritie, l'avarice, l'opiniâtreté, l'absurdité n'eussent, pour ainsi dire, révolté & irrité la fortune contre la Nation à qui elle promettoit tous les succès desirables. Dans toutes ces conjonctures, les Anglois ont dû leur salut à leurs ennemis, ils leur doivent leur aggrandissement & leur gloire. Après avoir profité des grandes vues de M. de la Bourdonnais, ils ont embrassé le vaste & étonnant systême de M. Dupleix. Ce qu'ils ont exécuté dans le Bengale, M. Dupleix l'avoit entrepris sur la côte de Coromandel, & il l'eût exécuté sur toutes les côtes de l'Indostan.

Mais cette fortune imposante est-elle bien assurée? Le grand Mogol leur est, dit-on, acquis, le Souba de Bengale leur est subordonné, ils possedent le plus riche pays de l'Indostan, ils en tirent plus de deux millions de livres sterlings de revenu, toutes déductions faites, pour les fortifications, le Gouvernement civil & autres charges; je le veux; mais la guerre n'est pas éteinte, & elle ne s'éteindra pas, parce qu'ils ont dans la famille & les amis des Soubas détrônés, des ennemis qui renaissent sans cesse de leurs cendres; parce qu'il ne faut qu'une légere révolution dans les événemens pour qu'on leur

arrache tout ce qu'ils ont enlevé; parce-qu'ils ſont moins aimés que craints & moins craints que haïs; parce qu'ils ont trop acquis pour ne pas être ſuſpects même à ceux qui les favoriſent, & que leurs forces ſont trop peu proportionnées avec leurs acquiſitions pour que leurs provinces ſe façonnent paiſiblement à leur joug. On dit qu'ils traitent les naturels du pays avec une ſévérité inflexible, qu'ils gouvernent avec une inſolence deſpotique, qu'ils énervent & alienent leurs ſoldats par un dur eſclavage, qu'ils abandonnent l'autorité aux mouvemens de l'intérêt perſonnel, que leurs meilleurs établiſſemens ne répondent pas au but de leur fondation, que les taxes ſont ſouvent impoſées ſans regle & ſans meſure, que les commis ſont facilement déterminés à l'oppreſſion par des préſens, &c. Je n'aurois garde de l'aſſurer, quoique pluſieurs événemens donnent lieu de le croire. Mais je veux bien écarter tous les vices intérieurs de l'adminiſtration; leur puiſſance m'en paroît toujours précaire & chancelante, outre qu'elle eſt embarraſſante & onéreuſe. M. Holwell qui a réſidé trente ans dans le Bengale, donnoit à ſes compatriotes les avis ſuivans, lorſque le Lord Clive fut envoyé dans cette province, pour y

remplir, ce semble, le dessein de cet Auteur.

« Malgré le bon état dans lequel sont » actuellement nos affaires à Bengale, il » est aisé de démontrer qu'elles ne sçau- » roient nous faire obtenir la fin que nous » devons nous proposer, je veux dire, » la paix & la tranquillité dont nous » avons besoin & sans lesquelles la Com- » pagnie doit nécessairement succomber » sous le poids d'une guerre longue & » dispendieuse, laquelle absorbe non-seu- » lement ses nouveaux revenus, mais » ébranle encore toutes les branches de » son commerce...... Comment ceux » qui sont à la tête des affaires pourroient- » ils s'occuper tout à la fois du commerce » & de la guerre, puisque chaque objet » demande un homme tout entier ? Une » Compagnie commerçante & militaire » tout ensemble, est un monstre à deux » têtes, dont l'existence ne sçauroit être » de longue durée. La derniere consomme » par son inexpérience & par les dépenses » qu'elle est obligée de faire, les profits » & les gains que la premiere a faits. » Quelques victoires passageres nous ex- » citent à augmenter nos acquisitions ; & » à force d'acquérir & de dépenser, nous » nous trouvons à la fin hors d'état de

» conserver le peu que nous avons, au
» lieu qu'il seroit arrivé le contraire, si
» nous avions mis des bornes à notre am-
» bition, ce que nous ne pouvons faire,
» vu le système que nous avons em-
» brassé....

» Prenons une route opposée, osons
» être Soubas nous-mêmes; l'Empereur
» nous l'a souvent proposé, pourquoi hé-
» sitons-nous d'accepter son offre? Nous
» ne nous sommes point fait scrupule de
» nous emparer d'une partie de ses do-
» maines à force ouverte; il seroit bien
» plus conforme aux loix de la nature &
» des gens de tenir ces Provinces de sa
» pure libéralité.... Nous avons, il est
» vrai, chassé les Vicerois du Mogol de
» leurs Provinces, mais il est vrai aussi que
» les troupes de ce Prince ont montré une
» bravoure qui doit nous causer les plus
» vives allarmes... Supposons que les
» Vicerois du Mogol reconnoissent enfin
» par expérience que le vrai moyen de
» nous réduire, est d'éviter d'en venir à
» une action générale avec nous: il nous
» obligeront, vu la supériorité de leur
» nombre, d'entrer en campagne lorf-
» qu'ils le jugeront à propos; ils par-
» tageront leur cavalerie en plusieurs pe-
» tits corps, intercepteront nos convois,

HISTOIRE DES INDES.

» enleveront nos quartiers, harceleront » nos troupes & nous réduiront enfin au » néant. On me dira qu'ils ne prendront » point cette méthode; & moi je dis qu'ils » le feront, parce que c'est la seule qui » puisse leur réussir ..... Nous avons » rongé ces Provinces pendant huit ans, » & malgré les acquisitions immenses que » nous avons faites, qu'en est-il revenu » à la Compagnie? ... Souba ou rien, » doit être notre devise ».

Les Anglois sont Soubas, sinon en titre, du moins en réalité, & ils ont encore la guerre, & ils n'auront jamais une paix solide, & ils seront toujours exposés aux dangers dont l'auteur les menace, & ils finiront par n'être *rien*. Mais accordons-leur la Soubabie dans sa plénitude, un gros revenu sans variation, des forces proportionnées à leurs domaines &, par impossible, une paix sincere & stable: qu'en arrivera-t-il? La Compagnie, c'est-à-dire, quelques particuliers, acquerront des biens immenses, mais qu'est-ce que la nation & l'Etat y gagneront? Plus ces particuliers seront riches, plus le reste de la nation sera pauvre & misérable; car dans l'état actuel des choses la richesse est une puissance oppressive; car ces fortunes privilégiées profiteront des besoins publics

pour tout ſoumettre à des intérêts particuliers exclusifs & deſtructeurs de la proſpérité nationale. La Compagnie ne donnera rien à la nation, elle lui vendra, & ne lui vendra pas moins cher qu'auparavant, puiſqu'il eſt conſtant que ſes directeurs laiſſent gâter ſon thé & pourrir ſes marchandiſes dans ſes magaſins plutôt que de les mettre en vente, lorſqu'ils prévoient que leur ſurabondance en aviliroit le prix. Quand elle aura, par ſon revenu, beaucoup de marchandiſes de l'Inde à vendre, elle aura moins d'échanges à faire dans l'Inde, & par conſéquent elle exportera moins de marchandiſes d'Angleterre. La conſommation ſera ſans doute toujours la meſure de ſon commerce, & ainſi ſes agens ne viendront pas augmenter le produit des douanes, en augmentation de frais inutiles & irrécupérables, par une importation de marchandiſes qui excéderoient la quantité qu'on peut en vendre. Les 400 mille livres ſterlings que la Compagnie s'eſt obligée à payer au Gouvernement juſqu'aux nouveaux arrangemens qui ſeront faits pour le renouvellement de ſa chartre, elle ſçaura bien les rejetter & les lever ſur la nation dans ſes ventes, ſuivant la conſtante pratique & la loi inviolable du commerce, comme elle l'a

HISTOIRE DES INDES.

fait sans doute à l'égard du million sterling de taxes que son commerce supportoit déjà. Je ne sçaurois entrer dans les affaires & la régie domestique de la Compagnie, mais je ne puis m'empêcher d'être surpris qu'après une augmentation d'un million & demi, de deux millions de revenu, les directeurs se soient refusés si long-temps à une augmentation de deux pour cent des dividendes, malgré les plaintes ameres des intéressés. Qu'une guerre s'allumât entre les Colonies Européenes, on verroit bientôt la Compagnie solliciter avec ardeur, la protection du Gouvernement & les secours du public; il est vrai qu'elle pourroit fort bien prêter les fonds à un intérêt honnête, dont l'Etat auroit besoin pour la soutenir. Illusion & vanité que toutes ces conquêtes, tous ces bénéfices, tout ce commerce.

La nation jalouse des succès de la Compagnie, a reclamé les concessions faites par le dernier traité du Lord Clive, à cette société, laquelle ne pouvoit, disoit-on, les posséder légitimement, sans que le Parlement lui en eût confirmé la propriété. Pour juger le droit, il faudroit faire un examen approfondi de la constitution de l'Angleterre & des chartres de la Compagnie; discussion étrangere à notre des-

sein. Nous nous contenterons de remarquer que la nation avoit reconnu, du moins tacitement, que le droit de conquête étoit attaché aux titres de la Compagnie, jusqu'au moment où les conquêtes de ce corps privilégié ont été assez vastes & assez productives pour exciter l'envie & la cupidité du public. En remettant le Gouvernement de Bengale dans les mains de l'Etat, il auroit été à craindre que les Gouverneurs ne portassent de terribles atteintes au commerce & aux établissemens, tant par ignorance que par abus de pouvoir. A établir un Gouvernement militaire, tel que la nécessité d'entretenir beaucoup de troupes le conseilloit, il est évident que le marchand Anglois ainsi que le malheureux Indien seroient infailliblement devenus la proie du soldat. On a fort bien observé que le commerce, sous l'empire des reglemens, étoit mis en action par mille petits ressorts qui échappent à la vue & qu'on n'apperçoit que quand la machine est détruite; comment un autre qu'un marchand auroit-il pu en rétablir, en conserver, en perpétuer le jeu? Il est à remarquer que ces inconvéniens & beaucoup d'autres ne sont aucunement un effet de la nature des choses, mais qu'ils ne sont qu'un résultat infaillible de leur

HISTOIRE DES INDES.

état actuel. Si les Gouvernemens se bornoient comme leur droit les y borne, à garantir le commerce de l'injustice & de l'oppression, l'ordre s'établiroit de lui-même, & la prospérité le suivroit. Mais dès que l'autorité se mêle de diriger, de taxer, de restreindre, d'entraver, de monter & démonter, de disposer & conduire le commerce, l'abus est dans son action même, & le désordre marche de front. Le moindre abus sera dans une surveillance intelligente; ainsi l'inspection d'un objet de commerce est dévolue à ses agens. Il est évident que dans l'Inde, un Gouverneur, nécessairement maître presqu'absolu d'une riche Province, auroit été d'autant plus fortement tenté de faire des essais de son autorité & de sa richesse contraires au bien public, que l'éloignement de la Métropole rend les recherches plus difficiles, le Ministère plus corruptible, le Parlement plus impuissant. Lorsque dans le dernier siécle les forts & les établissemens furent sous l'autorité & la direction immédiate de la Couronne, ce ne fut dans le commerce que désordre, confusion & ruine; ensorte que le Gouvernement crut devoir céder à la Compagnie pour le relever, Sainte-Hélene & Bombay. Dans la nécessité d'apporter les

revenus en marchandises, il auroit fallu que le Souverain devînt commerçant, & c'eût été ruiner le commerce de la nation. On proposoit à la Compagnie de se charger du transport des revenus, moyennant la somme de 480,000 livres; elle n'auroit donc pu occuper ses vaisseaux qu'à cette opération. A mettre le Bengale en ferme, le Gouvernement, la finance, le commerce l'auroient violemment pressé de toutes parts & bientôt écrasé, &c. &c. &c. par tout des inconvéniens inévitables & des dangers extrêmes, lorsqu'on est hors des règles & des proportions naturelles qui exigent que les branches tiennent au tronc, que leur poids soit en raison de sa force, & qu'enfin on ne les envisage pas comme racines.

Quoique la nation ait, en quelque sorte, l'esprit aliéné par la manie du commerce, au point que ses marchands sont aujourd'hui ses vrais législateurs; que les propriétaires des terres, seuls possesseurs d'un revenu, seul constitutif du revenu public, sont vexés, tyrannisés, ruinés par une législation mercantile, dévastatrice des terres; que le commerce fondamental, le commerce intérieur, le commerce des matieres & des denrées du crû, est subordonné & sacrifié à un commerce pos-

HISTOIRE DES INDES.

tiche, au commerce extérieur, au commerce de luxe; que la nation s'abyme de dettes pour des intérêts & des guerres de commerce qui ne lui ont jamais procuré que des avantages illusoires; & que pour le rétablissement de l'Etat, on s'attache à donner plus de vigueur à ces causes de sa décadence; il est toutefois encore de bons citoyens, des hommes sages, d'habiles politiques, qui osent combattre le commerce des Indes, sur-tout le commerce exclusif fait par une Compagnie. Le temps & l'expérience n'ont pas encore décidé, aux yeux de la nation, cette question importante. Présentons à nos lecteurs les raisons des deux partis.

Les forces navales, disent les défenseurs de l'opinion dominante, sont le boulevard du Royaume; quoi de plus propre à les augmenter que le commerce des Indes? A quel point ne peut-il pas perfectionner la navigation? Combien de Citoyens y ont puisé leur fortune? Que de sujets il occupe? Que de taxes il paye au fisc? Que de richesses il nous dispense de porter à l'étranger? Quelle est la branche de notre commerce qui ne soit en quelque façon dépendante de celui-là? Comment sans les marchandises de l'Inde, assortir aucune cargaison pour

l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les villes Anséatiques, la côte d'Afrique ou l'Amérique? Quelle exportation de nos manufactures, quelle importation de matieres non-ouvrées! Pourquoi tant de cris sur l'exportation des espéces? Le cours de l'argent ne suit-il pas invariablement le cours du commerce, & l'argent peut-il manquer où le commerce fleurit? Pour chaque piéce d'étoffe de soie, de toile de coton ou de mousseline apportée dans le Royaume, ne sort-il pas de nos manufactures une piéce de valeur égale, qui fait rentrer dans le Royaume, à peu de chose près, les sommes que chaque piéce d'étoffe a pu coûter dans l'Inde? Si nous consommons annuellement douze millions de livres pesant de thé, qui ne coûtent pas dans l'Inde quatre cens mille livres sterlings, & qui operent plus de sobriété que ne le feroient tous les sermons des Théologiens, n'en vendons-nous pas à l'étranger pour seize cens mille livres, si même le commerce ne va pas à deux millions? Comment prouveroit-on que l'importation des soieries, des mousselines, des toiles peintes & autres marchandises d'agrément données dans l'Inde pour une bagatelle, soient pour nous une perte d'argent & une cause de la ruine du

commerce de nos laineries & autres manufactures ? L'utilité du commerce des Indes prouvée, ne voit-on pas qu'il est absolument nécessaire de le confier à une Compagnie réguliere ? N'est-ce pas là le seul moyen de contrebalancer les Compagnies étrangeres, par l'égalité de force & d'union nécessaire dans la concurrence ? Les instructions pourront-elles être commodément dressées, envoyées, exécutées ; l'état du commerce & la situation des affaires exactement connus ; les liaisons d'un trafic exercé dans tant de lieux différens, entretenues avec tant de concert & de justesse, si ce n'est par une Compagnie ? Seroit-ce par les mains désunies de quelques négocians épars, qu'un pareil ordre si essentiel au commerce se maintiendroit ? Si comme on l'a vu vers la fin du dernier siécle, deux Compagnies n'ont pu subsister séparément, si la communauté d'intérêts a pu seule remédier aux inconvéniens dont elles souffroient l'une & l'autre, comment une multitude de négocians se croiseroient-ils perpétuellement sans nuire au commerce, & comment se soutiendroient-ils sans s'associer ? Ne seroit-ce donc pas dans le fond multiplier les Compagnies qui s'entrechoqueroient avec plus de violence ; ce qui fourniroit au com-

merce puissant & uni des autres nations, les moyens de les ruiner toutes & d'exclure entiérement les Anglois du commerce de l'Asie.

Le commerce des Indes, disent les partisans de l'opinion contraire, demande très-peu de vaisseaux, il n'en employe guère que quinze; il est donc très-peu important pour la marine de l'Etat. Loin que ce soit une pépiniere de mariniers, il en est le fléau, car il revient à peine de ces contrées le tiers des équipages. On ne voit pas la propriété particuliere qu'il auroit de perfectionner la navigation. Il ne faut pas parler de quelques fortunes particulieres, il s'agit ici de l'intérêt de l'Etat; & ces fortunes sont faites aux dépens de la nation. Que l'on ne vante pas tant les profits de ce commerce, les dividendes sont composés en partie des intérêts payés par le Gouverneur pour les sommes que la Compagnie lui a prêtées; charge très-pesante pour l'Etat. Les sujets que le commerce des Indes employe, pourroient être plus utilement & sans danger appliqués à la culture des terres & aux travaux des manufactures. Ce qu'il y a de plus important pour la nation, c'est de multiplier les productions de la terre & de diminuer les frais stériles: c'est donc ici la premiere

HISTOIRE DES INDES.

destination des richesses & des hommes. En quoi consistent les retours des Indes? en objets de luxe : ce n'est assurément pas là un soulagement pour les pauvres, ni un bien pour la nation. Déjà les objets de nécessité sont hors de la portée d'une grande partie des citoyens. Les taxes sur les marchandises des Indes, & avec ces taxes, les frais de la levée sont payés par ceux qui consomment les marchandises, par les propriétaires des terres ou leurs salariés, donc par les terres ou par la richesse nationale. Quand on seroit obligé d'acheter ces marchandises à l'étranger, ce ne seroit pas une perte pour l'Etat, puisqu'avec une plus forte agriculture, une main d'œuvre moins chere, un commerce intérieur plus animé, on auroit plus de denrées & de matieres ouvrées & non ouvrées à vendre dans les marchés au-dehors & sans désavantage dans la concurrence. Il faut se refuser volontairement à l'évidence pour ne pas voir que la consommation des étoffes de l'Inde diminue nécessairement la consommation des étoffes du pays : on ne porte pas deux habits à la fois. Les marchandises de fabrique nationale que la Compagnie vend aux Indes, les étrangers, les Hollandois par exemple, viendroient les acheter pour

la même destination, le prix n'en étant pas alors aussi excessif qu'il l'est dans l'état actuel des choses. Il a été un temps, où le commerce de la Compagnie étoit dans une telle langueur, que ce peuple marchand fournissoit l'Angleterre elle-même des marchandises des Indes. Sans faire la balance de l'avantage ou du désavantage de l'exportation des espéces, il est de notoriété publique que la Compagnie verse dans l'Orient un argent immense, qui ne se reverse dans le Royaume par aucun autre canal, du moins en égale quantité. On sçait qu'en 1766, elle a remis au moins cinq cens mille livres sterlings à la Chine en espéces, sans les effets; quels ont été ses retours en argent? Dans l'espace d'environ vingt ans, elle a porté plus de dix millions de livres sterlings à la Chine & aux Indes; & loin de s'être procuré à elle-même une compensation, elle a plusieurs fois recouru à des emprunts. Quant au débit de ses marchandises dans les autres Etats de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Amérique, comme il conste par les registres de la douane & par les siens propres que les trois quarts de l'importation sont consommés en Angleterre, il résulte qu'il n'en est transporté qu'une quatriéme partie au plus à l'étranger; &

s'il eſt vrai que cette partie ne conſiſte qu'en caffé, poivre & indiennes groſſieres, qui dédommagent à peine des frais, où eſt le bénéfice, où ſont les produits en argent?

La Compagnie tire donc tous ſes profits des Anglois mêmes, & comment? en leur vendant le thé, par exemple, plus cher de cent pour cent que ne le vend aucune autre Compagnie, ainſi du reſte; & cependant on ne ceſſe de dire que ces marchandiſes coûtent peu dans l'Inde: il faut donc très-peu de marchandiſes de la nation pour acheter celles-là qu'on lui fait payer un prix exorbitant. Une Compagnie de commerce n'eſt & ne peut être qu'une troupe de monopoleurs. Elle achete à bas prix, elle vend fort cher, autant de vols faits à la nation, qui auroit mieux vendu & acheté à meilleur marché, ſi la concurrence avoit été établie. Car plus il y auroit eu d'acheteurs de marchandiſes Angloiſes & de vendeurs de marchandiſes étrangeres, plus les unes auroient été miſes à l'enchere & les autres au rabais. » Les fermiers d'Angleterre, diſoit en 1668 l'auteur d'une *Lettre à un Gentilhomme* contre le commerce excluſif, » les » fermiers qui ſont marchands & dépen- » dans du commerce, trouveroient ſouve-

» tainement déraisonnable d'établir par » une loi des Compagnies qui auroient le » monopole des grains, du bétail, de la » laine, &c. sçachant bien que ces corps » étant maîtres du prix acheteroient à bon » marché & vendroient à haut prix, & » par ce moyen ruineroient le premier » vendeur ainsi que le consommateur. Ils » enleveroient aux propriétaires des terres » leurs revenus, priveroient le peuple de » sa subsistance, décourageroient les ma- » nufactures, le travail, & toute sorte » d'industrie, par rapport aux productions » du pays ». Eh quoi donc! le commerce ne seroit pas florissant, s'il étoit libre? Ces marchands qui conduisent les autres parties du vaste commerce de la nation, ne pourroient pas en diriger une branche particuliere, tandis qu'elle est entre les mains de quelques directeurs qui ont très-peu de connoissance de cette matiere? Ils ne seroient point en état d'équiper quinze ou vingt vaisseaux, d'entretenir quelques factoreries, de payer quelques agens habiles, enfin de fournir à un commerce que l'Etat le moins riche de l'Europe peut faire? N'est-il pas à croire que leur industrie, assurée de tirer un nouveau bénéfice de leurs découvertes, en auroit bientôt étendu le cercle? On convient que

les particuliers trafiquent à moins de frais que les Compagnies ; plusieurs essais ont prouvé que leurs exportations en marchandises seroient beaucoup plus considérables. Dans les contestations qui s'élevérent sur la fin du dernier siécle, les marchands drapiers démontrerent qu'en 1692, deux vaisseaux particuliers avoient exporté, en deux ans, 953 piéces de drap, pendant que la Compagnie n'en avoit exporté que 1827 dans l'espace de cinq ans. Loin que l'opposition d'intérêts des marchands soit préjudiciable au commerce, c'est au contraire ce qui le rend plus florissant & plus avantageux à la nation; plus florissant par l'essor que l'émulation & la cupidité lui donnent, plus avantageux à la nation par le juste prix que la concurrence établit dans les ventes. La Compagnie a beau vanter son administration; on sçait qu'elle est pleine d'abus crians, & les actionnaires ne cessent de s'en plaindre, ainsi que la nation. Si elle attribue ses succès à son intelligence, elle oublie donc qu'elle doit tous ses progrès aux bienfaits & aux secours qu'elle a reçus du Gouvernement; c'est la nation elle-même qui a maintenu, assuré, aggrandi ses domaines aux Indes. Avec la protection publique, qu'est-ce que les marchands par-

ticuliers auroient de plus à craindre des nations rivales que la Compagnie? Les Suédois, sans colonies, sans forts, sans établissemens & même sans aucun port sur la route, vont commercer aux Indes & à la Chine, malgré la jalousie & la puissance des Colonies Européenes, malgré la longueur de la traversée, qui de Stockolm à Canton est d'onze mille milles, & ils commercent paisiblement.

Il est à remarquer qu'en 1693, lorsque le Ministère proposa de mettre quelques restrictions aux priviléges de la Compagnie, elle reclama la liberté du commerce, qui, disoit-elle, ne fleurit jamais s'il est gêné & limité; elle reclama le droit naturel, qui veut que chacun puisse faire de son bien ce qui lui plaît; elle reclama la justice, qui défend de limiter les prix; elle reclama le droit commun, la bonne politique, l'ordre social, les loix du Royaume, en faveur de la propriété & de la liberté; & ces priviléges exclusifs sont-ils donc autre chose que des usurpations sur la liberté & sur la propriété des citoyens, contraires à la prospérité du commerce, à la bonne politique, à l'ordre social, à la justice, au droit commun, au droit naturel? A quel titre empêcher des citoyens, les égaux des privilégiés, de

HISTOIRE DES INDES.

faire valoir leur induſtrie & leurs fonds de la maniere qui leur feroit la plus profitable, pour favoriſer à leurs dépens & aux dépens du public, des hommes qui n'ont d'autre mérite particulier que de ſervir des vues d'ambition & d'intérêt? Pourquoi Briſtol, Exeter, Plimouth, Hull, Yarmouth, &c. ne jouiroient-ils pas du même avantage que le port de Londres? En Hollande, il eſt au moins permis d'importer des marchandiſes des Indes, pourvu qu'on ne les en tire pas directement, au lieu que par l'acte de navigation, la Compagnie peut ſeule importer ces marchandiſes dans le Royaume & en droiture. Elle a même obtenu des actes pour empêcher non-ſeulement que les particuliers ſe procuraſſent des permiſſions & des paſſeports des puiſſances étrangeres, mais encore qu'ils n'euſſent quelqu'intérêt ou part aux fonds ou aux actions dans quelqu'autre Compagnie des Indes que ce pût être. Telle eſt l'injuſtice & la tyrannie du monopole.

Ces raiſons pour & contre le commerce & la Compagnie des Indes, les deux partis les ont mille fois expoſées avec force dans le courant du dernier ſiécle & du ſiécle préſent, ſur-tout lorſqu'il a été queſtion de renouveller la chartre

chartre expirante de la Compagnie. Elles ont été rebattues en 1766, le Gouvernement étant alors obligé de prendre ses résolutions sur l'octroi prolongé dans la dix-septiéme année du regne de Georges II, jusqu'au 25 Mars de l'année 1770, époque où, au moyen d'un avertissement donné trois mois d'avance, la Compagnie ne doit plus avoir de privilége sur les Indes orientales. La Compagnie avoit alors & depuis long-temps une raison décisive en sa faveur. Sans parler de la perspective agréable pour le Gouvernement, de trouver des secours dans les fonds de cette société, lorsque les besoins publics paroissent le forcer à recourir à la funeste ressource des emprunts, il auroit fallu que l'Etat chargé d'une dette de plus de 140 millions sterlings, & obligée d'augmenter tous les ans cette dette, lui remboursât, suivant les termes de la patente, 4,200,000 livres sterlings, qu'elle avoit avancées en trois sommes différentes, sous les regnes du Roi Guillaume, de la Reine Anne & de Georges II. Où le Gouvernement auroit-il pris des fonds pour le remboursement d'un pareil capital?

Nous avons observé dans le corps de l'Histoire, que les François, tandis que leurs voisins avoient de vastes possessions

HISTOIRE DES INDES.

Colonies Françoises.

HISTOIRE DES INDES.

aux Indes, ne songeoient pas à envoyer des vaisseaux & encore moins à former des établissemens dans ces contrées, quoiqu'ils consommassent plus de marchandises de l'Orient qu'aucune autre nation de l'Europe : nous aurions dû ajouter que le Royaume n'en étoit pas moins riche, moins florissant, moins puissant, moins heureux.

On a été étonné de ce que les François naturellement ambitieux & vifs, avoient été si long-temps à sentir les avantages du commerce & d'une marine. On trouve dans le testament politique du Cardinal de Richelieu & dans quelques autres ouvrages, des recherches sur les causes de la lenteur avec laquelle ils se sont appliqués à des objets si importans. En premier lieu, l'aiguillon de la nécessité ne les y excitoit point, comme les Vénitiens & les Hollandois. En second lieu, les Rois ont eu tantôt trop peu d'autorité pour encourager des entreprises de cette nature, & tantôt trop de despotisme pour ne pas étouffer l'industrie de leurs sujets. Enfin la vivacité, l'inconstance & la vanité rendent la nation peu propre à des opérations qui demandent un esprit calme, flexible & constant. Il falloit dire d'abord qu'un Etat monarchique n'est pas, par son génie,

commerçant, & qu'un Etat agricole ne doit pas l'être (à prendre le mot de commerce dans l'acception vulgaire.) La France n'a point de mines d'or, & toutefois on remarquoit, il y a deux siécles, qu'elle attiroit à elle presque tout l'or de l'Europe, & cela par ses grains, ses vins, son sel & son chanvre. Le peuple qui aura beaucoup de denrées de son crû & de marchandises de ses fabriques à vendre, verra toujours arriver dans ses ports beaucoup de facteurs étrangers qui lui donneront en échange, toutes les choses dont il aura besoin ou envie. Que ses terres soient bien cultivées, il participera aux richesses de l'univers, sans s'exposer aux vicissitudes, aux dangers, aux guerres, à la dépopulation & aux autres inconvéniens inséparables du commerce maritime & des domaines éloignés. S'il abandonne son sol pour monter sur des vaisseaux, il quitte le corps pour courir après l'ombre: les mers sont perfides & la terre ne trompe pas. On dira sans doute que la même nation peut être tout à la fois agricole & commerçante, c'est-à-dire, que l'on peut appliquer en même temps la même chose à deux emplois opposés, allier deux objets incompatibles, & placer, pour ainsi dire, deux ames dans un même corps.

HISTOIRE DES INDES.

Si les hommes & leurs richesses mobilieres se partagent entre le trafic & la culture, l'agriculture perd tout ce qui entre dans le commerce : l'intérêt du marchand est d'acheter à bas prix, du premier vendeur, l'intérêt du premier vendeur ou du cultivateur est de vendre à bon prix : le génie agricole n'aspire qu'à s'enrichir paisiblement de son propre fonds ; le génie commerçant tend, avec envie & turbulence, à s'enrichir du fond d'autrui ; entreprises, intérêts, caractères opposés. Nous ne pouvons qu'indiquer ici quelques traits d'un contraste, dont le développement & la démonstration demanderoient un traité d'économie politique. Nous ne croyons pas qu'on mette en question, si chez un peuple riche en terres, il ne faut pas favoriser le commerce préférablement à l'agriculture. Il est évident que le métier de facteurs & de voituriers ne sçauroit convenir à de grands peuples, lesquels de tous les temps l'ont abandonné à des villes ou à de petites nations sans territoire. Il n'est pas moins clair que l'agriculture donne la richesse nationale & le revenu public, annuellement renaissant, tandis que le commerce ne procure que des salaires & des profits casuels à quelques particuliers, qui ne manquent pas, &

avec raiſon, de les ſouſtraire à l'impôt. Il eſt également manifeſte que la terre & la charrue ſont le ſeul fonds, le ſeul bien, le ſeul patrimoine à jamais ſolide, fécond, ſuffiſant, ſubſtantiel & riche de toute richeſſe; au lieu que le commerce n'a qu'un vain éclat.

Nos obſervations générales ſur le commerce & les Colonies des Indes, & nos réflexions particulieres ſur l'adminiſtration & les Compagnies des autres nations s'appliquent d'elles-mêmes au commerce des François, à leurs Colonies & à leur Compagnie des Indes. On a vu dans l'Hiſtoire le génie national réſiſter opiniâtrément à l'enthouſiaſme preſqu'univerſel pour le commerce de l'Orient; des Compagnies éphémeres ſe diſſoudre auſſi rapidement qu'elles avoient été lentes à ſe former; une longue léthargie ſuccéder à des momens d'efferveſcence; les paſſions particulieres des chefs des premieres entrepriſes rompre le faiſceau des forces néceſſaires pour atteindre au but; les affaires publiques ramener ſouvent la nation à ſa ſphere propre; la finance ſe jetter avidement ſur le commerce dès qu'il lui offrit une proie; l'incapacité & la négligence détruire ou laiſſer tomber ce qu'avoit élevé le talent & maintenu la vigi-

HISTOIRE DES INDES.

lance; l'avidité exiger des repartitions suivies de l'impuissance & du discrédit absolu; un mauvais succès engendrer le découragement & des fautes; les secousses de l'État ébranler & entraîner la Compagnie; l'opinion publique, sur l'influence de l'autorité supérieure dans son administration, dégoûter la nation d'une société privée du droit fondamental de disposer & de jouir de ses profits; les chefs de la Compagnie en France & ses agens aux Indes, discordant entr'eux, régir les affaires par l'inconséquence & la confusion; les variations continuelles de plans & de systêmes bouleverser & énerver les Colonies par une agitation & des vicissitudes continuelles; des instructions contraires armer leurs chefs, dans une entreprise commune, les uns contre les autres; les officiers du Roi & ceux de la Compagnie, les officiers de mer & ceux de terre, s'affoiblir, se croiser, s'abandonner réciproquement, pour se dérober réciproquement la gloire & le fruit des succès, &c. La Compagnie a pris aujourd'hui une nouvelle forme, elle semble même reprendre une nouvelle vigueur. Les Colonies ne sont point tombées de maniere à désespérer de leur parfait rétablissement; mais en paix comme en

guerre, tout demande à être bien administré. On sçait qu'aucun peuple de l'Europe n'a été aux Indes plus équitable, plus doux, plus insinuant, plus facile à s'accommoder aux manieres, plus répandu, mieux accueilli dans les Cours, plus aimé & plus estimé des peuples & des Princes, mieux instruit de l'état & de la politique du pays que les François : il a fallu bien des défauts & bien des fautes pour rendre tant d'avantages inutiles.

Colonie Danoise.

Nous ne dirons qu'un mot de la Colonie Danoise établie sur la côte de Coromandel, dans les Etats du Roi de Tanjaour. Tranquebar étoit un lieu si peu considéré, lorsque les Danois y jetterent l'ancre, que les Portugais embarrassés dans des soins domestiques & dans des guerres extérieures, les Hollandois acharnés à la poursuite du commerce des épiceries, les Anglois agités jusques dans les Indes des troubles intestins de l'Etat, ne parurent pas même s'appercevoir qu'une autre nation entroit avec eux dans la carriere dont ils étoient si jaloux de s'exclure les uns les autres. En vendant indifféremment à tous des munitions, des provisions & des armes, la nouvelle Colonie mérita par ces services une tolérance & même une liberté de commerce qu'ils lui laisserent,

tant qu'un intérêt plus pressant les obligeà à recourir à ses magasins. Nulle gêne aux marchands étrangers, beaucoup de douceur & de justice envers les gens du pays, ce fut par là qu'elle fleurit dès son origine fort au-delà des espérances de la nation. Lorsque les Hollandois eurent pris aux Indes l'ascendant sur leurs rivaux, elle perdit par leur opposition les branches les plus lucratives de son commerce, & aussitôt les longues & sanglantes guerres du Nord le desséchèrent jusques dans ses racines, par l'impuissance à laquelle la Compagnie fut réduite de lui faire des envois. Sa prospérité n'avoit été qu'un heureux concours de circonstances ; elle devoit cesser avec elles. Concentrée dans ses propres forces, elle ne se maintint que par sa foiblesse : on ne lui envia point une simple existence. Elle s'entretint dans sa petite fortune, en vendant aux marchands Maures & Gentils le droit de commercer sous le pavillon Danois, bénéfice que ne négligent pas aujourd'hui ceux qui ont le maniment des affaires à Tranquebar. Le Raja de Tanjaour, après avoir tiré d'elle, par droit de suzeraineté, pour se défendre contre le Mogol, des hommes dont on prétend que la piraterie la dédommagea, se seroit emparé de leur ville, pour la

vendre, dit-on, à une autre nation, si les Anglois ne l'avoient généreusement secourue. Il est à présumer qu'avec plus d'adresse & de conduite, les Danois auroient étendu leur territoire, chez un peuple naturellement bon & dans un pays extrêmement fertile. Pour le faire fleurir, on y a envoyé des Missionnaires; ceux-ci ont fait des prosélytes, & ces prosélytes sont devenus de fidéles sujets. Le succès des Apôtres Danois a été si décisif, que les Anglois & les Hollandois ont commencé, sur cette épreuve, à s'appliquer à l'instruction & à la conversion des Indiens. Cependant quoiqu'on assure que l'état de la Colonie est devenu beaucoup meilleur, il ne paroît pas que la Compagnie soit plus florissante; les artifices employés par la création de la Compagnie d'Altena pour relever le commerce, en sont la preuve. La Colonie de Tranquebar est dans le même cas que ces petites nations enclavées entre de grandes nations qui ne les estiment pas assez pour les subjuguer, mais qui ne souffriroient pas qu'une puissance rivale les soumît.

Ces observations sur les Colonies & le commerce des Indes étoient nécessaires pour développer & même reformer nos premieres idées sur le commerce en particulier

le commerce en général. Nous prions nos lecteurs de rapporter & d'adapter aux principes que nous venons d'établir, ce que nous pouvons avoir dit peut-être prématurément sur cet objet, avant que d'avoir assez approfondi les opinions dominantes sur ces importantes matieres. (*)

De la Presqu'Isle au delà du Gange.

Les géographes modernes donnent à cette Péninsule 530 lieues du nord au sud, & 360 d'occident en orient dans sa plus grande largeur. Vers sa partie méridionale, ce n'est qu'une longue terre, qui communément n'a pas trente lieues de large. On la divise en trois parties. La septentrionale comprend les Royaumes d'Azem, d'Ava, de Pégu, de Laos, d'Arrakan, de Boutan, de Tipra, du Tibet, &c. La méridionale renferme Siam & Malaca. L'orientale comprend Campa, pays presqu'inconnu, Camboie, le Tonquin, la Cochinchine, &c. Nous avons décrit ailleurs ces deux derniers pays. Siam est de toutes ces contrées celle que les relations ont rendu la plus célebre. Je

(*) Ces observations font partie de l'ouvrage intitulé *Le politique Indien, ou considérations sur les Colonies des Indes Orientales*, 1768. Chez Lacombe, rue Christine.

commencerai par la description de ce Royaume. Il y a apparence que les mœurs de ses habitans ont de grands rapports avec celles de leurs voisins.

Royaume de Siam.

Ce Royaume est borné du levant au nord par de hautes montagnes, qui le séparent du Royaume de Laos, & du nord au couchant par d'autres montagnes qui le séparent des Royaumes de Pégu & d'Ava. Cette double chaîne de montagnes habitées par des peuples peu nombreux, sauvages & pauvres, mais libres & de mœurs innocentes, laisse entr'elles une grande vallée, large en quelques endroits de 80 à 100 lieues, & arrosée du nord au midi par la belle riviere de Ménan, (mere-eau) qui se décharge dans le golfe de Siam par trois embouchures. Malgré un banc de sable qu'on appelle la barre de Siam, les grands vaisseaux trouvent un asyle dans la rade, dont le mouillage est très-bon. Le Ménan sujet, comme le Nil, à des inondations périodiques, se divise en tant de branches, qu'on court risque de se perdre dans ce labyrinthe. On conçoit que c'est sur ses rives que le commerce, la grande chaleur & d'autres

commodités rassemblent la plus grande partie des habitans. Le reste du pays est mal peuplé & peu connu. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les côtes maritimes ; cependant la situation des lieux leur ouvre la navigation de toutes les mers de l'orient. Ils ont deux cens lieues de côte sur le golfe de Siam & 180 lieues sur celui de Bengale. Tandis que la nature a refusé des ports commodes à la côte de Coromandel, au couchant de ce dernier golfe elle en a donné un grand nombre. Le Royaume est couvert par beaucoup d'isles, qui forment pour les vaisseaux des asyles sûrs, dans lesquels ils trouvent de l'eau douce & du bois. Le Roi de Siam les compte dans ses Etats, quoique ses peuples ne les aient jamais habitées & qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux étrangers.

Division de Siam.

Le pays se divise en haut & bas Siam, le premier au nord, le second au midi. Le haut Siam, selon la Loubere, comprend sept Provinces, Porcelone, Sanquelone, Locontaï, Campengpet, Coconrepina, Pêchebonne, Pitchaï. Le bas Siam se divise aussi en sept Provinces, Jor ou Johor, Patane, Ligor, Tenasserim, Chantebonne, Petelong ou Bordelong &

Tchiai. Koempfer ne donne à Siam que douze Provinces; Jooſt Schuten en compte plus de vingt. Chaque voyageur écrit leurs noms & ceux des villes d'une maniere différente.

La côte de Bengale offre deux ports conſidérables à la tête de deux iſles, Merguy & Jonſalan. Le long de la côte du golfe de Siam, les lieux les plus remarquables ſont Patane, ville & cap à l'entrée du golfe, Bordelong & Ligor, autrefois dépendances de Malaca; & ſur la même hauteur, les Pulis ou iſles de Cornam, Sancori, Bordia, ſans parler de quantité d'autres iſles de moindre grandeur.

Quoique les bords de Ménan ſoient bas, marécageux & de difficile accès, c'eſt là qu'on a bâti les villes principales. Bancock, appellée Fou par les Siamois, ſe préſente en remontant la riviere, à ſept lieues de ſon embouchure. Le territoire de cette ville eſt un vaſte jardin, qui fournit à la capitale une grande quantité de fruits, c'eſt-à-dire, l'eſpèce de nourriture que les habitans préferent à toutes les autres. Douze ou treize lieues au-deſſus de Bancok, on trouve Sy-io-chiya, dont les étrangers ont fait India, Juthia, Judea, Odioa, &c. capitale du Royaume. Elle eſt bâtie au milieu des

HISTOIRE DES INDES.

eaux dans une isle assez vaste, formée par le circuit du Ménan. On a comparé sa situation à celle de Venise. Les Rois de Siam, plus simples que les Doges de cette République, qui épousent la mer, se bornent à aller en balon sur le fleuve, quand il est débordé, pour le supplier de rentrer dans son lit. On assure que cette capitale est fermée par une muraille de brique de deux lieues de circuit, mais elle est presque deserte à la partie du sud & à celle de l'ouest. Les Européens y ont bâti quelques belles maisons. Un quartier est occupé par des étrangers Asiatiques, qui habitent de petites loges de brique ou de pierre. Partout ailleurs il n'y a que de misérables cabanes. La Loubere compare les maisons des Mandarins à de grandes armoires. C'est toutefois là que logent le maître, la principale épouse & ses enfans. Les autres femmes ont des cabanes séparées, dont une palissade de Bambou forme une habitation commune avec la principale maison. Le palais du Roi ne peut être connu, parce qu'il est fermé même aux naturels du pays. Il n'y a que la salle du conseil qui soit accessible. Pour y entrer, les Siamois se traînent sur les mains & sur les genoux, & si en tapinois, dit un voyageur, qu'on croiroit qu'ils veulent

surprendre le Roi. Les dehors du serrail ont quelque chose de majestueux.

Les Européens ont coutume d'appeller cette ville Siam. Ce nom est inconnu aux naturels. Ceux-ci appellent leur pays Meuang-tai, Royaume des libres. Les Portugais paroissent, dit-on, les inventeurs du nom de Siam, qu'ils employent pour désigner non le Royaume, mais la nation. Ceux qui sçavent la langue de Pégu assurent que Siam en cette langue, signifie libre. C'est de là sans doute que les Portugais ont emprunté ce mot, qui répond à la dénomination que les Siamois se donnent eux-mêmes.

Louvo, à dix lieues de la capitale, forme un séjour agréable, où le Roi passe une grande partie de l'année. Ce Prince y a un palais moins spacieux, mais plus riant que celui de Juthia. L'édifice tel que le décrit Gervaise, ne seroit en France qu'une maison de plaisance assez commune. On nomme encore parmi les places principales, Thainatbouri, ancienne capitale d'un Royaume particulier, dans laquelle on compte trois mille habitans, Laconceran, ville où le Ménan reçoit une grande riviere, Campengpet, rivale de Juthia, dans une Province où se trouvent des mines d'acier abondantes, Tian-tong;

HISTOIRE DES INDES.

place ruinée, Métac, frontiere du Royaume entre le nord & l'oueſt, Cambori, ſur la frontiere de Pégu, Corazema ou Cariſſima ſur celle de Laos: Socotai & Sanquelouk ont auſſi mérité l'attention des voyageurs. On trouve encore dans les relations quelques autres villes, ou du moins d'autres noms donnés peut-être aux mêmes amas de cabanes. Dans les grandes maiſons Siamoiſes, il n'y a point de plein-pied, quoiqu'il n'y ait qu'un étage. Les piéces ſe ſuivent ſur la même ligne, & de l'une à l'autre, il y a quelques marches à monter. La même inégalité ſe trouve dans les toits. C'eſt cette ſucceſſion de toits inégaux qui fait la diſtinction des degrés de grandeur. Le palais de la capitale en a ſept, avec quelques tours quarrées, qui ont auſſi pluſieurs combles. Les grands officiers en ont juſqu'à trois. On remarque la même gradation dans les pagodes. De trois toits, le plus élevé eſt celui ſous lequel eſt placée l'Idole. Le principal ornement de ces édifices conſiſte dans pluſieurs pyramides de brique & de chaux, dont les plus hautes ne le ſont pas moins que nos clochers ordinaires.

Hiſtoire naturelle.

Les Siamois ne connoiſſent que trois ſaiſons, l'hiver, le printemps ou le petit été & le grand été. L'hiver eſt ſec & l'été

pluvieux. Les pluies commencent au mois de Mars, elles finissent avec le mois de Septembre; & alors l'inondation commence. Les Siamois ne cultivent que les terres sur lesquelles les eaux se débordent; les autres cantons sont deserts & couverts de bois. Ce Royaume est si vaste, il a si peu d'habitans, les terres voisines des rivieres sont si grasses & si fertiles, il y a tant de sobriété ou plutôt si peu de besoins, la forme du Gouvernement est si contraire à la culture, que la plus considérable partie du pays reste en friche.

Le riz est la principale récolte, la nourriture la plus ordinaire, & le plus sain des alimens des Siamois. Un officier qui a le titre d'Oc-ya-Chaou, Prince ou surintendant du riz, ouvre le labourage des terres, en traçant quelques sillons, accompagné d'un nombreux cortége qui le sert avec de grandes démonstrations de respect. Ce Prince tient ici la place du Roi, qu'une crainte superstitieuse a depuis quelques temps détourné de cette noble fonction. Sa royauté ne dure qu'un jour, elle rapporte quelqu'argent, mais on la croit funeste à celui qui l'exerce. La Loubere raconte que le Roi seul recueille du froment, & peut-être moins pour le goût que par curiosité. Les François habitués

dans le Royaume, étoient obligés de faire venir de la farine de Surate. Les potagers de Siam abondent en légumes, la plûpart différens des nôtres. Les fleurs y ont moins d'odeur & d'éclat qu'en Europe. Les fruits y ont beaucoup de parfum & de saveur, on ne les trouve délicieux qu'après s'y être accoutumé, & quand on est parvenu à en aimer le goût, on trouve ceux d'Europe fades & insipides. Cette qualité est commune aux fruits de tous les pays de l'Inde.

Les vastes forêts dont le Royaume est couvert, fournissent aux habitans une grande variété d'excellens arbres. Entre leurs cotoniers, on vante le capoc, qui produit une espéce d'ouate si fine, qu'on ne peut la filer; elle tient lieu de duvet. Une espéce d'arbres fort communs dans ces forêts jette la gomme qui fait le corps du plus beau vernis de la Chine & du Japon. Les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre; peut-être manquent-ils d'une certaine huile qu'on doit mêler dans cette gomme pour l'employer. Ils font du papier, non seulement de vieux linges de coton, mais aussi de l'écorce du tonkoë. Leurs livres consistent en plusieurs feuilles collées ensemble, que l'on plie en plusieurs sens. Ils écrivent aussi avec un style ou un poin-

çon ſur les feuilles d'un certain arbre. Les Siamois entreprirent ſur la fin du dernier ſiécle de planter des poivriers ; & Gervaiſe aſſure que dans le temps qu'il étoit à Siam, on auguroit fort bien de ces plantations. Les cannes de ſucre y ſont ſi abondantes, qu'une livre de caſſonade ne coûte que deux deniers. La Loubere remarque avec étonnement, que parmi tant d'eſpéces d'arbres dont le pays eſt rempli, il n'y en a pas une ſeule qui reſſemble à celles d'Europe. Il s'y trouve des arbres ſi hauts & ſi droits, qu'un ſeul ſuffit pour faire un balcon de ſeize à vingt toiſes de longueur.

Comme la religion ne permet pas de manger la chair des animaux, les Siamois ne ſongent qu'à élever les eſpéces deſtinées au labourage, telles que le bœuf & le buffle. Le Roi de Siam eſt obligé de tirer des chevaux de Batavia pour le ſervice de ſes armées. On prétend que les Siamois font à proportion le même cas des chevaux blancs que des éléphans de cette couleur. Le Roi étonné un jour de la répugnance que Vincent, médecin François, marquoit à traiter un de ces animaux de ſon écurie, lui fit aſſurer, pour vaincre ſa délicateſſe, que le cheval étoit Mogol, c'eſt-à-dire, blanc, & que

HISTOIRE DES INDES.

ses ancêtres, jusqu'à la quatrieme génération, avoient été du même poil, sans aucun mélange de sang Indien. Le grand commerce que font les Hollandois des peaux de daims & de buffles sauvages qu'ils tirent de Siam, prouve qu'il y a une quantité prodigieuse de ces animaux.

Parmi les oiseaux du pays, l'aigrette est très-vantée dans nos relations. Elle doit son nom & sa beauté aux aigrettes qu'elle a sur le dos & sous le ventre. Sa forme approche de celle du héron. Son plumage d'une blancheur éclatante & de la finesse du duvet le plus beau, est la matiere des ouvrages de plumes les plus estimés. Le nokto, animal plus grand que l'autruche, est un oiseau particulier à ce pays. Les volatiles y multiplient extraordinairement, à cause de la chaleur du climat, qui seule suffit pour faire éclorre les œufs. En général, tous les oiseaux ont dans l'orient un très-beau plumage. Leur ramage est un cri qui blesse l'oreille. Leur quantité dans ce Royaume paroîtroit surprenante ainsi que leur familiarité, si l'on ne se rappelloit que personne ne cherche à leur nuire, & que plusieurs dévots ont la charité de les nourrir.

La chaleur & l'humidité font croître

dans les forêts & dans les herbages des reptiles de différente espèce. Parmi les insectes volans, les maringouins ou mosquites sont les plus redoutables. Leur aiguillon est si fort qu'il perce les bas de peau les plus épais. La fumée les chasse, & c'est le seul moyen de s'en garantir. On assure qu'à Camboie, la coutume est d'exposer les criminels à la piquure de ces mouches, & qu'ils ne résistent jamais plus d'une nuit à ce cruel tourment. Les mouches luisantes forment sur les bords de la riviere de Siam un spectacle nocturne fort agréable. De loin on croit voir des nuages lumineux. Quelquefois, si l'on en croit Koempfer, elles cachent leur lumiere pour la faire reparoître un moment aprés avec un accord & une régularité qui a quelque chose de merveilleux. Le caboche est un poisson du Ménan dont les Hollandois portent de grosses provisions à Batavia, & dont les nations voisines de Siam consument une prodigieuse quantité.

» La position du Royaume de Siam, » dit l'auteur de la suite de l'Histoire an- » cienne de M. Rollin, est parfaite- » ment antipode au Pérou. Les grains d'or » qu'on trouve sur les bords des rivieres » quand les inondations sont passées, la » quantité de puits & de fourneaux creusés

» sur les montagnes par des mains d'hommes, & qui n'ont pu servir qu'au travail » des mines, ont persuadé aux Siamois » que leur pays renfermoit dans son sein » les plus précieux métaux. Leurs voisins » en ont la même idée, & il paroît que » c'étoit aussi le sentiment des anciens, » puisqu'ils ont donné le nom de Chersonése dorée à cette partie de la Presqu'isle » de l'Inde, où Siam & Malaca sont aujourd'hui situés. Ces motifs ont porté les » Rois de Siam à faire ouvrir plusieurs » mines. Les derniers travaux n'ont abouti » qu'à la découverte de quelques mines » de crystal, d'antimoine, d'emeril & de » cuivre, mêlée d'un peu d'or & d'argent. » Ces dernieres étoient si peu riches, qu'à » peine cinq cens livres de minerai rendoient-elles un once de métal. On dit » que le médecin Vincent, dont il a déjà » été question, trouva une mine d'or, qu'il » ne voulut point indiquer aux Siamois. » Les mines d'or dont parle le P. Tachard, » n'ont pas plus de réalité que les Idoles » colossales d'or massif, qu'il place dans les » pagodes.

Siam a des mines de plomb, d'étaim, de fer, d'aimant & de pierres fines. L'étaim de ce pays est le métal mixte, participant du cuivre & du plomb, que les

Portugais ont appellé calin. On y joint, pour le blanchir, de la calamine autre minéral dont on se sert aussi pour purifier le cuivre. L'étaim ainsi préparé, s'appelle toutenague. Les boëtes de thé qui viennent en droiture de la Chine & du Japon, sont de ce métal Siamois. L'usage que ces Indiens font du fer est si borné, qu'ils ne se mettent point en peine d'en faire valoir les mines. Ils n'emploient dans leurs édifices aucun ferrement; des pointes de Bambou leur tiennent lieu d'épingles; les ancres de leurs navires sont de bois; enfin ils n'ont ni ciseaux, ni aiguilles, ni clous. La Loubere raconte que la découverte d'une mine de diamans attira si peu l'attention du Ministère, qu'on n'accorda pas la moindre récompense à ceux à qui on la devoit.

Observation particuliere sur la misere du pays.

» Je dirai franchement, (c'est le Chevalier de Forbin qui parle) que j'ai été » surpris plus d'une fois que l'Abbé de » Choisi & le P. Tachard qui ont fait le » voyage avec moi & qui ont vu les » mêmes choses que moi, semblent s'être » accordés pour donner au public sur le » Royaume de Siam des idées brillantes » & si peu conformes à la vérité. Il est » vrai que n'y ayant demeuré que peu de » mois, & M. Constance ayant intérêt de

» les éblouir, ils ne virent dans ce Royau-
» me que ce qu'il y avoit de plus propre à
» en imposer. Mais après tout, il faut qu'ils
» aient été étrangement prévenus pour n'y
» avoir point apperçu la misére qui se ma-
» nifeste par-tout, à tel point qu'elle
» saute aux yeux & qu'il est impossible de
» ne pas la voir ». Cet officier assure que M. de Ceberet fut si frappé de l'air misérable de ce pays, qu'il ne concevoit pas comment on avoit pu en faire des relations si magnifiques. Il ajoute que M. Constance avoit épuisé l'épargne pour envoyer des présens à Louis XIV. Le Royaume de Siam, dit-il après son retour à ce Prince, ne produit rien & ne consume rien. Son témoignage s'accorde assez bien avec la relation de la Loubere.

Ce pays ne peut être regardé que comme un entrepôt commode pour le commerce des Indes, de la Chine & du Japon. Les Rois se sont emparés de tout le commerce du dehors; & ils partagent avec leurs sujets celui qui se fait dans l'intérieur du Royaume, en se réservant le débit exclusif des marchandises les plus lucratives. Ce Prince, sa femme & les autres Princes ont des magasins où les marchandises se débitent en gros, & des boutiques où elles se vendent en détail. Toutes les terres appartiennent

appartiennent au Roi, & chaque ſujet libre lui doit ſix mois de ſervice. Le ſeul moyen de ſe ſouſtraire à la loi commune, aux corvées, c'eſt de payer au fiſc une quinzaine de ticals, valant environ quarante ſols la piéce, ou de lui apporter une certaine quantité de denrées & de marchandiſes. Il réſulte de ces uſages que le commerce & l'agriculture ſont ici dans une éternelle langueur. Au produit de ces deux ſources de richeſſes, le Roi réunit celui des impoſitions ſur les balons, ſur les liqueurs, ſur certains arbres, & enfin les bénéfices caſuels conſiſtant en confiſcations, amendes, préſens, ſucceſſions, taxes extraordinaires. Ainſi la richeſſe de la nation fond preſque toute entiere dans le tréſor royal, dont le ſoin eſt confié au Pra-clang ou Barcalon, ſurintendant des finances. La Loubere dit qu'on faiſoit monter, de ſon temps, le revenu de la Couronne à deux millions. Il eſt à remarquer que le Roi n'eſt jamais bien payé des tributs impoſés ſur les terres éloignées de la Cour; que, ſuivant les loix, celui qui ne laboure pas ſa terre ne paye rien, quoique ce ſoit par ſa négligence qu'il ne recueille rien; que pour s'exempter des corvées, pluſieurs ſe cachent dans les bois, ou abandonnent le pays, ou ſe vendent; &

HISTOIRE DES INDES.

qu'enfin dans toute l'étendue de ce vaste pays, on ne trouve pas un million d'habitans. Un Siamois vantoit un jour au Roi de Golkonde la grandeur des Etats de son maître. Vous avez raison, lui dit le Monarque, votre maître a des Etats beaucoup plus étendus que les miens, mais les miens sont peuplés d'hommes, & les siens de singes & de moucherons.

Gouvernement politique & domestique de Siam.

Le peuple Siamois est divisé en deux classes générales, celle des esclaves & celle des personnes libres. Le maître a tout pouvoir sur l'esclave, à l'exception du droit de mort. La différence qu'il y a des esclaves du Roi à ses sujets de condition libre, c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels & qu'il les nourrit; au lieu que les personnes libres ne lui doivent que six mois de service dans l'année, à leurs propres dépens. Les esclaves des particuliers ne sont point employés aux corvées de l'Etat. Ainsi la dégradation d'une personne libre qui, pour dette ou par une vente volontaire, tombe dans la servitude, est une perte réelle pour le Souverain, qui loin de s'opposer au cours de l'usage ou des loix, n'exige pas même un droit d'indemnité : chose surprenante dans un Gouvernement d'ailleurs si tyrannique. Les personnes libres, dans le temps

de leur service, sont employées, les unes à la garde, à la culture des jardins & dans les atteliers du palais; les autres aux travaux publics & à la défense de l'Etat; d'autres enfin dans les maisons des grands officiers du Royaume. La noblesse n'est que la possession actuelle des charges; il est rare que des familles s'y maintiennent long-temps, quoique les offices soient héréditaires; parce que la moindre faute ou même le caprice seul du Souverain dégrade les plus grands Seigneurs. Celui qui perd sa place n'a plus rien qui le distingue du menu peuple. La distinction entre le peuple & les prêtres n'est aussi que passagere, puisqu'on peut toujours revenir d'un état à l'autre. Les prêtres sont exempts de toute servitude.

Pour ne laisser échapper personne au service personnel, on tient tous les ans un compte exact du peuple sous la division de gens de main droite & de gens de main gauche. Les uns & les autres sont soudivisés par bandes ou compagnies, dont chacune a son chef appellé Naï. Plus une bande est nombreuse, plus le chef est honoré. On distingue entre les Naïs sept degrès qui répondent au nombre de leurs soldats ou serfs. Ainsi l'Oc-Mening, lequel est chef de dix mille hommes, est

au-dessus de l'Oc-Pan, lequel n'en commande que mille. Les titres de Pa-ya, d'Oc-ya, d'Oc-pra, d'Oc-louang & d'Oc-coune, sont ceux des autres grades. Le mot Oc semble signifier chef. Tous les officiers du Royaume sont Naïs. Ce mot est devenu un terme de civilité, que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de maître ou de précepteur.

Le Roi de Siam n'éleve personne aux dignités sans lui donner un nouveau nom; usage assez commun dans l'Orient. Ce nom est toujours une louange. Ces officiers n'ont ni gages ni appointemens. Ils ne tiennent du Prince que le logement, des meubles & quelques naa ou terres labourables qu'ils perdent avec leur charge. Leur principal bénéfice vient des concussions qu'ils exercent, d'intelligence les uns avec les autres, sur le peuple, & que la Cour autorise par son silence. Le commerce des présens est public. Un juge ne seroit point puni pour en avoir accepté, s'il n'étoit manifestement convaincu d'injustice. Le serment par lequel les officiers s'engagent à l'observation fidéle de leurs devoirs, consiste à boire de l'eau, sur laquelle les Talapoins ont prononcé des imprécations contre celui qui l'avale, s'il

manque jamais aux obligations qu'il contracte.

Une distinction importante est celle qu'on met entre les Cang-Naï ou officiers du dedans, & les Cang-Noc ou officiers du dehors. Les Ministres intérieurs assistent au Conseil d'Etat, qui se tient en présence du Prince; ils composent le tribunal où se jugent les affaires civiles & criminelles. On emploie aussi ces derniers à des messages, à la garde du Roi, &c. Ils sont beaucoup plus honorés que les Cang-noc, qui sont moins asservis. Cette différence a lieu dans les Provinces envers la personne du Gouverneur.

Il y a dans le Royaume plusieurs cours de judicature, qui ressortissent toutes à la Cour souveraine établie dans la capitale. Ces tribunaux ne consistent proprement qu'en un seul officier nommé Pouran, *personne qui commande*; puisque le droit de juger réside en lui seul, & que ses assesseurs n'ont que voix consultative, ainsi que dans les Etats voisins. La prérogative la plus importante de ce président est le gouvernement civil & militaire de son ressort, qu'il joint ordinairement à l'administration de la justice. Comme les grands gouvernemens étoient autrefois à vie, l'ambition des Vicerois parvint à les

rendre héréditaires, & dans certains lieux éloignés de la Cour, indépendantes. C'est ainsi que la Province de Johor est devenue un Etat particulier. On prétend que Patane, autre Province du bas Siam, gouvernée par une femme, que Lahos, Pégu, Camboie & d'autres pays de la Péninsule ont secoué de la même maniere le joug du Roi de Siam, comme les Nababs de l'Indostan secoueront celui du Mogol. L'abus de ces usurpations a fait abolir l'hérédité des grands gouvernemens. A ces despotes, on a substitué des Pourans, qui n'ont que pour trois ans la commission de gouverneurs. Cependant il y a encore beaucoup de Tchaou Meiiang ou Seigneurs de Province, qui jouissent par droit de succession de gouvernemens, dans lesquels ils semblent partager avec le Roi la souveraineté; car ils s'arrogent une partie de tous les impôts. Le Roi leur entretient une garde nombreuse de Keulaï ou bras peints, soldats ainsi nommés, parce qu'ils ont sur les bras des empreintes d'un bleu noirâtre, formées avec de la poudre à canon jettée dans des incisions qu'on y a faites.

Les officiers-conseillers du tribunal de la capitale ont, comme ceux des provinces, divers départemens, les finances, la

guerre, l'intendance des jardins & des palais, le ſoin des balons & des galeres, la maiſon du Roi, la police intérieure de la ville, l'inſpection des éléphans & des équipages, la garde des magaſins royaux, la direction du commerce étranger. Le préſident de ce tribunal avoit anciennement une autorité preſqu'abſolue, comme chef de la juſtice & comme Viceroi de la province. On a ſagement diviſé ces deux emplois. Celui de Viceroi, la premiere dignité de l'Etat, eſt exercé par un Mandarin, titré Maha-o-barat. Le Mandarin qui préſide à la juſtice ſe nomme Yumrat. On peut toujours appeller de ſes jugemens au Roi, qui ſeul prononce des arrêts de mort, à moins qu'il ne délegue ce droit par une attribution particuliere à certains magiſtrats, tels que les inſpecteurs extraordinaires des provinces, qui peuvent faire ſubir, même aux officiers, une peine capitale. Le chef général de la police ſe nomme Tchacry.

On plaide par écrit & après avoir donné caution. Le procès rapporté par un greffier au Pouran, celui-ci conſulte le code, explique la loi à ſa fantaiſie, & prononce. Toute affaire devroit être terminée en moins d'une ſemaine; mais l'avarice des juges les éterniſe & ruine les

HISTOIRE DES INDES.

plaideurs. Il eſt ſingulier que les frais de juſtice ſoient énormes dans un pays où les vivres ſont à un prix ſi bas. On voit par un mémoire que la Loubere rapporte, que les frais d'un procès ordinaire montent à plus de ſoixante livres, ſomme exorbitante dans ce Royaume miſérable, ſans parler des préſens qui reſſemblent à nos anciennes épices. Il n'y a point ici de notaire ni d'autre praticien de ce genre. Les obligations ſe font par l'entremiſe d'un tiers qui écrit la promeſſe, & ce titre ſuffit. L'uſage des cachets eſt inconnu; les magiſtrats ſeuls ont un ſceau. Les particuliers ne ſignent de leur nom aucune écriture; ils ſe contentent de mettre au bas une marque qui a la forme d'une croix. On fait les donations par mariage ou autrement de la main à la main, de vive voix, même à l'article de la mort; ainſi nul teſtament.

Dans les accuſations graves, on a recours à la queſtion au défaut des preuves ordinaires. Les parties paſſent par les épreuves de l'eau, du feu, des vomitifs, pilules qu'il faut garder dans l'eſtomac pour être innocent. Enfin on eſt expoſé aux tigres. Si les deux adverſaires ſont dévorés, ils étoient tous les deux coupables. La conſtance avec laquelle

on voit souffrir aux Siamois ce genre de mort, est incroyable, dans une nation qui montre si peu de courage les armes à la main. Les supplices sont affreux. Brûler à petit feu les criminels, les livrer à un tigre affamé qui ne peut les déchirer que lentement, les plonger dans l'huile bouillante, les nourrir de leur propre chair, sont des cruautés ordinaires. La peine du glaive est pour les criminels de distinction. Quant aux Princes du sang que la politique du despotisme condamne à la mort ou à une existence plus dure, on les assomme avec des massues de bois précieux, on les étouffe dans des draps d'écarlate, on les laisse mourir de faim, ou on leur affoiblit l'esprit par des breuvages. La bastonnade qui se donne ici avec des rotins ou roseaux gros comme le doigt, est si cruelle qu'elle laisse quelquefois une telle impression de foiblesse, qu'on s'en ressent toute la vie. On a ici, comme à la Chine, l'usage de la ka ou cangue, supplice qui n'imprime aucune flétrissure. La peine ordinaire du vol est la restitution du double ou du triple à partager par égales portions entre le juge & la partie lésée. On étend ici la peine du vol à toute possession injuste en matiere réelle; de sorte que quiconque est évincé d'un héri-

tage par procès, non-seulement rend l'héritage à la partie, mais en paye encore le prix, moitié à la partie, moitié au juge.

Quoique les Siamois soient peu propres à la guerre, comme on l'a déjà dit, ils ne laissent pourtant pas de la faire souvent & avec avantage, parce que leurs voisins ne sont ni plus puissans ni plus braves qu'eux. La Loubere rapporte un fait qui donne une idée singuliere de la bravoure & des guerres de ces Indiens. Un Provençal, nommé Cyprien, employé dans une guerre contre le Roi de Singor, comme cannonier, ayant reçu ordre du général de ne point ajuster l'ennemi, suivant le droit public, qui ne permet point de tirer droit, ne douta point que le Roi ne fût trahi par son général. Las de voir des armées en présence qui n'attentoient à la vie de personne, il se détermina à passer seul dans le camp ennemi pour aller prendre le Roi de Singor dans sa tente; & il réussit. Son audace termina ainsi une guerre qui duroit depuis vingt ans. Le Roi de Siam voulut récompenser ce service par le don d'une quantité de bois de Sapan; des intrigues de Cour l'en détournerent, & Cyprien mécontent se retira à Surate.

Forces du Royaume, discipline militaire, &c.

Des forêts impénétrables, un grand nombre de canaux, l'inondation annuelle de six mois, défendent assez le Royaume pour que les habitans négligent le secours des fortifications de l'art. Ils n'élevent point de places fortes, de peur de les perdre & de ne pouvoir les reprendre. Celles qu'ils ont soutiendroient à peine la premiere insulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'arrivée de M. de Chaumont, un ancien valet de la Mission de S. Lazare de Paris, dont toute l'habileté consistoit à faire une saignée, avoit été obligé par l'ordre absolu du Roi de Siam, de construire un fort sur la frontiere du Pégu, quoiqu'il protestât de son incapacité; pour prix de ce service, il obtint un gouvernement.

L'artillerie du Royaume consiste en quelques piéces de canon, fondues par un Portugais de Macao. La cavalerie est composée d'environ deux mille chevaux. La marine n'est que de cinq ou six vaisseaux fort petits, ordinairement employés au commerce, & d'une cinquantaine de galeres ou petits bateaux à un pont, montés de cinquante ou soixante hommes, tant pour ramer que pour combattre. Quant à l'infanterie, tout Siamois, tout Indien est soldat : c'est pourquoi l'on

HISTOIRE DES INDES.

voit dans ces contrées des Princes qui n'ont pas deux millions de sujets, mettre sur pied des armées de trois ou quatre cens mille hommes, qui pourvoient eux-mêmes à leur modique subsistance. Outre ce fonds de milices nationales, le Roi entretient diverses compagnies de soldats étrangers, les uns à pied, les autres à cheval, la plûpart pour sa garde. Cette garde est formée de soldats de Laos & de Méen; de Mahométans-Mogols, gens de bonne mine & d'une insigne lâcheté; de Tartares-Chinois qui passent pour braves; d'aventuriers Indiens qui s'appellent Rajebouts, tous issus, si on les en croit, de maisons souveraines, hommes de cœur quand ils se sont enivrés d'opium, ainsi que les Malais, voisins de Siam. Quant aux Siamois, ils n'usent point de cette liqueur; ils auroient peur de devenir courageux. Les Rois de Siam avoient autrefois une garde Japonnoise qui leur faisoit la loi. Le pere de Chaou-Naraïe se défit d'une nation trop supérieure en esprit & en valeur à ses sujets.

L'artillerie commence toujours le combat, & si elle ne le termine point, on se met en devoir de se servir de fléches & de mousquets; mais on n'attaque jamais avec assez de vigueur, ni l'on ne se dé-

fend avec assez de constance pour en venir à la mêlée. Tous ces Péninsulaires comptent principalement sur leurs éléphans, quoique cet animal, pour n'avoir ni mords ni bride, ne puisse être sûrement gouverné; qu'il revienne souvent sur son maître quand on le blesse, & qu'il craigne si fort le feu qu'il ne s'y accoutume presque jamais. Tachard donne au Roi de Siam vingt mille éléphans. Suivant le récit de la Loubere, les Siamois tout menteurs & tout vains qu'ils sont, sur-tout dans cette matiére, en comptent tout au plus dix mille, nombre que des voyageurs réduisent à quelques centaines. Le commandant général des éléphans s'appelle Oc-pra-Petratcha; c'est un des plus grands emplois du Royaume.

Le Calahom a le département de la guerre, & il est naturellement Général des armées : il a aussi l'intendance de la mer & la garde des *balons* du Roi. Les Siamois donnent ce nom à de petites barques de rivieres, qui ont communément une toise dans leur plus grande largeur, & quelquefois six-vingt pieds de long. Les grands Balons, tels que ceux du Roi & des Princes, ont jusqu'à cens pagayeurs ou rameurs, qui semblent former avec leurs rames ou pagayes les ailes ou les nageoires

de certains animaux monstrueux, représentés à la pouppe & à la proue des bateaux. Les pagayeurs chantent en manœuvrant, & plongent la rame en cadence; il y a au centre des balons ordinaires, une loge de bois qui peut contenir une famille. Quantité de Siamois n'ont point d'autre habitation que ces maisons flottantes. Les balons de l'Etat ou du Roi, & ceux des personnes qualifiées, n'ont qu'un siége d'une place, plus ou moins élevé selon la dignité des personnes. Si c'est un Mandarin du premier ordre, l'estrade est surmontée d'une impériale que les Siamois appellent coup, & les Européens chirole. Quand le balon du Roi vogue sur la riviere, tous les Siamois qui sont dans d'autres balons, se prosternent, comme par tout où ils le rencontrent. Il n'y a qu'un seul officier qui ne soit pas assujetti à cette loi d'étiquette, ce qui rend sa dignité fort honorable, à l'audience: cet officier a toujours les yeux attachés sur le Prince, pour recevoir & donner, en signes, ses ordres à des officiers qui sont hors de la salle. Les Siamois n'entrent point dans le vang, c'est-à-dire, dans l'enceinte intérieure du Palais, laquelle contient l'appartement du Roi, des cours & des jardins, sans se prosterner. Ils ne passent point devant le prassat

ou le Palais ; & si quelquefois le fil de l'eau les y porte, les gens du Roi lancent sur eux une grêle de pois avec des sarbacanes ; les pagayeurs doivent ramer si doucement, qu'on n'entende point le bruit de la manœuvre.

De la Cour de Siam.

Le silence regne toujours si profondément dans le prassat & dans les environs, malgré la multitude des Gardes & l'affluence des Mandarins, qu'on prendroit ce lieu pour une solitude écartée ; les ordres même ne s'y donnent point verbalement, comme on l'a observé : il semble qu'il n'est habité que par des ombres. Les courtisans les plus accrédités n'approchent jamais le Prince de fort près, & c'est une faveur s'il daigne se montrer à eux d'une des fenêtres du prassat. Il ne reçoit point autrement les Ambassadeurs ; il leur parle laconiquement du haut d'une tribune, & toujours dans les mêmes termes. Tout ce qui se passe dans le palais est enseveli dans le mystere ; c'est un crime de léze-Majesté que de parler du Roi. Il y a très peu de gens qui sachent le nom du Prince regnant, & ceux-là n'oseroient le prononcer pendant sa vie. Lorsqu'il daigne se montrer en public, c'est toujours avec un appareil qui inspire la crainte. Ainsi, loin de s'intéresser à la conservation

du Monarque, les peuples voyent avec plaiſir les révolutions qui arrivent dans l'Etat. Le deſpote vit dans une continuelle inquiétude ; c'eſt envain que, pour ſe raſſurer, il s'enferme dans une triple enceinte de fortifications ; ſon deſpotiſme ſombre rend ſa fortune auſſi incertaine que celle de ſes Sujets. Il eſt aiſé d'uſurper l'autorité dans un pays où l'exercice en eſt concentré dans un ſeul homme, & peut-être dans le ſceau de cet homme, la ſeule autorité que le peuple connoiſſe. Quiconque s'empare de l'eſprit, de la perſonne, du ſceau du Prince, n'a plus rien à faire pour le dépoſſéder. Le fils aîné de la Reine devroit être, ſuivant les loix, l'héritier du trône ; mais c'eſt ordinairement le plus fort des enfans du Prince, ou le plus chéri, quoiqu'il ſoit né d'une concubine. Les filles, loin de ſuccéder, ſont à peine regardées comme libres.

Le ſervice intérieur du palais eſt fait par des Mahatlex, eſpéce de pages, par quelques Eunuques en très-petit nombre, & par de jeunes filles. Tous ces domeſtiques ſont ſous la dépendance de la Reine ; elle a le pouvoir de les faire châtier : ſon autorité s'étend juſques ſur les maîtreſſes du Roi. On comprend ſans peine que ſi le Roi favoriſe une de ces

femmes, il sçait la dérober à la jalousie de la Reine. Ces Asiatiques qui attachent une idée de grandeur à la multitude des Sulthanes, ne pouvoient concevoir comment un aussi grand Prince que le Roi de France, n'avoit qu'une femme, & point d'éléphans. Les véritables officiers de la chambre & de la cuisine du Roi de Siam, sont des femmes; elles le servent à table, elles l'habillent, mais ne touchent jamais à sa tête. On choisit dans tout le Royaume des filles pour le service du vang & des plaisirs du Roi; oppression dont la plûpart des Siamois délivrent leur famille à prix d'argent. C'est un usage si bien établi, que les officiers du palais prennent quantité de filles dans la seule vue de les faire racheter par leurs parens.

Sciences, Arts, &c. de Siam.

La religion des Siamois a été traitée dans les observations générales des Indes; on a aussi jetté un coup d'œil sur les sciences & les arts de cette Péninsule orientale. Nous ne nous étendrons point sur les langues de Siam; la langue commune a quelque ressemblance avec celle de la Chine. Les Européens ont beaucoup de peine à trouver dans les leurs l'équivalent des caracteres Siamois. Il n'y en a guère de plus pauvre & de moins variée dans ses tours, que celle de Siam; elle man-

que même de mots simples pour exprimer une infinité de choses communes. Les sçavans & les personnes polies parlent bali, c'est la langue de la religion & les loix; elle a quelque conformité avec un idiome de la côte de Coromandel. Les Siamois écrivent de gauche à droite contre la coutume presque générale de l'Orient. Il nous reste à parler des usages les plus remarquables du pays.

Mœurs, coutumes, &c. des Siamois.

Les Siamoises ont, comme toutes les Indiennes, un tempérament prématuré. Quoiqu'il ne soit pas permis aux filles de converser avec les garçons, la nature est plus forte que la loi, & l'adresse parvient à tromper la vigilance. Lorsqu'un jeune homme recherche une fille, si le parti paroît souhaitable aux parens de la personne, & qu'elle même n'y répugne point, les deux familles donnent chacune de leur côté la nativité de la fille & du garçon aux devins, pour sçavoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Comme tout le monde cache soigneusement ses richesses pour se mettre à couvert des concussions, on consulte aussi les devins sur le bien de chacun, & on prend sur leur avis une résolution définitive. La dôt & les présens de famille reçus, le mariage se consomme au milieu des festins & des spectacles, sans

aucune cérémonie religieuse. Les Talapoins viennent seulement un ou deux jours après la consommation jetter de l'eau benite & réciter des prieres sur les mariés. La plus riche dot à Siam est de cens catis ou quinze mille livres ; on se marie ordinairement à fortune égale, ainsi les plus fortes communautés ne sont que de dix mille écus. Le mariage est défendu aux premiers degrés de parenté ; les Rois qui ont le malheur d'être indépendans des regles, se mettent quelquefois au-dessus de cet usage. Chaou-Naraïe avoit épousé sa sœur & sa fille unique, née de sa sœur. Parmi les femmes des Siamois, la *grande femme* a toutes sortes d'avantages sur les petites ou concubines ; la succession lui appartient, elle lui donne le droit de vendre les autres femmes & leurs enfans, il il n'y a que les siens qui héritent, & par portions égales. Le mari est naturellement le maître du divorce ; cependant il ne le refuse guère à une femme qui l'exige absolument. On dit que les ménages sont presque tous heureux ; il n'en faut peut-être pas conclure que les femmes sont fidelles, mais plutôt que les maris ne sont pas jaloux : cependant les Siamoises ont moins de penchant à se livrer aux étrangers, que les Péguanes établies parmi elles.

Comme elles ont moins de vivacité, on peut croire qu'elles sont de complexion moins amoureuse.

Les Siamoises sont détournées de la galanterie par le travail auquel elles sont condamnées pendant les corvées de leurs maris, qu'elles nourrissent du fruit de leur propre labeur; par la privation de toute espèce de luxe de table & d'habits; par la retraite dans laquelle elles vivent, du moins celles d'une certaine condition; par le droit que leurs maris ont de les tüer ou de les vendre dans le cas du crime avéré. Cependant ceux qui vantent leur fidélité donnent, sans s'en appercevoir, beaucoup de preuves de leurs débauches. Le lit même des Rois n'est point à l'abri de cette souillure. Les Siamoises sont si fécondes, que souvent elles accouchent de deux enfans à la fois.

Les funérailles, dit un Historien de divers peuples de l'Asie, se font à Siam, comme dans toutes les Indes, avec des cérémonies qui n'ont rien de lugubre, & qui semblent supposer que ces Asiatiques ont moins d'horreur de la mort que les autres peuples. Cette indifférence doit naître naturellement de leur misere & de l'idée de la métempsycose; cependant leurs obsèques n'en ont pas moins l'appa-

reil de la tristesse & du deuil que chez les nations que l'on suppose plus effrayées de l'aspect de la mort.

Dès qu'un homme a fermé les yeux, les Talapoins annoncent sa mort avec une grosse cloche d'airain destinée à cet usage. Après qu'on a lavé, serré avec des bandelettes & injecté le corps, on l'éleve dans une bierre sur une estrade au tour de laquelle on brûle des bougies & des parfums. Pendant trois nuits les Talapoins chantent dans la chambre des moralités sur la mort & des leçons sur le chemin du ciel qu'ils enseignent à l'ame. Ce temps expiré, le corps est porté à la campagne dans le lieu où il doit être brûlé, c'est-à-dire, auprès de quelque temple. La famille l'accompagne en habit de deuil au son des instrumens qui se mêlent à leurs lamentations. Lorsque le corps est placé nud sur le bucher, les Talapoins chantent pendant un quart d'heure, ils se retirent ensuite, & l'on met le feu au bucher. On ne laisse jamais consumer entierement le corps. Le feu éteint, les restes du cadavre sont enfermés dans la bierre & déposés sous une des pyramides qu'on voit autour des temples. Quelquefois on enterre avec le mort des richesses, sans craindre qu'on y touche dans des lieux que la Reli-

gion doit rendre inviolables. Dans les funérailles des grands, on jette sur le bucher des papiers découpés représentant pour la plûpart des monstres bisarres, dont les Chrétiens ont pris quelques-uns à figure humaine pour des diables. Il arrive souvent que les Talapoins les sauvent des flammes pour les employer à d'autres obsèques. Quelquefois avant que de brûler le corps, on donne des spectacles autour du bucher; ce qui a peut-être donné lieu à la remarque de l'Auteur que j'ai cité au commencement de cet article. « Ces spec- » tacles, dit la Loubere, mal copié par » l'Historien des voyages, ne sont appel- » lés aux funérailles par aucune vue de » Religion, mais seulement pour les ren- » dre plus magnifiques. Ils donnent à la » cérémonie un air de fête, & néanmoins » les parens du mort ne laissent pas d'y » faire beaucoup de lamentations & d'y » verser beaucoup de larmes. » Les pauvres qui n'ont pas le moyen de faire les frais nécessaires pour brûler les cadavres de leurs proches, ni de payer les Talapoins pour les enterrer, les exposent dans quelque lieu éminent pour servir de pature aux oiseaux de proie. La loi défend de brûler ceux qui ont péri d'une mort violente, les criminels, les enfans morts-nés,

les femmes mortes en couche, &c. Les Siamois mettent les malheureux au rang des coupables, parce que dans leurs principes, il ne peut arriver de malheur à l'innocence. Le deuil n'est point forcé à Siam; chacun y suit le sentiment de sa douleur. L'on y voit plus souvent les peres & les meres vêtus de blanc & rasés pour la mort de leurs enfans, que les enfans pour celle de leurs peres & de leurs meres; témoignages d'une horrible barbarie.

Les cerfs-volans ou vas de papier, amusement de toutes les Cours des Indes, les luttes corps à corps, les courses de balons & celles des bœufs, les combats d'éléphans, de tigres & de coqs, les feux d'artifice, les tours des Saltinbanques, les marionettes de Laos, des comédies Chinoises, forment les principaux divertissemens des fêtes. Les Siamois ont aussi trois sortes de spectacles de théâtre; le Cone, danse pantomime, mêlée de chants & exécutée par des hommes masqués d'une maniere hideuse & armés pour représenter par des contorsions extravagantes des combats; le Lacone, poëme qui tient de l'épique & du dramatique dont le sujet est une histoire sérieuse dont le récit ou la représentation dure environ trente-six heures dans l'espace de trois jours; le Rabam, dont les chants & les danses, exé-

cutées par des femmes & par des hommes, roulent ſur des ſujets de galanterie. Le Cone & le Rabam ſont employés dans les funérailles. Le Lacone ſert principalement à ſolemniſer la dédicace des temples.

Le divertiſſement le plus familier de ces Indiens eſt le jeu, qu'ils aiment juſqu'à riſquer leur fortune, leur liberté, & celle de leurs enfans. Ils préférent à tous les autres le ſaca ou trictrac. Le tabac en fumée a beaucoup de charmes pour les deux ſexes. Ces plaiſirs, les repas & le ſommeil rempliſſent la vie d'un Siamois, pendant tout le temps où il n'eſt point occupé au ſervice du Prince. Ils abandonnent à leurs femmes la culture des terres, les travaux pénibles, les ſoins du ménage, & tout ſouffre.

La politeſſe eſt ſi grande dans tout l'Orient, même à l'égard des étrangers, qu'un Européen, au rapport de la Loubere, s'il y a fait un long ſéjour, a bien de la peine à s'accoutumer de nouveau aux familiarités & à l'incivilité de nos contrées. Les cérémonies ſont auſſi eſſentielles & auſſi multipliées à Siam qu'à la Chine. Accoutumés dès leur plus tendre enfance à ces pratiques, les Orientaux ne les trouvent point pénibles. Il en eſt de même des diſtinctions;

tinctions ; elles sont encore moins dures, par l'espoir qu'ils ont d'en jouir à leur tour, & de changer le lendemain de condition avec leurs supérieurs, suivant le caprice du Prince. La politesse & la douceur des Siamois se peignent dans leur langue, qui est remplie de termes respectueux & flatteurs. Leur considération pour les femmes ne leur permet pas de leur donner d'autres noms que ceux des choses les plus précieuses & les plus agréables, jeune diamant, jeune or, jeune fleur, jeune crystal. On ne manque jamais d'appliquer aux Dames la qualité de Nang, jeune, parce qu'on croit ici comme ailleurs que c'est le compliment le plus flatteur qu'elles puissent entendre.

La civilité exige ici, comme dans tout l'Orient, que quand on s'assied, ce soit les jambes croisées. Dans un cercle, les Siamois, s'ils ne sont assis, s'accroupissent par respect les uns pour les autres. Les serviteurs devant les maîtres, les gens du peuple devant les Mandarins, se tiennent à genoux le corps appuyé sur les talons, la tête un peu inclinée & les mains jointes à la hauteur du front ; devant le Roi, ils se tiennent prosternés sur les genoux & sur les coudes. Le lieu le plus élevé passe pour le plus honorable ; dans un terrein

HISTOIRE DES INDES.

uni la droite est la place d'honneur; dans une chambre, c'est le fond opposé à la porte. Quand les Envoyés de France étoient dans la salle basse de leur hôtel, les Siamois qui les servoient ne montoient point au premier étage, pour ne pas avoir les pieds au-dessus de la tête des Ministres. Quand les Mandarins de Siam logerent dans une hôtellerie de Vincenne, un des Ambassadeurs subalternes qui étoit au second étage, s'étant apperçu qu'il étoit au-dessus de la lettre du Roi, gardée au premier étage par le principal Ambassadeur, descendit de sa chambre avec précipitation, & ne voulut plus y remonter. Par une suite de ce préjugé, les Siamois trouvent fort extraordinaire qu'en Europe on place les valets dans le lieu le plus exhaussé du logis. Par le même principe, il est plus honorable, non-seulement d'être assis sur un siége haut que sur un siége bas, mais encore d'être debout que d'être assis.

Comme le lieu le plus éminent est la place de distinction, la tête, comme la partie du corps la plus haute, est la plus respectée. C'est faire à quelqu'un le plus grand des affronts, que de le toucher à cette partie là: toucher même à son bonnet, s'il le laisse quelque part, c'est une incivilité.

Aussi c'est une très-grande marque de respect, que de se mettre à soi-même sur la tête, une chose que l'on donne ou que l'on reçoit.

La table de ces Indiens n'est pas somptueuse. Un Siamois fait assez bonne chere avec une livre de riz par jour, qui revient tout au plus à un liard, & avec un peu de poisson sec qui ne coûte pas d'avantage. Il boit ordinairement de l'eau. Une pinte d'arrouk ne vaut que deux sous. Il ne faut point s'étonner si ces peuples ne sont point en grand souci pour leur subsistance, & si l'on n'entend que chant dans leurs maisons. Les Siamois, quand ils mangent de la chair, ce qui est rare, préferent les boyaux, les intestins, & ce qui nous paroît le plus dégoûtant dans les animaux. Les poissons pourris, les œufs puans, les rats, les insectes sont pour eux des mets exquis. Ils mêlent dans la plûpart de leurs alimens du capi, espéce de pâte dont l'odeur est très-puante: ce qui rend croyable ce qu'on a dit des Chinois, qu'ils tâtent sans dégoût les excrémens des hommes & des animaux, pour choisir les plus propres à engraisser les terres. Les viandes sont dans ce pays si peu succulentes & si indigestes, que les Européens eux-mêmes s'en dégoûtent avec

le temps. A la honte, ce semble, de la sobriété, ou plutôt parce qu'à proportion de la chaleur de leur estomac, les Siamois ne sont pas plus sobres que nous, ils ne vivent guere plus long-temps que nous, & leur vie n'est pas moins attaquée de maladies que la nôtre. Les maux de débauche n'y sont pas rares; mais la véritable peste du pays n'est la petite vérole.

Rien n'est plus simple que les meubles des Siamois. Ils se réduisent ordinairement à quelques nattes d'osier ou de paille de riz, qui leur servent de lits, de siéges & de sofas. On voit dans les palais des Mandarins, des cabinets de la Chine, des porcelaines, des tapis de Perse & quelques oreillers. L'éléphant est la monture ordinaire des grands; les simples particuliers montent des bœufs & des buffles. Leurs chaises portatives consistent dans un brancard qui soutient un siége. Quatre ou huit hommes les portent sur leurs épaules. Il y a pour les malades & pour les vieillards des espéces de hamack, ou lits suspendus à une barre de fer portés de même par des hommes.

Les Siamois ne connoissent pas les horloges à roues. La Loubere fait mention seulement d'une horloge d'eau, dont on

se sert dans le palais. Le Roi tient des astronomes Mahométans à son service. Le jour naturel se divise ici en six parties égales. Les années communes ont douze mois, divisés en semaines, dont les jours ont le nom d'une des sept planetes, suivant l'ordre que nous observons. Les jours & les nuits sont presqu'égaux à Siam pendant toute l'année. L'astrologie judiciaire est professée par des Péguans ou des devins du pays des Bramas. Une de leurs manieres de deviner est de sortir dans la rue, après avoir fait quelques opérations superstitieuses, & de recueillir au hazard les premieres paroles qu'ils entendent prononcer. Cet oracle passe pour infaillible. La magie & ses principales pratiques ont chez ce peuple beaucoup de ressemblance avec celles des Chinois. La superstition qui se mesure par-tout au degré de l'ignorance, est extrême à Siam.

La nudité des Siamois peut être une suite de leur pauvreté & de la simplicité de leurs mœurs autant que de la chaleur du climat. La plûpart n'ont pour tout habillement qu'un pagne, ou une piéce de toile peinte qu'ils roulent autour des reins & des cuisses, & qui ne descend pas jusqu'au genou. Les Mandarins portent outre cela une che-

mise de mousseline sans colet, & si ouverte par devant qu'elle leur laisse la poitrine découverte: elle se met par dessus le pagne. Les Européens ont d'abord trouvé plaisant que l'on portât la chemise par dessus l'habit, sans faire attention que cette chemise n'est proprement qu'une veste ou un juste-au-corps; & que ce qu'on appelle l'habit n'est qu'une simple toile dont la pudeur revêt ces Indiens. Dans l'hiver, les grands ajoutent à ces vêtemens une espéce de manteau ou d'écharpe. Le bonnet blanc, haut & pointu, est une coëffure de cérémonie. Le soldat a une espéce de veste en temps de guerre. L'habillement des femmes differe peu de celui des hommes. Leur pagne est seulement plus long, & elles se couvrent le sein. Malgré leur nudité, ces Indiens sont très-modestes, & cette nudité même ne surprend pas les Européens; il semble que leur couleur leur tient à nos yeux lieu d'habit. Les Siamois, aussi peu vêtus qu'ils le sont, peuvent aisément être propres; ils prennent souvent le bain & ils se parfument en plusieurs endroits du corps. Une des loix de la politesse, c'est de ne point faire de visite de conséquence sans s'être auparavant lavés. Ces Indiens s'arrachent la barbe. Ils ne coupent pas

leurs ongles, mais ils ont ſoin de les peindre.

Les Siamois ſont d'une taille médiocre mais bien proportionnée, quoiqu'on les néglige plus qu'en tout autre pays dans leur enfance. Gervaiſe aſſure que ces Indiens, comme la plûpart des autres, ne naiſſent point baſanés, mais qu'ils ne tardent pas à le devenir, parce que dès leur bas âge, on les accoutume à marcher nuds aux ardeurs du ſoleil. Ils ont le tour du viſage plutôt loſange qu'ovale, les yeux petits, inanimés & jaunâtres, le nez court & arrondi par le bout, les joues creuſes & larges par le haut, la bouche grande, les levres pâles & groſſes, le teint brun & rougeâtre. Les femmes ſont bien faites, mais leurs traits ſont ſi groſſiers qu'on diſtingue à peine leur phyſionomie de celle des hommes. Leur ſein ne ſe ſoutient plus dès leur premiere jeuneſſe, mais quoique pendant, il ne choque pas les yeux de leurs maris. Les Siamois qui avoient été en France avouoient que quoiqu'ils n'euſſent pas d'abord été fort touchés ni de la blancheur, ni des traits des Françoiſes, néanmoins ils avoient bientôt compris qu'elles ſeules étoient belles & que les Siamoiſes ne l'étoient pas. Les Rois de Siam, ainſi que le Mogol &

HISTOIRE DES INDES.

d'autres Monarques Indiens, ont toujours dans leur ſerrail des femmes blanches de Mingrélie ou de Géorgie.

Caractere des Siamois.

La Loubere, avec ſa plume philoſophique, retrace ainſi le caractere de ces Indiens. Comme l'aiſance ſe trouve dans le bon marché des choſes néceſſaires à la vie, & comme les bonnes mœurs ſe conſervent plus facilement dans une aiſance modérée que dans une pauvreté accompagnée de trop de travail ou d'une oiſiveté trop abondante, on peut aſſurer que les Siamois ſont gens de bien. Les vices ſont honteux chez ce peuple. On ne les excuſe ni comme plaiſanterie, ni comme ſupériorité d'eſprit. Cet éloge ſouffre pourtant beaucoup de reſtrictions, & le principe ſur lequel il porte n'eſt pas rigoureuſement applicable aux Siamois, qui paſſent la moitié de l'année dans les travaux & l'autre moitié dans l'inaction.

Un Siamois, pour peu qu'il ſoit au-deſſus de la lie du peuple, loin de s'enivrer, auroit honte de boire de l'arrouk, du moins publiquement. Les anciens ont remarqué que c'eſt l'humidité des alimens qui défend les Indiens contre l'action du ſoleil qui brûle le teint des Nègres, & cotone leurs cheveux. La nourriture des Siamois eſt encore plus aqueuſe que celle d'aucun

autre peuple des Indes; & l'on peut leur attribuer toutes les bonnes & les mauvaises qualités qui viennent du flegme & de la pituite, effets nécessaires de leurs alimens. Ils ont de la douceur, du sang froid & peu de souci. Ils se possedent long-temps, mais quand une fois la colere les emporte, ils ont peut-être moins de retenue que nous. La timidité, la dissimulation, la taciturnité, l'inclination à mentir croissent avec eux. Ils sont opiniâtrément attachés à leurs coutumes autant par paresse que par respect pour leurs ancêtres. Ils ne sont point curieux & ils n'admirent rien : ce qui est le caractere de l'extrême bêtise. Leur physionomie aussi stupide que sombre, paroît confirmer cette idée; cependant on assure qu'ils ont la conception aisée, les reparties vives, l'objection juste & l'art de l'imitation. Leur paresse invincible détruit tout d'un coup les espérances que leur intelligence semble donner aux premiers essais.

Orgueilleux avec ceux qui les ménagent, rampans avec ceux qui les dédaignent, ils sont rusés & changeans, comme tous ceux qui sentent leur propre foiblesse. Le mensonge est fort commun parmi eux. Quoiqu'ils se promettent une éternelle amitié avec de grandes cérémo-

L v

nies, jusqu'à boire du sang l'un de l'autre, à la maniere des anciens Scythes & de plusieurs nations de l'Orient, ils ne laissent pas quelquefois de se trahir. Il n'est pas étrange que le vol soit estimé si infâme dans un pays où l'on peut si aisément gagner sa vie. La honte d'un vol se répand sur toute la famille du coupable. Cependant l'occasion de voler a tant de force sur eux, qu'elle les entraine quelquefois, lors même qu'elle est très-périlleuse. Un Siamois avoit été, dit-on, chargé de retirer de la gorge d'un voleur quelques onces d'argent qu'on lui avoit fait avaler; il ne put s'empêcher d'en dérober une partie. Puni du même supplice, un second s'y exposa en commettant sur lui la même faute. Un troisieme courut le même danger sur celui ci. Le Roi fit grace au dernier, en disant qu'il feroit mourir tous ses sujets, s'il ne se déterminoit une fois à pardonner. Je ne puis citer cette histoire que comme un conte imaginé pour donner une idée de la vérité. On sçait qu'un des Mandarins envoyés en France prit en Flandres dans une maison où il avoit dîné, des jettons, qu'il prit pour de la monnoie du pays.

C'est par la calomnie que ces peuples exercent leurs haines secrettes & leurs vengeances, & ils y trouvent de la facilité au-

près des Juges qui, en ce pays comme en Europe, vivent de leur profession. Quand leur haine est extrême, ce qui est rare, ils assassinent ou ils empoisonnent; ils ne connoissent point la vengeance incertaine des duels; la plûpart de leurs querelles néanmoins n'aboutissent qu'à des injures réciproques & à des coups de coude. La bonne foi est grande à Siam dans le commerce; mais l'usure y est pratiquée sans bornes, parce que les Loix ne la punissent point. L'avarice paroît être le vice essentiel du Siamois; s'il amasse des richesses, c'est, non pour les employer, mais pour les enfouir: tout, jusqu'à la religion, lui inspire cette prévoyance.

Les vieillards sont aussi respectés à Siam qu'à la Chine. L'idée que l'on a de la subordination & de l'union qui doit régner dans les familles, est telle, qu'un fils qui voudroit y plaider contre ses parens, passeroit pour un monstre. Personne, dans ce Pays, ne craint ni le mariage, ni le nombre des enfans; mais ce n'est point vertu, puisque le nombre des enfans peut faire la richesse du pere. L'intérêt ne divise point les familles; car elles seroient victimes de leur imprudence, s'il les conduisoit devant les Magistrats. D'ailleurs tout y est réglé par le despotisme du pere

HISTOIRE DES INDES.

sur les enfans, & par des loix simples. Les parens ne souffrent pas que leurs parens demandent l'aumône, à cause que la mendicité est honteuse pour toute la famille. La jalousie n'est, dit-on, chez les Siamois qu'un pur sentiment de gloire, qui est plus grand en ceux qui sont plus élevés en dignité. Il n'y a point dans toutes ces contrées de femme de bien qui n'aime mieux, en une occasion de guerre, que son mari la tue, que s'il la laissoit tomber au pouvoir des ennemis. Cependant, quoiqu'elles soient capables de sacrifier leur vie à leur gloire, elles ne laissent pas quelquefois de risquer pour leurs plaisirs secrets leur gloire & leur vie. Enfin les humeurs des Siamois, dit la Loubere, sont tranquilles comme leur ciel, qui ne change que deux fois l'année, & d'une maniere insensible. Ils ont, ajoute-t-il, le bonheur de naître Philosophes. Je ne crois pas que mes Lecteurs adoptent cette idée.

Nations étrangeres à Siam.

Diverses Nations Etrangeres ont formé des Colonies à Siam. Gervaise assure que ces Colonies composent au moins le tiers des habitans du Royaume. Elles sont si utiles que l'intérêt du gouvernement les garantit de la tyrannie. Les Siamois font monter le nombre des Nations étra-

blies dans la Capitale seule à quarante ; mais la Loubere n'en compta que vingt-une, par les Députés qui vinrent le saluer comme Envoyé de France. Chaque Nation a un chef qu'elle élit avec l'agrément du Prince, & qui la gouverne selon ses Loix. Les Laos & les Peguans sont les plus anciens Colons Etrangers. Les Malais, les Maures Indostans & les Macassarois, sont assez nombreux pour causer de grands mouvemens dans l'Etat. Les Japonnois, les Chinois, les Tonquinois, les Cochinchinois & les Camboyens, y ont aussi des établissemens. Le plus florissant est celui des Chinois ; ils contribuent beaucoup, avec les Cochinchinois, à faire valoir les terres. Parmi les Nations Européenes, les Portugais y sont aussi pauvres que libertins & paresseux. Il y a peu d'Anglois. Les Hollandois plus heureux, & peut-être plus rusés que les autres Européens, s'y maintiennent dans un état assez brillant. Les François n'ont fait qu'y paroître.

Peignons d'un seul trait le pays, le gouvernement & l'état de Siam. Les terres cultivées y rapportent ordinairement 200 pour un, ou plutôt la nature, pour peu qu'elle soit sollicitée par le travail, y répand ses dons sans mesure ; & une très-

petite population ne jouit que du necessaire dans ce paradis terrestre.

De la Presqu'Isle de Malaca.

Elle forme une langue de terre fort étroite à la pointe méridionale de la grande péninsule. Sa longueur peut être de quatre vingt ou cent lieues du midi au nord. Elle ne tient au continent que par le côté du nord, lequel confine au Royaume de Siam, ou plutôt à celui de Johor. Un canal étroit qui porte son nom, la sépare au sud-ouest de l'Isle de Sumatra. C'est un des passages les plus difficiles & les plus pénibles de l'Inde pour la navigation. Il baigne quelques petites Isles.

Observations sur les Malais.

Avant que le Cap de Bonne-Espérance fût découvert, la ville de Malaca étoit le grand marché du Levant pour les épices, les drogues, & toutes les productions des Isles. Les Nations de l'Occident s'y rendoient par la Mer Rouge. Lorsque les Hollandois la conquirent sur les Portugais, elle étoit fort déchue de sa splendeur, quoique située sur une hauteur, la seule que l'on voie dans ses campagnes, les palmiers & les cocotiers dont la côte est couverte, en dérobant la vue du côté de la mer. Le P. de Rhodes observe que quoique la chaleur soit extrême dans le

Pays, puisque Malaca n'est qu'à deux degrés de la ligne, les fruits d'Europe n'y mûrissent point, faute de chaleur; parce que le soleil, dans le tems qu'il a toute sa force, attire tant d'exhalaisons & de vapeurs, qu'il est toujours caché par les nuages, & que les vents impétueux & les pluies continuelles s'opposent à la maturité des fruits qui ne sont pas propres au climat; ce que l'on peut entendre des fruits qui ne demandent pas beaucoup d'humidité. Le pays est sujet aux inondations, couvert de bois épais, remplis d'animaux féroces; ce qui oblige beaucoup de voyageurs à passer la nuit sur de grands arbres. Des relations assurent que l'intérieur du Royaume, c'est-à-dire, ce que les Européens n'ont pas subjugué, est habité par sept Nations qui ont chacune un Souverain particulier. Les Indiens sont braves, & leurs femmes libertines à l'excès. Sauvages & brigands, ils vivent dans les bois & sur les rochers, de fruits, & de la chair des animaux. On a dit que les Malais avoient tant de penchant & d'estime pour les blancs, que quand ils voyoient arriver quelqu'Européen sur leurs côtes, ils leurs offroient leurs femmes & leurs filles, pour avoir des enfans qui leur ressemblassent. Malgré la barbarie de leurs

HISTOIRE DES INDES.

mœurs, leur langue passe pour la plus belle des Indes; & c'est l'idiome le plus universellement répandu dans toutes ces contrées. Elle doit sans doute son étendue, & peut-être sa beauté à l'ancien commerce du Pays.

Au milieu des dons les plus précieux de la nature, l'inquiet & féroce Malais est misérable. Entre ce misérable peuple, les Siamois & les Camboyens aussi misérables que lui, un négociant Chinois, nommé Kiang-tse, a entrepris au commencement de ce siécle de défricher le territoire de Cancar, appellé Royaume de Ponthiamas, & de gouverner sa Colonie par les loix seules de la nature. Ce pays est aujourd'hui le grenier & la ressource des peuples voisins. Le fils de Kiang-tse regne comme lui, ou plutôt il est le premier laboureur de son Royaume, car c'est la nature qui regne, & tout est bien.

Royaume de Camboye.

Observations sur ce Royaume.

Ce Pays, autrefois dépendant de Siam, ainsi que Malaca, est situé dans la partie orientale de la presqu'Isle, borné à l'est par la Cochinchine & le Royaume de Chiampa, au midi par la Mer, au nord par le Royaume de Laos, au couchant par l'Etat de Siam. Un grand fleuve, nommé

Mécon, le coupe dans toute sa longueur. Lauweck, Capitale, bâtie sur ce fleuve, est la seule ville qui mérite quelqu'attention. Le Roi y fait sa résidence dans un Palais fort simple, environné d'une palissade en forme de cloison de six pieds de haut, & défendu par un grand nombre de canons de la Chine, & de quelques piéces sauvées du naufrage de deux vaisseaux Hollandois. L'intérieur du Palais, quoique bâti de bois, y éclate d'or & d'argent; tout y est d'une propreté charmante. Il y a beaucoup d'Etrangers dans ce Pays mal peuplé, quoique fertile. Il est rempli d'eaux, de montagnes & de forêts. On nomme les principaux Officiers de l'Etat Okneas ou Okinas, & les Officiers subalternes Tonimas. On reconnoît les premiers à une marque d'honneur reçue à Siam; c'est une boëte d'or, pleine de bétel, qu'ils font porter devant eux, ainsi que deux épées, ou qu'ils ont dans les mains. Les Tonimas n'ont que des boëtes d'argent. Les Talapoins tiennent le premier rang dans l'Etat, quoique, si l'on en croit le P. Martini, à les juger par leurs mœurs, on doive les regarder comme le rebut & la lie du peuple. Leur pouvoir s'étend sur les affaires civiles. Ils ont avec ceux de Laos un chef commun, titré *Raja Pourson*,

Roi des Prêtres, qui réside à Sombrapour, sur les frontieres des deux Royaumes, & qui juge de toutes les causes de son district. Les Talapoins de Laos peuvent avoir une femme. En 1717, le Roi des Camboyens étant menacé d'une irruption des Siamois, offrit au Roi de la Cochinchine un tribut perpétuel, pour obtenir son assistance; son offre fut acceptée. On donne à ce Royaume cent trente lieues du midi au nord, & cent du levant au couchant. La plus grande partie du terrein est inculte & inhabitée. Ces Indiens tuent sans scrupule les cerfs, les buffles, & même les éléphans; ils se servent fort adroitement des armes à feu; leurs femmes sont jolies, spirituelles & coquettes.

Au sud est du Royaume de Camboye, on trouve celui de Chiampa, qui est si peu considérable, qu'il n'a point attiré les regards des voyageurs. On n'en connoît pas même la Capitale.

Du Royaume de Laos.

Observations sur ce pays.

Il est placé presqu'au centre de la presqu'Isle, entre le Tonquin, Camboye, Siam & Pégu, Etats dont il est séparé par des forêts impénétrables, & par des montagnes inaccessibles. Il est traversé, ainsi

que Camboye, par le Mécon, qui prend sa source dans la Tartarie. On doit le peu de connoissance que l'on a de l'intérieur de cette contrée, à des Hollandois envoyés, en 1641, en ambassade au Roi par le Gouverneur de Batavia, lesquels remonterent le Mécon, depuis Camboye jusqu'à Winkjan ou Langion, Capitale du Pays des Laos. Le rivage leur offrit, par intervalle, des villages & des bourgs assez bien bâtis, à la maniere du Pays. La petite ville de Baatsiong étoit autrefois le séjour des Rois. Les Laos font presque tout leur commerce à Meunhok. Les Etrangers ne pénétrent pas aisément dans l'intérieur du Royaume. Les Siamois mettent souvent quatre ou cinq mois pour venir, & trois mois pour s'en retourner chez eux. Les Chinois se rendent une fois tous les deux ans à Meunswa, lieu renommé sur les frontieres du Pégu, où ils descendent la riviere dans des pirogues, pour venir vendre des étoffes de soie.

Les revenus du Roi consistent, pour la plus grande partie, en or, en gomme-lacque, en benjoin, en dents d'éléphans, en musc, en soie, en peaux, &c. Cent familles sont taxées à lui fournir entr'elles un demi-marc d'or chaque année. L'entretien des pagodes absorbe presqu'entiérement

HISTOIRE DES INDES.

ce produit. Il n'y a que trois charges principales dans le Royaume, dont le Gouvernement est partagé entre ceux qui en sont revêtus, sous le titre de Tevinia. Le premier, Viceroi général, dispose de tout à la mort du Roi, comme Souverain, jusqu'à ce que son successeur ait été reconnu. S'il ne se trouve point d'héritier légitime, il a droit à la Couronne, au préjudice des enfans des concubines du feu Roi. Le P. Martini divise le Pays en sept Provinces gouvernées par sept Vicerois, avec une égale autorité. Chaque Gouvernement entretient sur les taxes une milice particuliere. Au rapport des Hollandois, le Roi de Laos peut mettre en campagne une armée de quatre-vingt mille hommes. Le Pays est bon. Les éléphans y sont si communs, qu'on assure qu'il en a tiré son nom, Laos signifiant milliers d'éléphans. Le sel s'y forme naturellement d'une espéce d'écume que les grandes pluies laissent sur la terre, & qui se durcit au soleil.

Du Royaume du Pégu, d'Ava, &c.

Observations sur ces différens Etats.

Le Royaume du Pégu, en y comprenant le Pays d'Ava, Martaban, Prom, Brama, & d'autres petits Etats de son an-

cienne dépendance qu'il a perdus & recouvrés en divers tems, a cent lieues d'étendue du nord au midi, cinquante du levant au couchant dans sa plus grande largeur. Ces Pays sont dans la partie occidentale & dans la partie septentrionale de la presqu'Isle; la Chine au nord; Arrakan & le Golfe de Bengale au couchant; Siam au midi; Laos à l'Orient.

Ava, Capitale du Royaume de ce nom, & résidence actuelle des Rois de Pégu, est sur un fleuve de son nom. Le Palais du Roi consiste en quatre corps de logis, au milieu desquels s'éleve un pavillon, dont les murs extérieurs sont dorés. Les quatre portes de ce corps de logis regardent les quatre points du ciel. Elles s'appellent la porte d'or, la porte de la justice, la porte de la faveur, la porte de la magnificence. Les Ambassadeurs & les personnes qui apportent des présens, passent par la premiere; la seconde conduit au Tribunal; ceux qui ont obtenu des bienfaits passent par la troisiéme; la derniere s'ouvre lorsque le Roi se fait voir au peuple dans l'éclat de Sa Majesté. Les rues d'Ava sont alignées & bordées d'arbres.

Bakan est une ville assez bien bâtie pour le pays. Prom formoit la capitale d'un petit Etat limitrophe d'Ava & du

HISTOIRE DES INDES.

Pégu. Suriam, ou Syriam sur le golfe de Bengale, est le seul port considérable du Royaume. Les Européens y font un grand débit de rubans & de chapeaux. Les Péguans connoissent si peu la véritable qualité de l'argent qu'on y mêle jusqu'à un quart d'alliage sans qu'ils s'en apperçoivent. Le plomb est la monnoie courante du pays.

Pégu, ou plutôt Siren, bâtie sur le fleuve de son nom qui se jette dans le golfe de Bengale, n'a pas aujourd'hui la vingtieme partie des habitans qu'elle comptoit dans le temps de sa splendeur. Ses anciens fossés, qui sont aujourd'hui une terre labourée, ont six ou sept lieues de circonférence, ce qui prouve que c'étoit autrefois une des plus grandes villes de l'Orient.

Martaban, près du golfe de Bengale, environ trente lieues au dessus de Mergui, ville Siamoise, est la capitale d'un État situé entre le pays du Pégu & celui de Siam. Son port, autrefois capable de porter des vaisseaux de toute grandeur, a été comblé par les Monarques du Pégu, qui ont tâché d'attirer à Suriam tout le commerce maritime.

Tavernier dit de ce Royaume, qu'il n'avoit jamais vu, que c'est une des plus pau-

vres contrées du monde, d'où il ne vient que des rubis. Sheldon, qui avoit visité le pays pour en connoître le terroir & les usages, assure qu'avant les dernieres guerres, les richesses du Roi égaloient celles des plus grands Princes de l'Orient. La partie méridionale est d'un bel aspect, & d'une fertilité considérable, causée par les débordemens réglés des rivieres. Dans le reste du Royaume, il y a beaucoup de lieux deserts. Le long des côtes de Bengale, il y a quelques isles inhabitées de la dépendance du Pégu. L'air de ce Royaume est très sain; il convient mieux aux Européens que celui d'aucun autre pays de l'Inde. La petite vérole inspire tant de frayeur aux habitans que lorsque quelqu'un en est attaqué, on le laisse seul dans le logis avec quelque nourriture, & qu'on ne vient qu'au bout de trois semaines s'informer de son sort. S'il guérit, on le porte en triomphe, & l'on célebre sa convalescence avec de grandes démonstrations d'allégresse.

Gouvernement, mœurs, usages du Pégu.

Le Roi de Pégu est appellé Kiak, Dieu, par ses sujets. Chaque province entretient à la Cour un Député qui rend compte au Roi ou à ses Ministres de la conduite des Gouverneurs. Lorsque ces Officiers sont en faute, on en fait un exemple févere.

Les Grands ſont tenus dans une étroite ſujettion. Il y a une milice réglée qui ne coute rien au Roi en temps de paix.

Entre les fêtes que l'on célebre dans ce pays, celle qu'on appelle Kollok en l'honneur des Dieux de la terre, conſiſte dans des danſes exécutées par des acteurs que le peuple a choiſis. On veut que ce ſoient ordinairement des hermaphrodites, dont le nombre eſt, dit-on, fort grand dans le pays. Ils danſent juſqu'à perdre haleine, & quelquefois juſqu'à tomber en défaillance. Revenus de cet évanouiſſement, ils aſſurent que les Dieux avec leſquels ils ont converſé, leur ont révélé des ſecrets importans.

Les Péguans paient une dot aux parens des femmes qu'ils épouſent. Les loix du mariage ſont très rigoureuſes contre les Péguanes, ſans qu'elles puiſſent mettre des bornes à la corruption. Les maris peuvent répudier & vendre leurs épouſes lorſqu'ils s'en dégoûtent, ou qu'elles ſont infideles. Les femmes n'ont en main d'autres armes pour ſe venger de l'infidélité de leurs époux que le poiſon, & elles s'en ſervent quelquefois. Cependant Sheldon aſſure qu'elles jouiſſent de la liberté d'abandonner leurs maris en leur reſtituant ce qu'ils ont donné pour les obtenir. Un mari qui quitte

quitte le pays pour ses affaires, doit donner à sa femme une pension; autrement après un an d'absence elle est dégagée du lien conjugal. Si la rente lui est exactement payée, il ne lui est permis de prendre un autre époux qu'au bout de trois ans.

Les loix du Pégu ont en général beaucoup de conformité avec celles du Japon, & ses usages avec ceux de Siam. Les Péguans sont, comme leurs voisins, doux, sociables, paresseux, voleurs, fourbes, menteurs, lâches, &c. C'est une opinion établie dans les Indes que les peuples y ont plus ou moins d'esprit selon qu'ils sont plus voisins ou plus éloignés du Pégu.

Traditions du Pégu.

Les peuples de la Péninsule disent que les reliques de Sommonacodom sont gardées dans ce Royaume, & que ses os, dont une partie est changée en métal, répandent un éclat extraordinaire. Au milieu du Royaume, il y a une petite isle dans laquelle l'on voit un temple dédié à ce Dieu. On dit que cette isle, quelque grosses que soient les eaux & quoiqu'elles inondent les lieux les plus élevés, reste toujours à sec. On ajoute que les présens que l'on offre à ce Dieu en les jettant dans le fleuve, suivant la coutume du pays, suivent le courant de l'eau, jusqu'à ce qu'étant arrivés à l'isle, ils s'y arrêtent. Sur

les confins du Royaume, il y a une petite colline ſur laquelle leur Dieu, dit la tradition, ſe retiroit ſouvent. Quoique le haut en ſoit fort étroit, quelque grand que ſoit le nombre des pélerins, ils n'en rempliſſent jamais l'eſpace. On raconte qu'une armée Chinoiſe ayant enlevé les tréſors dépoſés ſur cette colline par les dévots, elle périt toute entiere la nuit ſuivante ; & que les Anges rapporterent le tréſor ſur la colline. Le ſommet de ce lieu eſt toujours couvert d'une ombre fraîche & agréable, ſans qu'il ſoit garanti par l'art ni par la nature des ardeurs du ſoleil. Ces Indiens rapportent une infinité de ſemblables rêveries, & quand ils les ont vantées à nos Miſſionnaires, ils leur demandent à leur tour des miracles en confirmation de l'Evangile. Voyez Tachard.

Les Pramas ou Bramas ont, en dernier lieu, ravagé la capitale & ſaccagé la Cour du Pégu.

Royaumes d'Arrakan, de Tipra, d'Azem, &c.

Le Royaume d'Arrakan, ſitué ſur la côte orientale du golfe de Bengale, entre ſeize & vingt-deux degrés de latitude ſeptentrionale, a la mer au couchant,

l'Empire du Pégu au sud & à l'est, le Royaume de Tipra au nord.

Description d'Arrakan.

Arrakan, capitale, est bâtie à cinquante milles de la mer dans une vallée de cinq ou six lieues de circonférence, entourée de montagnes qui lui servent de remparts, & défendue par des ouvrages si considérables qu'un Roi du Pégu, de la Dynastie des Bramas, entreprit inutilement de les forcer, quoiqu'il eût, dit-on, une armée de trois cens mille hommes & de quarante mille éléphans. La riviere d'Arrakan ou de Chaberis, coule à travers la ville par différens canaux. Son embouchure, quoique semée de rochers & de sables, ne laisse pas de former un beau port, capable de contenir des vaisseaux de la premiere grandeur ; mais les marées y sont si violentes, sur-tout dans la pleine lune, que les navires n'y entrent point sans danger.

Les édifices ordinaires d'Arrakan sont composés de pieces de bambous avec des cannes entrelacées. Les palais des grands sont construits avec plus de solidité & ornés de peinture & de sculpture. Le palais royal est fort vaste, & son étendue n'égale point sa richesse. Dans la description qu'en donne Sheldon, tout est or & pierreries ; c'est un palais de fées. En-

tr'autres singularités précieuses, il y a, si l'on veut l'en croire, une salle revêtue de lames d'or, & parée d'un dais d'or, de cent culs de lampe d'or chacun du poids de quarante livres, & de statues d'or grandes comme nature, & épaisses de deux doigts. Au milieu l'on admire une chaise d'or qui soutient un cabinet du même métal dans lequel sont deux rubis longs comme le petit doigt, & gros à leur base comme des œufs de poule. Ces joyaux, dit le Conte, ont causé des guerres sanglantes entre les Rois du pays, non-seulement à cause de leur inestimable valeur, mais encore parce que l'opinion publique accorde un droit de supériorité à celui qui les possede. On compte dans la ville six cens pagodes & cent soixante mille habitans.

Orietan est une ville où, malgré la difficulté de l'accès, les marchands de la Chine, du Pégu, de Malaca, d'une partie du Malabar, & de divers cantons de l'Indostan, trouvent le moyen d'aborder pour l'exercice du commerce. Elle est gouvernée par un Lieutenant Général, que le Roi établit à son avénement au trône, en lui mettant une couronne sur la tête & lui donnant le titre de Roi; parce que cette ville est capitale d'une des douze

provinces du Royaume, lesquelles sont toujours régies par des têtes couronnées. On voit près de ce lieu la montagne de Naum, où l'on relegue les criminels, après leur avoir coupé les talons pour les empêcher de fuir. C'est un repaire de bêtes féroces.

Les autres places les plus considérables de la côte sont Pervem, Ramu, Dianga, Chatigam, dépendance de l'Indostan, Dobazi. On nomme parmi les villes peu remarquables, Coromoria, Sedoa, Zara, Megaeni, Chudahe, &c. Près le cap Negraes, qui termine les possessions maritimes du Royaume, est l'isle de Munay, du district d'Arrakan ou de Pégu. C'est là que réside le chef des Raulins, Prêtres du pays, personnage si respecté que le Roi même s'incline en lui parlant & lui donne la place d'honneur. Le Monarque & la Cour sont obligés d'assister à ses funérailles dont Pinto fait monter les frais à cent mille ducats. L'isle de Sundiva donne beaucoup de sel. Les Buffles, Negraille, le Diamant forment d'autres isles dépendantes du Royaume, entre quantité d'écueils qui rendent la navigation très-périlleuse.

La partie méridionale d'Arrakan est inculte & deserte. La partie septentrionale

étoit peut-être un des plus beaux pays de l'univers, avant que des guerres étrangeres & domestiques en eussent changé la face. Un peuple immense trouvoit dans ce Royaume une abondance égale à ses agrémens. La campagne coupée d'étangs, de lacs & de rivieres, offre les plus charmans paysages. L'air y est très-sain. On observe comme un phénomene très-singulier dans un climat aussi méridional qu'Arrakan, qu'en 1660 le froid y fut si rigoureux au mois de Décembre, que l'huile gela dans les flacons, au point qu'on la fendoit avec le coûteau. Les voyageurs ne nous apprennent rien touchant les productions de l'industrie des habitans, aussi barbares sans doute à cet égard que leurs voisins. Le commerce y fleurit autrefois; les Bengalois ont chassé les Européens de ces côtes.

De l'Empereur d'Arrakan.

Le Paxda ou Empereur d'Arrakan, prend le titre de Roi légitime du Pégu, du pays de Brama, des douze provinces de Bengale, & de ses douze Rois qui mettent leur tête sous la plante de ses pieds. Il se montre très-rarement au peuple, & toujours dans l'appareil le plus fastueux. Schouten dit que cette solemnité n'arrive que de cinq en cinq ans, & que c'est le seul temps auquel il soit permis à ses sujets de le

regarder ; si toutefois il n'y a pas une exception en faveur des grands que leurs emplois obligent d'être souvent auprès de sa personne. Tous les sujets doivent se rendre pour cette cérémonie à la Capitale, sous peine d'une amende d'environ dix sols ; plaisant usage, observe ce Voyageur, pour lever des sommes immenses dans un pays si peuplé. Le Monarque reçoit à cette fête le serment de fidélité de ses sujets.

Ce Prince fait tous les ans un voyage à Orietan, pour visiter la pagode célèbre du Dieu Quiay-Poragray, auquel il fait servir tous les jours un magnifique repas. A la fête de ce Dieu, plusieurs fanatiques périssent comme au Japon & dans l'Indostan. Chaque Gouverneur ou plutôt chaque despote de province, est obligé d'envoyer tous les ans à l'Empereur douze filles âgées de douze ans, élevées sous ses yeux depuis leur enfance. Quand elles sont arrivées à la Cour, on les expose à un soleil brûlant jusqu'à ce que la sueur ait trempé leurs robes, & le Roi ne retient pour son serrail que celles dont la sueur n'a point une odeur forte.

Coutumes, mœurs de la nation.

Ces Indiens appliquent une plaque de plomb sur le front des enfans qui viennent de naître pour le leur applattir. Les

HISTOIRE DES INDES.

oreilles pendantes sont aussi beauté à leurs yeux, comme à ceux de leurs voisins & des Malabares. Ils ont le corps assez replet & la taille moyenne. On assure que les femmes n'apportent point de dot à leurs époux, & que le mariage se consomme à la vue des parens, souvent après qu'un étranger a joui des premieres faveurs de l'épouse. On remarque parmi les superstitions de leurs funérailles, qu'avant que les Raulins brûlent le corps, les Domestiques du défunt font le guet autour du cercueil, pour empêcher que le *grand chat noir* n'entre dans la salle; car s'il venoit malheureusement à passer sur le cadavre, l'ame du mort seroit condamnée à errer dans ce monde pendant plusieurs siécles. Ces Indiens portent sur les bras ou sur les épaules les Stigmates de certaines idoles domestiques ou Dieux pénates, imprimées avec un fer chaud. Ils leur offrent tous les jours une partie des mets de leur table. Leurs ragoûts sont ordinairement assaissonnés d'une moutarde très-puante. La pourriture est assez du goût de tous ces péninsulaires.

Royaumes peu connus.

Les Royaumes de Tipra & d'Azem, ne sont peut-être que des provinces d'Arrakan, comme Sheldon l'assure ainsi que de Chacomas. Ces contrées sont peu con-

nues. Tavernier dit que le pays de Tipra est au nord d'Arrakan, que ses habitans sont comme ceux de Boutan, fort sujets aux goîtres, & qu'on y voit des femmes à qui cette tumeur pend jusques sur les mammelles; qu'il est gouverné par un Roi qui n'exige de ses peuples, d'autre contribution annuelle qu'un service personnel de six jours pour la mine d'or ou pour la soie; qu'enfin le pays ne produit rien qui convienne aux étrangers.

Le Royaume d'Azem borné au midi par le Tipra & le Pégu, au nord par les Etats de Boutan & de Lassa, avoit pour principale ville Azo, avant que l'Emir Jemla l'eût ravagée. Kemmerouf ou Chamdara est devenue depuis ce tems l'habitation ordinaire des Princes. Ce pays est riche en mines de divers métaux. L'or & l'argent ne se convertissent point en espéces monnoyées; on les partage comme au Japon en lingots, dont on se sert pour le commerce intérieur. Les Rois d'Azem comme ceux de Tipra ne levent, dit-on, aucun subside sur leurs sujets, ils se contentent du produit des mines qu'ils font travailler par des esclaves. On ajoute que les paysans mêmes y vivent dans une telle aisance, qu'il y en a peu qui n'aient une maison à eux & que la plûpart entre-

tiennent un éléphant pour les femmes : autant de fables. Dans le centre du Royaume, les hommes & les femmes font d'une taille avantageuse, le sang y est beau. Aux funérailles, tous les assistans jettent leurs bracelets dans le tombeau du mort. On dit que ce peuple préfere la chair de chien à toute autre viande.

Le Royaume de Boutan ou du Tibet dont nous avons donné une idée dans la description de la Tartarie, appartient en grande partie à l'Inde, comme nous l'avons remarqué ; il forme le passage de ce pays à la Chine. Les Mogols Schah-Jehan & Aurengzeb ont imposé tribut à quelques-uns de ces peuples, ainsi que nous l'avons dit.

Isles de l'Inde.

La mer de l'Inde contient une prodigieuse quantité d'Isles de différentes grandeurs. Nous donnerons une notion succinte des plus considérables, qui sont les Maldives, à l'ouest du Cap Comorin ; Ceylan, à l'est du même Cap ; Sumatra, au midi de Siam ; Java au sud-est de Sumatra ; Bornéo, au nord de Java ; Celebes ou Macassar, à l'est de Bornéo ; les Moluques, encore plus vers l'Orient ; la

nouvelle Guinée, à l'est des Moluques; les Philippines, au nord de ces dernieres Isles; les Isles Marianes ou des Larrons.

Les Maldives.

Description des Maldives.

Ces Isles forment du midi au nord un cordon d'environ deux cent lieues de longueur. Elles sont divisées en treize Atollons ou Provinces, qui forment un grouppe de petites Isles. Cette division est l'ouvrage de la nature; car elle a environné chaque Atollon d'un banc de pierre qui le défend mieux que la plus forte muraille contre les attaques de l'ennemi & contre l'impétuosité des flots. Le Roi des Maldives prend le titre de Sulthan des treize Provinces & des douze mille Isles. Le nombre de ces petites Isles ne peut être compté, parce qu'une grande partie n'offre que des mottes de sable inhabitées, que les courans ou les grandes marées rongent ou emportent tous les jours. On présume que cet amas de terre a pour base commune un banc de sable continuel, & qu'il ne faisoit jadis qu'une seule Isle. Onze de ces Atollons sont au nord de la ligne; il y en a deux au sud. Les plus fertiles ne produisent que des herbages & des cocos; la chaleur y est ex-

cessive, & l'air très-mal sain. Les nuits, toujours égales aux jours, y sont rafraîchies par d'abondantes rosées.

Au centre est l'Atollon de Male, capitale des Maldives. Cette ville a une lieue & demie de tour. Le Basquan ou l'Empereur y fait sa résidence dans un Palais bâti de pierre, ainsi que les maisons des riches. Il se repose du soin de la Royauté sur les Prêtres. Chaque Atollon forme un gouvernement soumis à un Naybe, Docteur de la Loi, qui a l'intendance des Loix & de la Religion. Ces Naybes ont sous eux d'autres Ministres de l'ordre des Prêtres nommés Catibes, pour exercer la justice dans les Isles des Atollons, ou pour la faire exercer par les Prêtres particuliers des Mosquées. Le Chef de ces Officiers est tout-à-la-fois Souverain Pontife, & premier Magistrat de la Nation. Il se nomme Pandiare; jamais il ne s'éloigne de la personne du Roi. Dans les affaires importantes, il est obligé de consulter les Mocouris, Conseillers du Tribunal versés dans la science de l'Alcoran. Le Roi seul, assisté de ses Moscoulis, principaux Officiers, a droit de reformer les jugemens de ce Tribunal. La fonction de Quilaguer répond à celle de Lieutenant général du Royaume. La Reine porte le titre de Re-

nequillague. Le Rasquavi a son domaine particulier, composé de plusieurs Isles, le cinquiéme de tous les fruits, tout ce que la mer jette sur le rivage, des droits sur les coris, le poisson sec & les marchandises étrangeres, enfin la jouissance du commerce extérieur.

Différens ordres des Maldivois; leurs usages.

La nation est distinguée en quatre ordres, dont le premier comprend la famille regnante & les Princes des anciennes races royales; la seconde, les hommes constitués dans les premieres dignités; la troisieme, la noblesse; la quatrieme, le peuple. Outre les nobles d'extraction ou d'office, il y en a qui le sont devenus par des lettres du Prince. Une femme noble, quoique mariée à un roturier, conserve la noblesse, & la transmet à ses enfans sans la communiquer à son mari. La même regle s'observe à l'égard des hommes nobles qui épousent des femmes du peuple. L'honneur du pays consiste à manger du riz accordé par le Roi. Les nobles même obtiennent peu de considération, lorsqu'ils ne joignent point cet avantage à celui de la naissance. Tous les soldats en jouissent, sur-tout ceux de la garde du Roi, qui sont au nombre de six cens, divisés en six compagnies, sous le commandement de six Moscoulis. Le Rasquan

entretient dix autres compagnies, commandées par les plus grands Seigneurs du Royaume, pour le suivre à la guerre. Les priviléges de ces officiers consistent à porter les cheveux longs, à avoir au doigt un gros anneau pour les aider à tirer de l'arc, à jouir du produit de quelques terres & de certains droits sur les passages. Une loi singuliere de ce peuple, c'est que la punition des offenses les plus griéves dépend uniquement de l'offensé ou de la famille.

Les Maldivois ne mangent qu'avec leurs égaux, tant en richesse qu'en naissance & en dignité : ce qui ne peut se rencontrer que rarement. Une galanterie reçue chez eux comme une grande marque d'honneur, c'est d'envoyer à un ami une table couverte de mets. La loi défend la vaisselle d'or ou d'argent. Leur médecine consiste plus dans des pratiques superstitieuses que dans des méthodes. Outre une fievre si commune & si dangereuse dans leurs isles qu'elle est connue par toute l'Inde sous le nom de fievre des Maldives ; il se répand chez eux de dix en dix ans une petite vérole maligne, dont la contagion les force à s'abandonner les uns les autres. Ils prétendent que le mal vénérien leur est venu d'Europe. Ils l'ap-

pellent mal des francs, & il paroît qu'ils l'ont reçu des Portugais de Goa, avec lesquels ils ont eu beaucoup de commerce. Les hommes ont la taille haute & la physionomie avantageuse. Ils ont naturellement le corps fort velu; mais ils se rasent le poil de la poitrine & de l'estomac, ce qui offre, dit Pyrard, l'apparence d'une étoffe découpée. Leur habillement consiste dans des haut-de-chausses ou des caleçons de toile.

Isle de Ceylan.

Divers peuples de l'isle de Ceylan.

Les géographes placent l'isle de Ceylan entre 6 & 10 degrés de latitude septentrionale & entre 98 & 99 degrés de longitude du méridien de Paris. La domination du pays est partagée entre deux puissances. Le Roi de Candi est maître de l'intérieur, & la Compagnie Hollandoise possede presque toutes les côtes. Les Bedas ou Wadas, peuples presque sauvages de la partie septentrionale, possedent un terrein plus considérable par son étendue que par ses richesses. Leur canton est partagé entre plusieurs familles soumises chacune à une chef, & liguées ensemble par une étroite union. Une garde de soldats défend contre les étrangers l'enceinte de

HISTOIRE DES INDES.

leurs habitations ou cabanes placées ordinairement sur les bords des rivieres. Ces Insulaires sont braves, généreux, taciturnes, humains envers les étrangers, quoiqu'ils n'en reçoivent aucun dans leur district sans la permission de leur chef; & si jaloux de leurs femmes & de leurs filles, qu'ils tueroient un homme qui oseroit les regarder. Leurs armes sont des fléches & un arc qui leur sert aussi de lance. Ils terminent leurs différends à l'amiable. La chair de cerf, le miel & les fruits sont leurs alimens ordinaires. Les Bedas ont à leur voisinage dans la partie occidentale du nord, les Vannias, peuples de l'ancien Royaume de Jaffanapatan.

Etablissemens Hollandois.

Les Hollandois possedent un grand nombre de places sur les côtes de l'isle. En commençant le tour de Ceylan par le sud, on trouve d'abord sur une éminence Point de-Galle, ville bien fortifiée, qui dans l'enceinte de ses remparts, renferme une demi-lieue de terrein. Ses maisons sont bien bâties. Ses environs offrent de charmantes campagnes où l'on a pratiqué même au travers des rochers, de belles gravettes ou allées qui rendent le séjour de Galle un des plus délicieux de l'isle. On y respire un air fort sain, dont on est redevable à l'élévation du lieu. Les vents

y entretiennent une fraîcheur continuelle. On donne à cette ville le second rang. A une journée de chemin on voit Caliture, petite ville très-forte, située au sommet d'une haute montagne, à l'extrêmité d'une vaste prairie & sur l'embouchure d'une belle riviere.

La célebre ville de Columbo conserve encore de beaux édifices & des ouvrages qui la rendent capable d'une longue résistance. Les guerres & la vétusté en ont détruit une partie; & les Hollandois eux-mêmes engagés par la difficulté de la garder sans une garnison fort nombreuse, en ont diminué l'étendue pour en faire une forteresse réguliere. Tous les comptoirs de l'isle relevent du conseil de Columbo. L'hôtel du Gouverneur peut passer pour un des plus beaux bâtimens de l'Inde. La meilleure canelle se recueille dans son terroir. Negumbo est une autre forteresse importante. Les Portugais avoient bâti ces places, en vue de couvrir les districts de la canelle. Ces districts sont terminés par la riviere de Chilauw, qui sépare les domaines Hollandois des Etats du Roi de Candi.

Près de là sont les isles Calpentyn, de Manaar & de Rammanancor. Entre ces deux dernieres isles, des bancs de sable

forment une espéce de barre qui porte le nom de pont d'Adam. On découvre ensuite les isles d'Amsterdam, de Leyde, de Delst, de Cays ou Hammenhiel, & plusieurs autres.

Jaffanapatan, presqu'isle, étoit anciennement un Royaume qu'on divise aujourd'hui en quatre Provinces. On y compte jusqu'à 160 bourgs ou villages dans une étendue de douze à treize lieues. La ville qui donne le nom au pays a une lieue de circonférence. Une langue de terre joint la presqu'isle au pays des Beddas, qui s'étend au sud le long de la côte orientale jusqu'à Trinquemale, place considérable par son port, l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Cette ville & Baticalo étoient autrefois ce que les Hollandois nomment des commandemens, comme Jaffanapatan & Point-de-Galle, mais on n'y envoie plus que des chefs de comptoir. On revient par le fort de Mature à la premiere place que nous avons décrite. En général, l'isle a peu de bons ports. Les côtes orientales qui offrent les meilleurs mouillages sont pour l'ordinaire basses, les vaisseaux n'y ont point d'abri, du moins dans les baies extérieures. Celles du midi & du couchant sont hérissées de rochers, & la mer y est garnie de bancs.

Les Hollandois ont dans l'intérieur du pays, plusieurs châteaux pour la garde des passages.

Royaumes de l'intérieur de l'isle.

L'intérieur de l'isle renferme six Royaumes, qui ont été réunis successivement à celui de Candi ou Kondeuda, lequel a donné son nom à l'Empire. Les six Royaumes sont Candi, Cotta, Sitavaca, Dambadan, Amorayapour & Jafanapatnam. Une division plus particuliere représente toute l'isle en trente-quatre corles ou grandes provinces, & en trente-deux provinces de moindre rang. Il y a dans la seule province d'Ouvah trente-deux tribus particulieres, soumises à autant de chefs qui reconnoissent eux-mêmes l'autorité du Souverain de l'isle. La crainte de la puissance Hollandoise a engagé les Naturels de Ceylan à se retirer dans l'intérieur du pays qui est fort peuplé & presqu'impénétrable. Les districts sont séparés par des forêts épaisses, que personne n'a la liberté d'abattre, parce qu'elles servent de défense à l'Empire. Le pays est coupé par de grandes rivieres poissonneuses. La plus haute montagne de l'isle, appellée Pic d'Adam ou Hamalel, à quinze lieues de Columbo, se découvre de plus de douze milles en mer. Au bas de la montagne est un étang, dans lequel les Chingulais vont

HISTOIRE DES INDES.

dévotement se laver de leurs péchés. Après ce premier acte de superstition, ils montent jusqu'au haut du Pic par des chaînes de fer, sans lesquelles il seroit impossible d'y atteindre, tant il est escarpé. A quelque distance de la cime, les pélerins trouvent une grosse cloche sur laquelle ils frappent un coup pour sçavoir s'ils sont purifiés; parce qu'ils s'imaginent que s'ils ne l'étoient point, la cloche ne rendroit aucun son, quoique ce malheur ne leur arrive jamais. Le sommet de la montagne est une surface plane, au milieu de laquelle est la fameuse pierre platte, dans laquelle les Chingulais croient voir l'empreinte d'un pied humain gigantesque. Baldeus a décrit beaucoup de statues & de figures qui se trouvoient dans des niches. On y voyoit une pagode, dont les Indiens racontent des merveilles.

Du Gouvernement de Candi.

La capitale du Royaume nommée par les Européens Candi & par les Indiens Hingadayulneur, ville du peuple, ou Moncaire, ville royale, a été abandonnée de ses Souverains depuis que les Portugais l'ont ruinée. Ils résident aujourd'hui à Digligineur, dans la province de Hevoihattai. Leur palais consiste dans un grand nombre de bâtimens irréguliers, la plûpart fort bas & couverts de paille. Les

maiſons des habitans ſont de pauvres huttes élevées ſur des perches. Il eſt défendu à tout particulier, ſous peine de la vie, de leur donner deux étages & d'en blanchir les dehors. Le Hollandois Knox, pour avoir enduit de chaux une petite maiſon, auroit ſubi la peine attachée à l'infraction de ce réglement, ſi ſa qualité d'étranger n'avoit paru aux yeux du Roi mériter quelqu'indulgence. Nellimbeneur, Alloutneur, Badoula, ſont des villes conſidérables, jettées au milieu d'un grand nombre de bourgs. Les Chingulais ne bâtiſſent jamais près du grand chemin, de peur d'être expoſés aux regards des paſſans. Knox nous apprend que lorſqu'une maladie mortelle commence à ſe répandre dans un canton, les habitans prennent auſſi-tôt la fuite, perſuadés que le diable qu'ils voient partout, a pris poſſeſſion de ce lieu funeſte.

Le Deſpote choiſit à ſon gré ſon ſucceſſeur parmi ſes enfans, ou il partage entr'eux ſes Etats. Le ſceau des deux Adigars, ſes premiers Miniſtres, & le bâton crochu des officiers chargés de l'exécution de leurs ordres, trouvent dans tout l'Empire une obéiſſance aveugle. La qualité de Diſſauva eſt un titre d'honneur que le Roi joint ordinairement aux grandes

dignités. Dans la création des grands officiers, le Prince a moins d'égard à la capacité qu'à la naissance, & l'opinion des Chingulais est toujours favorable au choix qui tombe sur la haute noblesse. Les gouvernemens des provinces assujettissent ceux qui en sont revêtus à résider à la Cour pour veiller à la garde du Roi; & des Kourlividan y exercent leur office. Les emplois sont au plus offrant.

Différentes classes des Chingulais.

Les Hondreous, premiere classe de l'Etat, sont distingués des autres par leurs habillemens & par de grands priviléges. Tous les Blancs sont considérés comme appartenant à cet ordre; cependant on leur rend moins d'honneur qu'aux vrais Hondreous, parce qu'ils mangent du bœuf, & qu'après avoir satisfait aux nécessités naturelles, ils ne lavent pas leurs mains. Le Roi confere la noblesse comme un ordre de chevalerie, en mettant autour de la tête du récipiendaire un ruban brodé d'or & d'argent. Les quatre professions d'orfevres, de peintres, de taillandiers & de charpentiers forment le second ordre de l'Etat. C'est la nécessité, dit Knox, qui paroît avoir attiré cet honneur au métier de taillandier, parce que les Chingulais ayant peu de commerce au-dehors, ne peuvent tirer leurs instrumens que de

leurs propres ouvriers. Mais dans toutes ces distinctions, il y a plus de bizarrerie que de politique.

Forces du pays.

Les forces du pays consistent dans sa disposition naturelle, dans une milice composée des gardes du Prince, & dans l'artifice plutôt que dans le courage des soldats. De hautes montagnes & des barrieres d'épines qui ferment les passages, font de tout le Royaume une espéce de fort imprenable. Les soldats ne livrent jamais bataille en pleine campagne; leur habileté militaire consiste à dresser des embuscades & à fermer les chemins.

Coutumes & Loix.

Les terres passent des peres aux enfans à titre d'héritage. Le mariage n'est qu'une cérémonie civile qui consiste dans quelques présens, qui donnent droit à un homme sur une femme dès qu'ils sont acceptés. Quoique les deux parties puissent également reprendre leur liberté, la femme ne peut disposer d'elle-même après le divorce, qu'après que l'homme s'est engagé dans un nouveau mariage. L'usage n'assujettit les veuves qu'à un deuil de quelques jours; & tant qu'elles vivent dans le veuvage, elles sont exemptes des charges de la société. Les peres ont le pouvoir d'exposer ou de noyer leurs enfans au moment de leur naissance & de

HISTOIRE DES INDES.

les vendre dans l'âge adulte. On enterre les morts de basse extraction, & l'on brûle avec appareil les gens de qualité.

L'habillement commun des Chingulais est un linge autour des reins, & un pourpoint tel que celui des François, dit Knox, avec des manches qui se boutonnent au poignet & qui se plissent sur l'épaule comme celles d'une chemise. Simples dans leurs maisons, les femmes ne paroissent au-dehors qu'avec éclat, & leurs maris mêmes mettent une partie de leur gloire à les parer d'un luxe étonnant. L'honneur de porter des souliers est reservé au Roi seul.

Caracteres des Chingulais.

Les Chingulais sont mieux faits que la plûpart des Indiens. Leur contenance est grave, quoiqu'ils aient l'humeur assez gaie. On vante leur adresse, leur agilité, leur intelligence. Ils ont les manieres aussi obligeantes que leur langage est agréable. Leur frugalité, leur sobriété, leur douceur, leur facilité à se calmer, entretiennent le bon ordre dans les familles & dans la société. Ils n'ont rien de barbare dans leurs inclinations & dans leurs usages, la plûpart empruntés du Malabar. Leurs bonnes qualités sont ternies par une présomption insupportable, par la perfidie, par l'infidélité dans le commerce, & une

une si forte habitude de mentir, que le mensonge ne leur paroît pas un vice. Knox, dont le jugement n'est pas d'un grand poids, remarque que les habitans des vallées sont obligeans, compatissans, honnêtes pour les étrangers, au lieu que ceux des montagnes sont de mauvais naturel, quoiqu'ils affectent de paroître civils & que leurs manieres, ajoute-t-il, aient plus d'agrémens que dans les vallées.

Isle de Sumatra.

Description de l'isle de Sumatra.

Sumatra, isle plus grande que l'Angleterre, située au midi du golfe de Bengale, s'étend à cinq degrés & demi de latitude du nord jusqu'au détroit de la Sonde, vers cinq degrés & demi du sud, dans la longueur d'environ trois cens lieues. Ainsi l'équateur la coupe en deux portions presqu'égales. Cette contrée, ainsi que tous les pays situés sous la ligne, est moins exposée aux ardeurs brûlantes de l'été que celles qui sont sous les Tropiques, parce que les jours y sont plus courts & que le soleil y tourne moins long-temps autour de son zénith. Les vents & les pluies y rafraîchissent l'air; mais après la saison humide, il se charge de vapeurs pestilentielles. Le terroir de l'isle est généralement

HISTOIRE DES INDES.

très-bon. L'intérieur eſt diviſé par une chaîne de montagnes, couvertes d'herbes & d'arbriſſeaux; il s'y trouve de l'or. Le Volcan de Balatan donne aux Inſulaires une eſpéce d'huile. Les principales rivieres de ce pays aqueux, ſont Achem, Pedir, Daya, Cinquel, Jambi & Indripoura, ainſi nommées, des villes ou des territoires qu'elles arroſent, ſuivant l'uſage des Indiens.

Royaume d'Achem. Etabliſſemens Hollandois & Anglois.

Le Royaume d'Achem embraſſe la meilleure partie de Sumatra. Il commence à la pointe du nord & s'étend dans la longueur d'environ quatre-vingt lieues. Une partie de la côte orientale de ce Royaume dépend de pluſieurs Princes Malais. Ses montagnes ſervent de retraite à quelques peuples libres. Sur la côte de l'eſt, l'on trouve le petit Etat d'Andigri, tributaire de la Compagnie Hollandoiſe; au ſud, le Royaume de Jambi, le plus riche après celui d'Achem & très-fréquenté des Hollandois, qui par le moyen d'une forteresse, tiennent en bride Jambi, capitale, & tout le pays; le Royaume de Palimban où les Européens ont le commerce excluſif des plus riches marchandiſes, moyennant un tribut; enfin les Etats de Manimcambo & d'Indripoura, dont les Hollandois poſſedent les places maritimes.

Leur principal comptoir est à Padang au nord de Manimcambo. Ils sont aussi établis à Priaman, à Ticou, à Passaman, près de la ligne. A l'est de Palimban, est la grande isle de Banca, habitée par des peuples farouches & gouvernée par un Prince particulier. La côte occidentale de Sumatra est bordée d'un grand nombre d'isles, dont les principales se nomment Werkens ou l'isle des cochons, Nias, Montabay, l'isle de Fortune, Nassau, Inganno ou l'isle trompeuse, &c. Cette derniere est peuplée de sauvages cruels qui massacrent sans pitié les étrangers. Il y a beaucoup de Maures Malais dans les parties maritimes de Sumatra, soumis en partie au Roi d'Achem & en partie à des Pangarans, ou Princes particuliers, tributaires ou alliés du Roi d'Achem, ou dépendans des nations Européenes établies dans ces cantons. L'intérieur du pays est habité par des Indiens idolâtres, peu connus & commerçant avec les peuples des côtes. Les Anglois ont ici beaucoup de places de commerce, Mochomoco, Bantal, Cattoun, Ipoé, Sillebar, & des forts.

Quelques voyageurs ont donné une description particuliere des villes, des forces, du gouvernement & des usages d'Achem ou Achin. On compte dans la

HISTOIRE DES INDES.

capitale, nommée comme le Royaume, huit mille maisons qui occupent un terrein très-vaste, à cause des intervalles qui les séparent. Pour les garantir des fortes marées & des inondations périodiques, on les éleve sur des piliers. Les murs en sont de cannes entrelacées. Les Chinois & les Européens logés dans des habitations plus solides, se sont cantonnés dans un même quartier pour la défense commune de leurs comptoirs, qui dans cette retraite de brigands, seroient exposés à des insultes continuelles, s'ils n'étoient soigneusement gardés. Beaulieu donne une demi-lieue de circuit au palais royal. La côte de l'est n'offre de villes remarquables que Pedir, Pacem & Deli. Pacem & Deli étoient autrefois capitales de deux Royaumes. Beaulieu assure qu'on trouve dans la derniere une source d'huile qui a la propriété de ne pas s'éteindre, même *dans l'eau*, une fois qu'elle est *allumée*, & que *les* Achemois s'en servent dans les combats de mer pour brûler les vaisseaux ennemis. Sur la côte de l'ouest, on parcourt successivement Daya, Cabo, Cinquel, Barros, Batahan, &c.

Forces d'Achem. Tyrannie des Rois.

Les forces d'Achem consistent dans une garde nationale de trois mille hommes, dans un corps de quinze cens esclaves,

la plûpart étrangers, des garnisons, un grand nombre de galeres plus grandes & plus larges que les nôtres, mais pesantes & mal armées, & dans des éléphans exercés à la vue du feu & au bruit du mousquet. Beaulieu y compte cent galeres & neuf cens éléphans. Le Roi oblige tous ses sujets, assez bons soldats, à marcher à la guerre à leurs propres frais; il ne leur fournit que des armes & quelquefois du riz, la seule nourriture du peuple. Sa maison & tous les ouvriers employés à son service n'ont de même que du riz pour salaire, quoique ce Prince attire à lui presque toutes les richesses par les contributions en denrées, par le produit du domaine, par les douanes, par les bénéfices casuels & sur-tout par le commerce. Il force ses sujets à lui doner à bas prix leurs marchandises pour les vendre à l'étranger au prix qu'il y met lui-même. Quelquefois il appelle la disette par des monopoles. Quand tous les grains ont passé dans ses magasins, il les vend au peuple au double & au triple de leur valeur. Aussi la misere est-elle si grande que la bonne chere consiste dans quelques herbages & un peu de poisson. Il faut être grand Seigneur pour avoir une poule qui sert à tous les repas de

la journée. Beaulieu dit que la présence du Roi servoit de son tems, comme d'un fléau qui faisoit autant de malheureux qu'il y avoit d'habitans dans la capitale. Il semble que la tyrannie soit naturelle au pays. Les voyageurs n'y ont jamais vu sur le trône que la barbarie qui écrase sous ses pieds de fer la méchanceté, si je puis me servir de figures. La race de tyrans qui regnoit dans le dernier siécle étoit sortie d'un bourreau, qui, la premiere année de son regne, avoit assassiné plus de vingt mille des principaux Achemois, & tous les anciens Orancaies ou gouverneurs, bourreaux des peuples avant lui.

Des femmes du Roi.

Les femmes du Roi, suivant le journal de Davis, sont presque l'unique conseil de ce Prince. D'un grand nombre de belles Indiennes qui portent ce titre, il n'y en a que trois auxquelles il soit lié par des cérémonies de *religion*. Toutes les nations de l'orient contribuent à l'entretien de son incontinence; & les sommes employées à lui acheter des femmes ne sont pas une des moindres dépenses de l'Etat. Une esclave ne peut être reçue parmi les concubines du Roi, si elle a été exposée en vente à d'autres yeux que les siens, & le marchand qui seroit convaincu d'en avoir présenté quelqu'une salie par les regards d'un autre homme, seroit

puni de mort. La modeſtie & la ſoumiſſion ſont des vertus ſi néceſſaires pour celles qui ont une fois le triſte honneur de le toucher, qu'une faute légere ſeroit punie de mort. Ainſi ce qui devroit adoucir leur eſclavage l'augmente. Tel eſt le récit de Davis. Ces coutumes étoient peut-être particulieres au Roi qu'il vit ſur le trône, & on les attribue à tous les Rois, peut-être à tort. Il arrive ſouvent que les voyageurs ne peignent qu'un homme, qu'un canton, qu'une claſſe d'habitans, qu'un regne, qu'un temps fugitif; & que les auteurs qui travaillent ſur leurs mémoires, caractériſent avec les mêmes traits tout un peuple, tout le pays, le gouvernement habituel & tous les tems.

Gouvernement, Juſtice, &c.

Les rênes de l'Etat ſont dans les mains de quatre ou cinq Miniſtres réſidens à la Cour, & d'un grand nombre d'Orancaies ou Gouverneurs répandus en différens diſtricts. Il y a dans toutes les villes, auprès de la principale moſquée, deux tribunaux ſur leſquels les Orancaies jugent, là les affaires civiles, ici les procès criminels. Les Cadhis connoiſſent des choſes de la religion. Celles du commerce ſont entre les mains du Schah Bandar. La police eſt exercée par des Mérignes.

Les grandes uſures & les prêts ſur gage

HISTOIRE DES INDES.

sont ici plus rigoureusement défendus que dans la plûpart des contrées de l'Inde. La justice est inexorable envers les débiteurs, lesquels tombent dans l'esclavage de leurs créanciers, lorsqu'ils sont déclarés insolvables. Outre les prisonniers retenus dans les cachots, un grand nombre de coupables jouissent de la liberté d'aller par la ville avec les fers aux mains. Beaulieu parle avec admiration du respect que les Achemois ont pour la justice. Un criminel se laisse arrêter & conduire par une femme ou par un enfant devant le juge, avec la même docilité que s'il n'avoit pas la force d'opposer de la résistance; c'est la suite d'un préjugé répandu dans le Malabar en faveur des foibles. La honte est si loin du supplice, qu'un homme a le droit de tuer ceux qui lui reprocheroient la peine qu'il aura soufferte. Tout homme, dit-on ici, est sujet à faillir, & le châtiment expie la faute. Lorsqu'on rappelle aux droits de la nature & de l'humanité ces peuples accoutumés à accuser leurs propres peres & leurs enfans, ils répondent que Dieu est loin, mais que le Roi est toujours proche.

Religion d'Achem. Caractere de la naion.

Le Mahométisme d'Achem est mêlé de superstitions judaïques. Le Roi se rend une fois l'année avec un cortége nombreux

à la mosquée principale, pour y chercher le Messie, que ces Insulaires attendent comme les Juifs. Beaulieu accorde beaucoup de talens aux Achemois, & leur refuse presque toutes les qualités morales. L'envie, la fierté brutale, la plus noire perfidie, l'injustice atroce, les vices les plus infâmes forment le côté hideux de leur caractere. On loue leur industrie, leur activité, leurs dispositions pour les sciences, leur goût pour la poësie, & leur habileté dans les arts méchaniques, & comme la méchanceté change tout en vice, elle leur inspire tant de présomption, qu'ils traitent toutes les autres nations de barbares.

Isle de Java.

Division de l'isle de Java.

Cette Isle, séparée de celle de Sumatra par le détroit de la Sonde, est placée par les Géographes modernes, entre 122 & 132 degrés de longitude, & entre six & neuf degrés de latitude du sud. Elle a environ deux cens lieues de l'est à l'ouest, sur une largeur de vingt jusqu'à quarante lieues. Salmon y compte quarante villes du premier ordre, plus de quatre mille villages, & trente-deux millions d'habitans. L'intempérie du climat y produit

HISTOIRE DES INDES.

beaucoup de maladies. Les Indiens idolâtres, nation primitive, habitent le centre & quelques contrées maritimes. La multitude des Chinois établis dans cette Isle, jointe à quelques traditions, a donné lieu de conjecturer que ces Colons en étoient les premiers habitans. On y trouve beaucoup de Maures qui paroissent Malais d'origine. Le pays a été partagé entre une foule de Princes. On peut y compter aujourd'hui cinq principaux états, Bantam, à la partie occidentale; Mataram, au centre; Tsieribon, dans la partie septentrionale; Balamboang, au sud-est, & le fameux établissement de Batavia à l'est de Bantam. Nous décrirons d'abord le pays & les mœurs des Insulaires Asiatiques.

Royaume de Bantam.

Le Royaume de Bantam, qui a compté Sumatra même & Borneo parmi ses dépendances, est réduit à trois villes, *si l'on en croit quelques écrivains*, & à quelques villages bâtis sur les côtes. Ces villes sont Anir, Tirtiasse, & Bantam, capitale. Depuis que le Roi est devenu vassal & tributaire de la Compagnie Hollandoise, Bantam, jadis une des plus riches places de commerce de l'Inde, a perdu presque tout son lustre. Il reste à peine quelques traces, de son enceinte qui étoit de quatre lieues. Ses maisons sont environ-

nées de grands arbres qui lui donnent un air agréable & champêtre. Chaque quartier de Bantam est sujet aux recherches d'un Inspecteur, & séparé des autres par des portes qu'on ferme le soir. Il est défendu de voguer la nuit sur les canaux qui parcourent la ville & de marcher dans les rues, sans la permission du Magistrat. Les Chinois ont à l'extrémité occidentale de Bantam un quartier fermé qui porte le nom de ville Chinoise. Les Hollandois entretiennent une garnison dans cette capitale.

Royaume de Mataram.

Le Royaume de Mataram est merveilleusement peuplé. On comptoit dans sa capitale jusqu'à soixante mille familles; mais depuis que ses Empereurs dont tous les Rois de l'Isle ont pendant long-tems reconnu l'autorité, ont transporté leur cour à Ningrat, dans la partie du Nord, ville qui peut avoir trente mille habitans, Mataram n'a plus le même éclat. Les Hollandois tiennent tout ce pays dans l'oppression.

Royaume de Tsieribon.

Le Royaume de Tsieribon se trouvant enclavé dans les possessions des Hollandois ou de leurs alliés, les trois Princes de ce pays, autrefois qualifiés Sulthans, ont été forcés de se mettre sous la protection de la Compagnie Hollandoise qui

entretient des garnisons dans les principaux lieux. Tsieribon, capitale, contient sept mille familles.

Royaume de Balamboang.

Le Royaume de Balamboang est un petit état qui a maintenu sa liberté, non-seulement contre l'ambition des Rois de Mataram, mais contre les entreprises des Hollandois. La capitale de ce pays fertile est avantageusement située sur le détroit de Bali, en face de l'Isle de ce nom. Le Roi fait sa résidence dans une forteresse à cinq lieues de la mer.

Les principales villes de ces quatre Royaumes connues des Européens, sont situées sur la côte septentrionale. D'orient en occident, l'on trouve après Balamboang, Panarucan, ville où les Portugais trouverent un Roi; Passarvan, dont le territoire formoit sur la fin du seiziéme siécle un petit état gouverné par un Nabab Mahométan; Joartam, bon port; Gerrici, ville dont le Roi étoit autrefois si respecté que les autres Princes de l'Isle ne lui parloient que les mains jointes, à la maniere des esclaves; Tubaon ou Tuban, autrefois la plus belle ville de Java, dont le Prince avoit dans son Palais des appartemens pour une multitude d'especes différentes d'animaux, pour les éléphans, pour les chiens, pour

les perroquets, pour les canards, pour les tourterelles, &c. Après les villes de Caïaon, de Japara, de Torabaja, de Mataran, de Samarang, de Pati, de Dauma, de Taggal, de Tſieribon, de Dermaio, de Moncaon, &c. on entre ſur les terres de Jacatra qui formoit un état puiſſant dont les Hollandois ſe ſont emparés. De-là on va ſur les domaines de Bantam.

HISTOIRE DES INDES.

A l'eſt & au nord-eſt de Balamboang, il y a deux Iſles, nommées l'Iſle de Bali ou la petite Java, & l'Iſle de Madure. Le Roi de Bali eſt un Prince puiſſant & reſpecté de ſes voiſins. Son pays eſt une rade foraine & un excellent lieu de rafraîchiſſement pour les vaiſſeaux. On aſſure que les habitans adorent pendant le jour le premier objet qu'ils ont rencontré le matin. Madure eſt partagée en trois provinces, dont deux ſe ſont ſouſtraites à la domination de l'ancien Souverain de l'iſle pour ſe ſoumettre aux Hollandois. La plûpart de ces Inſulaires vivent de pirateries, quoiqu'on vante la fertilité de leurs terres.

Mœurs & coutumes des Javanois.

Les Javanois du centre & des hauts pays ont les opinions & les mœurs conformes à celles des Indiens du continent. Les Javanois Mahométans forment la plus

nombreuse portion des habitans des pays connus. Le Mahométisme regne à *Bantam*, à Tsieribon & à Maturam. On assure que les femmes sont ici préposées à la garde intérieure des palais, au soin des appartemens, au service personnel du Prince. Celles qui sont en faction sont armées d'un sabre & d'un poignard qu'elles manient avec autant d'adresse que d'intrépidité. On lit dans quelques relations que l'Empereur de Maturam avoit dix mille de ces femmes à son service. Ce Prince entraîne tellement dans ses caprices la conduite de ses sujets dans les choses même les plus indifférentes, que s'il paroît dans l'amphithéâtre avec un nouvel ornement sur la tête, les spectateurs sont obligés de conformer la couleur de leurs bonnets à celles de l'ornement impérial, sous peine d'être écorchés vifs depuis les pieds jusqu'à la tête, & d'être plongés en cet état dans l'huile bouillante.

A Bantam, on délibere des affaires du gouvernement pendant la nuit & au clair de la lune. Le conseil doit être au moins de cinq cens personnes, lorsqu'il s'agit d'imposer un nouveau droit. Les magistrats rendent la justice le soir au palais, dont l'entrée est ouverte à tout le monde, parce que chacun y plaide sa cause. Les

étrangers qui ont encouru la peine de mort peuvent se racheter en payant une somme d'argent au maître ou à la famille du mort, si c'est un meurtre; loi dont le but est de favoriser le commerce. Les Insulaires ne sont pas traités avec la même indulgence. Les Javanois sont cruels dans leurs querelles. Le sort commun du plus foible est de périr par les mains du plus fort. La certitude du châtiment produit un effet étrange; c'est que l'assassin s'abandonnant à sa fureur, perce tous ceux qu'il rencontre sur ses pas, jusqu'à ce qu'il tombe lui-même sous les coups de ceux qui le poursuivent, ou qu'il soit saisi pour être livré aux juges. Le gouvernement aime ces meurtres, parce qu'ils apportent beaucoup d'argent au fisc. Ces Insulaires sont si vindicatifs que s'ils sont blessés par leurs ennemis, ils s'enfilent dans leurs armes pour le plaisir de se venger en périssant. Ils ne sont pas moins lâches dans leur vengeance, car ils emploient toute leur adresse à saisir l'avantage du temps ou du lieu pour assassiner leur adversaire, sans lui laisser le moyen de se reconnoître. Leurs armes sont ordinairement empoisonnées. Les relations Hollandoises ajoutent que de toutes les nations connues, c'est la plus adroite au larcin. Les grands Seigneurs ne

sont pas moins voleurs que le peuple. Le soin d'un étranger doit être de veiller continuellement à la garde de sa bourse & de son bagage.

La soumission des Javanois pour tout ce qui porte le caractere d'une juste autorité est si profonde, que la certitude même de la mort n'est pas capable de réfroidir leur obéissance. Avec ces qualités, ils sont nécessairement bons soldats; aussi leur intrépidité ne connoît point de danger. Ils ne sçavent point manier les armes à feu. Ils se servent très-bien de la pique, du crit, espéce de poignard, du sabre & du coutelas. Ils s'arment aussi quelquefois de certaines cannes à vent, avec lesquelles ils lancent de petites fléches d'os de poisson, dont ils affoiblissent la pointe, afin qu'elle demeure dans la plaie. Ils ne reposeroient pas tranquillement, s'ils n'avoient leurs armes auprès d'eux. Traîtres comme ils se connoissent mutuellement, ils ne prennent jamais de confiance aux liens du sang ni à ceux de l'amitié. Le Roi donne un poignard à chaque enfant dès l'âge de cinq ou six ans. La milice ne reçoit point de solde, mais pendant la guerre on lui donne des habits, des armes & la nourriture en riz & en poisson. La plûpart des soldats sont attachés

à des perſonnes riches qui les logent & les entretiennent. C'eſt dans le nombre de ces eſclaves que l'on fait conſiſter la diſtinction des Seigneurs. On comprend que dans cette ſituation, avec le penchant qu'ils ont naturellement à l'obéiſſance, il eſt toujours aiſé de les mettre en marche ou de les déſarmer. Ils excellent dans les expéditions ſubites.

Les Javanois ont une raiſon puiſée, ce ſemble, dans la nature, de ne pas ſe borner à une femme, c'eſt que, ſuivant les relations Hollandoiſes, dans l'iſle & à Bantám en particulier, on trouve dix femmes pour un homme. Cependant une loi ou une coutume particuliere reſſerre, au rapport de Scot, l'uſage de la polygamie, en obligeant les hommes de naiſſance libre à donner à chacune de leurs femmes dix eſclaves, dont ils ont le droit d'uſer, avec la permiſſion des femmes légitimes. Les enfans des concubines ſont cenſés appartenir aux épouſes qui s'en défont ſouvent par le poiſon. Les femmes de qualité ſont gardées ſi étroitement, que leurs propres fils n'ont pas la liberté d'entrer dans leurs chambres. Quand elles ſortent, les hommes qui les rencontrent, ſans en excepter le Roi, ſont obligés de ſe retirer à l'écart. Leur propreté eſt ex-

trême. Les excès d'incontinence font également communs dans les deux sexes. A Bantam, un homme riche se procure aisément la femme d'un autre en cherchant à prêter à celui-ci de l'argent; parce que la pauvreté, qui est fort commune, fait accepter les prêts avec avidité, & que la loi autorise le créancier à saisir la femme & les enfans du débiteur. C'est un usage fort singulier à Bantam, que si le feu prend à quelque maison, les femmes doivent travailler à l'éteindre sans le secours des hommes, qui se tiennent seulement sous les armes pour empêcher qu'on ne les vole.

Les Princes & les Seigneurs de l'isle ont coutume d'affermer leurs domaines à des esclaves qui les payent en denrées ou en argent. Quelques-uns de ces esclaves ne gagnent que leur simple entretien. Il y en a d'autres qui travaillent six jours pour leurs maîtres & six jours pour leur propre compte. Les femmes sont assujetties aux mêmes loix. La principale monnoie du pays est le pitil ou caxas, mêlange de plomb fondu & d'écume de cuivre, tiré de la Chine.

Les Chinois ont apporté à Java une partie de leurs goûts & de leurs usages. Avant cette communication, les Javanois

étoient si barbares, qu'à peine vivoient-ils en société. Ils ont conservé de leur ancienne barbarie une aversion extrême pour le travail. Ils abandonnent aux Chinois les travaux pénibles, la culture des terres & la plus grande partie du commerce. Le même esprit les éloigne des emplois publics & du maniment des affaires. Aussi les grands postes & toutes les richesses deviennent la proie de l'étranger. Leur oisiveté n'empêche pas qu'ils ne soient grands mangeurs ; mais elle réduit leur gourmandise à se contenter de riz, de poisson & de racines. Les connoissances de ces barbares se bornent à sçavoir lire & écrire. Ils sont habiles dans les arts méchaniques. Le commerce a porté dans leur pays diverses langues.

L'habillement du pays consiste, pour les hommes, dans un pagne de deux couleurs, dont ils se couvrent les reins & les cuisses; pour les femmes, dans deux piéces de toile qui leur enveloppent tout le corps. Les hommes portent le turban. Il en est pourtant qui ont la vanité d'aller tête nue pour montrer leur belle chevelure dont ils ont grand soin. Les enfans sont presque nuds jusqu'à l'âge de douze ou treize ans; on les marie souvent avant cet âge, soit parce que la nature le demande,

HISTOIRE DES INDES.

soit parce que s'ils perdoient leur pere avant que d'être mariés, le Roi se saisiroit d'eux comme il se saisit des femmes & des biens du défunt.

Religion du pays.

Ces peuples ont mêlé à la religion de Mahomet beaucoup de superstitions étrangeres. Il y a dans le pays trois mosquées presque aussi révérées que celle de la Mecque, parce qu'on prétend que l'une renferme le tombeau de Ben-Israël, Législateur de Java, auteur de la famille des Rois de Bantam, & des Rois de Mataram, à ce que croyent ces Princes; & que les deux autres servent de sépultures aux enfans de ce personnage. La principale de ces Mosquées est bâtie dans le voisinage de Tsieribon, sur le sommet d'une colline, où les aumônes des Pélerins font subsister près de trois cens familles. On arrive à la Mosquée par quatre terrasses. Les chrétiens & les idolâtres ne peuvent passer au-delà de la premiere sans s'exposer aux plus grands périls. C'est, disent les Maures, une juste vengeance du ciel qui ne souffre point que des infidéles profanent le tombeau de leur Législateur; mais c'est en effet l'intolérance cruelle & perfide des Prêtres qui font périr secrettement les étrangers qui approchent de ce lieu. Les Javanois enterrent leurs morts

au ſon des inſtrumens & avec des hurlemens horribles. Lorſqu'un homme eſt à l'extrémité, ſes parens & ſes amis le conjurent les larmes aux yeux, & avec les plus vives inſtances de reſter encore quelque tems parmi eux.

Chinois de Java.

Les Chinois vivent ici, ſuivant leurs loix, ſous la direction de chefs qui veillent à leurs intérêts. Quoiqu'ils ayent beaucoup à ſouffrir de l'humeur fiere & impérieuſe des Maures, leur induſtrie, leur activité, leurs ſoupleſſes & leur patience ſans égales, les conduiſent ſurement à leurs fins, ſous des Maîtres indolens. Ils emploient tous les moyens, juſqu'au vol, pour s'enrichir. Lorſqu'ils meurent dans le pays, le Roi hérite de leurs biens. Il eſt rare qu'ils s'y marient ; ils ſe bornent à acheter des eſclaves qui leur tiennent lieu de femmes. Ces Colons ont toute la poltronerie, toute l'hypocriſie, toute la mauvaiſe foi, toute l'avidité, toute la baſſeſſe, toute la lâcheté attribuées à leur nation.

Puiſſance des Hollandois à Java.

Les Hollandois ſont les véritables Souverains de l'Iſle de Java, quoiqu'ils n'y poſſedent qu'un territoire peu conſidérable vers le nord, entre Bantam & Tſieribon. Les garniſons qu'ils entretiennent dans les états des Princes Indiens tiennent ces Rois

sous leur dépendance. Les forts qu'ils ont dans la circonférence de l'Isle, leur assurent l'Empire maritime de ces quartiers. Ils sont ainsi Maîtres de toutes les forces & de tout le commerce du pays.

Batavia ou Jacatra, métropole de leurs possessions, est bâtie à quatorze ou quinze lieues de Bantam, sur un golfe qui forme un port spacieux & commode, abrité de plusieurs Isles qui rompent l'effort des vents & des vagues. Une riviere la traverse du midi au nord; & de l'est à l'ouest, elle est coupée de canaux. Graat, dans l'ample description qu'il fait de cette ville, laisse à desirer sa véritable grandeur. Salmon lui donne trois grandes lieues de circuit en y comprenant les fauxbourgs qui sont plus grands, mais moins peuplés que la ville même, dont un large canal les sépare. Le même relateur y compte cent mille habitans tant Indiens qu'Européens. Bruin la regarde pour l'agrément de sa situation & pour la régularité de ses bâtimens comme une des plus belles villes de l'univers.

Les dehors de Batavia offrent quantité de maisons de plaisance, outre un grand nombre de hameaux peuplés d'Indiens, de Chinois & de Maures. On y voit en

divers endroits des tuileries, des briqueteries, & beaucoup de moulins à ſucre, à poudre, à bled, à papier, &c. dont la Colonie tire des profits conſidérables. Pour mettre ces beaux établiſſemens à l'abri de toute eſpéce d'irruption, la Compagnie a fait conſtruire pluſieurs forts, ſur-tout dans les parties les plus expoſées. Quelques corps de garde diſpoſés par intervalles, achevent d'aſſurer la tranquillité des Colons. Les Chinois contribuent beaucoup à la proſpérité de la ville. Ils ſurpaſſent tous les autres peuples de l'orient, dans la connoiſſance de la mer & de l'agriculture. C'eſt leur diligence & leur attention qui entretient la grande pêche, & c'eſt par leur travail qu'on eſt pourvu à Batavia des néceſſités de la vie. Les Malais s'attachent particuliérement à la pêche. La plûpart des Maures ſont Colporteurs. L'occupation ordinaire des Amboiniens eſt une eſpéce de charpenterie qui conſiſte dans la conſtruction de maiſons de bambou, ouvrage qui demande beaucoup d'adreſſe. C'eſt une Nation hardie, d'un commerce très-difficile, & toujours prête à ſe ſoulever.

Adminiſtration de Batavia.

L'autorité civile & militaire de la Colonie, eſt toute entiere entre les mains d'un chef ſuprême qui a le titre de Gou-

HISTOIRE DES INDES.

verneur général des Indes. Il est élu en Hollande par les dix-sept Directeurs de la Chambre Souveraine, & son élection doit être confirmée par les Etats Généraux. Sa puissance ne doit durer que trois ans, mais quand la Compagnie est satisfaite de ses services, elle le confirme dans son emploi, & cette prorogation est souvent pour la vie. Quoique dans certaines matieres, il soit obligé de prendre l'avis du Conseil des Indes, il peut néanmoins, en se conduisant avec adresse, se rendre Maître des délibérations, & il n'est pas tenu de rendre compte. Il préside au Conseil Souverain de Batavia, composé de six membres nommés par la Chambre Syndicale de Hollande, & de quelques Assesseurs qui n'ont que le droit de donner leur avis sans qu'ils ayent de voix. On délibere dans cette assemblée sur les intérêts de l'état & sur les affaires du commerce. Il y a outre cela une cour de justice qui connoit de tout ce qui regarde les principaux officiers & les comptables. Un Conseil de Bourguemaîtres ou Echevins, dont deux Chinois, chargés de juger les contestations qui s'élevent entre les Citoyens de condition libre, une Chambre destinée à veiller aux intérêts des orphelins, un Tribunal dont l'objet est de régler

gler ce qui concerne les mariages; un Conseil qui a la direction des milices bourgeoises de la ville qui n'a point d'autres gardes que ses propres habitans.

Forces de la Colonie.

La Compagnie a toujours un entrepôt considérable de troupes pour la garde de toutes les Colonies Hollandoises. Le traducteur Italien de Salmon, cité par l'auteur de l'Histoire moderne, fait monter le nombre des milices à douze mille soldats, dans le seul territoire de Batavia, & à cent mille dans toute l'étendue des Colonies des Indes. Quant aux forces maritimes, le même écrivain les fait monter à 180 vaisseaux de guerre, depuis trente jusqu'à soixante canons, c'est-à-dire, suivant M. l'A. de M. le double ou le quadruple de ses forces réelles, même dans les plus beaux jours de son commerce. Quelques navigateurs ont fait le trajet de Hollande à Batavia en quatre mois & demi; on en met jusqu'à quinze dans les voyages malheureux; les navigations ordinaires sont de six ou sept mois. Les vaisseaux qui viennent de Batavia en Hollande ne forment, dans le courant de l'année, que deux envois de sept ou huit navires qui se succedent de fort près, & qui se joignent au Cap de Bonne-Espérance. Dans le cours du voyage, on ob-

serve une discipline très-rigoureuse, & l'on exerce réguliérement les soldats au maniment des armes.

HISTOIRE DES INDES.

Commerce des Hollandois.

Le commerce, dit le Hollandois Graaf, considéré en général, est permis sans doute à tout le monde, & chacun a droit de l'exercer, lorsqu'il est capable de l'entreprendre & de le soutenir : mais il en faut excepter ceux qui ont cédé ce droit en s'engageant au service d'autrui, & qui ont confirmé cette cession par la foi du serment. C'est le cas des officiers employés par la Compagnie. Cependant les *capitaines de navire*, suivant ce voyageur *sincere*, ont coutume d'étendre fort au-delà de ses bornes le droit d'avarie ou d'indemnité, en prétextant des pertes imaginaires pour obtenir des *dédommagemens* considérables, & de faire un secret trafic des vivres, des cordages & des autres munitions maritimes qu'on leur confie, & qu'ils volent quelquefois subtilement pour les revendre par d'autres mains à la Compagnie. Les vaisseaux qu'on envoie tous les ans de Batavia au Japon portent toujours, contre l'ordre établi, tant d'effets appartenans à des particuliers, que ceux de la Compagnie restent quelquefois sur le rivage, & que *la manœuvre* en a été troublée jusqu'à occa-

ſionner des naufrages fréquens. Ce ſont des hommes décriés par leurs mœurs, mais ſecrettement protégés, qui font par eux-mêmes ou par des agens ce commerce frauduleux ; les femmes même s'en mêlent, malgré les défenſes ſpéciales qui leur ſont intimées. Par ces prévarications, les vaiſſeaux ſont chargés d'une multitude d'officiers inutiles, qui prennent le titre ridicule de ſtathouders de la Compagnie. L'on s'imagineroit, dit Graaf, que ces miſérables tiennent à ferme le voyage du Japon & de Bengale. Sur terre, c'eſt la même infidélité. Les magaſins de la Compagnie ſe vuident avec une rapidité inconcevable, ſes atteliers ſont remplis d'ouvrages qui ne l'intéreſſent point, ſes employés travaillent pour le ſervice des particuliers, & pendant que le bien public ſouffre, les entrepreneurs des travaux publics, des hôpitaux, des vivres, s'enrichiſſent. Ces rapines ne portent plus le nom de vol, & l'on ſe perſuade que l'impunité les légitime.

Mœurs des Hollandois.

Ce Hollandois peint avec de ſemblables couleurs les mœurs des habitans de Batavia ; ſon pinceau s'exerce particulierement ſur les femmes. Leur extrême molleſſe, leur luxe faſtueux, leur affreuſe dureté envers leurs eſclaves, l'obſcénité ou la fri-

volité de leurs propos, leur penchant pour la débauche, leur goût pour la table, lui donnent lieu d'exercer sur elles une vive censure, dans laquelle il proteste qu'il ne s'est point éloigné de la vérité dans la moindre circonstance, & qu'il a veillé seulement sur ses expressions pour ne point blesser l'imagination des femmes d'honneur. Il dit, en parlant des Hollandoises de pere & de mere, que non-seulement elles ont perdu l'usage, si bien établi en Hollande, de nourrir elles-mêmes leurs enfans, mais qu'elles abandonnent leur éducation à des Mauresques ou *Banianes*, qui font couler dans leurs veines le germe & le goût de tous les vices. » Il y a de » quoi s'étonner, ajoute-t-il, quand on » vient à considérer à quel degré ces » femmes portent la fierté dans les Indes, » & qu'on fait réflexion sur ce que la plûpart étoient en Hollande; car je ne veux » pas y intéresser celles qui doivent être » exceptées. Les unes sont des personnes » de bas ordre dans la vertu, qui pressées » par la pauvreté ou ayant commis quelques fautes, ont cherché une derniere » ressource aux Indes. D'autres du plus » bas étage qui gagnoient leur vie à servir & qui s'ennuyoient du travail, se » sont bien trouvées d'avoir pris le même

HISTOIRE DES INDES.

» parti. Je ne veux pas oublier celles qui, » après avoir vécu chétivement en Hollande à vendre les denrées les plus viles, » ont réussi dans leur voyage & sont devenues des dames des Indes. Mais je » passerai sous silence, que malgré leurs » aventures de Hollande, elles sont reçues aux Indes comme pures, nettes & » vertueuses, de sorte que souvent elles » font de bons mariages. Ce sont des » choses passées, le mari n'en sçait rien; » & quand il le sçauroit, c'est la mode. » Elles n'en sont pas moins les maîtresses, » & ne manquent pas de se dire parentes » & niéces de quelques conseillers, de » quelques bourguemaîtres ou de quelques marchands considérables ».

Isle de Bornéo.

Divers Royaumes de Bornéo.

Cette isle, la plus grande des isles Indiennes, est coupée par la ligne équinoxiale. Elle s'étend à quatre degrés & demi au sud & à huit degrés au nord de l'équateur; ce qui fait 12 degrés & demi de latitude. Sa longitude est entre 150 & 158 degrés. Son circuit est de plus de 530 milles; le P. Vintimiglia, Jésuite Portugais, lui donne 1850 milles de tour. On compte dans cette isle sept principaux

HISTOIRE DES INDES.

Royaumes, qu'on désigne par les noms de leurs principales places; Banjar-Massin, Succadana, Landa, Sambas, Hermata, Jathou & Bornéo. Les côtes sont occupées par des Princes Maures, qui viennent d'Arabie, comme ceux de Sumatra & de Java. Le centre est idolâtre.

Banjar-Massin.

Banjar-Massin, capitale du plus puissant Royaume de Bornéo, n'est qu'un vaste bourg, situé au sud, près d'une grande riviere. Ses maisons sont la plûpart bâties de bambou, à la maniere Indienne, il y en a quelques-unes de planches. Les principaux lieux qu'on rencontre en allant au nord sont Tatas; Kaitongié ou Cotatengah, résidence du Roi; Caljoncampang, riche en or; Mandavay, abondante en mines, en bezoard, en cire, en ouvrages de jonc; Sampit qui fait un grand commerce en or, en épiceries & en autres marchandises, dans une baie où mille vaisseaux pourroient être à l'abri de tous les vents; Ponbouang, dont la riviere roule beaucoup d'or & arrose de belles cannes; Cotaringa, derniere place du Royaume, laquelle surpasse en richesse tous les autres lieux de la côte où l'on peut lever plus de sept mille soldats. Le Roi de Banjar prend le vain titre d'Empereur de Bornéo.

Succadana.

On entre ensuite dans les Etats du Roi

de Succadana, qui n'a pas plus de mille hommes de troupes, mais qui recueille beaucoup de diamans & de camphre. Saris préfere ses diamans à ceux de l'Indostan; il y en a qui sont de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cependant ils sont en général petits, & les gros sont jaunes & très-imparfaits, suivant d'autres voyageurs. Le Roi, pour s'en rendre maître, tient sur la riviere dans lesquelles on les pêche, des bâtimens armés, qui en empêchant la communication avec les étrangers, obligent ses sujets à lui porter toutes leurs pierres, dont ils ne retirent que ce qu'il lui plaît de leur donner. La ville de Succadana, située sur la riviere, n'offre rien de remarquable. Vis-à-vis du Golfe, est l'isle de Crimataja, dont on tire beaucoup de fer.

Landa.

Le Royaume de Landa commence immédiatement au nord de l'équateur. Le bourg de ce nom est bâti au bord du grand fleuve de Lauwe. Ce pays a été successivement soumis au Roi de Sourabaja, dans l'isle de Java, & au Roi de Succadana. On ne connoît guere sa puissance.

Sambas.

Hermata, bourg qui donne son nom à un autre Royaume maritime, touche au pays du Roi de Sambas, Prince puissant,

eu égard à ses voisins. Ses Etats sont à quelques milles dans les terres; il achete à vil prix des montagnards de l'intérieur des diamans & d'autres marchandises précieuses.

Bornéo.

Le Roi de Bornéo réside dans un bourg de ce nom, placé sur une belle riviere, auprès d'une fort grande baie, bordée de petites isles environnées de bancs de sable. Les environs de Bornéo, quoique marécageux, offrent quantité d'habitations ornées de jardins. Ses habitans passent pour les plus riches des Insulaires, parce qu'ils recueillent beaucoup plus d'or & de l'or plus fin que les autres. Ils ont d'autres marchandises fort recherchées, comme le camphre. Leurs pirogues sont les plus belles, les plus fortes & les plus grandes que l'on voie chez les Orientaux. Il paroît que Taujonbuoro, Sedang & Tajongdatoe sont d'anciennes dépendances de cet Etat, dont la puissance est fort déchue.

Le fleuve Sandanaon fait la frontiere du Royaume de Bornéo. Au-delà est le pays de Marudo, suivi d'un pays inconnu qui porte le nom de côte deserte. Vis-à-vis, la mer s'entrelace dans une grande quantité d'isles. Pour rentrer dans la riviere de Banjar-Massin, on parcourt une

côte qui fait partie des Etats de ce nom. Quoiqu'elle soit assez habitée, il n'y a guere que Passir qui mérite d'être nommé, à cause de son commerce avec les Macassarois.

Intérieur de l'Isle inconnu.

Il resteroit à desirer des éclaircissemens sur l'intérieur du pays, mais tout ce qu'on en sçait, c'est qu'il est rempli de hautes montagnes & de forêts impénétrables. Le Royaume de Lava, au cœur de l'isle, n'est presque connu que de nom; & l'on ne trouve pas beaucoup plus de lumieres touchant ceux de Succadana, de Landa, de Hermata & de Sambas, où l'on présume qu'il y a beaucoup de deserts, en avançant dans les terres. On voit derriere Marudo, une montagne d'une hauteur prodigieuse, que l'on nomme *le Mont S. Pierre*. Ces contrées sauvages sont peuplées d'une infinité d'Orangoutang.

Commerce de Bornéo.

Le commerce de Bornéo offriroit de grands avantages aux nations Européenes qui auroient l'habileté de gagner la confiance & l'amitié des Princes Maures. Mais l'orgueil, la férocité, l'inconstance, la défiance, l'infidélité de cette nation rebutent presque tous les étrangers. Ils ont éloigné les Portugais de Banjar, les Hollandois de Succadana, les Anglois de ces deux villes & les Espagnols du port de

Bornéo. Au commencement de ce siécle, les Anglois, après s'être emparés hostilement de Banjar, l'abandonnerent. Cependant leur Colonie n'a pas été entiérement détruite, comme on l'a dit. Valentyn assure qu'il a vu en 1713 au Cap de Bonne-Espérance, le chef d'un comptoir Anglois établi dans ce canton, lequel en rapportoit de grands trésors. Le bord de son chapeau tout garni de diamans pouvoit faire juger de ce que contenoient ses coffres. Cet officier, pendant son séjour au Cap, attiroit tous les regards par sa brillante figure. Cet établissement doit donner de la jalousie aux Hollandois, car le pays est peut-être un des plus favorables entrepôts de l'Inde, par l'avantage de sa position pour le commerce de la Chine & des Isles des épiceries. *Beekman*, navigateur expérimenté, donne des ouvertures pour surmonter les obstacles que les Européens peuvent rencontrer pour se fixer dans cette isle.

Des premiers habitans de Bornéo.

Les Portugais ont nommé Béajou les Indiens du centre, divisés en peuplades appellées Kians, sous des chefs particuliers. Ces habitans primitifs de Bornéo forment un peuple guerrier, adonné à la chasse & à la vie pastorale, dédaignant les sciences & les arts, ennemi du vol &

de la fraude, ſenſible à l'amitié, vivant enſemble dans la plus parfaite union, mais auſſi farouche & cruel envers l'étranger que doux & généreux envers les ſiens. Ils ſe font un plaiſir barbare de tremper leurs mains dans le ſang des Européens & des Maures. Ils poſſedent, outre les principales richeſſes de l'iſle, les femmes les plus belles, les plus blanches & les plus ſpirituelles. Les Rois & les Princes des côtes ne dédaignent pas de rechercher leur alliance. La modeſtie eſt extrême dans les deux ſexes, ſur-tout dans les jeunes filles que leurs maris ne voient pas avant le jour de leur union. L'infidélité dans le mariage leur paroît un crime ſi odieux, qu'ils la puniſſent de mort, ſans aucune exception en faveur des hommes. Leur principale gloire conſiſte à ſe diſtinguer à la chaſſe, d'où ils s'efforcent de rapporter quelques cornes pointues qu'ils poliſſent & qu'ils portent à leur ceinture. La plûpart vont nuds, à l'exception des parties que la pudeur condamne. Les plus aiſés portent un petit pourpoint de toile d'écorce d'arbres, douce comme du coton, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Un chapeau de feuilles de palmier les garantit du ſoleil. Ils ont pour armes des poignards ſemblables aux cangiars des Maures, &

des sarbacanes avec lesquelles ils lancent des fléches empoisonnées. Salmon parle d'un instrument nommé sampit, qui leur sert tantôt d'arc, tantôt de javelot, & quelquefois de bayonnette qu'ils attachent au bout de leur fusil.

Le P. Vintimiglia dit dans Carreri qu'ils n'adorent aucune idole, & que le Dieu du ciel est leur unique Dieu. Cependant on lit dans le supplément à l'Histoire des voyages, que sans avoir ni pagodes ni Bramines, ils offrent leurs hommages au soleil, à la lune, aux étoiles & à tous les objets qui se présentent à leurs yeux le matin, lorsqu'ils sortent de leurs maisons. Chacun se fait un Dieu & un culte à sa fantaisie. Il est peu de ces montagnards qui se convertissent au Mahométisme, parce que ceux qui souhaitent l'embrasser sont obligés de payer bien cher les prêtres qu'on leur donne. Ces peuples attribuent les maladies & généralement toutes leurs disgraces à un esprit infernal qu'ils tâchent d'appaiser par des offrandes & des sacrifices. Si leurs prieres sont sans fruit, ils accablent d'injures le génie malfaisant. Ils ont beaucoup de superstitions Chinoises.

Les Béajou, accoutumés à des exercices durs, sont plus forts & plus agiles que

les Maures que la pareſſe amollit. Ils ſe frottent le corps avec une huile d'une odeur forte, & ils ſe peignent la peau avec du bleu. Un de leurs plus ſinguliers ornemens, eſt de porter un collier de dents de tigre. On dit que les Grands ont le biſarre uſage de s'arracher les dents de devant pour y ſubſtituer des dents d'or. Ce peuple parle une langue particuliere.

Maures de Bornéo.

Les Maures établis depuis pluſieurs ſiécles dans les parties extérieures de Bornéo, ont conſervé les mœurs des Arabes, leurs ancêtres : c'eſt une nation préſomptueuſe, inconſtante, perfide, adonnée au vol, intelligente, née avec d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, mais avec un fond de pareſſe qui rend inutiles leurs talens naturels. Ils exercent la piraterie ſur de petits bâtimens, juſqu'à cinq cens lieues loin de leur iſle. Leurs femmes ſont aſſez jolies. Elles ont la liberté d'aller acheter & vendre ſur les vaiſſeaux Européens, mais ſi on leur fait la moindre agacerie, leurs maris témoignent par des geſtes menaçans qu'ils ſont prêts à percer le cœur de celui qui les careſſe, ſuivant le témoignage d'Olivier de Noort. Les nobles vivent avec beaucoup de faſte. Leur plus grand luxe conſiſte dans le nombre illimité des femmes & des con-

cubines qu'ils entretiennent. Le langage de ces peuples est le Malais.

Isles Célebes ou Macassar.

Description de Macassar. Etats différens.

Cette isle, séparée de Bornéo par un détroit de son nom, dont la largeur commune est de quarante lieues, s'étend dans la zone torride, à un degré & demi de la ligne du côté du nord, & à six degrés vers le sud, cent-soixante lieues du midi au septentrion, soixante de l'est à l'ouest. Quoique les maladies contagieuses désolent ce pays lorsque les vents du nord cessent de rafraîchir & de purifier l'air chargé de vapeurs & des exhalaisons des mines d'or & de cuivre, les habitans jouissent d'une santé si parfaite, qu'ils vivent jusqu'à l'âge de cent & de six-vingt ans.

La côte occidentale commence au bourg de Turatte, qui donne son nom à un Royaume de l'isle. En la suivant au nord on trouve la pointe & l'isle de Tanahkeke; après quoi l'on rencontre les bourgs de Tanaë & de Gelisson, la forteresse de Panakoke, la ville & le château de Samboupo, le château Hollandois de Jompandan, aujourd'hui Rotterdam, maître de l'isle; & la célebre ville de Ma-

caſſar ou Mancaçar, capitale de tout ce pays.

Etabliſſemens Hollandois.

Les Hollandois entretiennent à Rotterdam une forte garniſon & une bonne proviſion de munitions de guerre, parce que Macaſſar eſt réputée la clef des provinces orientales, & que d'ailleurs on ne peut accorder la moindre confiance aux Macaſſarois. Cette place importante eſt l'entrepôt du commerce de Bornéo, des Moluques, de Siam, de la Cochinchine, du Tonquin, du Japon & de la Chine. Les Européens donnent à la ville de Mancaçar le nom de Negrerie de Waardingen. Cette place qu'on a repréſentée comme une grande & belle ville, qui comptoit autrefois, ſoit dans ſon enceinte, ſoit dans les villages voiſins, 160 mille hommes capables de porter les armes, & qui en leve encore 80 mille, paroît dans d'autres relations un méchant bourg ouvert, qui n'a qu'une grande rue & deux ou trois pet tes. Il eſt certain que des deux côtés de ſa rade, on y voit d'aſſez belles maiſons ornées de bois d'ébene, l'éclat ſurprend les étrangers. La plûpart ſont ſoutenues en l'air ſur des colonnes d'un bois ſi dur, qu'il paſſe pour incorruptible. On y monte par une échelle que chacun tire ſoigneuſement après ſoi, dans

la crainte d'être pourſuivi par quelque chien, animal que ces Mahométans ſuperſtitieux regardent comme ſi immonde qu'ils ſe croiroient indignes du jour, s'ils n'alloient ſe laver dans la riviere auſſi-tôt qu'ils en ſont touchés. Les rues de cette ville ſont bordées d'arbres touffus. Il n'y a que les femmes qui paroiſſent aux marchés; un homme qui s'y trouveroit, ſeroit exposé aux huées des enfans qui ſont élevés dans l'opinion que le ſexe viril eſt reſervé pour des occupations plus importantes.

Goa, ancienne capitale d'un Royaume particulier, eſt aujourd'hui une des capitales des Etats de Macaſſar. Il y avoit autrefois une fortereſſe, mais inférieure à celle de Samboupo, la ſeule qu'on ait laiſſée au Roi par la paix. Goa eſt à deux milles de Macaſſar du côté du nord. Parmi les villes du ſecond ordre de ce Royaume, on nomme quelques villes célebres par des manufactures de toiles de coton & d'étoffes de ſoie; Tello ou Tallou, capitale d'un Etat de ce nom; Maros où la Compagnie tire un profit conſidérable de la dixme du riz; Tanetta, capitale d'un pays puiſſant au milieu d'une baie, ſuivie de la baie de Badjoukike, où cent vaiſſeaux pourroient être à leur aiſe. Sur cette

derniere baie, est la ville de Mandar, chef-lieu d'un grand pays limitrophe des Etats du Roi de Ternate; dans la partie septentrionale de l'isle.

En retournant au sud le long du golfe de Boné ou Boni, ou de Saleyer, la ville de Louvou paroît d'abord, suivie de celles de Sopping: l'une & l'autre ont donné leurs noms à des Etats considérables, aujourd'hui soumis au Roi de Boné ou Célebes, qui partage avec celui de Macassar l'Empire de l'isle, sous la domination des Hollandois. On entre ensuite dans le pays des Bonguis, dont la principale ville conduit à Tsyntana, résidence du Roi de Célebes, située sur une riviere du même nom. Les isles les plus remarquables placées au voisinage du golfe de Boni, sont Bouloucomba, où l'on seme quand on moissonne à Barros, quoique ces lieux ne soient séparés que par une montagne d'une hauteur médiocre; l'isle de Saleger, deux isles appartenant au Roi de Macassar, & beaucoup d'islots. La côte méridionale de Célebes offre une grande baie, au fond de laquelle est située Bonteyn, ville des Etats de Boné. On n'a aucune connoissance de la partie orientale du golfe de Boni. Dans l'isle de Pangasane, Tibore est le chef-lieu d'un petit Royaume, fa-

HISTOIRE DES INDES.

meux autrefois. Le Roi de l'isle de Button tient sa Cour à Toulongsousou ; il est tributaire du Roi de Ternate. On nomme parmi les principales places du Royaume de Boné ou Célebes, Vadjoée, Renugui, Mamoja, Badjing, Bancala, Sayo ; Toraja, capitale d'un Royaume particulier, &c.

La côte orientale de Célebes est bordée des bourgs de Tambouco, de Modone, de Balante, de Gorontale & autres jusqu'à Manado, sur la pointe septentrionale où les Hollandois ont la forteresse d'Amsterdam. De là on parcourt les Royaumes de Boulan & de Caudipan & plusieurs isles. On passe ensuite dans la grande baie de Cajeli, dont les environs sont fort peuplés. Le Roi de Ternate possede une étendue de côtes de 108 milles entre Manado & cette baie.

Agrémens de l'isle.

Gervaise fait une peinture charmante de cette isle, de la richesse & de la variété de ses productions, ainsi que de la beauté de ses passages. Il assure qu'il n'y a aucune province que la nature n'ait distinguée par quelque faveur particuliere. Les contrées du nord, moins agréables que celles du sud, ne sont pas moins riches par leurs mines & par leurs carrieres. L'or s'y présente de lui-même en

poudre & en lingots dans les vallées après l'écoulement des ravines. Il abonde dans le Royaume de Toraja.

Gouvernement.

Le despotisme regne dans ces contrées. Le trône est héréditaire; mais les freres succedent, du moins dans quelques cantons, à l'exclusion des enfans, pour éviter les inconvéniens des minorités. Tel est l'ordre de la succession à Goa. A Boné, quoique le Royaume soit également héréditaire, sept Pitos ou Electeurs nomment, pour la forme, le successeur du Monarque défunt en présence de deux députés Hollandois. Lorsque ces officiers ne s'accordent point, les Hollandois terminent leur différend par leur suffrage. Tous les Etats de l'isle sont unis par une alliance étroite qui les oblige de se défendre mutuellement en cas d'attaque. Cette ligue est l'ouvrage des Hollandois qui veillent à son maintien, en qualité de protecteurs. Les Princes s'assemblent quelquefois pour les affaires relatives à l'intérêt général. Le Roi de Boné convoque la diete, le Gouverneur Hollandois y préside, & les décisions de l'assemblée sont des loix pour chaque Etat. Les officiers de la Compagnie tiennent ces despotes dans une dépendance étroite, après les avoir désarmés, sous prétexte de les mettre dans

l'utile impuissance de se nuire les uns aux autres. Du reste, on dit que ces marchands-souverains font ici un usage modéré de leur pouvoir.

Les Monarques & les Seigneurs de Célebes ont, dans les armées, des drapeaux particuliers, qu'ils confient à leurs plus braves soldats & dont la perte est suivie d'une honteuse flétrissure. Ils se servent de piéces d'artillerie si grosses, qu'un homme peut y entrer & s'y cacher entiérement; mais leur poudre est si mauvaise, que ces prodigieuses machines ont assez peu d'effet. Le premier choc des Macassarois est furieux; mais une résistance de deux heures fait succéder dans leur cœur l'abattement à la rage; parce qu'alors l'ivresse de l'opium, source de leur feu, se dissipe sans doute, après avoir épuisé leur force, par de violens transports. Ils passent pour les meilleurs soldats de l'Asie méridionale, & l'on vante leur habileté dans les exercices militaires. Dans leurs duels, ils se battent ordinairement avec le crit & quelquefois avec le sabre & la rondache, jusqu'à la mort d'un des deux champions. Ils lancent des fléches avec des sarbacanes, si adroitement, que Gervaise assure qu'ils ne manquent jamais de donner dans l'ongle d'un doigt qu'ils se sont proposé pour but.

Différens ordres de citoyens.

La nobleſſe eſt fondée ſur des titres qui la rendent perpétuelle. On la diſtingue en trois ordres, celui des Dacus ou Ducs, celui des Carrés, Marquis ou Comtes & celui des ſimples nobles. La qualité des Dacus eſt attachée à des terres, anciennement anoblies par les Rois, en faveur de quelques ſujets diſtingués par leurs ſervices. Les conceſſions de cette nature rendent une terre inaliénable; ces terres ſont réunies à la Couronne, quand la race de leurs poſſeſſeurs s'éteint. D'un côté les vaſſaux de ces ſeigneuries ſont tenus, ſans diſtinction de ſexe, de ſervir leurs Seigneurs par quartier, ou de ſe racheter du ſervice, par une ſomme équivalente. De l'autre, les Seigneurs doivent payer au Roi une certaine ſomme & le ſuivre à la guerre, à leurs propres frais. Comme la multiplication d'une nobleſſe qui ne ſouffre aucune concurrence l'aviliroit & nuiroit à l'Etat, le nombre des Dacus eſt fixé. Le Roi ſoutient ces illuſtres races, ſoit en les honorant des premieres dignités, ſoit en leur diſtribuant des terres nobles, ſoit en leur abandonnant des confiſcations & d'autres profits. La nobleſſe du ſecond ordre conſiſte dans l'érection d'un village en *carré*. Cette faveur dépend de la ſeule volonté du Roi. Les Lolos ſont anoblis

HISTOIRE DES INDES.

par des lettres particulieres & par quelques présens qui répondent à leurs services.

Il y a peu d'esclaves à Célebes, parce que les loix ne permettent point aux peres & aux meres de vendre leurs enfans, ni aux personnes avancées en âge de vendre leur liberté; qu'elles ne souffrent point de Musulman à la chaîne, & que la crainte de voir la tranquillité publique troublée par les prisonniers de guerre, engage la Cour à les faire transporter dans les contrées voisines. Les femmes sont presqu'entiérement chargées des offices domestiques. Le service est très-doux chez ce peuple.

Génie, caractere, mœurs des Macassarois.

Les voyageurs conviennent assez généralement que parmi les peuples des Indes, il n'y en a point qui aient reçu de la nature plus de disposition que les Macassarois pour les arts & les sciences, comme pour les armes. Ils ont la conception vive & l'esprit juste, avec une mémoire si heureuse, qu'ils n'oublient, dit-on, presque jamais ce qu'ils ont une fois appris. Leur corps est formé pour une ame forte. Ils sont robustes, grands, laborieux & capables de résister aux plus grandes fatigues. Leur nez plus écrasé que celui des Siamois, est chez eux une beauté qu'on se

plaît à former dès leur enfance. A toutes les heures du jour leurs nourrices leur pressent doucement le nez de la main gauche, pendant que de l'autre elles le frottent avec de l'huile & de l'eau tiéde. On leur fait les mêmes frottemens dans les autres parties du corps, pour faciliter les développemens de la nature; delà vient qu'ils ont tous la taille fine & dégagée. On les sevre un an après leur naissance, dans l'opinion qu'ils auroient moins d'esprit s'ils continuoient plus long-tems d'être nourris du lait maternel. A l'âge de cinq ou six, les enfans mâles de quelque distinction sont mis, comme en dépôt, chez un parent ou chez un ami, de peur que leur courage ne soit amolli par les caresses de leurs meres & par l'habitude d'une tendresse réciproque. Ils ne retournent dans leur famille qu'à l'âge où la loi leur permet de se marier, c'est-à-dire, à quinze ou seize ans. Il est rare qu'ils usent de cette liberté avant que de s'être perfectionnés dans l'exercice des armes.

Les Macassarois sont plus proprement vêtus qu'aucune autre nation des Indes. Les nobles portent sous leur veste une culotte qui ressemble aux nôtres & une ceinture par-dessus. Lorsqu'ils paroissent

en public, ils ajoutent à cet habillement un manteau. L'uſage commun eſt de marcher pieds nuds. Les perſonnes de qualité, pour ſe garantir de l'incommodité du ſable, chauſſent de petites ſandales Mauresques. Leur reſpect pour le turban va ſi loin, qu'ils ne s'en ſervent qu'aux jours de fêtes & de réjouiſſances publiques. Ils ont ordinairement la tête couverte d'un bonnet d'étoffe blanche, qui a la forme d'un chapeau. C'eſt un uſage indiſpenſable pour les gens de qualité d'entretenir ſur leurs ongles une teinture rouge. Ils ne ſont pas moins curieux de ſe peindre les dents en rouge, ou en verd, ou en noir. Il y a des Seigneurs qui ſe font arracher les meilleures pour en porter d'or, d'argent ou de tombac.

Les femmes, plus paſſionnées encore pour la propreté que les hommes, mais moins magnifiques, s'habillent avec une chemiſe de mouſſeline, une culotte & un jupon ſemblable à celui des Françoiſes. Elles bouclent & parfument leurs cheveux qui ſont naturellement noirs : c'eſt leur ſeule coëffure. Elles n'ont pour collier qu'une petite chaîne d'or que leurs maris leur donnent le lendemain de leur nôce, pour les faire ſouvenir qu'elles ſont leurs premieres eſclaves. Les bagues & les

les pierreries sont l'ornement des hommes. On raconte qu'à leur mariage, on laisse pendant les trois premiers jours & les trois premieres nuits qui suivent la cérémonie, les mariés tout seuls dans une chambre obscure, où une vieille femme va leur fournir les choses qui leur sont nécessaires, pendant que les parens & les amis passent le temps en réjouissances. Dès le matin du quatriéme jour un esclave porte dans la chambre des mariés une barre de fer, sur laquelle sont gravés des chiffres mystérieux, avec un seau d'eau fraîche. Comme les deux époux mettent les pieds nuds sur la barre de fer, le plus âgé de la famille ou de la compagnie leur jette le seau d'eau sur le corps en prononçant quelques prieres. Les femmes ne perdent point leur nom en se mariant, mais elles y ajoutent celui de leurs maris. C'est un titre recommandable d'avoir plusieurs femmes & sur-tout une nombreuse famille. Un coup d'œil, un sourire, la moindre faveur qu'une femme accorde à un autre homme qu'à son mari est un crime capital & une cause suffisante de divorce. Du reste, elles ont la liberté de se rassembler & de s'amuser entr'elles.

HISTOIRE DES INDES.

Les Moluques & les Isles voisines.

Les Moluques proprement dites, coupées par la ligne équinoxiale, s'étendent beaucoup plus vers le nord que vers le sud, dans une espace d'environ cinquante lieues. On en compte cinq principales, Ternate, Tidor, Motir, Machian, au nord de l'équateur, & Bachian au sud. La plus étendue n'a guere que douze ou quinze lieues de circuit sur quatre ou cinq de longueur. Elles sont séparées les unes des autres par de petits détroits, dans lesquels on trouve d'autres isles de moindre grandeur. On assure que leur terroir est si aride & si spongieux, malgré l'abondance des pluies, que *les torrens* qui tombent des montagnes *s'épuisent* dans leur cours sans parvenir à la mer.

Isle de Ternate.

Ternate, la plus renommée, quoiqu'elle ne soit pas la plus étendue, a deux ports à une lieue de distance l'un de l'autre, Telingamma & Tolaco. A une demi-lieue du bourg de Telingamma, les Mardicres, Indiens libres qui se regardent plutôt comme les alliés que comme les sujets de la Compagnie Hollandoise, habitent la petite ville de Maleïo qui voit

au nord, le fort d'Orange, château considérable des Hollandois. Gammalamma, à trois lieues du fort, bourg qui n'a qu'une rue, passe pour la capitale, comme le séjour ordinaire des Rois de Ternate. Au centre de l'isle, on découvre une haute montagne, dont le sommet offre la vue d'un gouffre qui paroît aussi profond que la montagne même. Les éruptions de ce volcan sont terribles, sur-tout dans les équinoxes, où regnent des vents orageux. Son bruit est si épouvantable *qu'on croiroit*, c'est l'expression du Hollandois de Roi, *que c'est l'abyme immense du feu éternel; & l'imagination doit ici suppléer à l'expression qui est trop foible pour en dépeindre toutes les horreurs.* On remarque que la montagne est couverte d'arbrisseaux & d'herbages toujours verds, & l'on croit que le volcan contribue à les entretenir dans une fraîcheur continuelle, par l'abondance des ruisseaux qui se forment de ses vapeurs.

Le Klan ou Kolan de Ternate prétend que sa domination est étendue sur plus de deux cens isles. En 1692, il pouvoit avoir quatre à cinq cens mille réales en espéces dans son trésor, sans compter quelques quintaux d'or & d'argent mis en œuvre. La Compagnie Hollandoise lui donne une

HISTOIRE DES INDES.

garde de douze hommes avec un ſergent & un caporal, ſous prétexte de lui faire honneur, mais dans le fond, pour épier ſa conduite & pour être maîtreſſe de ſa perſonne. Cette garde l'accompagne par-tout, excepté lorſqu'il ſe rend au château d'Orange.

Iſle de Tidor.

Tidor ou Tudura, iſle un peu plus grande que Ternate, eſt un pays fort peuplé & gouverné par un Sulthan, qui a des poſſeſſions dans l'iſle d'Amboine & dans la nouvelle Guinée. Les Hollandois ont un fort à Motir, la plus petite des cinq iſles. On vante la fertilité de celle de Machian, où les Hollandois poſſedent pluſieurs places, dont la plus conſidérable eſt Gnoffikia. Ces deux iſles n'ont point de Princes particuliers. Bachian comprend deux iſles à portée du canon l'une de l'autre, Ombachian & Labova, dont chacune avoit autrefois ſon Roi particulier. Le Roi qui y regnoit avant l'arrivée des Hollandois avoit environ douze mille hommes ſous ſes ordres ; dans certain tems, il n'en a pas eu deux cens.

Iſles de Mindanao, de Talaut, &c.

La grande iſle Philippine de Mindanao les iſles de Talaut, la grande iſle de Sangir, les iſles des Tortues, Bangay & une centaine d'iſles de ſa dépendance, Gilolo en partie, Ceram en partie, de même

qu'Amboine, Solor, &c. sont au Roi de Ternate. Les Rois de Tidor ont des domaines dans les isles des Papous, dans Gilolo, sur les côtes de Ceram, &c. Le Roi de Bachian a aussi des droits sur les isles des Papous & sur quelques autres. La souveraineté de tous les lieux du ressort de Ternate appartient à la Compagnie de Hollande, en vertu du transport que le Roi *Amsterdam* lui en fit en 1678. Le Roi de Bechian lui rendit quelques années après plusieurs petites isles.

Sarangani ou Carongan, au sud-est de Mindanao, étoit anciennement la résidence du Roi de Bouwissang, qui l'est en même tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui son séjour dans l'isle de Sangir, ainsi que quelques Rois des isles de Talaut. Les habitans de ces dernieres contrées manqueroient même du nécessaire, s'ils n'étoient accoutumés à vivre comme les Brutes, dont ils semblent ne différer que par la figure. Leur principale nourriture se tire d'une plante sauvage nommée foutou-foutou, dont le fruit est fort mal sain. On compte jusqu'à trente familles dans une même maison. Leur caractere n'est pas féroce, il est d'une grande simplicité. Chaque isle a son idiome & un démon auquel elle est consacrée.

HISTOIRE DES INDES.

Sangir est soumise à quatre Rois, qui réunis ensemble peuvent mettre quatre mille hommes sous les armes. Le nombre des habitans monte à près de treize mille. Ces roitelets sont toujours en différend les uns avec les autres. Ils donnent beaucoup d'embarras aux Commissaires de la Compagnie qui vont chaque année faire la visite des quartiers septentrionaux. Le volcan d'Abou, haute montagne, a quelquefois fait périr dans ses éruptions un peuple entier. Il y a un autre volcan, toujours enflammé, dans l'isle de Sjauw, lequel lance de l'eau, des cendres & de grosses pierres rondes comme des boulets. Ce pays est pauvre, & le Roi lui-même vit misérablement. Les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, capitale de l'isle Pangasare, ont coutume de fournir au Gouverneur des Moluques une petite flotte de vingt-cinq Corracores, montés de mille deux cens cinquante hommes, méchans soldats pour l'attaque, admirables pour les courses. Les Pangasarois sont excellens mariniers, & toujours prêts à s'exposer généreusement avec autant de bravoure que de prudence pour sauver les bâtimens en danger.

Isles des Tortues.

En suivant la côte orientale de Célebes, on trouve les isles Togias ou des Tortues,

toutes desertes, à l'exception de deux, gouvernées par un Prince particulier. Les peuples des isles Bangay ont été transportés sur la côte de Célebes. Celles de Xoula sont habitées par des hommes aussi cruels & perfides que fainéans & poltrons. Les femmes sont chargées de tous les ouvrages du dedans & du dehors. Une de ces isles est remarquable par la pointe d'un rocher qui a la figure d'un homme. Les Insulaires qui passent auprès ont coutume de lui jetter des fruits en offrande, pour se concilier ses faveurs.

Gilolo, grande isle qui s'étend à deux degrés au nord & à un degré au sud de l'équateur, dans la longueur de 80 lieues, se divise en trois parties, qui forment comme autant de branches, Batochine, Gammocanora & Gilolo. Ses Rois tenoient autrefois le premier rang entre les Princes des Moluques. Les guerres ont dépeuplé ce pays, dont la partie septentrionale est sous la domination du Roi de Ternate, la partie orientale sous celle du Roi de Tidor. Les habitans de la pointe de Batochine sont sauvages. A Gammocanora, il sauta en 1673 une haute montagne par un tems calme & serein. Les isles voisines, à cent lieues à la ronde, furent couvertes de cendres. Il en tomboit Isle de Gilolo.

en si grande quantité, que les vaisseaux étoient arrêtés en pleine mer, sans qu'ils pussent se servir de leurs voiles. Les isles de Morotai sont habitées par des peuples féroces qui se choisissent des chefs auxquels ils obéissent sans leur payer aucun tribut. Les Rois de Ternate & de Tidor ont des prétentions sur ces isles. Dans la plûpart des contrées du district des Moluques, on adore le diable sous des figures hideuses, excepté dans les cantons où le Christianisme & le Mahométisme ont renversé l'idolâtrie.

Peuples des Moluques.

Les peuples des Moluques & de leur dépendance sont un mêlange de différentes nations. Valentyn ne leur a trouvé aucune ressemblance avec les Chinois, dont quelques-uns les font descendre. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian, se disent sortis d'un même dragon, mais de trois œufs différens trouvés entre des rochers. Le droit de succession passe aux collatéraux, non aux descendans en ligne directe. La Couronne n'en est pas moins élective; car on choisit le Prince parmi les collatéraux, sans égard à la primogéniture. On préfere ordinairement les enfans, dont les meres sont d'illustre naissance. Le Roi de Ternate est vêtu à la Hollandoise, mais d'une maniere si bi-

ſarre, qu'on le prendroit pour un charlatan. Ses courtiſans le prennent pour modele. Le peuple n'a pour habit qu'un badjou ou pourpoint aſſez large. Les femmes du commun ſont vêtues comme les Javanoiſes.

Peu capables d'inſpirer de l'amour par leurs attraits naturels, il n'y a point d'art que les Moluquoiſes n'emploient pour ſéduire les hommes; les graces empruntées de l'habillement, les manieres, les minauderies, les danſes laſcives, les philtres ou plutôt les poiſons. Un homme ne ſeroit point eſtimé, s'il n'avoit quelque maîtreſſe. Ces Inſulaires, à l'exemple de pluſieurs autres peuples des Indes, expriment leur amour par des fruits, des fleurs & autres choſes diſpoſées de maniere à faire comprendre à celles qui en ſont l'objet leurs ſecrettes penſées. On emploie quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat d'une grande importance. Les loix pardonnent l'adultere. Dans tous les lieux conſidérables, il y a des hommes dont l'emploi eſt de battre la caiſſe à la pointe du jour, pour avertir les perſonnes mariées de remplir le devoir conjugal. Le larcin eſt inexorablement puni. Ces Inſulaires ne connoiſſent point le luxe dans leurs meubles ni dans leurs re-

pas. Contens du néceſſaire, ils trouvent ridicule dans les Chrétiens d'eſſuyer tant de fatigues & de s'expoſer à tant de dangers pour ſatisfaire les chimeres de l'ambition. Ici chacun eſt l'architecte de ſon logis; chacun ſe fait ſes vêtemens, ſe creuſe un canot, pêche & chaſſe pour ſe repoſer après avoir pourvu aux premiers beſoins de la vie. Les Moluquois ſont bons marins.

Iſle d'Amboine & ſes dépendances.

L'iſle d'Amboine ou Ambon, ſituée entre le 3ᵉ & le 4ᵉ degrés de latitude méridionale & environ à 145 de longitude du méridien des Canaries, a quinze ou vingt lieues de circuit. Un golfe la traverſe dans preſque toute ſon étendue & la coupe en deux parties. Suivant cette diviſion naturelle, elle offre deux principaux quartiers, le plus grand nommé Hitto & l'autre Leytimor ou Roſſanive. La côte Hitto ou du nord comprend ſept oulis ou cantons, dont chacun eſt compoſé de cinq ou ſix habitations ou villages. Les Hollandois y ont bâti les forts de Verre, de Haerlem, de Rotterdam, dans la ville de Larike, &c. Leytimor, contrée du ſud, ſeroit peu conſidérable ſans la ville d'Amboine & ſon château, qu'on nomme le château de la victoire. On compte dans cette capitale onze prin-

cipales rues, divisées en trente grands quartiers, qui comprennent plus de mille maisons sans les édifices publics. Le château, le marché, la maison de ville, l'hôpital, l'hôtel du Gouverneur, &c. passent pour des ouvrages dignes d'attention. On fait monter le nombre des habitans de la côte Hitto à quinze mille, dont deux mille Datis. On nomme ainsi ceux que le Gouvernement emploie aux corvées publiques. Chaque famille est obligée de fournir un homme à ses frais pour cet usage. Les peuples de ce canton sont Mahométans, à la reserve de quelques villages qui ont embrassé le Christianisme, la religion commune du canton de Leytimor qui n'a pas sept mille ames. Le nombre des habitans de l'isle est ordinairement entre 60 & 80 mille hommes, dont les Européens ne forment guere que la quatre-vingt-quinzieme partie.

Sous le Gouvernement d'Amboine, on comprend dix autres isles, qui sont de l'ouest à l'est, Bouro, Amblau, Manipa, Kelang, Bonoa, Ceram, Ceram-laout, Noussa-laout, Honimoa ou Liase & Boang-besi ou Oma, sans parler de beaucoup de petites isles.

Tous les habitans de Bouro ont été obligés de se réunir dans un grand bourg

nommé Cajeli, sous le fort Hollandois. Cependant chaque village a conservé son Orancaie ou Commandant. Ces peuples formoient une nation assez puissante avant que leur révolte contre le Roï de Ternate eût attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince. Il est resté sur les hauteurs des sauvages nommés Alfouriens. L'isle est renommée pour la beauté de ses bois. Ce qu'il y a de plus singulier dans l'intérieur, c'est un grand lac interne sur le sommet d'une montagne.

Les isles suivantes, jusqu'à Ceram, sont des pays pauvres dont les Hollandois ont rassemblé sous leur canon le petit nombre des habitans. L'isle de Ceram a soixante lieues de long & quinze ou vingt de large en quelques endroits. On la divise en grande & petite Ceram, celle-ci ne tient à l'autre que par une langue de terre qu'on nomme le pas de Tanouno. Les Hollandois ont détruit presque tous les villages d'Houvamohel ou petite Céram. Les habitans qui ont échappé au fer ont été transportés dans les isles voisines, de sorte que le pays est entiérement desert, quoique ce soit une des plus fertiles contrées des Indes. La grande Ceram contient beaucoup de negreries ou habitations. L'Orancaie du village de Nuniali,

prend le titre de grand administrateur & préside à une des assemblées générales du pays. Ces assemblées des chefs des Alfouriens se tiennent aux environs du fleuve Sapalewa. La negrerie de Hatouve est renommée par son commerce de Sagu. Les habitans de Lissabatta, mélange de différens peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont souvent changé de séjour, exerçant une tyrannie insupportable sur les villages voisins. Purmata fait un trafic considérable avec les Papous de Missoval, qui y viennent vendre des esclaves, des oiseaux de paradis & d'autres marchandises. La côte qui suit le mont de la Table est très-peuplée. Toutes les semaines il y a un marché général de cette contrée à Kien. Les Insulaires de la petite isle de Keffing sont en commerce avec les habitans de la nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs & diverses sortes de colifichets. Les chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient pour croiser dans ces parages, les privent en partie du profit considérable qu'ils trouvoient autrefois dans le trafic clandestin des cloux de girofle & de muscade. Aussi ne laissent-ils échapper aucune occasion d'en marquer

leur ressentiment à la Compagnie. Les habitans de Ceram-laout se sont jettés dans leur isle, où ils composent avec eux onze districts distingués par des priviléges particuliers de commerce. La soumission de ces peuples aux Hollandois a été suivie de la destruction de leurs girofles. La partie méridionale de Céram se divise en quatre districts, qui sont Goumilan, Kottorouva, Silan-binauver & Selan. Kelibon & Kellimori dans le second district, ont chacun un Roi. Le Sangiac de la belle habitation de Tobo est plus puissant que ces Rois. On dit qu'il peut armer quatre mille hommes & qu'il compte une vingtaine de villages Alfouriens dans son domaine. Les habitans d'Elipapouteh pouvoient anciennement équiper dix corracores : ils sont Chrétiens. Les Hollandois ont retiré d'eux de fort bons services, sur-tout en les employant comme Ambassadeurs auprès des Alfouriens, pour engager ceux-ci à descendre de leurs montagnes quand on avoit besoin d'eux. L'intérieur de l'isle contient une infinité de hameaux Alfouriens, partagés entre trois principaux Souverains, dont relevent quelques Princes vassaux. Il n'y a pas plus de quinze mille ames à Ceram.

L'isle montagneuse de Noussa-laout pré-

sente sur son rivage sept grands bourgs, deux desquels, Titauvay & Amet, sont gouvernés par des Rajas ou Rois, & les autres par des Patis ou Comtes. Ses habitans, qui montent à quatre mille, avant qu'ils connussent le girofle dont ils tirent aujourd'hui leur subsistance, ne vivoient que de leurs pirateries, & ils mangeoient les corps de leurs ennemis. La profession qu'ils font d'être Chrétiens n'empêche pas qu'ils ne reviennent à leur ancienne barbarie, & qu'ils ne cedent à l'appas que la chair humaine a pour eux, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en rassasier sans témoins.

Il y a onze mille ames dans l'isle d'Honimoa. On peut juger par ce nombre, de la force de treize villages qui composent cette isle. Le conseil du pays se tient à Saparouva. Le commandant Hollandois y préside. Ce poste est un des plus lucratifs des comptoirs externes d'Amboine. On compte onze villages & cinq mille habitans dans l'isle d'Oma, où les affaires se traitent comme dans la précédente.

Tableau général de ces isles.

Dans toutes ces isles, l'aspect intérieur du pays, suivant la description de Valentyn, n'offre d'abord aux yeux qu'un desert très-rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on se voit environné de

hautes montagnes, dont le sommet se perd dans les nues, d'affreux rochers entassés les uns sur les autres, des cavernes épouvantables, d'épaisses forêts & de profondes vallées qui en reçoivent une obscurité continuelle; pendant que l'oreille est frappée par le bruit des rivieres qui se précipitent dans la mer avec un fracas horrible, sur-tout au commencement de la mousson de l'est, tems auquel les vaisseaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les étrangers qui s'arrêtent dans le pays jusqu'à la mousson de l'ouest, y trouvent des agrémens sans nombre. Ces montagnes qui abondent en sagu & en girofles, ces forêts toujours vertes & remplies de beaux bois, ces vallées fertiles, ces rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers même & ces cavernes qui sont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets diversifiés en tant de manieres, forment le plus magnifique tableau du monde. Suivant le témoignage du même auteur qui ne peut être suspect, on respire sous ce climat un air fort sain, malgré ce que d'autres voyageurs ont publié sur les maladies du pays.

Des peuples d'Amboine, de leurs qualités, de leurs coutumes, &c.

Les Amboiniens sont de moyenne stature & fort basanés. Ils ont le nez bien

formé, & les traits du visage réguliers. Leurs femmes ne sont pas sans agrémens. On trouve parmi ces Insulaires une espéce d'hommes qu'on nomme cakerlaks, presqu'aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort. Leur nation les a en horreur. C'est, dit-on, une sorte de lépreux comme il s'en trouve dans le Royaume de Lovango & ailleurs. Leur nom vient d'un insecte qui mue tous les ans, & dont la peau ressemble à la leur.

Toute l'agriculture de ces paresseux Insulaires consiste à planter des herbes potageres & des légumes. Si le pays est de peu de rapport, il ne faut l'attribuer qu'à la mollesse des habitans. Valentyn prouve par sa propre expérience qu'on pourroit avoir de bon vin dans ces isles. Les femmes qui sont ici les esclaves des hommes, sont chargées du commerce & des soins du ménage. Les hommes attachent une espéce d'infâmie à tout autre travail qu'à la recolte du girofle, à la pêche, à la coupe des bois & à l'exercice des armes. Leur habillement est un mélange de leurs anciens vêtemens & de vêtemens empruntés des Hollandois. Il semble qu'ils ont seuls conservé un ornement très-commun dans les tems reculés

parmi les Orientaux : c'eſt un joyau que l'on porte au milieu du front & qui deſcend entre les ſourcils. On remarque dans la parure des Princes du pays, les ſerpens d'or qui ſont ordinairement à deux têtes. Les Rajas, les Patis & les Orancaies tirent un revenu honnête de leurs terres & du giroffe. Tout le reſte eſt pauvre. Les plus riches dépenſent tout en feſtins, en préſens & en procès. Malgré la prodigalité des grands & la pauvreté des autres, on ne voit point ici de mendians, parce que les arbres y produiſent en abondance des fruits que tout le monde peut cueillir, & que chacun a la liberté de couper du bois pour ſon uſage.

Les Amboiniens & en général tous les Moluquois, ont, pour voyager ſur mer, des parabous ou pirogues, canots formés d'un tronc d'arbre, ſoutenus en équilibre par des ngadjos ou grandes aîles ; des orembaies, bateaux de pêcheurs ; les champans, navires à un mat, avec leſquels les Amboiniens alloient juſqu'à Java, quelques ſçavans ont dit, juſqu'à Madagaſcar, fondés ſur une conformité de langage & de gouvernement entre les peuples des deux iſles ; des corracores ou tortues de mer, grands bâtimens de guerre à deux ponts & à rames. Les Hollandois

assemblent tous les ans des hongi ou flottes de ces vaisseaux pour visiter les côtes de ces isles. Le hongi est conduit par le gouverneur d'Amboine, qui a sous ses ordres des Rois & d'autres chefs. Au retour de la flotte, l'usage est de donner, dans le jardin de la Compagnie, une grande fête aux Orancaies. Ces chefs régalent à leur tour les Européens du spectacle d'un combat simulé, dans lequel ils s'escriment à leur maniere. Le but principal de la Compagnie dans cette fête est de découvrir par quelqu'Orancaie ivre, les menées sourdes des Insulaires mal-intentionnés pour ses intérêts, ce qui a réussi quelquefois. Les convives qui se défient d'eux-mêmes ont la politique de feindre d'abord une profonde ivresse & de se faire emporter par leurs gens.

Ces Princes ou chefs de village ont une grande autorité sur leurs sujets, dont ils sont si respectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupissant & en tenant les mains jointes & les yeux fixés contre terre pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant à reculons dans la même posture jusqu'à ce qu'ils soient hors de la vue du Prince.

Les Amboiniens, quoique convertis à

la religion chrétienne, n'ont pu renoncer entiérement à des usages qu'elle réprouve; mais la crainte qu'ils ont du fiscal les oblige à se cacher avec soin quand ils les pratiquent, pour éviter la punition. Les hommes achetent leurs femmes, suivant l'ancienne coutume de l'Orient; le plus offrant est ordinairement celui à qui une fille est adjugée. Lorsque la dot est payée aux parens de la fille, elle se rend auprès de l'acheteur, sans autre formalité. Devient-elle grosse avant le mariage, on s'en réjouit; sinon, il en résulte souvent de grandes querelles. Dans ce cas, l'épouse usant d'un reste de liberté, retourne chez ses parens, qui ne la rendent pas à son époux qu'il ne lui en coûte des présens nouveaux. Une femme, qui dans l'intervalle se trouveroit enceinte d'un autre, n'en seroit que plus chere à son mari. C'est pour eux un surcroît de bonheur qui leur vient sans aucune peine. Fût-elle déjà mere de deux ou trois enfans, cette circonstance ne change rien dans leurs dispositions.

L'aîné des enfans succede au pere; il ne donne à sa mere, à ses freres & à ses sœurs que ce qu'il juge nécessaire à leur subsistance. Les dignités héréditaires passent aux collatéraux. Le pere, la mere &

les enfans d'une même famille pourroient ſans bleſſer la loi manger à la même table, quoique l'uſage y ſoit oppoſé; mais non le pere avec ſa bru ou ſes petites filles lorſqu'elles ſont à un certain âge, ni la mere avec ſon gendre & ſes petits fils. La loi leur défend auſſi de ſe voir quand ils prennent leur repas. C'eſt une infâmie qui ne peut être lavée que par un préſent, que l'homme doit faire à la femme qu'il a ſurpriſe à table, par hazard; car avec deſſein, c'eſt ce qui n'arrive jamais. Leurs feſtins ſont accompagnés de danſes & de chants. Ils n'ont d'autres annales que leurs chanſons.

Montagnards ſauvages, nommés Alfouriens.

Les Alfouriens, montagnards ſauvages de Ceram & autres iſles, ſont plus grands, plus charnus & plus robuſtes que les Inſulaires établis ſur le rivage, mais d'un naturel farouche & barbare. Leur habit n'eſt qu'une large ceinture, compoſée de l'écorce d'un arbre nommé ſacca, que l'on prend pour le ſycomorre blanc. Sur la tête ils portent une coque de noix de cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Cet étrange bonnet eſt orné de pannaches, l'un ſur l'autre. Leur chevelure eſt liée avec un cordon auquel ils enfilent des coquillages blancs, dont ils ſe garniſſent de même le cou & les

HISTOIRE DES INDES.

doigts des pieds. Leur grande parure consiste dans des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de se charger, sur-tout lorsqu'ils doivent se battre.

Tous ces montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs, le même culte. C'est une loi inviolable parmi eux, qu'aucun jeune homme ne peut couvrir sa nudité ou sa maison, ni se marier, ni travailler à leur baleou (hôtel-de-ville) s'il n'apporte pour en acquérir le droit, autant de têtes d'ennemis dans le hameau, où elles sont posées sur une pierre consacrée à cet usage. Celui qui a coupé le plus de têtes, soit d'hommes, soit de femmes, soit d'enfans, passe pour le plus noble & peut aspirer aux meilleurs partis. Par cette politique, il leur est aisé de détruire sans guerre un village ennemi. Dans ces maraudes les jeunes Alfouriens battent la campagne en petites troupes, le corps tellement couvert de verdure, de mousse & de rameaux, qu'au milieu des bois, on les prend facilement pour des arbres. Si dans leurs embuscades ils voient passer un ennemi, ils lui lancent par derriere une zagaie & s'élancent aussi-tôt sur lui pour lui couper la tête. Ensuite ils re-

tournent dans leurs habitations, où les femmes & les filles les conduisent, en chantant & dansant, au baleou, pour y célébrer leur victoire & exposer la tête sur la pierre des trophées. Lorsqu'un Alfourien a perdu sa tête dans un combat, son cadavre est réputé indigne de la sépulture. Leur extrême délicatesse sur le point d'honneur perpétue les occasions d'exercer ces barbares maximes. L'oubli de la moindre formalité dans la réception d'un Alfourien, la plus légere apparence d'injure, devient un sujet de querelle qui ne peut être terminée que par un présent, & à ce défaut, par des combats particuliers, qui entraînent des guerres nationales, si le démon que les offensés invoquent, leur accorde des présages favorables.

Les Alfouriens se nourrissent de serpens, de rats, de grenouilles & d'autres reptiles. La chair de sanglier & le riz qu'ils commencent à cultiver eux-mêmes, entrent aussi dans leurs alimens. La bouillie de sagu est pour eux un mets friand qu'ils mettent dans des bambous qui leur servent de marmite, de pots & de verre. L'eau est leur boisson commune ; ils aiment l'eau-de-vie passionnément.

Les Princes n'ont presqu'aucune marque extérieure qui les distingue de leurs su-

HISTOIRE DES INDES.

jets. Il paroît toutefois qu'ils exercent sur eux un cruel empire. Un Raja puissant, qui pour honorer un Ministre Hollandois nommé Montanus, avoit ordonné une espéce de joûte qui s'étoit changée en un combat sérieux, disoit aux Hollandois qui le supplioient de terminer cette scene tragique. » Ce sont mes sujets; ce ne sont » que des chiens morts, dont la perte n'est » d'aucune importance, & je ne me fais » pas une affaire de vous en sacrifier mille » pour vous marquer mon estime ». Ces peuples payens sont assez fidéles à leurs alliés; ils ont plusieurs fois conduit les Hollandois à travers leur pays. Ils couchent sur des claies de bambou, sous lesquelles ils entretiennent un petit feu, parce que les nuits sont froides sur leurs montagnes. Quoiqu'ils n'aient qu'une femme, on n'entend jamais parler chez eux d'adultere.

Isle de Banda.

L'isle de Banda, située entre 4 & 5 degrés de latitude méridionale, & 147 & 148 de longitude, forme un Gouvernement, duquel dépendent les isles de Nera, où le Gouverneur & les officiers principaux de la Compagnie Hollandoise ont établi leur demeure; l'isle de Gonong-Api, un des plus terribles volcans des Indes; Pulo-Ay, pays fort agréable; Pulo-Rhum

Rhum & Rosingein, toutes isles habitées & garnies de forts Hollandois. Il faut y ajouter quatre Pulo ou isles qui n'ont point d'habitans; Mamouk ou Pisang, Capal, l'isle des femmes ou Nalacan & Seythaan ou Salacan. Banda porte aussi le nom de Lonthoir d'une de ses principales negreries. Les tremblemens de terre sont fréquens & terribles dans ces isles comme à Amboine. La guerre a exterminé une partie de leurs habitans, il ne s'en trouve peut-être pas cinq mille, dont les esclaves forment seuls plus de la moitié. Les naturels sont sauvages, cruels, perfides, indisciplinables. Leur principale nourriture est le poisson. Le brou de noix muscades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux. L'isle de Banda a prodigieusement souffert des éruptions du volcan en 1765. La terre en étoit brûlante, l'air infecté, la campagne ensevelie sous la lave.

Isles dépendantes des Moluques.

Sologo, Key, Aroe, Button, Solor, Timor, Lombate, Serbire, Floris, Cumbava, Lambac, &c. sont des isles de la dépendance des Moluques, au sud de l'équateur. Les Princes de Key sont continuellement en guerre, pour s'enlever des esclaves qu'ils vendent à Banda. Leurs sujets font le même trafic de leurs amis & de leurs parens dont ils peuvent se fai-

HISTOIRE DES INDES.

fir. Ces peuples consultent sur toutes leurs affaires une espéce de magicienne qui a, disent-ils, quatre yeux, & qui interroge en leur présence un esprit invisible, dont ils croient entendre la voix. Les habitans de Button mesurent leur gloire par le nombre des têtes qu'ils ont coupées à leurs ennemis. Solor est une isle considérable, dont les principales peuplades Maures & Idolâtres sont Lamakere, Male, Toulon, Adenare, Prototoli, Aude & Sallelauvo. Les habitations des Chrétiens s'appellent Cherebate, Pamancaie & Louolaing. Cette isle est de quelqu'importance pour le commerce des Moluques, parce qu'on en tire une grande abondance de vivres. Timor, la plus grande de toutes ces isles, est partagée en souverainetés, dont les plus distinguées sont Koupan, Anabao, Lafao, Ambaje, Lortribie, Polumbie & Nanquinal. Les Hollandois ont à Koupan une forteresse appellée la Concorde. Ils ne tirent pas un grand profit de cette isle, dont une partie des habitans sont si farouches qu'ils massacrent sans pitié les étrangers qui approchent de leurs habitations. Dans divers cantons, les campagnes sont communes. Chacun choisit le terrein qu'il lui plaît de cultiver.

Les Philippines.

Histoire naturelle des Philippines.

Les Philippines, autrefois appellées Luçones ou Manilles, sont situées au nord des Moluques, au midi de la Chine & à l'orient de Bornéo, dans la Zone torride, entre l'équateur & le tropique de cancer, depuis le 6e degré de latitude du nord jusqu'au-delà du 19e, formant une longueur de plus de 220 lieues du septentrion au midi, sur un espace à peu-près le même du levant au couchant, entre 132 & 145 degrés de longitude. La chaleur & l'humidité regnent à peu-près au même degré dans ces isles, d'où il résulte une assez bonne température de climat. Elles sont sujettes aux tremblemens de terre. Tous les voyageurs les représentent comme une des plus fertiles & des plus belles contrées de l'univers. Entre leurs fruits on distingue le santor, qui a la forme & la couleur d'une pêche & dont on fait d'excellentes confitures; le mabol qui ressemble à l'orange & dont le bois approche de la couleur & de la beauté de l'ébene; le bizimbin ou carambola, très-doux dans le territoire de Manille & acide dans les autres contrées de l'Inde. Divers arbres y donnent des liqueurs très-suaves.

HISTOIRE DES INDES.

On tire du pain de quelques autres & de certaines plantes, telle que le glabis. L'isle de Samar produit la fameuse feve, que les Espagnols ont appellée fruit de Saint Ignace, parce qu'on en doit la découverte aux Jésuites, excellent antidote contre divers poisons. On y trouve des plantes sensitives. La fertilité naturelle du pays rend extrême la population des animaux. L'oiseau de mer, appellé tavan, noir & plus petit qu'une poule, est remarquable par une singularité assez surprenante de ses œufs. Lorsque les petits sont éclos, le jaune reste tout entier dans la coque sans aucun blanc, d'où l'on croit pouvoir conclure que la fécondité ne vient pas toujours de cette partie de l'œuf. Les petits du tavan éclos, les œufs ne sont pas moins bons à manger qu'auparavant. On assure que le salagan est cet oiseau fameux dont les nids passent pour des mets délicieux dans tout l'Orient. L'herrero ou charpentier se distingue par un bec si long & si dur, qu'il perce avec grand bruit les plus grands arbres pour y faire son nid. On attribue au colocolo le double avantage de nager & de voler avec la même vîtesse. Parmi une multitude de poissons de toute espéce, un des plus curieux est le pescemuger ou poisson femme, qui

à les mamelles & les parties du sexe.

HISTOIRE DES INDES.

Isle Manille.

L'isle Manille ou de Luçon passe pour la plus considérable des Philippines. Son extrêmité orientale est au treizieme degré de latitude & celle du nord touche presqu'au dix-neuviéme. Sa longueur est de 160 lieues Espagnoles, sa largeur commune de 30 ou 40, son circuit d'environ 350. Les Espagnols la divisent en plusieurs provinces, dont les principales sont Balayan, Tayabas, Camarines, Cantaduanes, Parecala, Cagagan, Iloccos, Pangasinan, Pampangon, Bulacan, Bahi & Manille.

La province de Balayan, sur la côte occidentale, offre les baies de Bambon & de Batangas. Lovoet & Galban en sont deux habitations considérables. Les petites isles de Lacaza & de Mirabilla font partie de ce gouvernement. La province de Tayabas ou Calilaia, plus grande & plus peuplée que la premiere, s'étend depuis Galban jusqu'au cap de Bondo. Elle pénetre dans les terres jusqu'à Maubun, sur la côte opposée.

Camarines qui s'étend des confins de Tayabas jusqu'au détroit qui sépare Manille de Samar, la principale entrée des Philippines, compte parmi ses districts Bondo, Passacao, Ibalon, Bulan, Sorso-

kon & Albai. Sorſokon eſt un port où l'on conſtruit de très-gros vaiſſeaux. Albai offre auprès d'une baie un volcan qu'on apperçoit de fort loin en venant de la nouvelle Eſpagne. Cette montagne a des ſources d'eau chaude, une entr'autres, qui a, dit-on, la vertu de pétrifier non-ſeulement le bois & les os, mais encore les feuilles, les étoffes & les matieres les plus molles. Ibalon eſt la capitale de la juriſdiction de l'iſle de Cantaduenes, dont les habitans font un grand commerce de bateaux. Les femmes portent ſur le front une plaque d'or battu & beaucoup d'anneaux aux bras & aux jambes. Caceres eſt un évêché dont la juriſdiction s'étend dans les provinces d'Ibalon, de Camarines & de Calilaia.

Parecala, conſidérable par ſes mines d'or & ſes pierres d'aimant, offre, en tirant vers le nord, les baies de Lampon & de Mauban. La grande province de Cagayan commence au cap del-Engaſio, le plus ſeptentrional de l'iſle. Elle a pour capitale la nouvelle Segovie. Les habitans de cette fertile contrée ſe partagent entre l'agriculture & le commerce, tandis que leurs femmes travaillent à des ouvrages de coton. Les montagnes leur fourniſſent une ſi grande abondance de cire, que

les pauvres s'en servent au lieu d'huile à brûler.

La province d'Iloccos, une des plus peuplées & des plus riches, n'a pas plus de huit lieues dans les terres, parce qu'à cette distance elle est bornée par des forêts & des montagnes qu'habitent la nation guerriere des Igolottes & des Noirs qui n'ont pas été subjugués.

Pangasinan a des montagnes contigues à celles d'Iloccos & peuplées de sauvages errans aussi nuds & aussi féroces que les animaux de ces mêmes lieux, mais qui néanmoins sement des grains dans leurs vallées. Les Espagnols n'ont dans ces différentes contrées qu'un petit nombre d'Indiens tributaires, mais ils commercent avec les peuples indépendans.

La province de Pampangan qui fait la séparation du diocèse de la nouvelle Segovie & de l'archevêché de Manille, est d'une extrême importance pour les Espagnols, non-seulement parce que Manille en tire ses provisions, mais encore parce que ses habitans que les Espagnols ont accoutumés à leurs mœurs, servent à les défendre & même à les seconder dans toutes leurs entreprises. Les montagnes de Pampangan sont habitées par les Zambales, peuples féroces, & par des Noirs

HISTOIRE DES INDES.

aux cheveux crépus, qui sont continuellement aux mains pour défendre les limites de leurs jurisdictions sauvages, & s'interdire mutuellement l'accès des bois dont ils s'attribuent la propriété.

Bahi & Bulacan sont de petites provinces qu'on rencontre du côté du sud après celle de Pampangan. Bahi fournit aux Espagnols beaucoup de bois de construction & du buys ou betel dont ces Européens mâchent du matin au soir. Le betel de cette isle est très-renommé. Bahi a un grand lac de trente lieues de circonférence, bordé d'habitations. A peu de distance de ce lac, on en trouve un plus petit, mais très-profond, dont l'eau est salée quoique celle du premier soit douce. Les Indiens trouvent aux environs de grandes chauve-souris, dont la chair leur paroît un mets excellent. Il y a auprès de ces lacs une source d'eau brûlante, très-bonne à boire, dit-on, quand elle est réfroidie. Du lac Bahi sort la grande riviere de Bahia.

Manille, la plus importante de cette province, a son territoire autour d'une grande baie formée par l'embouchure de cette riviere. La métropole de l'isle qui en a emprunté son nom, n'a qu'une petite lieue de circuit; mais les fauxbourgs ont

une vaste étendue. Ses murailles & ses fortifications sont très-bonnes. Son château porte le nom de S. Jacques. Divers ordres religieux y ont de beaux établissemens. Les Chinois, sous le nom de Sangleys, habitent dans les fauxbourgs un quartier très-marchand, soumis à des officiers Espagnols, qui tirent de ces marchands des sommes considérables. Au commencement de leur année, on leur fait payer pour la simple permission de jouer à la métoua (c'est un pair ou non) dix mille piéces de huit. On ne leur laisse cette liberté que durant quelques jours, pour ne pas les exposer au risque de perdre le bien d'autrui ; car ils ont dans les mains tout celui des Espagnols. Il leur est défendu de passer la nuit dans une maison de Chrétiens. Leurs boutiques ne doivent jamais être sans lumiere. Carreri assure que c'est pour les détourner d'un vice abominable fort commun dans leur nation.

La ville de Cavite, défendue par un bon château, est à la vue de Manille au sud, sur une langue de terre assez étroite, qui a d'un côté la mer & de l'autre le port. On voit dans son arsenal jusqu'à 600 Indiens travailler à la fabrique des vaisseaux & des galions. Outre que le bois

HISTOIRE DES INDES.

de l'isle est dur & pesant, les planches qu'on emploie sont si épaisses & si bien doublées qu'elles résistent au canon. On construit dans cet arsenal des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire; pratique que Gemelli condamne, parce que ces vastes machines courent plus de danger sur ces mers orageuses que les bâtimens moyens. Saint-Roch, fauxbourg unique de Cavite, a plus d'habitans que la ville même; Espagnols, Indiens & Sangleys.

Gouvernement, commerce, &c. des Espagnols.

Le centre de la puissance Espagnole est à Manille, qui commerce principalement avec Acapulco, port du Mexique, où l'on envoie tous les ans des marchandises sur un ou deux galions, égaux en grandeur à des vaisseaux de guerre & montés quelquefois de 1200 hommes. Le galion dont l'amiral Anson s'empara avoit, à son retour d'Acapulco, un chargement d'un million 313 mille, 843 piéces de huit & 35682 onces d'argent en lingots, sans la cochenille & les autres marchandises. Les Espagnols ne possedent pas la dixiéme partie des Philippines. Le gouverneur ou capitaine général, dont l'office dure huit ans, préside à un tribunal souverain, composé de quatre conseillers & d'un procureur fiscal. Cet officier dispose de tous les emplois militaires, du commandement

des armées & des gouvernemens des provinces, qui ſont au nombre de vingt-deux diſtribuées à autant d'Alcades. Il a le pouvoir d'accorder aux Indiens des commiſſions de colonel, de donner des terres aux ſoldats Eſpagnols, & d'ériger ces conceſſions en fiefs ou pour la vie du Seigneur ou avec droit de ſucceſſion. Son adminiſtration finie, chacun peut durant 60 jours porter contre lui des plaintes au nouveau gouverneur, qui moyennant un don de cent mille écus, à ce que Gemelli aſſure, juge ſa conduite irréprochable. Le gouvernement eccléſiaſtique appartient à l'archevêque de Manille & aux évêques de Zebu, de Camarines & de Cagayan, ſes ſuffragans. Le tribunal du Mexique nomme le grand Inquiſiteur des Philippines.

Deſcription de l'iſle de Mindanao.

Mindanao, à deux cens lieues de Manille au ſud-eſt, répond du ſixiéme au dixiéme degré de latitude ſeptentrionale, du 140e au 144e degrés de latitude. Ainſi elle a de l'eſt à l'oueſt 80 lieues, & 60 du nord au ſud. Son circuit eſt d'environ 300 lieues; mais elle a tant de caps avancés & des baies ſi profondes qu'on la traverſe en un jour & demi. Elle eſt environnée des iſles de Xolo, de Baſilan, de Sangail & de la preſqu'iſle de Santrangan,

Sa figure représente un triangle irrégulier, dont les pointes sont formées par les caps de S. Augustin au sud, de Saliago au nord & Samboangan au couchant. Ses principales provinces sont Los Caragos, contrée maritime & belliqueuse, qui va du nord au sud, entre les caps de Suliago & de S. Augustin; Dapitan, Illigan, dépendance de Dapitan, & Subanos qui courent du nord-est à l'ouest jusqu'au cap de Samboangan; Mindanao, Samboangan, Buhayen, situé vers le sud entre les caps de Samboangan & celui de S. Augustin. Caragos est en proie à une mer orageuse. Samboangan jouit d'un air tempéré. Les terres de Mindanao & de Buhayen sont marécageuses & remplies d'insectes. Le pays est arrosé d'un grand nombre de rivieres, dont les principales se nomment Buhayen, courant vers le sud, Batuan vers le nord, & Sibuguey qui coule entre Mindanao & Samboangan. Ses grands lacs sont Mindanao au sud & Malanao au nord. Le terrein de l'isle est inégal, montueux, noir & très fertile. La canelle y croît sans culture dans des lieux deserts, où comme elle n'a d'autre maître que celui qui s'en saisit le premier, on se hâte de l'enlever avant sa maturité, & bientôt elle perd sa vertu. Le tabac y est si commun qu'on en a 10

ou 12 livres pour une piastre, mais il est moins jaune & moins parfait que celui de Manille, dont les Espagnols font un si grand commerce. On trouve dans ses mines & dans ses rivieres de fort bon or. Ses volcans donnent beaucoup de souffre. On pêche de grosses perles dans les mers voisines. Le P. de Combes, Jésuite, qui a publié une histoire de Mindanao, raconte qu'on en a perdu dans un endroit très-profond, une qui étoit de la grosseur d'un œuf. L'isle de Xolo est l'entrepôt d'un commerce considérable. On vante parmi ses fruits, une espéce de pomme, appellée le fruit du Roi, parce qu'elle ne se trouve, dit-on, que dans ses jardins. L'isle de Basilan a mérité d'être appellée le jardin de la province de Samboangan, qui est en face. La lanzone est un de ses fruits qui renferme sous une écorce quelques pepins si doux & si délicats, qu'on en mange une quantité surprenante sans en ressentir aucune incommodité. La mer fournit aux Insulaires toutes sortes de poissons. On joint à ces richesses deux sortes de jais.

Princes de Mindanao ; leur foiblesse, usages particuliers

Deux Princes Maures partagent la souveraineté de Mindanao. Les provinces méridionales habitées par les Mindanaos, forment l'Etat le plus puissant, le plus

HISTOIRE DES INDES.

commerçant & le plus peuplé. Sa capitale a deux milles de longueur. Ses maisons sont élevées sur des pieux. Le palais du Sulthan est soutenu par des piliers. Les deux Souverains de l'isle laissent le soin du gouvernement à un Ministre nommé Zarabandal. Tuam est le titre des grands constitués en dignités. Les Princes du sang royal se nomment Cachils ou Cacites. On donne le titre d'Orançayas, peut-être Orancaies, aux Seigneurs qui ont sous eux un certain nombre de vassaux. L'autorité souveraine est trop foible pour reprimer la tyrannie des grands; par-tout le peuple gémit sous l'oppression, aussi ne travaille-t-il jamais s'il n'y est forcé par la faim. Des maîtres tyranniques prenant aux pauvres tout ce qu'ils gagnent, ils ne songent qu'à se procurer, *dit Dampier*, ce qu'ils peuvent porter de la main à la bouche. Cependant ils ont naturellement beaucoup d'esprit & d'industrie. Malgré leur misere, ils sont fiers & orgueilleux, quoique civils à l'égard des étrangers. Ils épuisent leurs moyens pour rendre leurs funérailles magnifiques. La coutume les oblige à faire leur cercueil pendant leur vie, & à le tenir en vue dans leurs maisons, pour se rappeller sans cesse que la condition humaine les destine à la mort.

Leurs femmes trouvent dans leur laideur un grand ſecours pour la pratique de la chaſteté ; cependant de loin elles paroiſſent jolies. Elles ſe familiariſeroient aiſément avec les Blancs, ſi l'uſage du pays ne les privoit d'une liberté pour laquelle on leur connoît du goût. Un des priviléges de la Reine, c'eſt-à-dire, de la femme qui a donné au Roi le premier enfant mâle, eſt de paſſer deux nuits de ſuite avec le Monarque lorſque c'eſt ſon tour de coucher avec lui ; au lieu que les autres femmes n'ont qu'une nuit.

Ces Inſulaires ont la coutume de porter l'ongle du pouce fort long. On les accuſe d'être cruels, vindicatifs, implacables & d'une noire perfidie. Ils ont, dit Dampier, une maniere particuliere de mendier. Lorſqu'il arrive des étrangers dans leur iſle, ils ſe rendent à bord pour leur demander s'ils n'auroient pas beſoin d'un *coruvade* & d'une *pagali*, c'eſt-à-dire, d'un ami & d'une amie, ou plutôt d'un hôte & d'une hôteſſe. Les paſſagers doivent accepter leurs offres, payer leur politeſſe d'un préſent & la cultiver de la même maniere. Après cela, ils vont manger & coucher chez leur hôte ou hôteſſe, pour de l'argent. Les femmes de la plus haute qualité ont la liberté de faire le rôle de

HISTOIRE DES INDES.

pagali. La misere & la paresse portent ces peuples au vol. Les Mahométans ont pour armes le crit, la lance, le bouclier, le cimeterre, des babacaies, cannes pointues, & les sarbacanes à fléches. Leurs festins d'appareil sont accompagnés de danses, de chants & d'un spectacle particulier. Des hommes armés de pied en cap feignent de se battre avec des ennemis invisibles, & ils s'escriment du sabre & de la lance, jusqu'à ce qu'ils jugent que leur adversaire est terrassé.

Peuples de l'intérieur de l'isle.

L'intérieur du pays est habité par des montagnards, qui ne descendent jamais sur les côtes. On y trouve aussi des Noirs à qui leur barbarie ne produit d'autre avantage que la conservation de leur liberté. Tous ces Indiens sont Idolâtres ou sans culte. Ils ont des coutumes très-barbares. Un pere qui rachete son fils, un fils qui rachete son pere en fait son propre esclave. Le moindre bienfait donne droit sur la liberté d'autrui ; & toute une famille est réduite à l'esclavage pour le crime d'un seul. Le vol est en horreur. L'adultére s'expie par une amende. Les nations ne s'arment gueres les unes contre les autres, mais les particuliers se vengent par toutes sortes de voies, si l'offenseur n'efface l'injure par des présens. La marque

des braves est un turban de diverses couleurs, nommé baxacho, ou simplement un turban rouge, qu'on n'a droit de porter qu'après avoir tué quelques ennemis. Ces peuples ne sont pas fort humains envers les étrangers. Les Mahométans qui les entourent ne connoissent guere de leur propre loi, que la défense de manger du porc, la loi de la circoncision & la liberté d'entretenir plusieurs femmes. Carreri divise ces Insulaires en quatre nations principales, les Mindanaos, gens perfides; les Caragos, bons soldats; les Lutaos, peuple pêcheur; les Sabanos, vassaux de ces derniers, méprisés des autres nations. Les Dapitans forment aussi une nation plus brave & plus prudente que les autres: ils ont puissamment assisté les Espagnols. Salmon ne distingue que trois peuples, les Mindanaos établis sur les côtes, les Hilanoïtes, retranchés dans les bois intérieurs, les Sologuites, peuplade du nord.

Autres Isles.

Les deux grandes isles de Manille & de Mindanao ont entr'elles celles de Leyth, de Samar ou Ibabao & de Bohol. Leyth, la plus voisine de Manille, entre 10 & 12 degrés de latitude, peut avoir cent lieues de circuit. Elle forme avec la petite isle de Panahan un détroit, par le

HISTOIRE DES INDES.

quel Magellan s'ouvrit l'entrée des Philippines. Elle est très-peuplée du côté de l'est, c'est-à-dire, depuis le détroit de Panamao jusqu'à celui de Panahan; & ses plaines y sont si fertiles qu'elles rendent deux cens pour un. De hautes montagnes qui la partagent lui donnent l'hiver d'un côté, pendant que l'autre jouit des agrémens de la belle saison. Ses peuples, d'un naturel doux, exercent entr'eux, dans les voyages, une parfaite hospitalité. Une ancienne coutume a tellement fixé le prix des vivres dans toute l'isle, qu'on assure qu'il ne varie pas même en tems de disette.

L'isle dont la partie septentrionale porte le nom de Samar, & la partie méridionale celui d'Ibabao, a une circonférence de 130 lieues. Son cap de Baliquaton, à la pointe du nord, forme avec la pointe de Manille le détroit de S. Barnabé, une des principales portes de l'Archipel des Philippines. Entre le cap du S. Esprit, qui est au-dessous de Baliquaton & celui de Guignan qui est à l'extrémité du sud, on trouve les ports de Palapa, Caduvig & Borongon. Des sauvages jettés dans les derniers siécles sur la côte de Palapa, firent entendre aux Philippinois que les isles d'où ils étoient partis n'étoient pas

fort éloignées, & qu'une de ces isles n'étoit habitée que par des femmes, auxquelles les hommes des isles voisines rendoient des visites dans des tems reglés. Les Espagnols, sans mieux connoître cette isle, l'ont appellée l'isle des Amazones. A l'extrêmité méridionale de Samar est le détroit de Juanillo. Dans la partie du nord, le long du détroit de S. Bernardin, on voit les villages d'Ibatan, de Bongahon, de Paranos, de Calviga & de Catbalogan, résidence de l'Alcade Major.

Bohol, qui regarde l'isle de Leith, a du nord au sud seize lieues de long, sur huit ou dix de large. Sa partie méridionale est la plus habitée depuis Obog sa capitale, jusqu'à la presqu'isle ou petite isle de Panglao. Son terroir est riche en or. Elle est bordée de trois autres isles moins peuplées.

Sibu ou Zebu, la premiere isle où les officiers de Magellan planterent l'étendart Espagnol, s'étend en longueur de quinze à vingt lieues: elle a environ 80 lieues de tour. Sa principale habitation est nombre di Dios, nom de Jesus, presqu'au centre de l'isle, au dixiéme degré. L'isle de Matta est en face de Zebu, à la portée du mousquet ou du canon. Le détroit qui les sépare forme un port à l'abri

des vents, mais dangereux par ses bancs de sable. Il y a dans la capitale un évêque & un gouverneur; on y compte cinq mille maisons. L'isle a encore deux bourgs, l'un nommé Payran, habité par des marchands & des ouvriers Chinois; & l'autre peuplé d'Indiens, exempts de tribut, parce qu'ils reçurent les Espagnols & qu'ils leur découvrirent d'autres isles.

Zebu a au nord-est les isles de *Bantayan*, des Camotes, de Negros ou des Noirs. Les montagnes de cette derniere isle sont couvertes de Noirs aux cheveux crépus, qui se battent sans cesse ou pour étendre leurs limites, ou pour s'enlever des femmes, & qui se réunissent contre les ennemis communs, tels que les corsaires de Mindanao & de Xolo. Les Bisayas habitent les plaines, en partie sous le gouvernement des Jésuites.

La petite isle de Fuegos ou de *Siquior* est habitée par des peuples courageux, redoutés jusqu'à Mindanao. L'isle de Panamao, nouvellement peuplée, a un circuit de seize lieues.

Capoul, à l'entrée du détroit qui sépare Manille de Samar, est entourée d'autres petites isles qui, en resserrant le canal, rendent les courans si rapides, qu'ils font tourner plusieurs fois les plus gros bâti-

mens. Sa hauteur est de 14 degrés. L'isle de Ticao offre un bon port & des rafraîchissemens aux navires. Les plus grands trouvent un mouillage commode dans les ports de l'isle de Masbate, de laquelle dépend celle de Bourias. Masbate offre des mines que les Espagnols négligent d'ouvrir, pour des raisons politiques, & que les Indiens méprisent, parce qu'ils croient devoir préférer à des travaux durs qui ne leur donnent que du métal, les travaux faciles qui leur donnent la nourriture.

L'isle de Marinduque, à quinze lieues de Manille, nourrit ses habitans, nation douce & paisible, de cocos & autres fruits. Mindoro, à huit lieues de Manille & cinq de Marinduque, a 70 lieues de circuit. Un de ses caps forme au sud avec la petite isle d'Ebin, le détroit de Potol. Elle a pour habitans, des Tagales, des Bisayas & des Manghiens. Ceux-ci sont des sauvages nomades qui vont nuds & se nourrissent de fruits. Ils échangent encore la cire de leurs montagnes contre des cloux & des aiguilles. Des Jésuites, si l'on en croit Carreri, ont assuré qu'ils avoient des queues de quatre ou cinq pouces de long. Ils sont braves & fidéles à payer le tribut. L'Alcade Espagnol fait sa demeure à Baco,

Les isles de Verte, Louban & d'Ambil sont auprès de Marinduque.

Les isles basses de Babuyanes, vis-à-vis la nouvelle Ségovie, s'étendent jusqu'à celles de Formose & de Lequios. A quatorze ou quinze lieues au sud-ouest de Louban, on découvre dix-sept petites isles qui composent une province Espagnole, on les nomme las Calamiones. La plus grande se nomme Paragua, dont le centre est sous le dixiéme degré de latitude & dont la pointe au sud-ouest n'est qu'à cinquante lieues de Bornéo. Une partie appartient aux Espagnols & l'autre au Roi de Bornéo, qui tient un Lampon ou Gouverneur à Lavo, dans la partie méridionale. Ces Européens ont un fort médiocre à Taitai, sur le cap Bornei, opposé à celui de Taguso. La forme de l'isle est celle d'un bras, par *lequel Manille &* Mindoro semblent donner la main *à Bor*néo. Le Roi de ce dernier pays domine sur les côtes des isles basses des Calamianes. Le milieu des terres est peuplé de sauvages noirs sans chefs & sans loix, qui apportent tout leur soin à se défendre du joug des étrangers. Proche le cap septentrional de Paragua, trois isles nommées Calamianes forment avec neuf autres & les cinq isles de Cuyo, une province.

Panay, à l'eſt des Calamianes, eſt la plus riche & la plus peuplée de ces iſles du ſecond ordre. Son circuit eſt de cent lieues. On attribue ſa prodigieuſe fertilité au grand nombre de rivieres qui l'arroſent. Elle eſt diviſée en deux juriſdictions. Le gouverneur de la province du ſud réſide dans le fort d'Ilolo, ſur un cap de ce nom, placé vis-à-vis de la petite iſle d'Imaras. Le reſte de l'iſle dépend de l'Alcade de Panay. Les Eſpagnols aſſurent que lorſqu'il tonne dans l'iſle il tombe de petites croix de pierre. Outre les Indiens tributaires, on trouve dans l'épaiſſeur des bois des Noirs qui ſont nuds & ſi legers à la courſe qu'ils prennent des cerfs & des ſangliers ſans le ſecours des fléches. La bête priſe, ils ſe rangent tout autour pour manger ſa chair crue, & ils s'acharnent ſur leur proie comme des vautours. Aux environs de Panay on trouve les iſles de Sibugam, de Rombino, de Batan, de Tablas, &c.

Nations différentes des Philippines, leurs mœurs.

Le hazard ou le goût a raſſemblé diverſes nations aux Philippines. On nomme les Tagales, les Biſayas, les Zambales, les Ilayas, &c. On croit les Biſayas originaires de Macaſſar, & les Tagales Malais d'extraction. Ces deux nations, autrefois maîtreſſes de la plus grande par-

tie des Philippines, sont presque par-tout tributaires des Espagnols, dont ils ont adopté l'écriture & divers usages. Cependant ils se gouvernent par leurs propres loix. Leurs causes sont jugées par le chef du Barangué ou de la peuplade, assisté d'un conseil des anciens. Dans les causes civiles, on s'efforce de terminer les différends à l'amiable, avant que de procéder à un jugement. Dans les causes criminelles, si le coupable manque d'argent pour satisfaire la partie offensée, les principaux du Bérangua lui ôtent la vie à coups de lance. Quand le mort est lui-même un des notables, sa famille fait la guerre à celle du meurtrier, jusqu'à ce qu'un médiateur propose une compensation en or, que l'on partage entre les pauvres & les parens du défunt. Quand l'auteur d'un larcin est inconnu, l'on oblige toutes les personnes soupçonnées à mettre quelque chose sous un drap blanc, afin de fournir au voleur l'occasion de restituer sans honte. Si cette tentative ne réussit point, les accusés se plongent dans une riviere, & celui qui sort le premier de l'eau est censé coupable; ou ils sont condamnés à retirer une pierre du fond d'une chaudiere bouillante, & celui qui refuse l'épreuve paye le montant du vol.

L'adultere

L'adultere est puni par une amende. Le déshonneur du mari cesse, dès qu'il a reçu une somme d'argent. La continence ne passe point pour une vertu.

Un homme, pour obtenir une fille en mariage, est obligé de payer aux parens de cette fille le passava ou l'entrée de leur maison, le patignog ou la liberté de parler à sa prétendue, le passalog ou la permission de boire & de manger avec elle, enfin le ghina-puang ou le droit de consommer le mariage, par une dot proportionnée à la condition des parens. La polygamie n'étoit point en usage chez les Tagales; mais si le mari n'avoit point d'enfant de sa femme, il pouvoit, avec son consentement, recevoir une esclave dans son lit. Les Bisayas étoient libres de prendre plusieurs femmes. Ces peuples avoient l'usage de l'adoption. Ils ne permettent point aux filles d'assister aux accouchemens, parce qu'ils croient que leur présence rend le travail plus difficile. Avant que les Espagnols eussent adouci leurs mœurs, ils immoloient souvent sur la tombe d'un mort les esclaves qu'il avoit le plus chéris. Leur loi la plus sacrée est d'honorer les auteurs de leur naissance. On parle avec éloge de leur industrie.

HISTOIRE DES INDES.

Les hommes & les femmes de distinction sont chargés d'anneaux & de bijoux. Autrefois, pour marquer leur noblesse, ils se peignoient sur le corps diverses figures : d'où vient que les Espagnols avoient donné à quelques peuplades le nom de *Pintados*. Ces Indiens ne peuvent se résoudre à être seuls à table. Ils boivent à proportion beaucoup plus qu'ils ne mangent. Leurs principaux amusemens sont la musique, la danse & le combat des cocqs qu'on arme d'un fer tranchant, dont on leur apprend l'exercice. Ces isles sont partagées, pour la religion, entre le Christianisme, l'Idolâtrie & le Mahométisme.

Des Isles Palaos, autrement les nouvelles Philippines ou les Carolines.

Preuves de l'existence des Carolines; leur situation, leur division.

Le collecteur des voyages, & après lui l'auteur de l'Histoire moderne, assurent que ce qui concerne ces isles est encore dans une véritable obscurité; & que d'habiles voyageurs qu'ils ne nomment point révoquent en doute leur existence, jusqu'à dire que si elles existoient dans la position qu'on leur attribue, il faudroit que leurs vaisseaux eussent passé par des-

sus en traversant cette mer. Le P. le Clain, dans le tome I. du recueil des Lettres édifiantes, a parlé de ces isles, sur le témoignage de quelques-uns de ses habitans, jettés par un vent impétueux sur la côte de Guivam aux Philippines. Joseph Somera, cité dans l'histoire même des voyages, aborda dans une de ces isles, dont il entreprenoit la conquête, suivant la relation publiée dans le XI[e] recueil des Lettres édifiantes. Dans le XVIII[e] recueil de ce même ouvrage, le P. Cantova en fait une assez ample relation que les deux auteurs dont j'ai parlé ont ignoré. Ces isles sont clairement indiquées dans le Journal de l'amiral Anson. Il seroit aisé de confirmer ces témoignages par ceux de beaucoup d'autres voyageurs.

Selon la lettre du P. Cantova écrite en 1721, on eut connoissance de quelques-unes des isles Palaos, presque dans le même tems que les Espagnols prirent possession des isles Marianes. Ce nouvel Archipel reçut alors le nom d'isles Carolines, du nom du Roi Charles II, qui regnoit en Espagne. On regardoit l'isle de Guahan, capitale des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude d'isles Australes inconnues. Les

gouverneurs de Guahan tenterent inutilement d'y pénétrer. Les Insulaires jettés aux Philippines donnerent quelques lumieres sur leur situation. On a tiré beaucoup d'éclaircissemens du rapport de quelques-uns de leurs compatriotes, que l'on a vus aux Marianes en 1721. Je suivrai la relation du P. Cantova, alors Missionnaire dans ce dernier pays.

Ce Jésuite croit ne pas se tromper en plaçant les isles Palaos entre le 6e & le 11e degrés de latitude septentrionale, & en les faisant courir par les 30 degrés de longitude, à l'est du cap S. Esprit. Ces isles se partagent en cinq provinces, qui parlent chacune des dialectes différens d'une même langue matrice, qui paroît être l'Arabe.

La province de Cittac à *l'est* a pour isle principale Torres ou *Hoguoleu. Ses* habitans sont négres, mulâtres & blancs. *La* province est gouvernée par un petit Roi nommé Tahulucapit. Elle comprend les isles d'Etel, de Ruao, de Pis, de Lamoil, de Falalu, d'Ulalu, de Magur, de Vlou, de Pullep, de Lesguischel, de Temetem & de Schoug, du nord-est à l'ouest; & les isles de Cuop, de Capeugeug, de Foup, de Peule, de Pat, de Scheug, du

ſud-eſt au ſud-oueſt, ſans parler d'un grand nombre de petites iſles.

La ſeconde province commence à quatre degrés & demi du méridien de Guahan. Elle contient vingt-ſix iſles un peu conſidérables, dont quatorze ſont fort peuplées, Ulée, Lamurrec, Seteoel, Ifeluc, Eurrupuc, Farroilep, &c. entre le 8e & le 9e degrés de latitude ſeptentrionale. Cette province ſe diviſe en deux principautés, celle d'Ulée, dont le Prince ſe nomme Gofalu, celle de Lamurrec dont le Seigneur porte le nom de Mattuſon.

La troiſiéme province eſt un amas d'iſles, dont le Souverain, nommé Caſchattel, réſide à Mogmog. Les barques qui naviguent dans le golfe amenent les voiles auſſi-tôt qu'elles ſont à la vue de ce lieu, pour marquer leur reſpect à leur Prince. L'iſle de Feis, une des principales, eſt gouvernée par un Seigneur particulier, nommé Meirang. L'iſle de Zaraol appartient à la même province, ainſi que Falalep, Oieſcur, Sagaleu & Matururrul. Les iſles de l'eſt s'appellent Lumululutu, celles de l'oueſt Egoy.

La quatriéme province, à l'oueſt & à 30 lieues de la troiſiéme, a une iſle de quarante lieues de tour, nommée Yap.

HISTOIRE DES INDES.

On y trouve des mines d'argent, mais on en tire peu de métal, faute d'inſtrumens propres à les exploiter. Lorſqu'il tombe ſous la main de quelqu'Inſulaire un morceau d'argent, il travaille à l'arrondir pour le préſenter au Souverain, qui s'appelle Teguir. Les iſles Negolii, Laddo & Petangaras forment un triangle.

La cinquiéme province, à 45 lieues de l'iſle d'Yap, renferme les iſles Palaos ou Panleu. L'Yaray, leur Souverain, tient ſa Cour à Yalap. Les habitans de ces iſles ſont entiérement nuds. Ils mangent, dit-on, la chair humaine. Les Indiens du reſte des Carolines les regardent comme des ennemis du genre humain, avec leſquels il eſt dangereux d'avoir aucun commerce. Les noms des principales iſles de cette province ſont Pelilieu, Coaengal, Tagaleteu, Cogeal, Yalap, Mogulibec & Nagarrol.

On trouve au ſud-oueſt de Nagarrol les deux iſles de S. André, que les naturels du pays appellent Sonrrol & Cadocopuei. A l'eſt de toutes ces iſles il y en a un grand nombre d'autres, une ſur-tout très-étendue qu'on nomme Falupet, & dont les habitans, negres ſauvages, adorent le Tiburon, eſpéce de

poiſſon cetacé très-vorace. Les iſles Carolines ont auſſi reçu le nom d'iſles de S. Barnabé.

Croyance des habitans de cet Archipel.

Les habitans de ce vaſte Archipel ont très-peu d'idées de religion & de ces connoiſſances qui caractériſent l'homme civiliſé. Ils ſuppoſent de bons & de mauvais eſprits, auxquels ils attribuent les paſſions humaines, des aventures extravagantes & de l'influence ſur les choſes terreſtres. Quoiqu'ils admettent de fabuleuſes divinités, on ne voit parmi eux ni temples, ni idole, ni culte extérieur, du moins reglé. Ils donnent des ames raiſonnables à la lune, aux étoiles & au ſoleil, qu'ils croient habités par des peuples céleſtes. Leur religion admet un paradis & un enfer. Leurs prêtres & leurs prêtreſſes que l'on croit en commerce avec les ames des morts, déclarent de leur pleine autorité ceux qui ont mérité le paradis & ceux qui ont l'enfer en partage. Les ames qui vont au ciel, en retournent le quatriéme jour pour demeurer inviſibles au milieu de leurs parens. Lorſqu'un malade eſt ſur le point d'expirer, on lui peint le corps de couleur jaune. Quand il eſt mort, les parens & les amis s'aſſemblent autour du cadavre pour

pleurer avec des cris épovantables leur perte commune & pour entendre prononcer son oraison funébre par une femme. Chaque famille a son Tahutup ou Saint Patron, qu'on invoque dans les besoins, dans les entreprises, dans les voyages, dans les travaux. Les habitans de l'isle d'Yap honorent le crocodile. Ils ont parmi eux des imposteurs, qui sous prétexte de communication avec le malin esprit, commettent impunément toutes sortes de crimes.

Coutumes, caractere, &c. de ces peuples.

La pluralité des femmes est une marque de distinction & d'honneur. L'adultere, quoiqu'il passe pour un grand crime, est facilement pardonné ; il n'y a qu'à faire un présent au mari qu'il offense. Le divorce est permis aux femmes comme aux hommes. La veuve d'un homme mort sans postérité épouse le frere de son mari. Chaque canton a deux maisons d'éducation, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. On enseigne aux garçons des principes vagues d'astronomie pour l'utilité de la navigation. L'intérieur de la maison est entre les mains des femmes. Les travaux du dehors, la pêche, l'agriculture, la construction des barques sont l'occupation des hommes. Le sort leur

apprend, si la navigation sera heureuse & la pêche abondante.

Ces peuples, quoique barbares, ont une certaine police qui les distingue de beaucoup d'Indiens qui n'ont, pour ainsi dire, que la forme humaine. L'autorité du gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les Tamols ou chefs commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave devant leurs sujets inclinés jusqu'à terre. Les paroles de chaque Tamol, dans sa province, sont autant d'oracles. Les criminels ne sont punis que de l'exil.

Ces Insulaires se baignent trois fois le jour. Ils se levent avec l'aurore, & ils se mettent au lit dès que le soleil est couché. Le Tamol s'endort au bruit d'un concert formé par de jeunes gens, qui chantent les piéces de leurs meilleurs poëtes. Quand ils dansent, ils ont la tête couverte de plumes & de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narrines; & des feuilles de palmier, tissues avec art, sont attachées à leurs oreilles.

Les querelles particulieres se terminent par des présens. Dans les guerres publiques, les batailles sont des combats singuliers ou chacun n'a en tête qu'un

ennemi qu'il combat avec des pierres & avec des lances armées d'ossemens. Les armées se divisent en trois rangs, suivant l'âge & la force. Lorsqu'un combattant du premier rang est hors de combat, un soldat du second prend sa place, & ainsi du reste. La guerre finit par des cris de triomphe des vainqueurs qui insultent aux vaincus.

Les habitans d'Ulée & des isles voisines ont l'air plus gracieux, les manieres moins grossieres, l'humeur plus gaie, le caractere plus humain que les autres. Il y a parmi eux des Metifs & des Negres ou Mulâtres qui leur servent de domestiques. On conjecture que les Negres viennent de la nouvelle Guinée, & que les Blancs descendent des Espagnols des Philippines. Le P. *Collin*, *dans son histoire de ces dernieres isles*, fait mention d'un événement qui laissa plusieurs de ces Européens dans une isle de Barbares, située à l'est des Marianes. C'est sans doute une des Carolines où ces malheureux auront épousé des Indiennes.

La nourriture de ces Indiens consiste en fruits, en racines & en poissons. Leur terre ne produit ni riz, ni froment, ni bled d'Inde. On n'y voit aucun animal

à quatre pieds. Ceux qu'on vit aux Philippines furent fort étonnés de voir des vaches brouter & d'entendre des chiens aboyer. Leur vie paroiſſoit toute animale, uniquement bornée au ſoin de boire & de manger, lorſque la faim & la ſoif les y déterminoient. Quelques-uns avoient le corps peint de diverſes figures. Par le tour & la couleur du viſage, ils avoient quelque reſſemblance avec les Philippinois. Leur marque de reſpect conſiſtoit, ſuivant qu'ils étoient aſſis ou debout, à ſe frotter doucement le viſage avec la main ou le pied de celui auquel ils vouloient faire honneur. Ils ſe mettoient rarement en colere, & leurs amis s'entremettoient avec ſuccès pour les appaiſer. Ils avoient de la vivacité dans l'eſprit. Ils étoient dans une joie continuelle de ſe trouver dans l'abondance des choſes néceſſaires à la vie.

HISTOIRE DES INDES.

Iſles Marianes.

Diviſion & deſcription des iſles Marianes.

Les Marianes forment une chaîne de pluſieurs iſles qui s'étend du ſud au nord depuis le 13ᵉ degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 22ᵉ, dans la longueur de 160 lieues depuis Guahan, la plus méridionale juſqu'à Uvac, la plus voiſine

du tropique du cancer. Elles sont à l'extrêmité de la mer pacifique, à près de 400 lieues des Philippines. En tirant de là vers le Japon, elles touchent à d'autres isles qui font avec elles une cordiliere. Magellan les nomma isles des Larrons, parce que les habitans lui volerent quelques bagatelles. La multitude de petits bâtimens qui viennent à voiles déployées au devant des navires de l'Europe, leur fit donner le nom d'isles des voiles qu'elles ont perdues vers le milieu du 16e siécle, en recevant celui de Marianes, à l'honneur de Marie d'Autriche, veuve de Philippe IV & Régente d'Espagne. L'entretien de la Colonie seroit fort à charge à l'Espagne, si l'on n'estimoit les avantages qu'elle lui procure en servant d'entrepôt pour le commerce de *Manille* à la nouvelle Espagne.

Guahan ou l'isle S. Jean, la plus grande de ces isles, a plus de trente lieues de circuit. Sa hauteur est de treize degrés. Salmon y compte 3 ou 400 habitans, & le P. Gobien plus de 30 mille. Dampier n'y trouva en 1987, environ vingt ans après l'établissement des Espagnols, qu'une centaine d'Indiens naturels, reste d'une peuplade beaucoup plus nombreuse, qui

dégoûtée d'une domination étrangere, avoit passé dans les isles voisines, après avoir détruit les habitations de Guahan. Le pays est agréable & fertile. On y trouve plusieurs ports commodes, Hati, Umatage, Iris, Pigpug, Agadna, le meilleur de tous, &c.

Du sud au nord, on rencontre successivement Zarpane, autrement Rota ou l'isle Sainte Anne, qui a quinze lieues de tour & deux bons ports; Aguigan ou l'isle S. Ange, qui s'éleve au milieu de la mer comme une forteresse; Tinian ou Buenavista Mariana, isle prodigieusement fertile, où l'escadre de l'amiral Anson ne trouva point d'habitans, une maladie épidémique ayant engagé les Espagnols à faire passer ailleurs ceux qu'elle n'avoit point emportés; Saypan, ou l'isle de S. Joseph; Anatajan, ou l'isle de S. Joachim; Gugnan, ou l'isle de S. Philippe; Alamagan, ou l'isle de la Conception; Pagon, ou l'isle de S. Ignace; Agrigan, ou l'isle de S. François; Assonsong, ou l'isle de la Conception; Maug, autrement Tunas ou l'isle de S. Laurent, composée de trois rochers, qui ont chacun trois lieues de circuit. Cette isle est à cinq lieues d'Urac. On appelle Gani les neuf

dernieres du côté du nord. Carreri fait mention de trois volcans, de Patos, de Desconosida, de Malabrigo, de la Guadalupe, des trois isles de Tula, &c.

Ces isles jouissent d'un air si pur que les habitans arrivent à une extrême vieillesse, & que rien n'est moins rare parmi eux que de vivre un siécle. Le terroir est généralement assez bon. On observe dans leurs mers une étrange variation dans la boussole. Depuis le cap de S. Bernardin dans le détroit de Manille, elle décline considérablement, tantôt au nord-est, tantôt au nord-ouest, pendant le cours de plus de mille lieues.

Origine, portrait, mœurs des peuples de ces isles.

Des inclinations semblables à celles des Japonnois & sur-tout la fierté de la noblesse, ont fait soupçonner que les Marianois étoient venus du Japon. Leur couleur, leur langue, leurs coutumes, leur gouvernement donnent lieu de conjecturer qu'ils sont issus des Tagales des Philippines ou des Malais, peres des Tagales. Avant que les Espagnols eussent paru dans leurs isles, ils jouissoient d'une liberté parfaite, sans autres loix que celles qu'ils vouloient s'imposer. Un enfant est maître de ses actions, dès qu'il commence à se connoître. L'autorité des chefs

de la nation n'est pas moins bornée que celle des peres. Chacun se fait justice dans les querelles particulieres. Les guerres entre les peuplades sont courtes & peu sanglantes. Dans les batailles, la victoire est déterminée par la mort de deux ou trois hommes. Les vaincus effrayés de voir couler le sang de leurs camarades, demandent aussi-tôt la paix en fuyant, & quelques présens la leur rendent. Ces Insulaires n'ont pour armes que des pierres & des bâtons garnis d'os humains.

La nation est distinguée en trois Etats. La noblesse tient avec une fierté incroyable, le peuple dans un abaissement qu'il est impossible, dit le P. Gobien dans l'histoire de leurs isles, de s'imaginer en Europe. C'est la plus criminelle infâmie, parmi les nobles, que de s'allier avec les Plebeïens. S'il arrivoit qu'un Chamorri (c'est le nom des personnes distinguées) se dégradât par un mariage si révoltant, ses parens s'assembleroient pour laver dans son sang cette tache. Les chefs de la noblesse président aux assemblées nationales. On respecte leurs avis, mais la déférence à leur sentiment n'est jamais forcée. Chacun prend, dit-on, le parti

qui lui convient sans y trouver d'opposition, parce que ces peuples n'ont proprement aucun maître ni d'autres regles que des usages religieusement observés. Pour concilier ces idées contradictoires d'indépendance & d'esclavage, il faut diviser la nation en hommes libres, c'est la noblesse ; & en esclaves, c'est le peuple. Quant aux affaires publiques, il est ridicule de prétendre que chacun ait la liberté de se conduire suivant ses idées particulieres ; il n'y a point de société, même sauvage, sans souveraineté & sans subordination. Si l'on ajoutoit foi à cette supposition, on pourroit croire aussi, ce que dit Pigaphetta, que ces Indiens n'avoient jamais vu de feu, avant l'arrivée des Espagnols, & que ces Européens l'ayant mis à des maisons, quelques habitans s'en approcherent de si près qu'ils se brûlerent. La nation, dit-on, s'imagina que le feu étoit un animal qui dévoroit le bois, & qui blessoit par la seule violence de sa respiration. Cette derniere idée est assez naturelle à des sauvages.

Quoique barbares, disent les relations, ces peuples ont de la politesse, & sur quelques articles leur délicatesse va jusqu'à la superstition : tel est le précepte de

civilité qui leur défend de cracher devant ceux à qui l'on doit du respect. En mangeant peu, ils ont un embonpoint extraordinaire, & avec cet embonpoint, ils ont une souplesse & une agilité extrêmes. L'homicide est, dit-on, en horreur dans toute la nation; cependant on assure que la vengeance est chez eux une passion si ardente, quoique sourde, qu'ils satisfont leur ressentiment par-tout ce que la haine & la trahison peuvent inspirer de plus noir & de plus affreux, lorsque l'occasion s'offre de détruire leur ennemi sans compromettre leur lâcheté. On dit, malgré cela, qu'ils ne connoissent guere d'autres crimes que ceux du libertinage.

Religion de ces isles.

Le P. Gobien assure que les Marianois n'ont ni temples, ni prêtres, ni culte, ni aucune idée de religion. Cependant ils admettent un enfer, non pour les méchans, dit-on, mais pour les hommes qui périssent d'une maniere violente, & un paradis pour ceux qui meurent naturellement. N'est-ce pas qu'ils attachent la mort violente au crime & la mort naturelle à la vertu? Dans la relation Espagnole d'un voyage de Don Alvarez de Mindana, ces Insulaires adorent la lune, le soleil, des poissons, les os de leurs ancêtres, &c.

HISTOIRE DES INDES.

N'ayant pu prendre le Caiman, le Tibu-ron & la Caëlla, ils ont pris le parti d'en faire des Dieux. Ils croient que les ames des morts passent dans les corps de ces poissons, & ils payent à ces Dieux marins la dixme de leur fruit en les lançant à l'eau dans un bateau abandonné.

On les appelle isles des Larrons.

L'Historien des Marianes prétend qu'on n'a pu sans injustice donner à ce pays le nom d'isles des Larrons, car ces Indiens abhorrent le vol. Cependant il n'y a aucun voyageur qui ait abordé & sur-tout commercé dans ces lieux, qui ne se plaigne d'y avoir été volé. Il y a apparence qu'ils sont peu scrupuleux sur la probité envers les étrangers, quoiqu'entr'eux, ils soient de si bonne foi, qu'ils ne tiennent pas même leurs maisons fermées.

Occupations, amusemens, caractere des Marianois.

La pêche est leur principale occupation. Leurs canots sont d'une telle légéreté, qu'ils peuvent faire, suivant Gemelli, douze milles par heures & vingt-quatre, suivant Dampier. Ces Indiens ont un goût vif pour le plaisir. Ils aiment sur-tout à se donner des fêtes. S'ils sont sobres, c'est moins par inclination que par nécessité. Leurs divertissemens sont la danse, la lutte, le chant, le récit des vers de leurs poëtes & de leurs chroniques fabuleuses.

Quoiqu'ils n'aient aucune connoiſſance des ſciences & des arts, ils ſont remplis d'une préſomption ſi ſotte qu'ils n'entendent parler des autres pays qu'avec des ſignes de pitié. Avant l'arrivée des Eſpagnols, ils ſe croyoient les ſeuls habitans de l'univers. Un poëte eſt reſpecté de toute la nation. Les femmes ont leurs aſſemblées particulieres où elles paroiſſent chargées de coquillages, de tiſſus de racines d'arbres, de petits grains de jai & de morceaux d'écaille qui leur pendent ſur le front. Elles chantent d'un air ſi animé, avec tant d'agrément & de juſteſſe, une déclamation ſi noble, une expreſſion ſi vive, que leur chant plaît même aux Européens. Elles ſont parvenues à jouir de tous les droits qui ſont ailleurs le partage des maris. Les hommes vont nuds & les femmes preſque nues.

L'inconſtance & la légereté des Marianois eſt ſans exemple. Les Miſſionnaires regardent leur mobilité d'humeur comme le plus grand obſtacle qu'ils trouvent à la converſion de ces barbares. Ils ont naturellement de la gaité. Ils s'exercent agréablement par des railleries mutuelles & par des bouffoneries qui ne laiſſent point languir la joie. Leur douleur eſt

éloquente & fort spirituelle, suivant l'expression du P. Gobien. A la mort de leurs proches, ils s'épuisent, dit-on, par leur abstinence & par leurs larmes; cependant leur deuil ne dure ordinairement que sept ou huit jours. On célebre l'anniversaire de cet événement. A cette cérémonie, on récite l'histoire de la vie du défunt. S'il se rencontre dans le narré quelque chose de plaisant, on rit à gorge déployée, on boit un coup, & l'on se remet à pleurer à chaudes larmes, au rapport de Mandana. Les amis, les voisins & des pleureuses assistent à ces parties funebres, suivies de festins. On pleure la nuit & l'on s'enivre le jour. L'usage est de désosser les cadavres, de brûler leur chair & d'avaler la cendre dans du tuba, vin de cocos. Si le défunt étoit Chamorri ou chef de peuplade, l'affliction des Marianois a l'air d'une désolation extrême. On arrache les arbres, on brûle les habitations, on met les canots en piéces, & l'on éleve des monumens à l'honneur du mort, suivant Gobien. Il faut pourtant supposer des bornes à cette douleur, car le pays seroit bientôt dévasté, s'il y avoit beaucoup de nobles.

On trouvera, vers la fin de cet ouvrage,

dans la Description des Terres Australes, quelques pays que des Géographes & des Historiens renferment dans l'enceinte de la mer des Indes.

Fin de la Description des Indes & du Cinquiéme Volume.

TABLE

DES

MATIERES PRINCIPALES

Contenues dans le Cinquième Volume.

A.

M.

T.

V.

Fin de la Table du Cinquiéme Volume.